

Le

BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

	Pages
Union mondiale de Billard	1
Confédération Européenne de Billard	2
IV ^e Tournoi Européen Juniors	4
III ^e Coupe Alexandre Ave	7
Billard artistique	11
Liste des arbitres internationaux	23

III^e COUPE ALEXANDRE AVE



La Salle Rameau, à Lyon, pendant le tournoi.

Direction - Publicité :

L. DRUART, Secrétaire Général C. E. B.
Kroonstraat, 192, ANVERS-Borgerhout (Belgique)
TEL. : 32.13.86

Administration :

J. van BEEM, Trésorier C. E. B.
Javalaan, 40, HEEMSTEDE (Pays Bas)
TEL. : 355.49 — Banque : Ned. Handel- My. Heemstede

UNION MONDIALE DE BILLARD



Le Comité de l'U. M. B. est heureux de faire connaître l'affiliation de l'Union Mondiale de Billard à l'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, organisme consultatif des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, dont le siège est au Palais d'Egmont, à Bruxelles. Cette affiliation a été obtenue, après examen par l'U. A. I. des Statuts de l'U. M. B. et de tous les documents publiés par la Confédération Européenne de Billard : Statuts, Règlement et Bulletin trimestriel.

L'Union des Associations Internationales ne s'intéresse qu'aux groupements internationaux sans but lucratif. Elle a pour mission de réunir la documentation la plus complète possible au sujet des organisations et réunions internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, et de constituer un centre d'étude, de service et de promotion des relations internationales non gouvernementales.

La bibliothèque de l'U. A. I., comportant 15.000 volumes et 900 périodiques, est installée au Palais d'Egmont, à Bruxelles. Elle est ouverte au public et contient aussi les dossiers et fichiers de toutes les organisations et réunions internationales. Comme celles des Nations Unies, à New-York, et de l'UNESCO, à Paris, accessibles aux chercheurs et statisticiens de toutes les nations, elle possède une bibliographie sélective extraordinairement dense et complète, relative aux relations internationales non gouvernementales. Désormais, le Bulletin officiel, à parution trimestrielle, de la Confédération Européenne de Billard y trouvera place et sera renseigné au répertoire de l'Union des Associations Internationales. Il en sera de même aux Nations Unies, à New-York, et à l'UNESCO, à Paris, auxquelles le Bulletin de la C. E. B. est envoyé.

L'annuaire de l'U. A. I., établi en collaboration avec les Nations Unies, est le document de base admis par le Secrétariat Général de l'O. N. U. pour son Conseil Economique et Social. Il est consulté dans le monde entier. La liste chronologique des Congrès internationaux, depuis 1861, est l'un des documents les plus utiles établis par les services de l'U. A. I.

La caution morale que donnent ainsi les hautes institutions internationales, à l'Union Mondiale de Billard et ses Confédérations, caution morale méritée par le sérieux et l'étendue de l'organisation internationale du sport du billard, sera appréciée par toutes les fédérations nationales et constituera, pour celles-ci, une référence de choix dans leurs rapports avec leur pouvoirs publics nationaux. C'est une consécration dont chacun appréciera l'importance.

UNION MONDIALE DE BILLARD

Das Comité der U.M.B. freut sich, bekannt geben zu können, dass der Anschluss der UNION MONDIALE DE BILLARD an die UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES vollzogen ist. Die U.A.I. hat eine beratende Funktion bei den Vereinigten Nationen, dem Europarat und der UNESCO ; ihr Sitz ist im Palais d'Egmont in Brüssel. Dieser Anschluss geschah nach eingehender Prüfung der Statuten der U.M.B. und aller offiziellen Dokumentationen der C.E.B., den Statuten, dem Reglement und dem vierteljährlich erscheinenden Bulletin.

Die U.A.I. interessiert sich nur für die internationalen Zusammenschlüsse, die eine gemeinnützige Zielsetzung haben. Sie hat es sich zur Aufgabe gemacht, an einer möglichst vollständigen Zusammenstellung aller internationalen Organisationen und Vereinigungen, ob staatlich oder nicht staatlich gefördert, zu arbeiten und ein Arbeitszentrum zu bilden, dem Dienst und der Weiterentwicklung der internationalen, überstaatlichen Beziehungen gewidmet.

Die Bibliothek der U.A.I. verfügt über 15 000 Bände und 900 periodische Veröffentlichungen, sie befindet sich im Palais d'Egmont in Brüssel. Sie ist für jeden zugänglich und besitzt ebenfalls wichtige Akten und Karteien aller internationaler Vereinigungen und Organisationen. Wie diejenigen der Vereinten Nationen in New York und der UNESCO in Paris steht sie Forschern und Statistikern aller Nationen zur Verfügung. Sie hat eine hervorragende Bibliographie von unerhörter Dichte und Vollständigkeit. Von jetzt ab wird das offizielle Bulletin der C.E.B. auch seinen Platz hier haben und im Verzeichnis der U.A.I. zu finden sein. Natürlich trifft man es ebenso gut bei den Vereinten Nationen in New York wie bei der UNESCO in Paris, wohin das Bulletin vierteljährlich verschickt wird.

Das Jahrbuch der U.A.I., aufgestellt in Zusammenarbeit mit den Vereinten Nationen, ist die Arbeitsgrundlage, genehmigt vom Generalsekretär des Conseil Economique et Social (O.N.U.). Es wird überall in der Welt benutzt. Beispielsweise die chronologische Erfassung aller internationalen Kongresse seit 1861 ist eins der nützlichsten Veröffentlichungen der U.A.I.

Diese internationalen Spitzenorganisationen sind es, die auch der U.M.B. und ihren Konfederationen eine Art von innerer Sicherheit geben, eine verdiente Sicherheit, verdient durch die Seriosität und die weltweite Ausbreitung des internationalen Billardsports. Man wird sie bei allen nationalen Federationen zu schätzen und sich dieser Mitgliedschaft als Referenz in der Öffentlichkeitsarbeit auch auf nationaler Ebene zu bedienen wissen. Die Bedeutung dieses Schrittes erhält dadurch einen umso tieferen Sinn.

UNION MUNDIAL DE BILLAR



El Comité de la U. M. B. tiene la satisfacción de comunicar la afiliación de la Unión Mundial de Billar, a la UNION DE ASOCIACIONES INTERNACIONALES, organismo consultativo de las Naciones Unidas, del Consejo de Europa y de la UNESCO, cuyo local social está en el Palacio de Egmont, en Bruselas. Esta afiliación ha sido obtenida, después de exámen por la U. A. I. de los Estatutos de la U. M. B. y de todos los documentos publicados por la Confederación Europea de Billar : Estatutos, Reglamentos y Boletín trimestral.

La Unión de Asociaciones Internacionales, se ocupa sólo de las agrupaciones internacionales sin fines lucrativos. Tiene por misión el reunir la documentación lo mas completa posible respecto a las organizaciones y reuniones internacionales, gubernamentales o nó, y de constituir un centro de estudios, de servicio y de promoción de las relaciones internacionales no gubernamentales.

La biblioteca de la U. A. I., constituida por 15.000 volúmenes y 900 periódicos, está instalada en el Palacio de Egmont, en Bruselas. Está abierta al público y posee también los dossiers y ficheros de todas las organizaciones y reuniones internacionales. Al igual que las de las Naciones Unidas, en Nueva York, y de la UNESCO, en París, accesible a los investigadores y estadísticos de todas las naciones, posee una bibliografía selectiva extraordinariamente densa y completa, relativa a las relaciones internacionales no gubernamentales. Además, el Boletín oficial, de aparición trimestral, de la Confederación Europea de Billar, encontrará un lugar en la misma y figurará en el repertorio de la Unión de Asociaciones Internacionales. Igualmente lo será en las Naciones Unidas, en Nueva York, y en la UNESCO, en París, a las cuales será enviado el Boletín de la C. E. B.

El anuario de la U. A. I., establecido en colaboración con las Naciones Unidas, es el documento de base admitido por el Secretariado General de la O. N. U., por su Consejo Económico y Social. Este es consultado en el mundo entero. La lista cronológica de los Congresos Internacionales, después de 1861, es uno de los documentos mas útiles establecido por los servicios de la U. A. I.

El respaldo moral que otorgan así las altas instituciones internacionales a la Unión Mundial de Billar y sus Confederaciones, respaldo moral merecido por la seriedad y extensión de la organización internacional del deporte del billar, será apreciado por todas las federaciones nacionales y constituirá, para éstas, una referencia de elección en sus relaciones con sus poderes públicos nacionales. Es esta, una consagración de la que cada cual apreciará la importancia.

DE WERELDBILJARTBOND

(Union Mondiale de Billard = U.M.B.)



Het Bestuur van de Wereldbiljartbond (U.M.B.) prijst zich gelukkig melding te kunnen maken van de aansluiting van de Wereldbiljartbond bij de « Union des Associations Internationales » (de Unie der Internationale Bonden), een raadgevend orgaan van de Verenigde Naties, van de Raad van Europa en van de UNESCO, waarvan zich de zetel bevindt in het Paleis Egmont te Brussel. Deze aansluiting is tot stand gekomen na onderzoek door de U. A. I. van de statuten van de U. M. B. en van alle documenten gepubliceerd door de C. E. B. : Statuten, reglementen en het driemaandelijks orgaan.

De « Union des Associations Internationales » interesseert zich slechts voor internationale bonden zonder winstgevend doel. Zij heeft tot taak een zo volledig mogelijke documentatie aan te leggen betreffende al of niet gouvernementele internationale bonden en bijeenkomsten en een studiecentrum in het leven te roepen, dat tevens diensten bewijst aan niet-gouvernementele relaties en deze tracht te bevorderen.

De bibliotheek van de U. A. I., die 15.000 boekdelen en 900 periodieken bevat, is gevestigd in het Paleis Egmont te Brussel. Zij is voor het publiek geopend en bevat de dossiers en de adressen van alle internationale bonden. Zoals die van de Verenigde Naties te New York en van de UNESCO te Parijs, toegankelijk voor onderzoekers en statistici van alle landen, bezit ook zij een boeken- en literatuurlijst, die zeldzaam groot en volledig is en waarin alles te vinden is over de internationale vrije connecties. Voortaan zal het driemaandelijks bulletin van de C. E. B. er te vinden zijn en dus het repertorium van de U. A. I. verrijken. Het wordt voortaan ook gezonden naar de Verenigde Naties te New York en de UNESCO te Parijs.

Het Jaarboek van de U. A. I., dat in samenwerking met de Verenigde Naties wordt samengesteld, is het basisdocument voor het Secretariaat van de O. N. U. voor zijn Economische en Sociale Raad. Het wordt in de gehele wereld geraadpleegd. De chronologische lijst van de internationale congressen sinds 1861 is een van de nuttigste documenten, die door de diensten van de U. A. I. zijn samengesteld.

De morele invloed, die door de hoge internationale instellingen aldus gewaarborgd wordt aan de Wereldbiljartbond en de daarbij aangesloten continentale bonden, een morele waarborg die verdiend is door de ernst en de uitgebreidheid van de internationale organisatie van de biljartsport, zal door alle nationale bonden ten eerste worden gewaardeerd en verschaft hun een prachtige referentie bij hun contacten met de officiële instellingen van stad en land.

Het is een officiële erkenning, waarvan ieder de waarde zal begrijpen.

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD

Comité de la Fédération Française de Billard

Président :

M. Louis-Emile GALEY,
Boulevard des Invalides 24, Paris VII^e.

Premier Vice-Président :

M. Marcel BOCOGNANO,
Président de la Ligue d'Algérie ;
Commissaire Technique de la C. E. B.

Deuxième Vice-Président :

M. Richard KRON,
Président de la Commission des Finances,
Président de la Commission Internationale
de Billard Artistique.

Troisième Vice-Président :

M. Emile ROBE,
Président de la Ligue de Lorraine.

Quatrième Vice-Président :

M. André CABEL.

Secrétaire Général :

M. Edmond BLANCHET,
Avenue de Wagram 47, Paris XVII^e.

Secrétaire Général Adjoint :

M. Raymond HANNE,
Président de la Commission sportive.

Trésorier Général :

M. Gaston DUMAGE.

Trésorier Général Adjoint :

M. Paul VIDALIE,
Président de la Ligue de l'Ile-de-France.

Président de la Commission Administrative :

M. Alex HERBIN,
Président de la Ligue de Champagne.

Président de la Commission du Matériel :

M. Raymond CLAIRET,
Secr. Gén. de la Lig. Provence-Côte d'Azur.

Président de la Commission d'Arbitrage :

M. Charles HAUTOT,
Secrét. Gén. de la Ligue de l'Ile-de-France.

Membres :

M. Marcel BOULANGER,
Premier Vice-Président de la Ligue du Nord.

M. Fernand BOURGEOIS,
Secrétaire Général de la Ligue de Lorraine.

M. Robert CHANARD,
Président de la Ligue d'Alsace.

M. Jean GALMICHE,
Premier Vice-Président de la Ligue du Forez et Velay.

M. Roger LACAMPAGNE.

M. Alfred NEDEL,
Secrétaire Gén. de la Ligue de l'Orléanais.

M. Marc PAILLE.

M. Edmond PARMENTIER,
Président de la Ligue du Nord.

M. Marius PEYRONNET,
Président de la Ligue Centre-Auvergne.

M. Pierre POESI.

M. Willy STRICKER,
Trésor. Gén. de la Ligue de l'Ile-de-France.

M. le Docteur Albert TRILLAT,
Secrétaire Général de l'U. M. B.

Comité

de la Fédération Royale Néerlandaise de Billard

Président d'Honneur :

Jhr. Dr J.C. MOLLERUS.

Président :

Dr J.J. van VLIET,
Statenlaan 18, Rotterdam.

Secrétaire :

M. J. van Beem,
Trésorier Général de la C. E. B.,
Javalaan 40, HEEMSTEDE.

Trésorier :

M. J.T. KORTING.

Directeur sportif :

M. Chr. J. BOLLE.

Membres :

M. P. BOOD.

M. N. ODEKERKEN.

M. A.C. UIJTENDAAL.

M. C.V. BOKMA,

Membre d'Honneur de la C. E. B.

M. J.A.S. van DOOREN.

M. W. EEUWIJK,

Vice-Président de la C. E. B.

M. H.W.P. DE HEUS.

M. J. HUIGE.

M. T.A. KOOT.

Administrateur :

M. J.R.B. HUNFELD,
Valeriusstrass 5, Amsterdam-Zuid,
Tél. 020.— 791373.

Modification du Comité

de la Fédération Danoise de Billard

Président :

M. Vagn NORGAARD,
Nordvestvej 24, AALBORG.

Secrétaire :

M. Vagn POULSEN,
Norre Allee 2, RANDERS.

Trésorier :

M. Knud IVERSEN,
Oldenborggade 3, FREDERICIA.

Modification du Comité

de la Fédération Suisse des Amateurs de Billard

Président :

M. le Docteur Werner MÖSCHLER,
Birkenweg 61, BERNE.

Secrétaire Général :

M. François PELLATON,
Rue Guillaumette de Vergy, CERNIER,
Neufchâtel.

Trésorier :

M. Raymond HUMBERT.

Assesseur :

M. Klaus NUSSBERGER,
Commissaire Technique de la C. E. B.,
Liebeggweg 8, BERNE.

IV^e TOURNOI EUROPEEN JUNIORS Doté de la Coupe Patje Vingerhoedt

Epreuve internationale
fondée en 1956-1957 par la
Fédération Allemande de Billard
(D. B. B.)

Organisée par la
Fédération Allemande de Billard,
avec le concours du
Bayerischer Billard-Verband et son
Cercle Billardsport-Verein München,
à MUNICH,
du 19 au 22 novembre 1959.



Léo CORIN

La formule de jeu adoptée était celle des deux premiers tournois, de 1956-57 et de 1957-58 : 250 points de partie libre suivis de 150 points au cadre de 47/2.

La salle du Billardsport-Verein München était fort bien aménagée, avec de spacieuses tribunes qu'un très nombreux public occupa à chaque séance. La salle fut particulièrement comble le dernier jour, une grande partie des spectateurs devant rester debout. Indéniable succès d'excel-lente propagande.

Le matériel de jeu était impeccable et la finale, opposant le tenant de l'épreuve Léo CORIN au junior allemand Hansi RITSCHER, fut dramatique à souhait. Du très grand sport entre deux jeunes éléments de 18 ans, dont l'avenir au billard s'annonce brillant.

Les juniors ont, de plus en plus, leur place indiquée dans nos saisons sportives. Leur participation à un tournoi international constitue pour eux une source indispensable d'expérience. Ils atteindront ainsi plus rapidement le maximum de leurs possibilités.

De nombreuses personnalités s'étaient donné rendez-vous à Munich. Nous avons salué avec joie MM. ROBE, vice-président, et DUMAGE, trésorier de la Fédération française ; MM. STRÖHLA, président, et FELLMANN, secrétaire général du Deutscher Billardsport Verband, accompagnés de leur fidèle interprète Mademoiselle HÜBL ; M. R. GALL, membre du comité de la Fédération luxembourgeoise.

La Fédération allemande et les autorités locales organisatrices étaient brillamment représentées par M. K. KRIENEN, président du D. B. B. et directeur sportif général de la C. E. B. ; Madame KRIENEN ; M. KERSCHER, vice-président du D. B. B. ; M. K. LINHART, président d'honneur du Bayerische Billard Verband ; M. KRAUS, président du Billardsport-Verein München.

Réception très aimable et séjour fort agréable dans la capitale bavaroise, ville animée et joyeuse, bien relevée de ses ruines et offrant aux touristes une impression de remarquable prospérité.

Les prix distribués aux concurrents étaient splendides et chacun a quitté Munich sous la plus heureuse impression.

IVème EUROPA JUNIOREN TURNIER

um den Coupe Patje Vingerhoedt

Internationale Meisterschaft

gegründet 1956-1957

durch den Deutschen Billard-Bund (DBB)

Ausgerichtet vom Deutschen Billard-Bund
und dem Bayerischen Billard-Verband
sowie dem Billardsport-Verein München.

München, 19. - 22. November 1959

Spielart und Partiedistanz waren diejenigen der Jahre 1956/57 und 1957/58 : 250 Points in der Freien Partie und 150 Points im Cadre 47/2.

Der Saal des Billardsport-Vereins München war mit stufenförmig angeordneten Tribünen ausgezeichnet hergerichtet, sodass ein zahlreiches Publikum jeder Spielrunde beiwohnen konnte. Am letzten Tag war der Saal so überfüllt, dass ein grosser Teil der Zuschauer stehen musste. Ein unbestrittener Propagandaerfolg !

Das Spielmaterial erwies sich als untadelig. Das Finale brachte den letztjährigen Erstplacierten Léo CORIN gegen den jungen Deutschen Hansi RITSCHER : es war so dramatisch, wie man es sich nur wünschen konnte. Die beiden jungen Menschen von 18 Jahren zeigten hervorragenden Sport und empfahlen sich auf eine brillante Weise für die Zukunft.

Die Junioren behaupten mehr und mehr ihren Platz in unserer Sportsaison. Ihre Teilnahme an einem internationalen Turnier bedeutet für sie eine Quelle unerschöpflicher Erfahrung. Auf diese Art kommen sie rascher vorwärts, um das Maximum ihrer Leistungen zu erreichen.

Zahlreiche Persönlichkeiten waren in München zugegen. Wir haben mit Freuden begrüsst die Herren ROBE, Vizepräsident der Fédération Française und deren Schatzmeister DUMAGE ; die Herren STRÖHLA, Präsident und FELLMANN, Generalsekretär des Deutschen Billardsport-Verbandes, begleitet von ihrer treuen Dolmetscherin Fräulein HÜBL ; Herrn R. GALL, Mitglied des Vorstandes in der Fédération Luxembourgeoise.

Der Deutsche Billard-Bund war glänzend vertreten durch Herrn K. KRIENEN, Präsident des DBB und Directeur-Sportif-Général der CEB und Herrn W. KERSCHER, den Vizepräsidenten des DBB ; für den Bayerischen Billard-Verband amtierte sein Ehrenpräsident Herr K. LINHART und Klubpräsident Herr Dr KRAUS. Empfang und Aufenthalt sehr liebenswürdig und sehr angenehm in der bayerischen Landeshauptstadt, einer Stadt, beschwingt und heiter, herrlich wiedererstanden aus ihren Ruinen bietet sie den Touristen den Eindruck bemerkenswerten Fortschritts.

Die Ehrenpreise, die den Spielern zuteil wurden, waren splendid und jeder hat München mit den besten Eindrücken verlassen.

PARTIE LIBRE

CADRE 47/2

CLASSEMENT

1. P. de Leeuw

3 Domingo	2	250	16	15,62	72
8 Hoche	2	250	27	9,25	67
11 Grethen	2	250	13	19,23	79
15 Ritschel	2	250	18	13,88	44
18 Corin	2	250	15	16,66	115
19 Minet	2	250	33	7,57	107

12	1500	122	12,29	115
----	------	-----	-------	-----

2. L. Corin

5 Domingo	2	250	12	20,83	172
7 Grethen	0	242	32	7,56	60
10 Hoche	2	250	11	22,72	101
13 Minet	2	250	11	22,72	123
18 de Leeuw	0	124	15	8,26	46
21 Ritschel	2	250	10	25,00	110

8	1366	91	15,01	172
---	------	----	-------	-----

3. H. Ritschel

2 Hoche	2	250	16	15,62	101
4 Grethen	2	250	27	9,25	62
12 Domingo	2	250	16	15,62	116
15 de Leeuw	0	168	18	9,33	41
17 Minet	2	250	16	15,62	85
21 Corin	0	179	10	17,90	132

8	1347	103	13,07	132
---	------	-----	-------	-----

4. G. Minet

1 Grethen	2	250	29	8,62	71
6 Hoche	2	250	19	13,15	137
9 Domingo	2	250	29	8,62	81
13 Corin	0	27	11	2,45	15
17 Ritschel	0	167	16	10,43	55
19 de Leeuw	0	245	33	7,42	48

6	1189	137	8,67	137
---	------	-----	------	-----

5. A. Domingo

3 de Leeuw	0	97	16	6,06	34
5 Corin	0	46	12	3,83	16
9 Minet	0	152	29	5,24	29
12 Ritschel	0	187	16	11,68	74
14 Grethen	2	250	37	6,75	75
16 Hoche	2	250	17	14,70	117

4	982	127	7,73	117
---	-----	-----	------	-----

6. D. Hoche

2 Ritschel	0	123	16	7,68	62
6 Minet	0	129	19	6,78	30
8 de Leeuw	0	106	27	3,92	23
10 Corin	0	176	11	16,00	130
16 Domingo	0	104	17	6,11	42
20 Grethen	2	250	46	5,43	48

2	888	136	6,52	130
---	-----	-----	------	-----

7. A. Grethen

1 Minet	0	176	29	6,06	46
4 Ritschel	0	247	27	9,14	55
7 Corin	2	250	32	7,81	56
11 de Leeuw	0	90	13	6,92	21
14 Domingo	0	197	37	5,32	28
20 Hoche	0	236	46	5,13	77

2	1196	184	6,50	77
---	------	-----	------	----

1. L. Corin

5 Domingo	2	150	11	13,63	28
7 Grethen	2	150	14	10,71	58
10 Hoche	2	150	18	8,33	70
13 Minet	2	150	9	16,66	89
18 de Leeuw	2	150	8	18,75	65
21 Ritschel	2	150	14	10,71	55

12	900	74	12,16	89
----	-----	----	-------	----

2. H. Ritschel

2 Hoche	1	150	32	4,68	37
4 Grethen	2	150	12	12,50	55
12 Domingo	2	150	13	11,53	30
15 de Leeuw	2	150	9	16,66	60
17 Minet	2	150	17	8,82	48
21 Corin	0	142	14	10,14	106

9	892	97	9,19	106
---	-----	----	------	-----

3. G. Minet

1 Grethen	2	150	23	6,52	43
6 Hoche	0	44	13	3,38	18
9 Domingo	2	150	23	6,52	52
13 Corin	0	44	9	4,88	14
17 Ritschel	0	67	17	3,94	21
19 de Leeuw	2	150	17	8,82	26

6	605	102	5,93	52
---	-----	-----	------	----

4. D. Hoche

2 Ritschel	1	150	32	4,68	24
6 Minet	2	150	13	11,53	37
8 de Leeuw	0	99	11	9,00	43
10 Corin	0	99	18	5,50	24
16 Domingo	0	102	15	6,80	34
20 Grethen	2	150	16	9,27	44

5	750	105	7,14	44
---	-----	-----	------	----

5. P. de Leeuw

3 Domingo	2	150	19	7,89	57
8 Hoche	2	150	11	13,63	31
11 Grethen	0	113	20	5,65	35
15 Ritschel	0	108	9	12,00	26
18 Corin	0	77	8	9,62	21
19 Minet	0	125	17	7,35	35

4	723	84	8,60	57
---	-----	----	------	----

6. A. Grethen

1 Minet	0	137	23	5,95	37
4 Ritschel	0	24	12	2,00	5
7 Corin	0	60	14	4,28	11
11 de Leeuw	2	150	20	7,50	21
14 Domingo	2	150	39	3,84	20
20 Hoche	0	52	16	3,25	19

4	573	124	4,62	37
---	-----	-----	------	----

7. A. Domingo

3 de Leeuw	0	96	19	5,05	33
5 Corin	0	36	11	3,27	14
9 Minet	0	128	23	5,56	40
12 Ritschel	0	110	13	8,46	25
14 Grethen	0	132	39	3,38	21
16 Hoche	2	150	15	10,00	53

2	652	120	5,43	53
---	-----	-----	------	----

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Ordre de classement et nationalité	Points de matches	Points transformés	Reprises	Moyennes Proport.	Partic.
1. L. CORIN Belgique	20	3.166	165	19,18	27,50
2. H. Ritschel Allemagne (D. B. B.)	17	3.131	200	15,65	19,29
3. P. de Leeuw Hollande	16	2.946	206	14,30	17,56
4. G. Minet France	12	2.399	239	10,03	10,90
5. D. Hoche Allemagne (D. B. S. V.)	7	2.388	241	9,90	13,40
6. A. Domingo y Coello de Portugal Espagne	6	2.286	247	9,25	16,66
7. A. Grethen Luxembourg	6	2.342	308	7,60	11,81

Performances de chaque joueur au cours du IV^{ème} Tournoi Européen Juniors

PARTIE LIBRE

Nombre de parties		de Leeuw	Corin	Ritschel	Minet	Domingo	Hoche	Grethen
Moyennes particulières	1	19,23	25,00	15,62	13,15	14,70	5,43	7,81
	2	17,85	23,80	15,62	10,45	9,25		
	3	17,04	23,43	15,62	9,61			
	4	16,12	22,75	13,33				
	5	14,04						
	6	12,29						
Moyennes générales	2	17,85	23,80	16,50	11,91	13,24	11,07	8,42
	3	17,04	23,43	16,16	10,42	9,81	9,30	8,15
	4	16,12	22,75	16,01	9,85	9,12	8,44	7,55
	5	14,04	19,03	14,56	9,22	8,13	7,17	6,52
	6	12,29	15,01	13,07	8,67	7,73	6,52	6,50

Moyenne générale d'ensemble : 8,468 points en 900 reprises = 9,40.

CADRE 47/2

Nombre de parties		Corin	Ritschel	Minet	Hoche	de Leeuw	Grethen	Domingo
Moyennes particulières	1	18,75	16,66	8,82	11,53	13,63	7,50	10,00
	2	17,64	14,28	7,50	10,36	10,00	5,08	
	3	16,07	13,23	7,14	7,37			
	4	14,28	11,76					
	5	13,39	9,03					
	6	12,16						
Moyennes générales	2	17,64	14,28	7,50	10,36	12,90	6,67	9,28
	3	16,07	13,23	7,14	9,97	11,96	6,08	7,60
	4	14,28	12,39	6,85	9,10	10,32	5,92	6,91
	5	13,39	11,41	6,62	8,22	9,80	5,14	6,24
	6	12,16	9,19	5,93	7,14	8,60	4,62	5,43

Moyenne générale d'ensemble : 5,095 points en 706 reprises = 7,21.

III^{ème} COUPE ALEXANDRE AVE



René VINGERHOEDT

Epreuve internationale créée,
en 1956-1957,
par la
Fédération Espagnole de Billard,

organisée par la
Fédération Française de Billard,
à LYON,
du 11 au 13 décembre 1959.



Emile WAFFLARD

La célèbre Salle Rameau, de Lyon, qui vit se dérouler en ses murs tant d'épreuves internationales, a été, pendant trois jours, le lieu de rassemblement du billard européen, à l'occasion de la Coupe Alexandre Avé. La formule de cette épreuve par invitation, dont aucun règlement ne codifie les conditions, est laissée à l'appréciation souveraine des organisateurs. Epreuve individuelle, à l'origine, elle est devenue, deux fois consécutives, tournoi par équipes nationales, avec cette restriction, née de circonstances difficiles, qu'une de ces équipes était mixte, groupant deux hommes de nationalité différente. Cette innovation, si justifiée fût-elle au moment où elle s'imposa, ne pourra se répéter à l'avenir qu'en cas de force majeure, sans jamais constituer un précédent.

Chacun sait que le grand animateur du billard lyonnais est le professeur Albert TRILLAT, chirurgien de notoriété internationale et secrétaire général de l'Union Mondiale de Billard. La Ligue du Lyonnais, que préside si brillamment M. MARTIN, peut se flatter de posséder, en la personne du docteur Albert TRILLAT, un homme hors pair, dont le dévouement ne connaît aucune limite. Le secrétaire général de l'U. M. B., *deus ex machina* de la III^e Coupe Avé, a porté sur ses robustes épaules toutes les responsabilités de cette épreuve, dont les moindres n'ont pas été les responsabilités financières. Rendons au professeur Albert TRILLAT l'hommage qui lui est dû. Cet homme de cœur et d'action a droit au déferent respect de tous.

La Salle Rameau, bien aménagée, avec un ring central comportant trois billards, était décorée des couleurs de toutes les nations participantes. Le matériel du tournoi était impeccable, mais l'extrême finesse du drap a surpris les compétiteurs au cours du premier jour, où les performances ne furent guère transcendantes. Heureusement que la grande classe finit toujours par se manifester. Dix nouveaux records d'Europe au cadre 47/1 et quatre records nouveaux aux trois bandes attestent la qualité des résultats.

Le cadre de 47/1, à l'égal du cadre de 71/2,

a droit à toute l'attention des connaisseurs: Moins monotone que le 47/2, il mérite de s'inscrire plus souvent au calendrier international. Avec l'accoutumance, les moyennes générales s'élèveront rapidement et atteindront celles du 71/2. Dans un avenir prévisible, le 71/1 s'ajoutera aux cadres de 71/2 et de 47/1, pour former une trinité dont les générations futures s'occuperont avec grand intérêt.

Nous avons retrouvé à Lyon de nombreux dirigeants du billard français. M. Louis E. GALEY, président de la F. F. B.; MM. Richard KRON et CABEL, vice-présidents; M. Dumage, trésorier; M. MARTIN, président de la Ligue du Lyonnais, et diverses autres personnalités régionales, dont M. Jean GALMICHE, M. Pierre M. BARBEY, ancien président de la Fédération Suisse des Amateurs de Billard, membre d'honneur de la Confédération Européenne, était venu, avec Madame, de Genève. Nous avons passé de bien agréables heures avec nos bons amis suisses et français.

La direction sportive du tournoi était confiée à M. CLAIRET, de Nice, arbitre international. Ce travail, toujours délicat, fut mené à bonne fin avec une souriante autorité et une affabilité digne d'éloges. M. CLAIRET a emporté à Nice-la-Belle nos remerciements les plus chaleureux et les mieux mérités. Quant à l'arbitrage, il fut à l'image de la direction sportive. C'est tout dire.

En conclusion, les modes de jeu choisis pour la III^e Coupe Alexandre Avé : cadre de 47/1 et trois bandes, s'avèrent heureusement accouplés. La distance de 300 points pour le 47/1 n'apparut pas trop longue, sur l'ensemble des parties. Quant aux trois bandes, ses 60 points n'empêchèrent point les matches de ne jamais dépasser les deux heures. Nous pouvons dire que le cadre de 47/1 est définitivement adopté et parti vers une attrayante et longue carrière. Grâce en soient rendues à nos hôtes de Lyon et, particulièrement, à ce grand serviteur du billard qu'est M. le Docteur Albert TRILLAT.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. CLASSEMENT INDIVIDUEL PAR MODE DE JEU

CADRE DE 47/1

1. — Emile WAFFLARD (Belgique)

1 Rosselet	2	300	25	12,00	51
8 Grivaud	2	300	13	23,07	77
16 Witte	2	300	14	21,42	87
22 Wijnen	2	300	7	42,85	100
25 Ossorio	2	300	27	11,11	43
	10	1500	86	17,44	100

2. — A. OSSORIO (Espagne)

3 Grivaud	2	300	44	6,81	38
9 Witte	2	300	26	11,53	47
17 Wijnen	2	300	41	7,31	36
24 Rosselet	2	300	37	8,10	39
25 Wafflard	0	137	27	4,85	25
	8	1337	175	7,64	47

3. — T. WIJNEN (Hollande)

2 Witte	2	300	35	8,57	50
7 Rosselet	2	300	21	14,28	115
17 Ossorio	0	223	41	5,43	30
22 Wafflard	0	96	7	13,71	79
27 Grivaud	2	300	25	12,00	36
	6	1219	129	9,44	115

4. — Jacques GRIVAUD (France)

3 Ossorio	0	228	44	5,18	27
8 Wafflard	0	108	13	8,30	27
18 Rosselet	2	300	31	9,67	76
23 Witte	2	300	28	10,71	41
27 Wijnen	0	165	25	6,60	35
	4	1101	141	7,80	76

5. — Norbert WITTE (Allemagne)

2 Wijnen	0	278	35	7,97	37
9 Ossorio	0	179	26	6,88	37
16 Wafflard	0	139	14	9,92	36
23 Grivaud	0	205	28	7,32	44
26 Rosselet	2	300	32	9,37	40
	2	1101	135	8,15	44

6. — Marcel ROSSELET (Suisse)

1 Wafflard	0	71	25	2,88	15
7 Wijnen	0	123	21	5,85	33
18 Grivaud	0	194	31	6,25	35
24 Ossorio	0	240	37	6,48	30
26 Witte	0	224	32	7,00	40
	0	852	146	5,83	40

TROIS BANDES

1. — René VINGERHOEDT (Belgique)

6 Ventura	2	60	82	0,731	7
12 Hanoun	2	60	54	1,111	8
14 Tiedtke	2	60	45	1,333	10
19 de Ruyter	2	60	80	0,750	5
29 Scherz	2	60	50	1,200	12
	10	300	311	0,964	12

2. — Johann SCHERZ (Autriche)

5 Hanoun	2	60	63	0,952	6
10 de Ruyter	2	60	62	0,967	4
13 Ventura	0	59	87	0,678	5
21 Tiedtke	2	60	66	0,909	6
29 Vingerhoedt	0	29	50	0,568	3
	6	268	328	0,817	6

3. — August TIEDTKE (Allemagne)

4 de Ruyter	2	60	76	0,789	4
11 Ventura	2	60	85	0,705	5
14 Vingerhoedt	0	49	45	1,088	7
21 Scherz	0	52	66	0,742	6
30 Hanoun	2	60	90	0,666	5
	6	281	362	0,776	7

4. — Roger HANOUN (France)

5 Scherz	0	52	63	0,582	4
12 Vingerhoedt	0	27	54	0,500	4
15 de Ruyter	2	60	90	0,666	6
20 Ventura	2	60	83	0,722	4
30 Tiedtke	0	56	90	0,622	6
	4	255	380	0,671	6

5. — Antonio VENTURA (Espagne)

6 Vingerhoedt	0	43	82	0,524	6
11 Tiedtke	0	56	85	0,658	5
13 Scherz	2	60	87	0,688	5
20 Hanoun	0	53	83	0,638	3
28 de Ruyter	2	60	77	0,779	5
	4	272	414	0,657	5

6. — Henk de RUYTER (Hollande)

4 Tiedtke	0	47	76	0,618	4
10 Scherz	0	36	62	0,580	5
15 Hanoun	0	55	90	0,611	5
19 Vingerhoedt	0	46	80	0,575	4
28 Ventura	0	43	77	0,558	4
	0	227	385	0,589	5

2. CLASSEMENT FINAL PAR EQUIPES

1. — BELGIQUE

R. Vingerhoedt	10 points de match
E. Wafflard	10 points de match
	<u>20 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 18.000 points transformés, en 397 reprises = 42,82.

2. — ESPAGNE

A. Ossorio	8 points de match
A. Ventura	4 points de match
	<u>12 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 16.228 points transformés, en 589 reprises = 27,53.

3. — ALLEMAGNE

A. Tiedtke	6 points de match
N. Witte	2 points de match
	<u>8 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 15.644 points transformés, en 497 reprises = 31,47.

4. — FRANCE

J. Grivaud	4 points de match
R. Hanoun	4 points de match
	<u>8 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 14.624 points transformés, en 521 reprises = 28,06

5. — AUTRICHE-SUISSE

J. Scherz	6 points de match
M. Rosselet	0 point de match
	<u>6 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 14.128 points transformés, en 414 reprises = 34,12.

6. — HOLLANDE

Wijnen	6 points de match
de Ruyter	0 point de match
	<u>6 points de match</u>

Moyenne générale proportionnelle : 13.958 points transformés, en 514 reprises = 27,15.

Records et performances de chaque joueur au cours de la III^{ème} Coupe Alexandre Avé

CADRE DE 47/1

Nombre de parties		Wafflard	Ossorio	Wijnen	Grivaud	Witte	Rosselet
Moyennes particulières	1	42,85	11,53	14,28	10,71	9,37	
	2	30,00	9,52	13,04	10,16		
	3	26,47	8,65	11,11			
	4	20,33	8,10				
	5	17,44					
Moyennes générales	2	30,00	9,52	14,14	10,16	9,54	6,72
	3	26,47	8,65	13,13	9,83	8,85	6,58
	4	20,33	8,10	11,31	9,00	8,45	6,45
	5	17,44	7,64	9,44	7,80	8,15	5,83
Séries		100	47	115	76	44	40

Moyenne générale d'ensemble : 7.110 points en 812 reprises = 9,86.

TROIS BANDES

Nombre de parties		Vingerhoedt	Scherz	Tiedtke	Hanoun	Ventura	de Ruyter
Moyennes particulières	1	1,333	0,967	0,789	0,722	0,779	
	2	1,263	0,960	0,745	0,694	0,731	
	3	1,208	0,942	0,677			
	4	1,047					
	5	0,964					
Moyennes générales	2	1,263	0,960	0,900	0,767	0,731	0,614
	3	1,208	0,942	0,850	0,728	0,706	0,605
	4	1,047	0,859	0,812	0,705	0,689	0,598
	5	0,964	0,817	0,776	0,671	0,657	0,589
Séries		12	6	7	6	5	5

Moyenne générale d'ensemble : 1.603 points en 2.180 reprises = **0,735**.



Records d'Europe établis au cours de la III^{ème} Coupe Alexandre Avé

CADRE DE 47/1

Moyennes particulières :

1	42,85	E. Wafflard	(Belgique)
2	30,00	E. Wafflard	(Belgique)
3	26,47	E. Wafflard	(Belgique)
4	20,33	E. Wafflard	(Belgique)
5	17,44	E. Wafflard	(Belgique)

Moyennes générales :

2	30,00	E. Wafflard	(Belgique)
3	26,47	E. Wafflard	(Belgique)
4	20,33	E. Wafflard	(Belgique)
5	17,44	E. Wafflard	(Belgique)

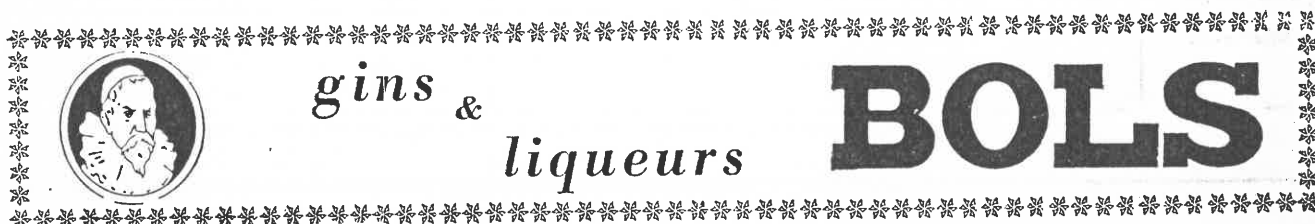
TROIS BANDES

Moyennes particulières :

2	1,263	R. Vingerhoedt	(Belgique)
3	1,208	R. Vingerhoedt	(Belgique)

Moyennes générales :

2	1,263	R. Vingerhoedt	(Belgique)
3	1,208	R. Vingerhoedt	(Belgique)



Billard Artistique

RAPPORT

de la Commission Internationale de Billard Artistique

Le Championnat d'Europe de Billard artistique, organisé à Madrid, du 28 au 31 mai 1959, ayant fait apparaître la nécessité de certaines modifications au nouveau programme, la C. I. B. A. s'est réunie à Paris et Anvers. Après étude des problèmes soulevés, elle a pris les décisions suivantes :

1) CLASSIFICATION DES JOUEURS DE 1^{re} CATEGORIE ET CATEGORIE INTERNATIONALE.

L'Assemblée générale de la C. E. B., tenue à Bruxelles, les 11 et 12 juillet 1959, ayant fixé la classification de 1^{re} catégorie à 100 points et celle de la catégorie internationale à 150 points, la C. I. B. A. approuve sans réserve cette décision.

2) ARBITRAGE.

Le billard artistique étant un championnat de figures imposées, la C. I. B. A. approuve également la motion votée par l'Assemblée générale de la C. E. B. en ces termes : « Au cas où les billes n'auraient pas été placées correctement, il y aura lieu de faire recommencer le coup par tous les compétiteurs l'ayant déjà réussi, ou non, sur la fausse position. »

3) COEFFICIENTS.

Attendu qu'il est impossible de juger, au cours d'un seul championnat, si les coefficients attribués à certains nouveaux coups représentent exactement le degré de difficulté, ou de facilité présenté par ces figures :

qu'en effet, un coup réputé difficile peut être réussi au premier essai et un coup facile raté, pour des causes impondérables, au cours de trois essais, sans que ces résultats, heureux ou malheureux, puissent faire apparaître une norme définitive ;

qu'il convient, en matière de coefficients, d'être d'une extrême prudence et de n'en juger qu'après trois compétitions internationales ;

Par ces motifs, la C. I. B. A. recommande de maintenir les coefficients actuels au cours de deux nouveaux championnats d'Europe et propose à la C. E. B. de les soumettre à l'acceptation de l'Union Mondiale de Billard, jusqu'à plus ample informé.

4) ORDRE DES GROUPES.

Les trois derniers groupes de figures, n° 17, 18 et 19, constitués par des massés, s'étant avérés trop fatiguants et trop difficiles au quatrième jour du tournoi, la C. I. B. A. décide de modifier l'ordre des groupes comme suit :

a) la première série de massés, groupe n° 17 composé des figures n° 65, 66, 67 et 68, prendra la place du groupe n° 10, en fin de la deuxième séance du deuxième jour. Le groupe n° 10 remplacera le groupe n° 17.

b) la deuxième série de massés, groupe n° 18, composé des figures n° 69, 70, 71 et 72, prendra la place du groupe n° 16, en fin de la deuxième séance du troisième jour. Le groupe n° 16 remplacera le groupe n° 18.

c) la troisième série de massés, groupe n° 19, reste placée en fin de championnat, séance unique du quatrième jour.

Ainsi fait à Paris, le 29 octobre 1959.

Pour la C. I. B. A. :

Richard KRON,

Vice-président de la F. F. B.

Président de la C. I. B. A.

Billar Artistico

INFORME

de la Comision Internacional de Billar Artistico

Habiendo hecho resaltar el Campeonato de Europa de Billar Artistico, celebrado en Madrid del 28 al 31 de Mayo 1959, la necesidad de ciertas modificaciones en el nuevo programa, la C. I. B. A. se reunió en Paris y Amberes. Después de estudiados los problemas suscitados, ha tomado los acuerdos siguientes :

1) CLASIFICACION DE LOS JUGADORES DE PRIMERA CATEGORIA Y CATEGORIA INTERNACIONAL.

Habiendo sido fijada por la Asamblea General de la C. E. B., celebrada en Bruselas los días 11 y 12 de Julio 1959, la clasificación de Primera Categoría en 100 puntos y la de Categoría Internacional en 150 puntos, la C. I. B. A. aprueba sin reserva esta decisión.

2) ARBITRAJE.

Siendo el Billar Artistico un Campeonato de figuras impuestas, la C. I. B. A. aprueba igualmente la moción votada por la Asamblea general de la C. E. B. en estos términos : « En el caso en que las bolas no hubieran sido colocadas correctamente, deberá ejecutarse de nuevo la figura por todos los participantes, la hubieran o no realizado en la falsa posición. »

3) COEFICIENTES.

Atendido que es imposible juzgar, en el curso de un solo campeonato, si los coeficientes atribuidos a ciertas nuevas posiciones, representan exactamente el grado de dificultad o facilidad presentada por estas figuras :

que en efecto, una figura reputada difícil puede ser lograda en el primer ensayo y fallada una posición fácil, por causas imponderables, en el curso de tres ensayos, sin que estos resultados, felices o desgraciados, puedan hacer resaltar una norma definitiva ;

que es conveniente, en materia de coeficientes, una extrema prudencia y no juzgar hasta luego de celebradas tres competiciones internacionales ;

la C. I. B. A. por estos motivos, recomienda mantener los actuales coeficientes durante el transcurso de los nuevos Campeonatos de Europa y propone a la C. E. B. someterlos a la aceptación de la Unión Mundial de Billar, hasta mas amplio informe.

4) ORDEN DE LOS GRUPOS.

Los tres últimos grupos de figuras, n° 17, n° 18 y n° 19, constituidos por masés, se han demostrado como demasiado fatigosos y difíciles para la cuarta sesión del torneo, por lo que la C. I. B. A. decide modificar el orden de los grupos en la forma siguiente :

a) la primera serie de masés, grupo n° 17, constituido por las figuras números 65, 66, 67 y 68, ocupará el lugar del grupo n° 10, al final de la segunda sesión del segundo día. El grupo n° 10 sustituirá al grupo n° 17.

b) la segunda serie de masés, grupo n° 18, constituido por las figuras números 69, 70, 71 y 72, ocupará el lugar del grupo n° 16, al final de la segunda sesión del tercer día. El grupo n° 16 sustituirá al grupo n° 18.

c) la tercera serie de masés, grupo n° 19, continua situada al final del Campeonato, sesión única, del cuarto día.

Hecho en Paris, el 29 de Octubre de 1959.

Por la C. I. B. A. :

Richard KRON,

Vice-Presidente de la F. F. B.

President de la C. I. B. A.

Billard Artistique

RECHENSCHAFTSBERICHT

der internationalen Kommission für Billard Artistique

Die Europameisterschaft-Billard Artistique, ausgerichte in Madrid 28.-31. Mai 1959 hat die Notwendigkeit deutlich gemacht, eine Aenderungen am neuen Programm vorzunehmen. Die C.I.B.A. ist in Paris und Antwerpen zusammengekommen. Nach Ueberprüfung der aufgeworfenen Probleme hat sie folgende Beschlüsse gefasst :

1. Klasseneinteilung der Spieler in 1. Klasse und internationale Klasse.

Die auf dem CEB-Kongress in Brüssel aufgestellte Klasseneinteilung in eine 1. Klasse mit 100 Points und eine internationale Klasse mit 150 Points wurde von der C.I.B.A. rückhaltlos gebilligt.

2. Arbitrage.

Da das Billard Artistique eine Meisterschaft vorgeschriebener Figuren ist, hat die C.I.B.A. ebenfalls den Vorschlag des CEB-Kongresses gebilligt, der da lautet : « Im Falle, dass die Bälle nicht korrekt aufgesetzt sind, muss die Figur von allen Teilnehmern wiederholt werden, gleichgültig, ob sie die falsche Position gelöst haben oder nicht. »

3. Koeffizienten

Es versteht sich, dass es unmöglich ist, im Laufe einer einzigen Meisterschaft festzustellen, ob die Koeffizienten, die einigen neuen Figuren zugewiesen wurden, den wahren Grad der Schwierigkeit darstellen.

In der Tat kann ein für schwierig gehaltener Stoss beim ersten Versuch gelingen und ein als leicht empfundener Stoss aus unerklärlichen Gründen erst nach dem dritten Versuch, ohne dass diese Resultate glücklicher- oder unglücklicher Weise eine endgültige Norm erkennen lassen können.

So ist man überein gekommen im Falle der Koeffizienten mit besonderer Sorgfalt vorzugehen und hierüber erst nach drei internationalen Meisterschaften zu entscheiden.

Aus diesem Grunde empfiehlt die C.I.B.A. die augenblicklich gültigen Koeffizienten für die beiden nächsten Europameisterschaften beizubehalten und schlägt der C.E.B. vor, der U.M.B. die Entscheidung anheimzustellen, bis man umfassendere Erfahrungen gesammelt hat.

4. Anordnung der Gruppen.

Die drei letzten Figurengruppen No 17, No 18, und No 19, bestehend aus Masséstößen, sind als zu schwierig und zu ermüdend für den dritten Spieltag erkannt worden. Die C.I.B.A. beschliesst, dass die Anordnung der Gruppen wie folgt geändert werden :

- a) Die erste Serie der Masséstöße, Gruppe No 17, bestehend aus den Figuren No 65, 66, 67 und 68 nimmt den Platz der Gruppe No 10 ein am Schluss der zweiten Séance des zweiten Spieltages. Die Gruppe No 10 erscheint an Stelle der Gruppe No 17.
 - b) Die zweite Serie der Masséstöße, Gruppe No 18, bestehend aus Figuren No 69, 70, 71 und 72 nimmt den Platz der Gruppe No 16 ein am Schluss der zweiten Séance des dritten Spieltages. Die Gruppe No 16 erscheint an Stelle der Gruppe No 18.
 - c) Die dritte Serie der Masséstöße, Gruppe No 19, bleibt am Ende des vierten Spieltages.
- Paris, den 29. Oktober 1959.

Für die C.I.B.A.
Richard KRON
Vizepräsident der F.F.B.
Präsident der C.I.B.A.

Kunststoten

VERSLAG

van de internationale commissie voor het "Billard Artistique"

Daar het kampioenschap van Europa Kunststoten, dat van 28 tot 31 mei 1959 te Madrid werd gehouden, de noodzakelijkheid openbaarde enige wijzigingen aan te brengen in het nieuwe programma, is bovengenoemde commissie te Parijs en Antwerpen in vergadering bijeen geweest. Na bestudering van de onderhavige problemen, heeft zij de volgende besluiten genomen :

1) CLASSIFICATIE VAN DE SPELERS VAN DE EERSTE EN DE INTERNATIONALE CATEGORIE.

De commissie gaat onvoorwaardelijk accoord met het besluit van de algemene vergadering van de C. E. B. te Brussel om het aantal punten voor de eerste categorie vast te stellen op 100 en voor de internationale categorie op 150.

2) ARBITRAGE.

Daar het « Billard Artistique » een kampioenschap is van verplichte figuren, keurt de Commissie eveneens goed de motie, die te Brussel in de volgende bewoordingen werd aanvaard : « In het geval dat de ballen niet op de juiste wijze zijn geplaatst, zullen alle deelnemers, of zij al of niet in de verkeerde positie de stoot hebben gemaakt, opnieuw moeten beginnen. »

3) COEFFICIENTEN.

Overwegende, dat het onmogelijk is in één enkel kampioenschap te beoordelen of de coëfficiënten, toegekend aan zekere nieuwe stootfiguren, nauwkeurig de graad van moeilijkheid of gemakkelijheid van deze figuren weergeven ;

dat inderdaad een als moeilijk erkende stoot bij de eerste poging kan slagen en een gemakkelijke stoot door verborghen oorzaken kan mislukken ondanks drie pogingen, zonder dat de gelukkige of ongelukkige resultaten tot een definitieve norm voeren ;

dat het passend is in de zaak der coëfficiënten de uiterste behoedzaamheid te betrachten en slechts te oordelen na drie internationale toernooien ;

Beveelt de Commissie op grond van bovenstaande motieven de tegenwoordige coëfficiënten voor de twee volgende Europese kampioenschappen te handhaven en zij stelt aan de C.E.B. voor ze te doen aanvaarden door de U. M. B. tot het tijdstip waarover men over meer gegevens zal beschikken.

4) VOLGORDE DER GROEPEN.

Daar de drie laatste groepen van figuren, n° 17, 18 en 19 (massé's) te vermoeiend en te moeilijk zijn gebleken op de vierde dag van het toernooi, besluit de Commissie der volgorde der groepen als volgt te wijzigen :

a) de eerste serie massé's, groep n° 17 samengesteld uit de figuren n° 65, 66, 67 en 68, komt in de plaats van groep n° 10, aan het einde van de tweede seance van de tweede dag. Groep n° 10 zal de plaats innemen van groep n° 17.

b) de tweede serie massé's, groep n° 18, samengesteld uit de figuren n° 69, 70, 71 en 72, komt in de plaats van groep n° 16, aan het einde van de tweede seance op de derde dag. Groep n° 16 zal de plaats innemen van groep n° 18.

c) de derde serie massé's, groep n° 19, blijft gereserveerd voor het einde van het kampioenschap als enige seance van de vierde dag.

Aldus gedaan te Parijs, 29 oktober 1959.

Voor de C. I. B. A. :
Richard KRON,
Vice-president van de Franse Biljartbond.
President van de C. I. B. A.

PROGRAMME

POSITION DES BILLES

Indicatifs gauches : pour les gauchers.

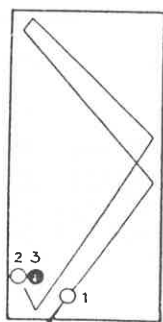
Indicatifs droits : pour les droitiers.

GRUPE N° 1 — BRICOLES ET BANDES

19 points

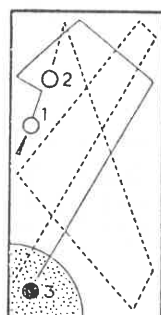
1. — Bricole renversé
5 bandes.

Coefficient : 4.



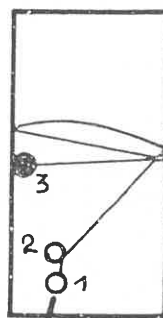
2. — Trois bandes avec
rappel de la bille 2 par
6 bandes.

Coefficient : 4.



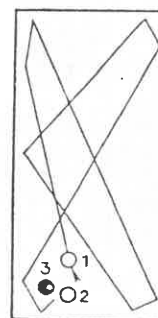
3. — Trois bandes.

Coefficient : 5.



4. — Bricole 9 bandes.

Coefficient : 6.



1. P 123(9) | 1. A 123(9)
2. O 0(9) | 2. B 6(9)
3. O 10(9) | 3. B 16(9)

1. K 42 | 1. F 45
2. J 50(8) | 2. G 56(8)
3. P 13 | 3. A 14

1. H 23 | 1. I 24
2. H 26(7) | 2. I 21(7)
3. D 20(9) | 3. M 26(9)

1. O 112 | 1. B 115
2. P 35 | 2. A 32
3. P 44(8) | 3. A 42(8)

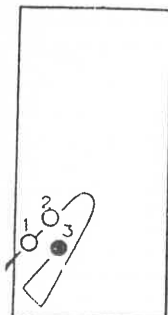
Les trois billes doivent
rester dans la zone ha-
churée.

GRUPE N° 2 — COULES-RETROS

23 points

5. — Coulé rétro
2 bandes.

Coefficient : 4.



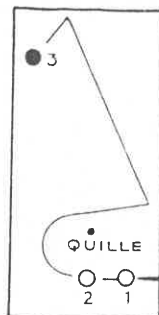
6. — Coulé rétro
3 bandes.

Coefficient : 5.



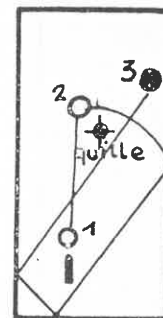
7. — Coulé rétro 2 ban-
des. Limite imposée.

Coefficient : 6.



8. — Coulé rétro 3 ban-
des. Limite imposée.

Coefficient : 8.



1. O 13(8) | 1. B 13(8)
2. N 50(8) | 2. C 56(8)
3. O 54(8) | 3. B 52(8)

1. P 13 | 1. A 14
2. O 20(8) | 2. B 26(8)
3. P 5(9) | 3. A 1(9)

1. J 26 | 1. G 21
2. J 116 | 2. G 111
3. A 10(8) | 3. P 16(8)
Q. J 100(8) | Q. G 106(8)

1. O 126(7) | 1. B 121(7)
2. K 150(8) | 2. F 156(8)
3. F 11 | 3. K 16
Q. E 121(9) | Q. L 125(9)

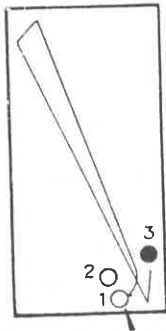
Sommes totales : 2 groupes, 8 coups, coefficients : 19 + 23 = 42 points.

GROUPE N° 3 — FOUETTES-COULES

21 points

9. — Fouetté coulé
3 bandes.

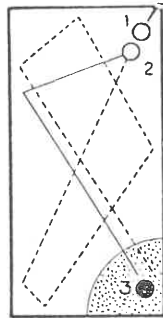
Coefficient : 4.



- | | |
|--------------|--------------|
| 1. A 106(7) | 1. P 101(7) |
| 2. sur ligne | 2. sur ligne |
| A 106(7) | P 101(7) |
| A 123(9) | P 123(9) |
| 3. A 10(9) | 3. P 16(9) |

10. — Fouetté coulé
amorti 1 bande avec
rappel de la bille 2 par
5 bandes.

Coefficient : 4.

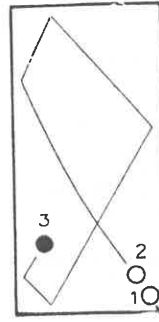


- | | |
|--------------|--------------|
| 1. sur ligne | 1. sur ligne |
| O 20(9) | B 26(9) |
| P 3(9) | A 3(9) |
| 2. O 20(9) | 2. B 26(9) |
| 3. I 14 | 3. H 13 |

Les trois billes doivent
rester dans la zone ha-
churée.

11. — Fouetté coulé
5 bandes.

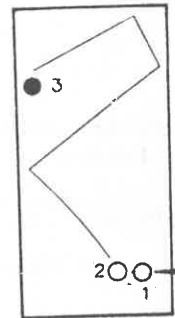
Coefficient : 6.



- | | |
|--------------|--------------|
| 1. sur ligne | 1. sur ligne |
| A 32(9) | P 34(9) |
| A 5(9) | P 1(9) |
| 2. A 32(9) | 2. P 34(9) |
| 3. O 33(9) | 3. B 33(9) |

12. — Fouetté coulé
renversé 3 bandes.

Coefficient : 7.



- | | |
|--------------|--------------|
| 1. sur ligne | 1. sur ligne |
| A 4(7) | P 43(9) |
| A 43(9) | P 3(7) |
| 2. A 43(9) | 2. P 43(9) |
| 3. J 10(9) | 3. G 16(9) |

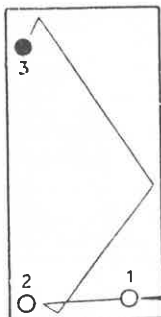
Sommes totales : 3 groupes, 12 coups, coefficients : 42 + 21 = 63 points.

GROUPE N° 4 — RETROS

30 points

13. — Rétro 3 bandes.

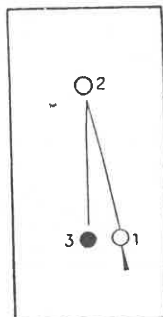
Coefficient : 4.



- | | |
|------------|------------|
| 1. A 55(7) | 1. P 52(7) |
| 2. P 12 | 2. A 15 |
| 3. I 10(9) | 3. H 16(9) |

14. — Rétro direct.

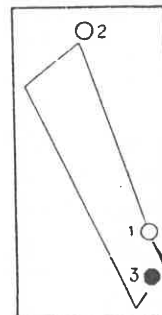
coefficient : 7.



- | | |
|-------------|-------------|
| 1. B 120(8) | 1. O 126(8) |
| 2. B 150(8) | 2. O 156(8) |
| 3. F 150(8) | 3. K 156(8) |

15. — Rétro 2 bandes.

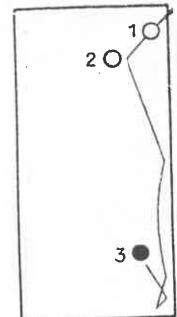
Coefficient : 8.



- | | |
|-------------|-------------|
| 1. B 0(8) | 1. O 6(8) |
| 2. H 154(7) | 2. I 153(7) |
| 3. A 10(9) | 3. P 16(9) |

16. — Rétro 4 bandes.

Coefficient : 11.



- | | |
|------------|------------|
| 1. H 13(7) | 1. I 14(7) |
| 2. H 56 | 2. I 51 |
| 3. A 20(9) | 3. P 26(9) |

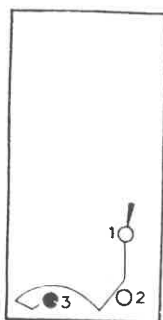
Sommes totales : 4 groupes, 16 coups, coefficients : 63 + 30 = 93 points.

GROUPE N° 5 — COULES

24 points

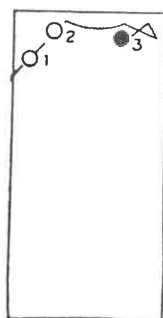
17. — Coulé renversé
3 bandes.

Coefficient : 4.



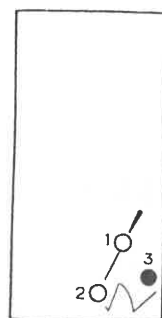
18. — Coulé renversé
4 bandes.

Coefficient : 4.



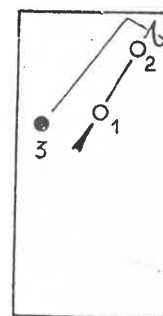
19. — Coulé 3 bandes.

Coefficient : 7.



20. — Coulé renversé
3 bandes.

Coefficient : 9.



1. B 50(8)	1. O 56(8)	1. A 11(7)	1. P 16(7)	1. B 44(7)	1. O 43(7)	1. G 135(7)	1. J 131(7)
2. A 54(7)	2. P 53(7)	2. A 55(7)	2. P 52(7)	2. A 54(7)	2. P 53(7)	2. H 22(7)	2. I 25(7)
3. P 52(7)	3. A 55(7)	3. P 103	3. A 104	3. A 10(9)	3. P 16(9)	3. K 10(8)	3. F 16(8)

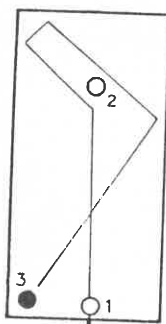
Sommes totales : 5 groupes, 20 coups, coefficients : 93 + 24 = 117 points.

GROUPE N° 6 — BANDES

27 points

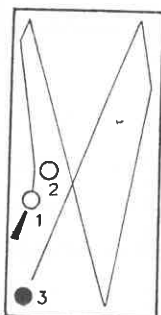
21. — Trois bandes.

Coefficient : 5.



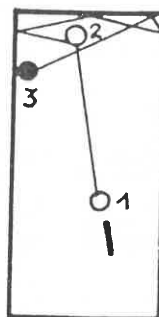
22. — Cinq bandes.

Coefficient : 5.



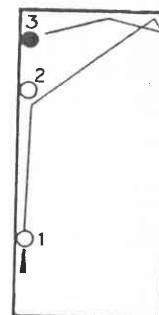
23. — Renversé
4 bandes.

Coefficient : 8.



24. — Renversé
3 bandes

Coefficient : 9.



1. A 156(7)	1. P 151(7)	1. N 33(9)	1. C 33(9)	1. B 100(8)	1. O 106(8)	1. N 0(9)	1. C 6(9)
2. F 150(8)	2. K 156(8)	2. N 46(7)	2. C 41(7)	2. I 123(9)	2. H 123(9)	2. J 0(9)	2. G 6(9)
3. P 13	3. A 14	3. P 13	3. A 14	3. J 13(8)	3. G 13(8)	3. I 4	3. H 3

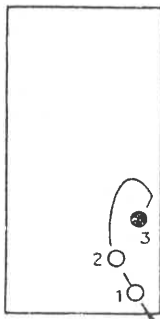
Sommes totales : 6 groupes, 24 coups, coefficients : 117 + 27 = 144 points.

GROUPE N° 7 — COULES-RETROS

25 points

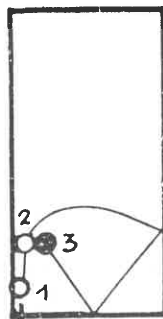
25. — Coulé rétro 1 bande.

Coefficient : 4.



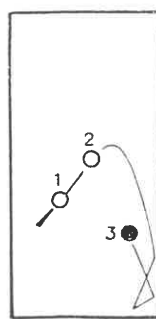
26. — Coulé rétro 2 bandes.

Coefficient : 6.



27. — Coulé rétro renversé 3 bandes.

Coefficient : 7.



28. — Coulé rétro 3 bandes.

Coefficient : 8.



1. A 24(7) | 1. P 23(7)
2. A 30(8) | 2. P 36(8)
3. B 0(8) | 3. O 6(8)

1. P 3 | 1. A 4
2. O 0(9) | 2. B 6(9)
3. O 10(9) | 3. B 16(9)

1. M 110(8) | 1. D 116(8)
2. L 150(8) | 2. E 156(8)
3. B 20(8) | 3. O 26(8)

1. A 24(9) | 1. P 22(9)
2. A 103 | 2. P 104
3. A 13(7) | 3. P 14(7)

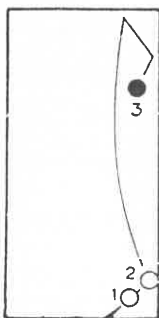
Sommes totales : 7 groupes, 28 coups, coefficients : $144 + 25 = 169$ points.

GROUPE N° 8 — FOUETTES-COULES

26 points

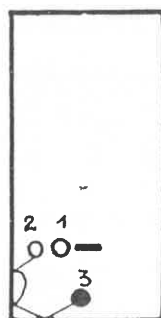
29. — Fouetté coulé renversé 3 bandes.

Coefficient : 4.



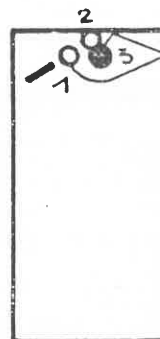
30. — Fouetté coulé 3 bandes.

Coefficient : 6.



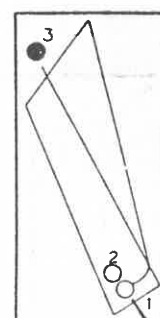
31. — Fouetté coulé 2 bandes.

Coefficient : 7.



32. — Fouetté coulé 4 bandes.

Coefficient : 9.



1. sur ligne | 1. sur ligne
A 3(9) | P 3(9)
A 16(7) | P 11(7)
2. A 3(9) | 2. P 3(9)
3. F 10(9) | 3. K 16(9)

1. sur ligne | 1. sur ligne
O 20(9) | B 26(9)
P 55(9) | A 51(9)
2. O 20(9) | 2. B 26(9)
3. P 32 | 3. A 35

1. sur ligne | 1. sur ligne
H 151(7) | I 156(7)
I 124(9) | H 122(9)
2. H 151(7) | 2. I 156(7)
3. H 152(7) | 3. I 155(7)

1. sur ligne | 1. sur ligne
A 52(7) | P 55(7)
A 35(9) | P 31(9)
2. A 52(7) | 2. P 55(7)
3. I 10(9) | 3. H 16(9)

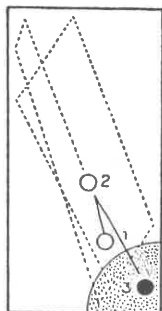
Sommes totales : 8 groupes, 32 coups, coefficients : $169 + 26 = 195$ points.

GROUPE N° 9 — RETROS

30 points

**33. — Rétro avec rap-
pel de la bille 2
par 6 bandes.**

Coefficient : 5.

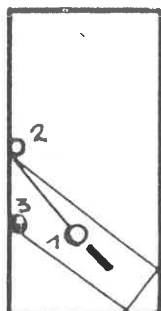


1. B 51(7)	1. O 56(7)
2. C 120(9)	2. N 126(9)
3. A 14	3. P 13

La bille n° 2 doit at-
teindre la zone hachu-
rée.

**34. — Rétro renversé,
3 bandes.**

Coefficient : 7.

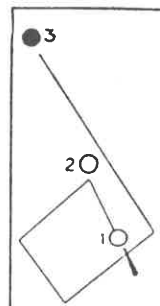


1. N 120(9)	1. C 126(9)
2. L 3(9)	2. E 3(9)
3. M 10(8)	3. D 16(8)

L'effet de la bille n° 1
doit se développer en
se renversant sur la
seconde bande.

**35. — Rétro
3 bandes.**

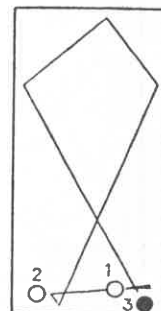
Coefficient : 8.



1. B 110(9)	1. O 116(9)
2. L 153(7)	2. E 154(7)
3. I 14	3. H 13

**36. — Rétro
4 bandes.**

Coefficient : 10.



1. A 123(8)	1. P 123(8)
2. P 12	2. A 15
3. A 16	3. P 11

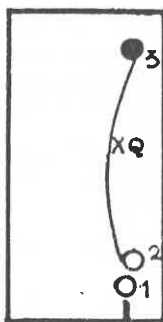
Sommes totales : 9 groupes, 36 coups, coefficients : 195 + 30 = 225 points.

GROUPE N° 10 — MASSES

26 points

**37. — Massé
limite imposée.**

Coefficient : 4.



1. sur ligne	1. sur ligne
I 15	H 12
I 26	H 21
2. I 15	2. H 12
3. P 13	3. A 14
Q. M 140(9)	Q. D 146(9)

**38. — Massé piqué
2 bandes
limite imposée.**

Coefficient : 6.

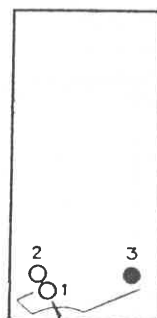


1. sur ligne	1. sur ligne
A 156(7)	P 151(7)
P 23(8)	A 23(8)
2. A 156(7)	2. P 151(7)
3. O 10(9)	3. B 16(9)

Limite imposée :
0 m 71 1/8.

**39. — Piqué
3 bandes.**

Coefficient : 7.



1. P 54	1. A 53
2. sur ligne	2. sur ligne
P 54	A 53
P 46(7)	A 41(7)
3. A 10(9)	3. P 16(9)

**40. — Piqué
4 bandes.**

Coefficient : 9.



1. P 13(8)	1. A 13(8)
2. P 24(9)	2. A 22(9)
3. P 33(8)	3. A 33(9)

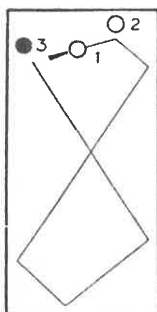
Sommes totales : 10 groupes, 40 coups, coefficients : 225 + 26 = 251 points.

GOUPE N° 11 — COUPS DURS

23 points

41. — Coup dur renversé 4 bandes.

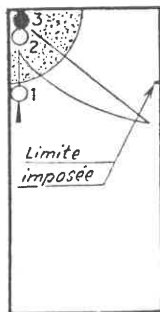
Coefficient : 4.



1. G 150(8)	1. J 156(8)
2. H 51(7)	2. I 56(7)
3. I 14	3. H 13

42. — Coup dur 1 bande limite imposée.

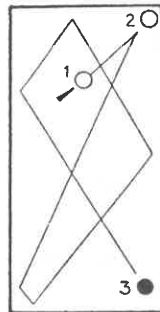
Coefficient : 5.



1. B 0(9)	1. O 6(9)
2. A 5	2. P 2
3. A 6	3. P 1

43. — Coup dur 5 bandes.

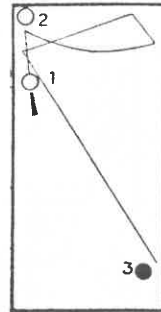
Coefficient : 6.



1. F 150(8)	1. K 156(8)
2. H 1	2. I 6
3. A 14	3. P 13

44. — Coup dur 3 bandes.

Coefficient : 8.



1. I 0(8)	1. H 6(8)
2. I 6(7)	2. H 1(7)
3. A 12	3. P 15

Carambolage à effectuer dans le quart de cercle allant du 1^{er} losange petite bande au 1^{er} losange grande bande. — Limite imposée : 0 m 71 1/8.

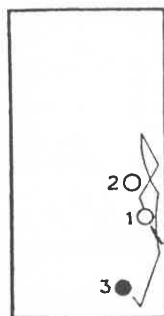
Sommes totales : 11 groupes, 44 coups, coefficients : 251 + 23 = 274 points.

GRUPE N° 12 — COULES-RETROS

27 points

45. — Coulé rétro 3 bandes.

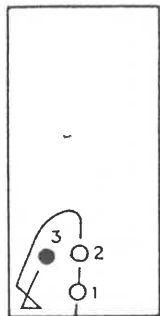
Coefficient : 4.



1. B 0(8)	1. O 6(8)
2. C 13(7)	2. N 14(7)
3. A 34	3. P 33

46. — Coulé rétro renversé 3 bandes.

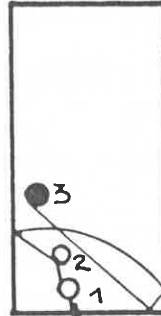
Coefficient : 4.



1. P 43	1. A 44
2. O 40(9)	2. B 46(9)
3. O 20(9)	3. B 26(9)

47. — Coulé rétro renversé 3 bandes.

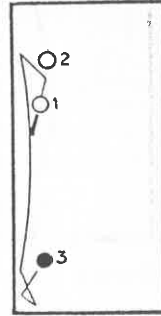
Coefficient : 8.



1. H 143(9)	1. I 143(9)
2. G 131(9)	2. J 135(9)
3. F 14(9)	3. K 12(9)

48. — Coulé rétro renversé 3 bandes.

Coefficient : 11.



1. K 13(9)	1. F 13(9)
2. J 20(9)	2. G 26(9)
3. O 10(8)	3. B 16(8)

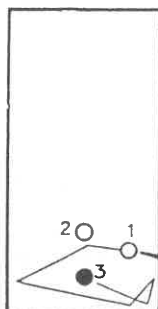
Sommes totales : 12 groupes, 48 coups, coefficients : 274 + 27 = 301 points.

GROUPE N° 13 — BANDES

32 points

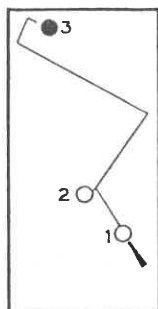
**49. — Quatre bandes
effet renversé.**

Coefficient : 6.



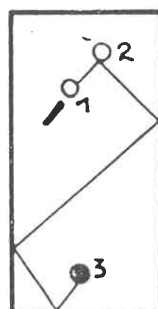
**50. — Effet renversé
3 bandes.**

Coefficient : 7.



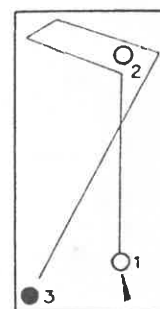
**51. — Trois bandes
effet renversé.**

Coefficient : 8.



52. — Trois bandes.

Coefficient : 11.



1. B 122(8)	1. O 124(8)	1. B 124	1. O 123	1. J 132(7)	1. G 135(7)	1. B 115	1. O 112
2. N 120(8)	2. C 126(8)	2. B 150(8)	2. O 156(8)	2. I 150(8)	2. H 156(8)	2. G 112	2. J 115
3. A 133(9)	3. P 133(9)	3. I 54(7)	3. H 53(7)	3. P 42(8)	3. A 44(8)	3. P 13	3. A 14

Sommes totales : 13 groupes, 52 coups, coefficients : 301 + 32 = 333 points.

GROUPE N° 14 — RETROS

33 points

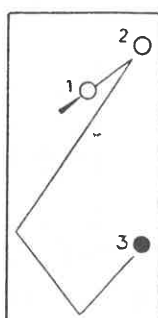
**53. — Rétro renversé
3 bandes.**

Coefficient : 5.



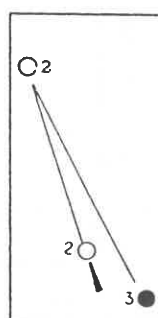
54. — Rétro 2 bandes.

Coefficient : 8.



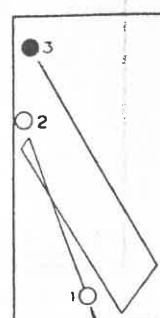
55. — Rétro diagonale.

Coefficient : 9.



56. — Rétro 3 bandes.

Coefficient : 11.



1. B 126	1. O 121	1. F 150(8)	1. K 156(8)	1. B 111	1. O 116	1. A 124(7)	1. P 123(7)
2. B 150(8)	2. O 156(8)	2. H 24	2. I 23	2. J 23(9)	2. G 23(9)	2. K 0(9)	2. F 6(9)
3. N 10(9)	3. C 16(9)	3. B 10(9)	3. O 16(9)	3. A 13(9)	3. P 13(9)	3. I 10(9)	3. H 16(9)

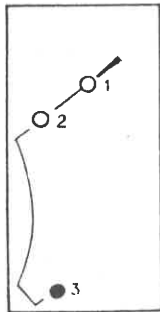
Sommes totales : 14 groupes, 56 coups, coefficients : 333 + 33 = 366 points.

GROUPE N° 15 — COULES

25 points

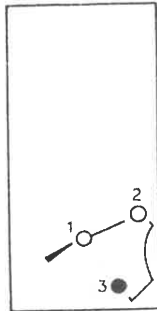
57. — Coulé 3 bandes.

Coefficient : 4.



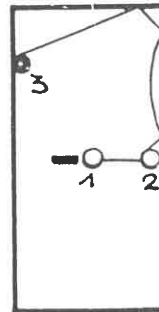
58. — Coulé 3 bandes.

Coefficient : 5.



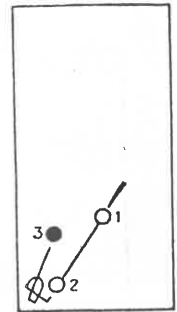
59. — Coulé 3 bandes.

Coefficient : 7.



60. — Coulé 4 bandes.

Coefficient : 9.



1. G 156(7) | 1. J 151(7)
2. K 20(9) | 2. F 26(9)
3. P 33 | 3. A 34

1. B 125 | 1. O 122
2. B 13(9) | 2. O 13(9)
3. A 24(8) | 3. P 22(8)

1. L 153 | 1. E 154
2. D 10(9) | 2. M 16(9)
3. J 10(8) | 3. G 16(8)

1. N 120(8) | 1. C 126(8)
2. P 22 | 2. A 25
3. O 42 | 3. B 45

Sommes totales : 15 groupes, 60 coups, coefficients : 366 + 25 = 391 points.

GROUPE N° 16 — MASSES

30 points

61. — Piqué longeant la petite bande.

Coefficient : 4.



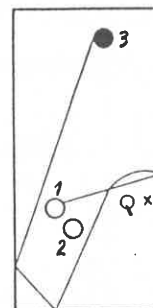
62. — Piqué 3 bandes.

Coefficient : 7.



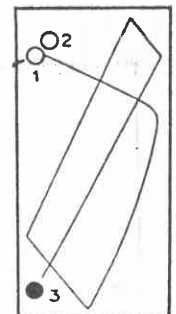
63. — Piqué 3 bandes.

Coefficient : 8.



64. — Piqué 5 bandes.

Coefficient : 11.



1. A 26 | 1. P 21
2. P 21(7) | 2. A 26(7)
3. A 15 | 3. P 12

1. sur ligne | 1. sur ligne
A 51 | P 56
A 33(7) | P 34(7)
2. A 51 | 2. P 56
3. A 34 | 3. P 33

1. N 22 | 1. C 25
2. sur ligne | 2. sur ligne
N 22 | C 25
N 40(8) | C 46(8)
3. H 13 | 3. I 14
Q. D 0(9) | Q. M 6(9)

1. I 0(8) | 1. H 6(8)
2. sur ligne | 2. sur ligne
I 0(8) | H 6(8)
I 14(8) | H 12(8)
3. P 13 | 3. A 14

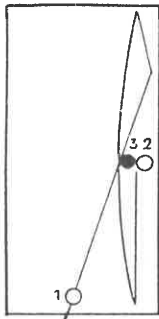
Sommes totales : 16 groupes, 64 coups, coefficients : 391 + 30 = 421 points.

GROUPE N° 17 — BRICOLES

21 points

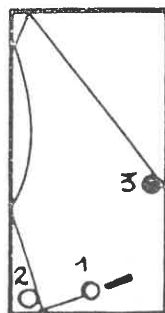
**65. — Bricole renversé
3 bandes.**

Coefficient : 4.



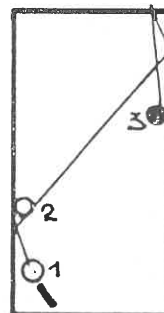
**66. — Bricole
4 bandes.**

Coefficient : 4.



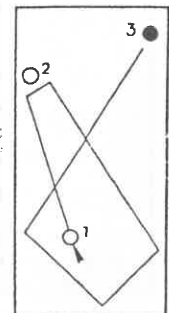
**67. — Bricole
3 bandes.**

Coefficient : 4.



**68. — Bricole rétro
4 bandes.**

Coefficient : 9.



1. A 123	1. P 124	1. P 152(7)	1. A 155(7)	1. H 14	1. I 13	1. N 140(9)	1. C 146(9)
2. D 0(9)	2. M 6(9)	2. P 11(7)	2. A 16(7)	2. G 6(9)	2. J 0	2. J 0(8)	2. G 6(8)
3. D 10(9)	3. M 16(9)	3. C 10(9)	3. N 16(9)	3. O 16(9)	3. B 10	3. H 13	3. I 14

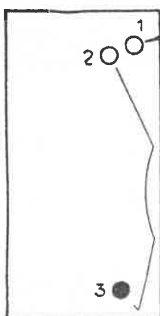
Sommes totales : 17 groupes, 68 coups, coefficients : 421 + 21 = 442 points.

GROUPE N° 18 — FOUETTES-RETROS

25 points

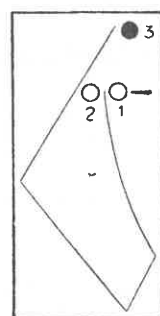
**69. — Fouetté rétro
3 bandes.**

Coefficient : 4.



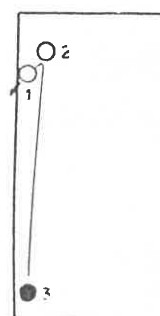
**70. — Fouetté rétro
3 bandes.**

Coefficient : 6.



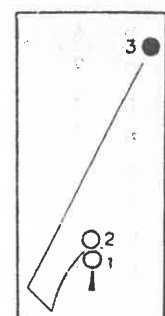
**71. — Fouetté rétro long
geant la grande bande.**

Coefficient : 7.



**72. — Fouetté rétro
2 bandes.**

Coefficient : 8.



1. sur ligne	1. sur ligne	1. sur ligne	1. sur ligne	1. J 5	1. G 2	1. sur ligne	1. sur ligne
H 34	I 33	F 150(8)	K 156(8)	2. sur ligne	2. sur ligne	B 150(8)	O 156(8)
H 3(7)	I 4(7)	F 50(8)	K 56(8)	J 5	G 2	A 150(8)	P 156(8)
2. H 34	2. I 33	2. F 150(8)	2. K 150(8)	I 25(9)	H 21(9)	2. B 150(8)	2. O 156(8)
3. A 34	3. P 33	3. H 52(7)	3. I 55(7)	3. O 0(8)	3. B 6(8)	3. H 13	3. I 14

Sommes totales : 18 groupes, 72 coups, coefficients : 442 + 25 = 467 points.

GROUPE N° 19 — MASSES

33 points

73. — Massé direct ou par la petite bande.

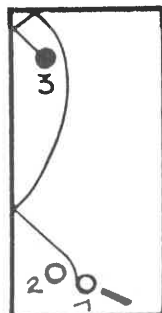
Coefficient : 5.



1. A 0(8)	1. P 6(8)
2. A 154(8)	2. P 152(8)
3. A 156(7)	3. P 151(7)

74. — Massé 3 bandes.

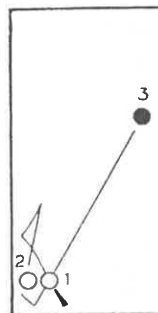
Coefficient : 7.



1. sur ligne	1. sur ligne
H 113(9)	I 113(9)
H 154(7)	I 153(7)
2. H 113(9)	2. I 113(9)
3. A 10(9)	3. P 16(9)

75. — Massé 3 bandes.

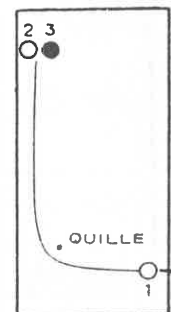
Coefficient : 10.



1. P 13(8)	1. A 13(8)
2. sur ligne	2. sur ligne
P 13(8)	A 13(8)
P 3(9)	A 3(9)
3. E 10(9)	3. L 16(9)

76. — Massé avec limite imposée.

Coefficient : 11.



1. A 0(8)	1. P 6(8)
2. I 10(8)	2. H 16(8)
3. I 0(9)	3. H 6(9)
Q. O 53(8)	Q. B 54(8)

Sommes totales : 19 groupes, 76 coups, coefficients : 467 + 33 = 500 points.

RECAPITULATION



Groupe n° 1	Bricoles et Bandes	19 points.
Groupe n° 2	Coulés-Rétros	23 points.
Groupe n° 3	Fouettés-Coulés	21 points.
Groupe n° 4	Rétros	30 points.
Groupe n° 5	Coulés	24 points.
Groupe n° 6	Bandes	27 points.
Groupe n° 7	Coulés-Rétros	25 points.
Groupe n° 8	Fouettés-Coulés	26 points.
Groupe n° 9	Rétros	30 points.
Groupe n° 10	Massés	26 points.
Groupe n° 11	Coups Durs	23 points.
Groupe n° 12	Coulés-Rétros	27 points.
Groupe n° 13	Bandes	32 points.
Groupe n° 14	Rétros	33 points.
Groupe n° 15	Coulés	25 points.
Groupe n° 16	Massés	30 points.
Groupe n° 17	Bricoles	21 points.
Groupe n° 18	Fouettés-Rétros	25 points.
Groupe n° 19	Massés	33 points.

Total : 500 points.

**LISTE NOMINATIVE DES ARBITRES INTERNATIONAUX OFFICIELS DE LA C.E.B.,
arrêtée au 1^{er} janvier 1960.**

**ALLEMAGNE
Deutscher Billard Bund**

A. POENSGEN	W. KERSCHER	H. KOPPERS	B. JONEN
G. THIELENS	A. LINK	K. AHRENS	T. MOHR
H. GOESSING	F. WURM	R. APELT	W. SCHMITZ
W. LÜTGEHETMANN	J. ULLRICH	W. SCHÖNEBERG	H. HELM
A. TIEDTKE	H. MARTENS	E. KAJAN	K. HAUCK
S. SPIELMANN	H. TRAPP	G. BISGES	C. BERENDT
E. RUDOLPH	W. CANDERS	K. BROCKMANN	G. NIMMERMANN
J. BOLZ	J. OERTEL	O. BINDER	G. PELZER
N. WITTE	E. WURDAK	H. HERMANN	H. FASSBENDER
W. ZILL	O. UNSHELM	F. MATUSZEWSKI	W. GÖRING
J. EITER	R. RIXRATH	W. SCHUBERT	F. SCHMIDT
E. HEINRICHS	J. LAMBRICHS	H. STOLLE	W. HEUSCHEN
E. FLECK	H. COX	R. FEHLER	E. FUNKE
J. van GÜLPEN	H. SCHNEPPENHORST	B. FELKEL	W. SAMBALE
G. BOHM	G. DELBROUCK	P. EGNER	E. STEFFEN
J. BÜCKEN	K. CONZENDORF	G. THOMASCHAIT	J. VOGES
F. TOLLS	G. TIEDTKE	H. DOELLER	M. MANASSE
H. SCHENKBERG	W. HÖHN	W. KROELL	A. BRANDT
M. STRAUCH	W. PRINZ	K. WOYTSCECK	H. ELERT
W. PLATEN	G. PAWELSKUS	K. KRIENEN	H. BOMMES
H. QUAKEN	C. SHERMAN	R. JEITTER	H. RUHNKE
A. PAAS	T. MAUL	R. LUCHA	H. BLASCHY
W. HILBERT	A. KNITTL	W. MÜLLER	R. LIERSCH
K. WARNECKE	W. KNITTL	E. HEIDEGGER	H. von BAUR
T. KIESEWETTER	H. SPANNER	E. DREHER	
E. KIESEWETTER	H. DAMITZ	F. MAASSEN	
G. HÜPPER	K. HARDT	E. SCHENKBERG	

**ALLEMAGNE (D. D. R.)
Deutscher Billard Sport Verband**

E. HOFFMANN	H. PUDOR
-------------	----------

**AUTRICHE
Oesterreichischer Amateur Billard Verband**

E. ANGERMAYER	E. GRAMSHAMMER	A. MERGL	K. SCHOLZ
K. APPEL	K. JANUSCHKOWETZ	J. MINARIK	J. SCHUSTER
R. ARNOLD	JESCHEK	H. MÜLLNER	H. SCHWARZER
F. BABUREK	P. KAGER	W. NAUSCH	G. SEMRAD
A. BERGER	V. KEPRDA	NOWOTNY	M. STRASKY
K. BIBER	E. KOCIAN	F. ORTELT	H. SUWALD
H. BREINREICH	K. KOKOTEK	A. PACHMANN	W. TASSIE
H. BREXL	A. KORNTNER	H. PROHASKA	F. THORWARTL
A. BRICHTWELL	W. KOLBE	W. REISINGER	W. TROSTLI
A. BURGHARDT	E. KORGER	E. REICHER	I. WALDMANN
A. CERMAK	KOTRZ	E. REZNICEK	R. WEINBERGER
F. ENGL	J. KOZELSKY	A. RUSSWURM	WEINGARTNER
J. FELLHOFFER	E. LEUTGEB	O. SCHAUER	F. WOPERSCHALEK
H. FROTZBACHER	V. MATTERN	H. SCHERZ	K. ZIPSER

Bokma

Oude genever



Bessenrood



Citroen jenever

het allerbeste!



BELGIQUE

Fédération Royale Belge de Billard-Amateurs

M. BOEKEN	S. HELLINCKX	R. VAN ACKER	J. ELOY
J. COEN	C. PERILLIEUX	G. VAN BELLE	L. FRANCKART
L. DE WAEGEMAEKER	F. PLUGERS	R. VAN BELLE	L. HANQUET
E. GOEDEME	P. SAUVEUR	R. VAN OVERLOOP	R. ISTA
F. LAMBRECHTS	F. STEINGUELDOIR	F. WOUTERS	J. LERUTH
J. MERCKAERT	G. TROFFAES	F. ANDRE	R. LAVIGNE
P. MEYERS	L. VAN DE VELDE	R. BEELEN	T. LEMAIRE
M. PROVO	A. VAN DONINCK	J. EMBERSIN	N. MAXHELEAU
A. VAN BRUSSELEN	G. BEERNAERTS	E. KESSE	E. SCAFF
J. BABUT DU BARES	A. BILLIET	J. LEMAITRE	H. WIRY
M. BOSMANS	D. CHRISTIAENS	P. RUELENS	A. LOUIS
R. CLASENS	M. DE BORST	E. SIMON	A. SCHRIJVERS
F. DECRE	M. DE GREVE	U. SOUPLY	L. VROONEN
G. DE HENEAU	R. DE NOBLE	R. VIGNERON	I. WYCKMANS
R. DESCAMPS	P. DERUELLE	BERNAERTS	J. FABRE
J. DESNEUX	J. JACOBS	M. BOLLETTE	R. VINGERHOEDT
P. DEWIT	M. MORES	L. CARABIN	R. STEYLAERTS
C. ENGELEN	R. SIMON	V. CARABIN	
L. GHISLAIN	J. VAN ACKER	L. CROTTEUX	

ESPAGNE

Federación Española de Billar

J. BARRA PUCHAL	A. GASCON ESCRICH	S. RIVERA SANZ	J. ROMEU FONTES
S. ALBI RODERO	A. RUIZ GOMEZ	J. RODRIGUEZ	G. ALMUNI ARPI
M. ROZALEN GUILLEM	I. GUIBERT AMOR	TEJERINA	D. CELIMENDIZ PATINO
F. SINISTERRA	F. PUYOL GAMBORINO	P. MALET PARES	M. SALVAT MIRO
FERNANDEZ	E. MARTIN MARTIN	R. GASOL RODRIGUEZ	G. JUSTO CAPDEVILA
G. BENITO MONZO	J. BUSTOS GARRIDO	F. BARBA GUARDIA	S. SITJES ORRILLARD
P. NADAL BUIJOSA	R. REY IGLESIAS	J. FONTOBA	J. CABEZA FERRER
A. VIDAL BONAFE	E. OLAYA CABRERA	SANTALLUSIA	J. CANUDAS MILLARET
A. TORRENTE	P. GARCIA VINOLAS	F. MUNTE ABELLO	J. LLUCH FONT
HERNANDEZ	A. RODRIGUEZ RICO	S. PASCUAL SOLER	A. GARCIA CASTILLO
M. GAYO HURTADO	R. DE ORO LOPEZ	S. GONZALES	A. DOMINGO Y COELLO
A. MEDINA BARDON	A. RODRIGUEZ TOCINO	RODRIGUEZ	DE PORTUGAL

HOLLANDE

Koninklijke Nederlandsche Biljartbond

C.V. BOKMA	J.E. VAN DER HOEK	J.H. SWEERING	J.C. WITTEBOL
B.H. BORNKAMP	G.O. KAMPEN	J.J.P. SWEERING	P.M.M. MAK
S. BROMET	S.A. MENIST	S. TEMPEL	C. KORNUYT
N. DE HAAN	H.A. POLAK	J.J. VAN VLIET	P. KUIPERS
A.W.H. VAN HAAREN	E. DE SCHEPPER	H. DE VRIES	
A.J. HAMERS	A.F. SCHUT	A.H. WANDERS	

SUISSE

Fédération Suisse des Amateurs de Billard

P. ANSERMOZ	S. CESARINI	J. HUBER	J. ROMY
F. ANGELI-BUSI	A. CHRISTEN	G. MOLO	A. ROTH
P. BARBEY	J. COMTE	F. PELLATON	L. SESTER
L. BEVERINA	O. GROSSENbacher	W. ROBBI	W. SPRING
G. CATTIN	R. GUYOT	E. ROLLI	G. WERMUTH

FRANCE

Fédération Française de Billard

M. BOCOgnANO	M. HOORVITZ	R. DE BECKER	D. LECUIYER
A. CABEL	M. LAMURY	R. KRON	H. LOUCHE
G. CHERON	A. NEUMANN	G. LACHMANN	J. MANGIAPANELLI
G. CAVIGLIOLI	M. PAILLE	E. MASCOLO de FILIPIS	R. MALKA
R. CLAIRET	B. SIGURET	R. MACIA	J. NANICHE
DELFORGE	A. TRILLAT	G. BERTRAND	
J. GALMICHE	G. VALDEMONT	R. GROB	

BILLARD

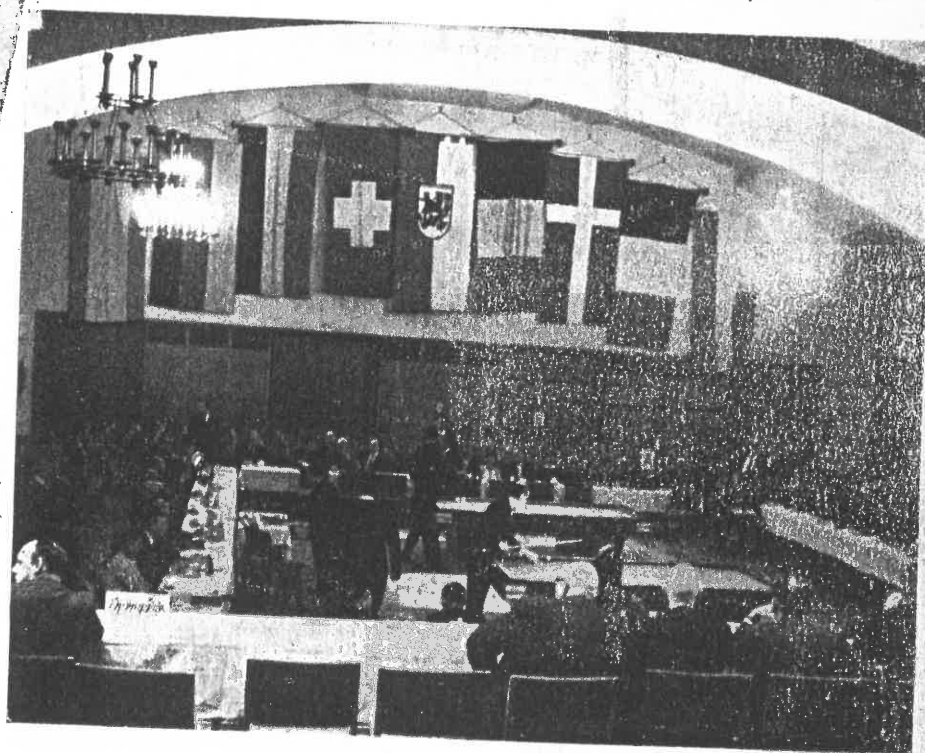
BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

Pages

Confédération Européenne de Billard	1
Confédération Sud-Américaine de Billard	5
XVIII ^e championnat d'Europe aux trois bandes	9
XXIV ^e championnat d'Europe au cadre de 47/2	12
IV ^e championnat d'Europe au cadre de 47/1	15
Organisation des tournois internationaux. — Mécanisme des tours de jeu	18

Düsseldorf, du 6 au 10 janvier 1960



La salle Robert Schumann,
à l'ouverture du XVIII^e championnat d'Europe
aux trois bandes.

Avril 1960

No 6

Le BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD
* * * Affiliée à l'UNION MONDIALE DE BILLARD * * *

Direction - Publicité :

L. DRUART, Secrétaire Général C. E. B.
Kroonstraat, 192, ANVERS - Borgerhout (Belgique)
TÉL. : 32.13.86

Administration :

J. van BEEM, Trésorier C. E. B.
Javalaan, 40, HEEMSTEDE (Pays Bas)
TÉL. : 355.49 — Banque : Ned. Handel. My. Heemstede

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD

Affiliation de la Fédération Italienne.

Le 9 février 1960, s'est tenue à Milan une réunion générale des dirigeants italiens du billard. Les débats étaient dirigés par le président de la Confédération Européenne de Billard, M. Georges TROFFAES.

A la suite de cette réunion et sur rapport de son président, le Comité de la C. E. B., agissant en vertu des pouvoirs conférés par l'assemblée générale de Bruxelles, a accepté l'affiliation de la Fédération Italienne de Billard Amateurs (F. I. B. A.), dont le siège est à Milan.

Le comité de la F. I. B. A. est constitué comme suit :
Président :

M. Umberto GALLO.
Via Luca della Robbia 6, Milan.

Vice-présidents :

MM. Professeur Umberto SCANDROGLIO.
Via dei Caracci 7, Milan.
Docteur Ricardo ROSSI.
Via Cologna 12, Trieste.

Secrétaire Général :

M. Professeur Emanuele GRASSI.
Largo Treves 2, Milan. Tél. 667.218.
Privé : Viale Caterina da Forlì 6, Milan.

Conseil de Direction fédérale :

MM. Augusto DE MICHELI, Bolzano.
Alberto RONCORONI, Milan.
Italo CONCONE, Milan.
Giuseppe GALLETTA, Naples.

Comité technique national :

MM. Augusto BARBERIS, Turin.
Professeur Filippo di FILIPPO, Milan.
Luigi RIGHI, Reggio Emilia.
Vittorio VESPETTI, Firenze.
Giovanni BIASUTTI, Trieste.

Collège des Syndics :

MM. Sergio HERMELIN, Président, Milan.
Paolo CAMPIONE, Bari.
Stefano ORSI, Cento (Ferrare).

Trésorier :

M. Paolo FRANZETTI.
Via Romolo Gessi 34, Milan.

La F. I. B. A. compte actuellement 643 clubs, dont 124 pratiquent uniquement le carambole. Ces clubs possèdent chacun, au minimum, trois billards, la F. I. B. A. n'ayant pu, jusqu'à ce jour, affilier les cercles ne possédant qu'un ou deux billards. L'effectif actuel est de 18.000 membres.

L'affiliation des petits clubs va commencer. Elle sera terminée dans deux ans. A ce moment, la F. I. B. A. possèdera environ 3.000 clubs et 100.000 membres, dont 12.000 amateurs de billard français, répartis dans les centres de Trieste, Rome,

Naples et toute la Sicile. Pour accomplir cette tâche gigantesque, des comités ont été créés dans toutes les provinces d'Italie et un bureau permanent sera installé à Milan, avec les fonctionnaires nécessaires.

Les cotisations au sein de la F. I. B. A. sont fixées à : 1.000 liras par an pour un cercle et 300 liras par an pour un affilié.

En Italie, sont en service plus de 30.000 billards. L'ébénisterie de ces meubles est, dans la plupart des cas, une œuvre d'art. Les billardiers italiens n'ont rien à apprendre au sujet de la beauté et de la solidité de leurs tables. Les ardoises, d'origine italienne, ont souvent 70 m/m d'épaisseur. Les billards destinés au carambole sont du format de 2 m 80, 2 m 40 et 2 m 10. Il n'y a donc aucun billard de match à surface réglementaire de 2 m 8450 x 1 m 4225. Cette carence va rapidement disparaître.

Certaines salles italiennes sont très importantes : Salie Torino, à Milan : 20 billards ; Salle Galuppi, à Naples : 30 billards ; Salle Indipendenza, à Bologne : 15 billards ; Salle Brunelleschi, à Florence : 24 billards, etc., etc.

Dès à présent, la F. I. B. A. demande l'organisation d'un championnat d'Europe aux trois bandes, à Trieste, pour la saison prochaine. Cette proposition sera examinée par l'assemblée générale de Vienne.

Trois départements de la F. I. B. A. régissent les modes de jeu en usage en Italie :

- 1) le billard carambole ;
- 2) le billard italien ;
- 3) la bocchette.

Pour chaque spécialité, des championnats nationaux sont organisés.

Un fait montrera la popularité du billard en Italie. Au dernier championnat national des jeux italiens, le premier prix était constitué par une voiture Fiat.

L'affiliation de la F. I. B. A. va permettre au billard carambole de se développer dans le Sud-Est de l'Europe. La fédération grecque, isolée dans son secteur, va pouvoir organiser des rencontres avec sa voisine et envoyer des joueurs aux tournois internationaux se déroulant en Italie. L'Autriche, la Suisse et la France sont directement intéressées à la prospérité du billard italien et noueront avec celui-ci des relations de bon voisinage, permettant de fructueux échanges de joueurs.

Les modes de jeu français en honneur dans la péninsule sont la partie libre, le trois bandes et le cadre. La jeunesse dominante dans les salles de billard, il est certain qu'avec l'adresse dont ils font preuve dans un jeu de précision, les Italiens posséderont rapidement des champions de classe internationale. Déjà l'ancien champion du monde René GABRIELS s'est rendu à Trieste et à Milan, en mars dernier, pour deux semaines de démonstrations et leçons collectives.

Par l'affiliation de la F. I. B. A., le billard européen s'enrichit d'une recrue de poids et de qualité, dont l'activité et la puissance seront bénéfiques à l'Europe tout entière.

G. T.

CONFEDERACION EUROPEA DE BILLAR

Afiliación de la Federación Italiana

El 9 de Febrero 1960, tuvo lugar en Milán una reunión general de los dirigentes italianos del billar. Los debates fueron dirigidos por el presidente de la Confederación Europea de Billar Sr. Georges TROFFAES.

A consecuencia de esta reunión y bajo informe de su Presidente, el Comité de la C. E. B., obrando en virtud de poderes conferidos por la Asamblea General de Bruselas, ha aceptado la afiliación de la Federación Italiana de Billard Amateur (F. I. B. A.), cuya sede social radica en Milán.

El Comité de la F. I. B. A., está constituido como sigue :

Presidente :

Don Umberto GALLO,
Via Luca della Robbia 6, Milán.

Vice-Presidentes :

Sres. Profesor Don Umberto SCANDROGLIO,
Via dei Caracci 7, Milán.
Dr. Don Ricardo ROSSI,
Via Cologna 12, Trieste.

Secretario General :

Profesor Don Emanuele GRASSI,
Largo Treves 2, Milán. Tél. 667.218.
Particular : Viale Caterina da Forlì 6, Milán.

Consejo de Dirección Federal :

Sres. Don Augusto DE MICHELI, Bolzano.
Don Alberto RONCORONI, Milán.
Don Italo CONCONE, Milán.
Don Giuseppe GALLETTA, Nápoles.

Comité técnico nacional :

Sres. Don Augusto BARBERIS, Turín.
Profesor Don Filippo di FILIPPO, Milán.
Don Luigi RICHI, Reggio Emilia.
Don Vittorio VESPETTI, Firenze.
Don Giovanni BIASUTTI, Trieste.

Colegio de Síndicos :

Sres. Don Sergio HERMELIN, Presidente, Milán.
Don Paolo CAMPIONE, Bari.
Don Stefano ORSI, Cento (Ferrare).

Tesorero :

Don Paolo FRANZETTI,
Via Romolo Gessi 34, Milán.

La F. I. B. A. cuenta actualmente con 643 clubs, de los cuales 124 practican únicamente el juego de carambolas. Estos clubs poseen cada uno, como mínimo, tres billares, no habiendo podido la F. I. B. A., hasta hoy, afiliar los círculos que poseen tan solo uno o dos billares. El efectivo actual es de 18.000 miembros:

La afiliación de los clubs pequeños va a empezar. Acabaré dentro dos años. En aquel momento la F. I. B. A. poseerá alrededor de 3.000 clubs y 100.000 miembros, de los cuales

12.000 aficionados al billar francés, repartidos en los centros de Trieste, Roma, Nápoles y toda la Sicilia. Para llevar a término esta gigantesca tarea, han sido creados comités en todas las provincias de Italia y una oficina permanente será instalada en Milán, con los funcionarios precisos.

Las cotizaciones en el seno de la F. I. B. A. han sido fijadas en : 1.000 liras por año por club y 300 liras por año por un afiliado. En Italia, existen en funcionamiento mas de 30.000 billares. La ebanistería de estos muebles es, en la mayoría de los casos, una obra de arte. Los fabricantes de billares italianos no tienen nada a aprender en lo que respecta a la belleza y solidez de sus mesas. Las pizarras, de origen italiano, alcanzan frecuentemente 70 mm. de espesor. Los billares destinados al juego de carambolas son del formato de 2,80 m., 2,40 m. y 2,10 m. No existe pues ningún billar de match de la superficie reglamentaria de 2,8450 m × 1,4225 m. Esta carencia va a desaparecer rápidamente.

Algunas salas italianas de billar son muy importantes : Sala Torino, en Milán : 20 billares ; Sala Galuppi, en Nápoles : 30 billares ; Sala Indipendenza, en Bolonia : 15 billares ; Sala Brunelleschi, en Florencia : 24 billares, etc. etc.

Desde este momento, la F. I. B. A. solicita la organización de un campeonato de Europa a tres bandas, en Trieste, para la temporada próxima. Esta solicitud será examinada por la Asamblea General de Viena.

Tres departamentos de la F. I. B. A. dirigen las modalidades de juego en uso, en Italia :

- 1) el billar de carambolas ;
- 2) el casin ;
- 3) la bocheta.

Para cada especialidad, han sido organizados campeonatos nacionales. Un hecho demostrará la popularidad del billar en Italia. En el último campeonato nacional de los juegos italianos, el primer premio estaba constituido por un coche Fiat.

La afiliación de la F. I. B. A., va a permitir al billar de carambolas desarrollarse en el Sudeste de Europa. La federación griega, aislada en su sector, va poder organizar encuentros con su vecina y enviar jugadores a los torneos internacionales que se realicen en Italia. Austria, Suiza y Francia, están directamente interesadas en la prosperidad del billar italiano y anudarán con este relaciones de buena vecindad, que permitirán un fructuoso cambio de jugadores. Las modalidades de juego francés mas en voga en la península, son la partida libre, las tres bandas y el cuadro. Predominando la juventud en las salas de billar, es seguro que con la habilidad de que los italianos hacen gala en un juego de precisión, poseerán rápidamente campeones de clase internacional. Ya el antiguo campeón del mundo René GABRIELS se ha trasladado a Trieste y Milán a primeros del pasado Marzo, para dos semanas de exhibiciones y lecciones colectivas.

Con la afiliación de la F. I. B. A., el billar europeo se enriquece con un incremento de peso y calidad, cuya actividad y poderío serán benéficas a Europa entera.

G. T.

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD

Aufnahme des italienischen Verbandes

Am 9. Februar 1960 wurde in Mailand eine Sitzung der italienischen Billardvorstände abgehalten. Die Versammlungsleistung hatte der Präsident der CEB, M. Georges TROFFAES in Händen.

Im Anschluss an diese Sitzung und auf Antrag ihres Präsidenten hat der Vorstand der CEB — bevollmächtigt durch die Beschlüsse der letzten Generalversammlung in Brüssel — die Aufnahme der Fédération Italienne de Billard Amateurs (FIBA), deren Geschäftssitz in Mailand ist, vorgenommen.

Der Vorstand der FIBA setzt sich aus folgenden Herren zusammen :

- Präsident : Umberto GALLO
Via Luca della Robbia 6, Mailand.
- Vizepräsidenten : Prof. Umberto SCANDROGLIO,
Via dei Caracci 7, Mailand.
Dr. Ricardo ROSSI,
Via Cologna 12, Triest.
- Generalsekretär : Prof. Emanuele GRASSI
Mailand, Largo Treves 2, Tel. 667.218
- Verbandsbeirat : Augusto DE MICHELI, Bolzano
Alberto RONCORONI, Mailand
Italo CONCONE, Mailand
Guiseppe GALLETTA, Neapel
- Techn. Beirat : Augusto BARBERIS, Turin
Prof. Filippo di Filippo, Mailand.
Luigi RIGHI, Reggio Emilia
Vittorio VESPETTI, Firenze
Giovanni Biasutti, Triest.
- Verwaltungsbeirat : Sergio HERMELIN, Mailand
Paolo CAMPIONE, Bari
Stefano ORSI, Ferrara
- Schatzmeister : Paolo FRANZETTI,
Via Romolo Gessi 34, Mailand.

Die FIBA zählt zur Zeit 643 Klubs, von denen 124 das Karambolespiel praktizieren. Diese Klubs besitzen alle wenigstens drei Billards; die FIBA hat bis heute keine Klubs angeschossen, die nur über ein oder zwei Billards verfügten. Die augenblickliche Mitgliederzahl beträgt ungefähr 18.000. Man wird nun auch mit der Aufnahme der kleineren Klubs beginnen. Diese Aktion wird etwa in zwei Jahren beendet sein. Man rechnet damit, dann ungefähr 3000 Klubs mit 100.000 Mitgliedern, wovon 12.000 das französische Billard spielen, vereinigt zu haben. Das Karambolespiel wird haupt-

sächlich in Triest, Rom, Neapel und in ganz Sizilien gespielt. Um diese gigantische Aufgabe zu bewältigen, hat man überall in den italienischen Provinzen regionale Comitees gebildet, sowie ein ständiges Büro in Mailand mit den erforderlichen Hilfskräften.

Die Beiträge an die FIBA sind pro Klub und Jahr auf 1000 Lire, pro Mitglied und Jahr auf 300 Lire festgesetzt.

In Italien laufen mehr als 30.000 Billards. Die italienischen Kunstitischler brauchen nichts dazu zu lernen, was die Schönheit und Stabilität ihrer Tische angeht. Original italienische Schieferplatten findet man oft in einer Dicke von 70 mm verarbeitet. Die Tische, auf denen man Karambole spielt sind 2.80 m, 2.40 m und 2.10 m gross. Es gibt indessen, bis jetzt noch keine Matchbillards, wie sie unser Reglement vorschreibt. Auch dies wird sich rasch ändern.

Es gibt einige ausserordentlich bedeutende Billardsäle in Italien : Salle TORINO in Mailand mit 20 Billards; Salle GALUPPI in Neapel mit 30 Billards; Salle INDIPENDENZA in Bologna mit 15 Billards; Salle BRUNELLESCHI in Florenz mit 24 Billards, usw.

Gleich mit der Aufnahme hat die FIBA um die Ausrichtung der nächsten Dreiband-Europameisterschaft gebeten und zwar für Triest. Dieser Antrag wird von der Generalversammlung in Wien geprüft werden.

Die FIBA hat drei Abteilungen :

1. Das Karambolespiel, 2. Casino, 3. Boscetta.

In jeder dieser drei Gruppen richtet man nationale Meisterschaften aus. Eine Tatsache macht die Beliebtheit des Billardspiels in Italien besonders deutlich : bei den letzten nationalen Meisterschaftsspielen war für den Sieger ein Fiat gestiftet worden.

Die Aufnahme der FIBA gibt dem Billardspiel in Südosteuropa einen weiteren Auftrieb. Der griechische Verband — bisher völlig isoliert — kann Begegnungen mit seinem Nachbarn vereinbaren und seine Spieler auch in internationalen Turnieren, die in Italien stattfinden, entsenden. Oesterreich, die Schweiz und Frankreich sind sehr an einer Prosperität des italienischen Billardsports interessiert und pflegen bereits eine gute Nachbarschaft, die ihnen einen fruchtbaren Austausch unter den Spielern erlaubt.

Auf der italienischen Halbinsel spielt man die Freie Partie, Dreiband und Cadre. In den grossen Sälen dominiert die Jugend und es ist anzunehmen, dass mit der Geschicklichkeit, die sie in einem derartigen Präzisionsspiel unter Beweis stellen, die Italiener bald Spieler von internationaler Klasse besitzen werden. Bereits im März wird der ehemalige Weltmeister René GABRIELS sich nach Triest und Mailand begeben, um zwei Woche lang Schaukämpfe und Gemeinschaftsunterricht abzuhalten.

Der Anschluss der FIBA bedeutet für den europäischen Billardsport eine Bereicherung durch einen ernst zu nehmenden und qualitativ guten Nachwuchs, von dessen Aktivität und dessen Können ganz Europa profitieren wird.

G. T.

EUROPESE BILJARTBOND (C.E.B.)

Aansluiting van de Italiaanse Biljartbond

De 9^e februari 1960 werd te Milaan een algemene vergadering gehouden van Italiaanse biljartofficials. Deze bijeenkomst stond onder leiding van de President van de Europese Biljartbond, de heer Georges TROFFAES.

Als gevolg van deze vergadering en op grond van het rapport, uitgebracht door President TROFFAES, heeft het bestuur van de C. E. B. krachtens de haar door de algemene vergadering van Brussel verstrekte volmachten de toetreding aanvaard van de Italiaanse Bond van Biljartamateurs (de F. I. B. A.), waarvan de zetel te Milaan gevestigd is.

De samenstelling van het bestuur van de F. I. B. A. is als volgt :

President :

De heer Umberto GALLO,
Via Luca della Robbia 6, Milaan.

Vice-presidenten :

De heer Professor Umberto SCANDROGLIO,
Via dei Caracci 7, Milaan.

Dr. Ricardo ROSSI,
Via Cologna 12, Triest.

Secretaris-Generaal :

De heer Professor Emanuele GRASSI,
Largo Treves 2, Milaan. Tel. 667.218.
Privaat : Viale Caterina da Forlì 6, Milaan.

Bestuursleden :

De heren Augusto DE MICHELI, Bolzano.
Alberto RONCORONI, Milaan.
Italo CONCONE, Milaan.
Giuseppe GALLETTA, Napels.

Nationale Technische Commissie :

De heren Augusto BARBERIS, Turijn.
Professor Filippo di FILIPPO, Milaan.
Luigi RIGHI, Reggio Emilia.
Vittorio VESPETTI, Firenze.
Giovanni BIASUTTI, Triest.

Penningmeester :

De heer Paolo FRANZETTI,
Via Romolo Gessi 34, Milaan.

De Italiaanse Biljartbond (F. I. B. A.) telt thans 643 clubs, waarvan er 124 uitsluitend het carambolage-spel beoefenen. Deze clubs bezitten minimum drie biljarts; de F. I. B. A. is er tot dusverre nog niet in geslaagd de clubs die slechts twee of een biljart bezitten, te doen aansluiten. Het tegenwoordig aantal leden bedraagt 18.000.

Men gaat thans beginnen met de toetreding te bewerken van de kleine clubs. Deze zal binnen twee jaar een feit zijn. Dan zal de F. I. B. A. ongeveer 3000 clubs tellen met 100.000 leden, waarvan er 12.000 het Franse spel beoefenen, verdeeld over de centra Triest, Rome, Napels en geheel Sicilië. Om deze reusachtige taak ten uitvoer te leggen, zijn er in alle provincies van Italië comité's opgericht en er is een permanent

bonds bureau geïnstalleerd in Milaan met de noodzakelijke functionarissen.

De contributies aan de F. I. B. A. verschuldigd bedragen 1.000 lires per jaar voor een club en 300 lires voor een lid.

In Italië zijn meer dan 30.000 biljarts in gebruik. Bijna ieder biljart is een meesterstuk van meubelkunst. De Italiaanse biljartmakers hebben, wat schoonheid en soliditeit van hun tafels betreft, niets meer te leren. De leien, uit Italië zelf afkomstig, hebben vaak een dikte van 70 millimeter. De carambolage-biljarts hebben afmetingen van 2,80, 2,40 en 2,10 meter. Er zijn dus geen matchbiljarts van het voorgeschreven formaat van 2,8450 × 1,4225 meter. Maar deze leemte zal spoedig verdwijnen.

Sommige Italiaanse biljartzalen zijn zeer belangrijk, o. a. : zaal Torino, te Milaan, met 20 biljarts; zaal Galuppi, te Napels, met 30 biljarts; zaal Indipendenza, te Bologna, met 15 biljarts; zaal Brunelleschi, te Florentië, met 24 biljarts, enz...

Reeds nu heeft de F. I. B. A. de organisatie aangevraagd van het Europees kampioenschap driebanden voor het volgend seizoen, te houden in Triest. Over deze aanvraag zal beslist worden in de algemene vergadering van Wenen.

Drie afzonderlijke departementen zijn er voor de drie spelsoorten in Italië in gebruik. Deze spelsoorten zijn :

- 1) het carambolage-spel;
- 2) het casino-spel;
- 3) het boscetta.

Voor elk van deze specialiteiten worden nationale kampioenschappen georganiseerd. Hoe populair het biljartspel in Italië is, bewijst het feit, dat bij het laatstgehouden kampioenschap in de Italiaanse spelsoorten als eerste prijs een Fiat-automobiel werd beschikbaar gesteld.

De aansluiting van de Italiaanse Biljartbond betekent o.m., dat we de ontwikkeling zullen zien van het carambolage-spel in Zuid-Oost-Europa. De Griekse Biljartbond, thans vrijwel geïsoleerd, zal ontmoetingen kunnen organiseren met zijn buur en zal voortaan zijn spelers kunnen zenden naar de internationale toernooien, welke in Italië zullen plaats vinden. Oostenrijk, Zwitserland en Frankrijk zijn rechtstreeks geïnteresseerd bij de voorspoed van de Italiaanse biljartsport en zullen met deze bond betrekkingen aanknopen van goede nabuurschap, leidende tot vruchtbare uitwisseling van spelers.

De Franse spelsoorten, welke op het Italiaanse schiereiland favoriet zijn : het libre-spel, het driebanden- en het kaderspel. De jonge Italianen domineren de biljartzalen en zij zullen, gezien hun talent voor precisie-sporten, weldra kampioenen van internationale klasse bezitten. Reeds is oud-wereldkampioen René GABRIELS een keer naar Triest en Milaan geweest, in maart jongstleden, waar hij demonstraties en collectief onder-richt heeft gegeven.

Door de toetreding van de Italiaanse Biljartbond is de Europese biljartsport in gewicht en kwaliteit toegenomen, een verrijking, waarvan de activiteit en de kracht aan geheel Europa ten goede zullen komen.

G. T.

CONFÉDÉRATION SUD AMÉRICAINE DE BILLARD

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Buenos-Aires (Argentine), les 27, 28 et 30 novembre 1959, au siège du Club Espagnol, Calle Bernardo de Irigoyen 172.

Membres présents du Comité directeur de la C. S. B. :

MM. Alberto I. CONTE, président ;
Juan ROBALDO P., premier vice-président ;
Jorge COSTA PRUNELL, secrétaire général ;
Roberto MARGRIT, trésorier.

Délégués des fédérations :

MM. Alfredo LOPEZ SANTIAGO et Ricardo LOREDO, pour la Fédération Argentine des Amateurs de Billard.

Oswaldo A. ROBALDO, pour la Fédération Chilienne de Billard.

le docteur Arturo TORRES, pour l'Association Colombienne de Billard.

Carlos MONESTIER, pour la Fédération Uruguayenne de Billard.

Le secrétaire général informe l'assemblée qu'aucune épreuve continentale n'a été organisée au cours de l'année sportive écoulée.

Nouvelle adresse de la Fédération de Costa-Rica.

Toute correspondance doit être adressée à M. le secrétaire don Alvaro DAIKEL NASSER, Direccion General de Deportes, San José, Costa-Rica.

Communications.

Le Délégué de la Fédération Uruguayenne de Billard communique que la non réalisation du championnat sud-américain de billard artistique est due aux grandes inondations dont son pays a souffert durant la présente année.

M. Alfredo LOPEZ SANTIAGO, délégué de la fédération argentine, explique que, pour des raisons de meilleure organisation, le championnat sud-américain de trois bandes a été remis au mois de mai 1960, afin d'être inclus dans les festivités du 150^e anniversaire de la Révolution de Mai.

Trésorerie.

Il résulte des comptes présentés par M. le trésorier Roberto MARGRIT, et approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale, que seules trois fédérations ont payé leur cotisation à la C. S. B. : l'Argentine, l'Uruguay et le Chili.

Proposition de la Fédération Uruguayenne de Billard.

Le délégué, M. Carlos MONESTIER, propose que les fédérations participantes à un championnat continental sud-américain, payent, à l'avenir, tous les frais de voyage et de séjour de leurs représentants. La fédération organisatrice n'aura plus à payer que les frais de voyage et de séjour

du tenant du titre et du représentant de la C. S. B. remplissant les fonctions de Directeur sportif général. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Requalification.

Sur proposition du délégué de la fédération argentine, M. Ricardo LOREDO, le joueur Pedro Leopoldo CARRERA est requalifié amateur par un vote unanime de l'assemblée.

Barrage.

Sur proposition du président, M. Alberto I. CONTE, l'assemblée adopte, pour la C. S. B., le règlement voté par le Comité de l'Union Mondiale de Billard, relatif au barrage en championnat du monde : barrage lorsque deux joueurs sont à égalité de victoires ; pas de barrage et désignation du vainqueur par la moyenne générale, lorsque trois joueurs ou davantage sont à égalité de points de matches. La distance de 60 points aux trois bandes est également adoptée par la C. S. B.

Calendrier sportif international pour la saison 1959-1960.

a) Championnat du monde :

Trois bandes, Argentine, Buenos-Aires, septembre 1960.

b) Championnats sud-américains :

Cadre 71/2, Uruguay, Montevideo, 7 au 10 mars 1960.

Trois bandes, Argentine, Buenos-Aires, 20 au 30 mai 1960.

Cadre 47/2, Brésil, San Pablo, 25 au 30 juillet 1960.

Trois bandes, Chili, Santiago, 7 au 12 novembre 1960.

Partie libre, Colombie, Medellin ou Barranquilla, 5 au 15 décembre 1960.

Lieu et date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Cette assemblée aura lieu à Santiago (Chili), les 4, 5 et 6 novembre 1960.

Elections statutaires.

M. le docteur Arturo TORRES, représentant de l'Association Colombienne de Billard, est élu 2^e vice-président de la C. S. B., pour un terme de trois ans.

M. Roberto MARGRIT est réélu, pour un nouveau terme de trois ans, à l'unanimité, trésorier de la C. S. B.

L'assemblée générale a été close le 30 novembre 1959, à 21 h 30, et tous les participants se sont rendus à la Maison de Catalogne (Casal de Catalunya), calle Chacabuco n° 863, où un vin d'honneur leur a été servi et où furent prononcés les discours de clôture.

CONFEDERACION SUDAMERICANA DE BILLAR

Extracto del proceso verbal de la Asamblea general ordinaria celebrada en Buenos Aires (Argentina), los días 27, 28 y 30 de Noviembre de 1959, en la sede del Club Español, calle Bernardo de Irigoyen 172.

Miembros presentes del Comité directivo de la C. S. B. :

Sres. Alberto I CONTE, Presidente ;
Juan ROBALDO P., 1er. vice-presidente ;
Jorge COSTA PRUNELL, Secretario General, y
Roberto MARGRIT, Tesorero.

Delegados de las Federaciones :

Sres. Alfredo LOPEZ SANTIAGO y Ricardo LOREDO, por la Federación Argentina de Aficionados al Billar.

Oswaldo A. ROBALDO, por la Federación Chilena de Billar ;

Dr. Don Arturo TORRES, por la Asociación Colombiana de Billar ;

Carlos MONESTIER, por la Federación Uruguaya de Billar.

El Secretario General informa a la Asamblea que ninguna prueba continental ha sido organizada en el curso del año deportivo transcurrido.

Nueva dirección de la Federación de Costa-Rica.

De ahora en adelante toda la correspondencia debe dirigirse al Señor Secretario don Alvaro DAIKEL NASSER, Dirección General de Deportes, San José, Costa-Rica.

Comunicados.

El Delegado de la Federación Uruguay de Billar comunica que la no realización del Campeonato Sudamericano de Billar Artístico, fué debida a las grandes inundaciones que su país ha sufrido durante el presente año.

Don Alfredo LOPEZ SANTIAGO, Delegado de la Federación Argentina, explica que, por razones de mejor organización, el Campeonato Sudamericano de tres bandas ha sido trasladado al mes de Mayo 1960, con el fin de incluirlo en las festividades del 150 aniversario de la Revolución de Mayo.

Tesorería.

De las cuentas presentadas por el Tesorero Don Roberto MARGRIT, y aprobadas por unanimidad por la asamblea general, — resulta que solo tres federaciones han satisfecho su cotización a la C. S. B. : Argentina, Uruguay y Chile.

Proposición de la Federación Uruguaya de Billar.

El Delegado Don Carlos MONESTIER, propone que las federaciones participantes en un campeonato continental Sudamericano, satisfagan, en el futuro, todos los gastos de viaje y estancia de su

representante. La federación organizadora no deberá satisfacer mas que los gastos de viaje y estancia del tenedor del título y del representante de la C. S. B. que ejerza las funciones de Director Deportivo General. Esta proposición es aceptada por unanimidad.

Recalificación.

A proposición del delegado de la Federación Argentina, Don Ricardo LOREDO, el jugador Pedro Leopoldo CARRERA es recalificado amateur por el voto unánime de la Asamblea.

Empate.

A proposición del Presidente, Don Alberto I. CONTE, la Asamblea adopta, para la C. S. B., el reglamento votado por el Comité de la Unión Mundial de Billar, relativo al empate en campeonato del mundo : empate cuando dos jugadores se hallen en igualdad de victorias ; no hay empate y se designa vencedor por el promedio general, cuando tres o mas jugadores se hallen en igualdad de puntos. La distancia de 60 carambolas a tres bandas es igualmente adoptada por la C. S. B.

Calendario deportivo internacional para la temporada 1959-1960.

a) *Campeonato del mundo :*

Tres bandas. Argentina, Buenos Aires, Septiembre 1960.

b) *Campeonatos sudamericanos :*

Cuadro 71/2, Uruguay, Montevideo, 7 al 10 Marzo 1960.

Tres Bandas, Argentina, Buenos Aires, 20 al 30 Mayo 1960.

Cuadro 47/2, Brasil, San Pablo, 25 al 30 Julio 1960.

Tres Bandas, Chile, Santiago, 7 al 12 Noviembre 1960.

Partida Libre, Colombia, Medellín o Barranquilla, 5 al 15 Diciembre 1960.

Lugar y fecha de la próxima asamblea general ordinaria.

Esta Asamblea tendrá lugar en Santiago (Chile), los días 4, 5 y 6 de Noviembre 1960.

Elecciones estatutarias.

El Dr. Don Arturo TORRES, representante de la Asociación Colombiana de Billar, es elegido segundo vice-presidente de la C. S. B., por un término de tres años.

Don Roberto MARGRIT es reelegido, por un nuevo término de tres años, por unanimidad, Tesorero de la C. S. B.

La Asamblea general ha sido clausurada el 30 Noviembre 1959, a las 21,30 horas y todos los participantes se trasladaron al Casal Catalá (Casa de Cataluña), calle Chacabuco n°. 863, donde fué servido un vino de honor y fueron pronunciados los discursos de clausura.

CONFÉDÉRATION SUD-AMERICAINE DE BILLARD

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, die vom 23.-30. November 1959 in Buenos Aires (Argentinien), dem Sitz des Club Espagnol, Calle Bernardo de Irigoyen 172, stattfand.

Anwesende Mitglieder des Vorstandes der CSB :

Albert CONTE, Präsident
Juan ROBALDO, Vizepräsident
Jorge COSTA PRUNELL, Generalsekretär
Roberto MARGRIT, Schatzmeister

Delegierte der Verbände :

Alfredo LOPEZ SANTIAGO und Ricordo LOREDO für die argentinische Federation

Oswaldo A. ROBALDO für die chilenische Federation

Dr. Arturo TORRES für die columbische Federation

Carlos MONESTIER für die uruguayische Federation

Der Generalsekretär gab der Versammlung bekannt, dass in der laufenden Saison keine kontinentale Meisterschaft organisiert worden sei.

Neue Adresse der Fédération de Costa-Rica :

Alle Korrespondenz muss ab sofort an den Sekretär Mr. Alvaro DAIKEL NASSER, Direccion General de Deportes, San José, Costa-Rica, adressiert werden.

Bekanntmachungen :

Der Delegiert der uruguayischen Federation gab bekannt, dass die Südamerikanische Meisterschaft im Billard Artistique wegen der grossen Ueberschwemmungen, von denen sein Land heimgesucht wurde, nicht stattfinden konnte.

Alfredo LOPEZ SANTIAGO, Delegierter der argentinischen Federation erklärte, dass aus Gründen einer besseren Organisation die Südamerikanische Meisterschaft im Dreiband auf den Mai 1960 verschoben worden wäre, damit sie mit den Festlichkeiten der 150 jährigen Wiederkehr der Mai-Revolution zusammenfalle.

Finanzen :

Anhand der Unterlagen, die vom Schatzmeister Roberto MARGRIT, geprüft und von der Versammlung einstimmig genehmigt wurden, haben nur drei Federationen ihre Beiträge an die CSB entrichtet : Argentinien, Uruguay und Chile.

Vorschläge der Federation Uruguay :

Der Delegierte, M. Carlos MONESTIER macht den Vorschlag, dass alle Federationen, die an einer Südamerikanischen Meisterschaft teilnehmen, in Zukunft alle Reise- und Aufenthaltskosten für ihre Repräsentanten selbst tragen. Die ausrichtende Federation soll nur die Kosten für

den Titelverteidiger und den Directeur Sportif des CSB übernehmen. Dieser Vorschlag wurde einstimmig angenommen.

Reamateurisierung :

Auf Vorschlag des Delegierten der argentinischen Federation wurde der Spieler Pedro Loepoldo CARRERA einstimmig reamateurisiert.

Stichpartie :

Auf Vorschlag des Präsidenten Alberto CONTE, akzeptierte die Versammlung für die CSB das Reglement der Union Mondiale bezüglich der Stichpartie : Stichpartie wenn zwei Spieler die gleiche Anzahl der Partiepunkte für den Sieg aufweisen ; keine Stichpartie, wenn drei oder mehr Spieler die gleiche Anzahl an Partiepunkten für den Sieg aufweisen, alsdann entscheidet der beste Generaldurchschnitt den Sieger. Auch die Partiedistanz von 60 Points für Dreiband ist für die CSB übernommen.

Internationaler Sportkalender für die Saison 1959-60 :

a) Weltmeisterschaft-Dreiband :

Argentinien, Buenos Aires, September 1960.

b) Südamerikanische Meisterschaften :

Cadre 71/2 :

Uruguay, Montevideo, 7.-10. März 1960.

Dreiband :

Argentinien, Buenos Aires, 20.-30. Mai 1960.

Cadre 47/2 : Brasilien, San Pablo, 25.-30. Juli 1960.

Dreiband : Chile, Santiago, 7.-12. November 1960.

Freie Partie : Columbien,

Medellin oder Barranquilla, 5.-15. Dez. 1960.

Ort und Datum der nächsten ordentlichen Generalversammlung :

Die nächste Generalversammlung findet vom 4.-6. November 1960 in Santiago (Chile) statt.

Wahlen :

Dr. Arturo TORRES, Delegierter der columbischen Federation ist für drei Jahre zum 2. Vizepräsidenten gewählt worden.

Roberto MARGRIT wurde von der Versammlung wiederum für drei Jahre als Schatzmeister wiedergewählt.

Die Versammlung wurde am 30. November gegen 21.30 Uhr geschlossen und alle Delegierten begaben sich zum Casal de Cataluna, Calle Chacabuco 863, wo bei einem Umtrunk die offiziellen Abschlussreden gehalten wurden.

DE ZUID-AMERIKAANSE BILJARTBOND

Extract uit de notulen van de gewone algemene vergadering, gehouden te Buenos-Aires (Argentinië), op 27, 28 en 30 november 1959, in het gebouw van de Club Espagnol, Calle Bernardo de Irigoyen 172.

Van het bestuur van de Zuid-Amerikaanse Biljartbond waren aanwezig :

de heren

Alberto I. CONTE, President ;

Juan ROBALDO, eerste Vice-President ;

Jorge COSTA PRUNELL, Secretaris Generaal,
en

Roberto MARGRIT, Penningmeester.

Afgevaardigden der aangesloten bonden : de heren

Alfredo LOPEZ SANTIAGO en Ricardo LO-
REDO, voor de Argentijnse Biljartbond.

Oswaldo A. ROBALDO, voor de Chileense Bil-
jartbond.

Dr. Arturo TORRES, voor de Columbiaanse Bil-
jartbond.

Carlos MONESTIER, voor de Urugyaanse Bil-
jartbond.

De Secretaris Generaal deelt de vergadering mede, dat gedurende het verstreken sportseizoen geen enkel continentaal kampioenschap is georganiseerd.

Nieuw adres van de Biljartbond van Costa-Rica.

Alle correspondentie moet voortaan gezonden worden aan de Secretaris don Alvaro DAIKEL NASSER, Directie der Sporten, San José, Costa Rica.

Mededelingen.

De Afgevaardigde van de Urugyaanse Biljartbond deelt mede, dat het niet doorgaan van het kampioenschap van Zuid-Amerika Kunststoten moet geweten worden aan de grote overstromingen, die zijn land in dit jaar hebben getroffen.

De heer Alfredo LOPEZ SANTIAGO, Gedelegeerde van de Argentijnse Biljartbond, legt uit dat om redenen van organisatorische aard het Zuid-Amerikaanse kampioenschap driebanden is uitgesteld tot de maand mei 1960, waardoor het tevens een onderdeel kan worden van de festiviteiten ter gelegenheid van de 150ste gedenkdag van de Mei-Revolutie.

Thesaurie.

Uit de rekening en verantwoording van de Penningmeester Roberto MARGRIT, die met algemene stemmen door de algemene vergadering wordt goedgekeurd, blijkt dat slechts drie bonden hun contributie aan de Zuid-Amerikaanse Biljartbond hebben betaald, te weten Argentinië, Uruguay en Chili.

Voorstel van de Urugyaanse Biljartbond.

De afgevaardigde Carlos MONESTIER stelt voor, dat de bonden die aan een continentaal Zuid-Amerikaans kampioenschap deelnemen, in de toekomst alle reis- en verblijfkosten van hun vertegen-

woordigende spelers betalen. De organiserende bond zal dan nog alleen de reis- en verblijfkosten van de titelhouder voor zijn rekening moeten nemen en die van het vertegenwoordigend bestuurslid van de Zuid-Amerikaanse Biljartbond, die de functie van Algemeen Wedstrijdleader vervult. Dit voorstel wordt met algemene stemmen aangenomen.

Rekwalificatie.

Op voorstel van de Gedelegeerde van de Argentijnse Biljartbond, de heer Ricardo LOREDO, wordt het status van amateur met algemene stemmen door de vergadering teruggegeven aan de speler Pedro Leopoldo CARRERA.

Barrage.

Op voorstel van de President, de heer Alberto I. CONTE, aanvaardt de vergadering voor de zuid-Amerikaanse Biljartbond de reglementering van het bestuur van de Wereldbiljartbond, betrekking hebbende op de barrage in een wereldkampioenschap · barrage als twee spelers evenveel overwinningen hebben ; geen barrage en aanwijzing van de winnaar door het algemeen gemiddelde, als drie spelers of meer een gelijk aantal matchpunten hebben. De partijlengte van 60 punten bij driebanden wordt voor Zuid-Amerika ook geldend verklaard.

Internationale sportkalender voor het seizoen 1959-1960.

a) Wereldkampioenschap :

Driebanden, Argentinië, Buenos-Aires, september 1960.

b) Zuid-Amerikaanse kampioenschappen :

Kader 71/2, Uruguay, Montevideo, 7 tot 10 maart 1960.

Driebanden, Argentinië, Buenos-Aires, 20 tot 30 maart 1960.

Kader 47/2, Brazilië, San Pablo, 25 tot 30 juli 1960.

Driebanden, Chili, Santiago, 7 tot 12 november 1960.

Libre, Columbia, Medellin of Barranquilla, 5 tot 15 december 1960.

Plaats en datum van de volgende gewone algemene vergadering.

Deze vergadering zal plaats hebben te Santiago (Chili), op 4, 5 en 6 november 1960.

Statutaire verkiezingen.

Dr. Arturo TORRES, vertegenwoordiger van de Columbiaanse Biljartbond, wordt tot tweede vice-president van de Zuid-Amerikaanse Biljartbond gekozen voor een termijn van drie jaar.

De algemene vergadering werd op 30 november 1959, om 21,30 uur, gesloten en alle deelnemers begaven zich naar het Huis van Catalonië (Casal de Catalunya) calle Chacabuco nr. 863, waar hun de erewijn werd geoffreerd en de slotredevoeringen werden uitgesproken.

XVIII^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AUX TROIS BANDES

Epreuve internationale fondée en 1935-1936
par la

Fédération Royale Néerlandaise de Billard

organisée par la

Fédération Allemande de Billard, (D. B. B.)

avec le concours

du Cercle Düsseldorfer Billardfreunde 1954

du 6 au 10 janvier 1960, à Düsseldorf.



RENÉ VINGERHOEDT, Champion d'Europe 3 Bandes

Düsseldorf est une ville splendide. Ancienne capitale du duché de Berg et citée la plus importante de Rhénanie, elle offre, dans des perspectives admirables, la majesté du Rhin et l'animation d'un peuple très prospère et très jovial.

Le XVIII^e championnat d'Europe aux trois bandes y trouva un cadre à sa mesure, dans la salle Robert Schumann, destinée aux grands concerts et incluse dans l'Ehrenhof, ensemble de bâtiments de grande allure destinés aux arts, aux musées et aux sports.

La salle Robert Schumann, de dimensions imposantes, était fort bien aménagée et décorée. Si le public y regretta l'absence de gradins, il vint néanmoins, très nombreux pendant les cinq jours du tournoi.

La municipalité de Düsseldorf, qui nous reçut très aimablement au Schloss Jägerhof, ancien pavillon de chasse remarquablement restauré et transformé en musée d'histoire, entrevoit la possibilité d'un tournoi mondial dans un local encore plus vaste. M. l'Oberburgmeister Becker et M. le Burgmeister Dr. Vomfelde témoignèrent une extrême amabilité à l'égard des dirigeants étrangers et la réception du Schloss Jägerhof fut empreinte de la plus franche cordialité, que n'exclut pas une impeccable tenue académique.

Le Düsseldorfer Billardfreunde 1954, club organisateur, est l'un des plus jeunes cercles d'Allemagne et manifeste une activité remarquable et un esprit sportif supérieur. Son animateur est le grand joueur de cadre Siegfried Spielmann, homme affable et toujours souriant, dont le dévouement à notre sport est exemplaire. Son président, M. SCHENKBERG, a été bien trop modeste en demandant, au cours d'une allocution, de lui pardonner les fautes éventuellement commises. Nous avons connu, à Düsseldorf, de trop belles heures sportives, des émotions tellement intenses prodiguées par un championnat hors pair, que seuls les éloges peuvent s'exprimer. Tous les records européens, sauf un, furent battus. La moyenne générale du tournoi : 0,853 et celle de la poule finale : 0,876 témoignent avec éloquence des sensibles progrès du trois bandes européen.

A Düsseldorf, nous avons eu le plaisir de saluer M. Richard KRON, vice-président de la Fédération française et président de la C. I. B. A., accompagné de MM. LAGARDE et VASSEUR; notre bon collègue M. J. van BEEM, trésorier général de la C. E. B., et M. KORTING, d'Arnhem; le secrétaire général de la C. E. B., M. Louis DRUART et Madame; M. Eudaldo TRAVE, président de la Fédération catalane et membre d'honneur de la C. E. B.; MM. GASOL et TRAPEPI, de Barcelone; M. le Consul général de Belgique et Madame DE BRUYN; M. le Vicomte SIMONIS et les dirigeants de la Fédération royale belge, MM. G. VAN BELLE, T. LEMAIRE et L. CARABIN; de nombreux supporters belges, parmi lesquels MM. CLEIREN et DE GREVE.

Les prix distribués furent nombreux et de bon goût. Le nom de Düsseldorf brillera désormais d'un vif éclat dans les annales de l'organisation européenne, étroitement associé à celui de notre collègue M. Karlheinz KRIENEN, directeur sportif général de la C. E. B. et président de la Fédération allemande de billard. Ce dernier fut, une fois de plus, efficacement aidé par Mme KRIENEN et secondé par M. GOESSING, directeur sportif du D. B. B.

L'arbitrage, dirigé par MM. SWEERING, d'Amsterdam, et BOEKEN, d'Anvers, fut impeccable. Excellente collaboration internationale affirmant l'esprit nouveau du billard européen. G. T.

XVIII. EUROPAMEISTERSCHAFT DREIBAND

Internationale Meisterschaft gegründet
im Jahre 1935-1936, durch den
Königlich Niederländischen Billardbund

Ausgerichtet vom

Deutschen Billard-Bund

unter der Regie

der Düsseldorfer Billardfreunde 1954
und der Mithilfe der Stadt Düsseldorf
Vom 6-10 Januar 1960, in Düsseldorf



Düsseldorf ist eine glanzvolle Stadt, alter Sitz des Herzogs von Berg, heute Landeshauptstadt von Nordrhein-Westfalen, vermittelt sie auf bewundernswerte Weise die Majestät des Rheins und die Lebendigkeit eines fortschrittlichen und recht fröhlichen Menschengeschlages.

Die XVIII. Europameisterschaft-Dreiband hatte in Robert Schumann-Saal einen ihr gebührenden Rahmen gefunden. Dieser Saal, in dem sonst grosse Konzerte stattfinden, liegt inmitten eines imposanten Gebäudekomplexes für Kunst und Museen, im Ehrenhof. Der in seinen Dimensionen eindrucksvolle Raum war zweckmässig hergerichtet und ausgeschmückt. Wenn das Publikum das Fehlen von Tribünen bedauerte, so kam das daher, weil der Zustrom an den fünf Tagen unerwartet gross war.

Die Stadtväter von Düsseldorf, die uns einen sehr liebenswürdigen Empfang im Schloss Jägerhof gaben — einem alten, aber bemerkenswert gut restaurierten und umgebauten Jagdschloss, in dem sich heute das stadtgeschichtliche Museum befindet, — unterbreiteten uns die Möglichkeit, für eine Weltmeisterschaft noch grössere Räumlichkeiten zur Verfügung zu stellen. Oberbürgermeister Becker und Bürgermeister Dr. Vomfelde bezeugten ihren ausländischen Gästen ein ausserordentliches Entgegenkommen, und so strömte der Empfang in Schloss Jägerhof eine Atmosphäre aufgeschlossener Herzlichkeit aus, ohne dass man dabei auf die vornehme Note verzichtete.

Der ausrichtende Klub, die Düsseldorfer Billardfreunde 1954, einer der jüngsten Klubs Deutschlands, hat eine beachtenswerte Aktivität bewiesen und einen vortrefflichen Sportsgeist demonstriert. Sein Motor ist der grosse Cadrespieler Siegfried Spielmann, ein freundlicher Mensch, der immer lächelt und dessen Ergebnisse an unseren Sport mit einem Wort vorbildlich zu nennen ist. Klubpräsident Schenkberg war zu bescheiden, als er bei einer Ansprache um Nachsicht für eventuell vorgekommene Fehler bat.

Wir haben in Düsseldorf herrliche Stunden im Sport erlebt, Höhepunkte in verschwenderischer Fülle, wie sie nur eine so unerreichte Meisterschaft schenken, worüber man sich eben nur in Lobreden ergehen kann.

Alle Europarekorde — ausser einem — wurden geschlagen. Der Generaldurchschnitt des Turniers : 0,853 und der der Finalgruppe : 0,876 legen beredtes Zeugnis ab für die spürbare Aufwärtsentwicklung im europäischen Dreibandspiel.

Wir hatten das Vergnügen, in Düsseldorf folgende Offizielle begrüßen zu können : Herrn R. Kron, den Vizepräsidenten des französischen Verbandes, begleitet von den Herren Lagarde und Vasseur; unseren Kollegen Herrn J. van Beem, den Schatzmeister der CEB und Herrn Korting von Arnhem; den Generalsekretär der CEB Herrn L.C. Druart und seine Gattin; den belgischen Generalkonsul de Bruyn und Madame de Bruyn; den Vicomte Simonis und die Vorstandmitglieder der belgische Zuschauer, darunter Herr M. Cleiren.

Die zahlreichen Preise waren sehr geschmackvoll. Der Name Düsseldorf indessen wird in den Annalen europäischer Billardereignisse einen Glanz ausstrahlen, der eng verbunden ist mit unserem Kollegen Karlheinz Krienen, dem Direktor Sportif der CEB und Präsidenten des Deutschen Billard-Bundes. Letzterem stand einmal mehr Frau Krienen wirksam helfend zur Seite, ebenfalls Herr Goessing der Sportwart des DBB.

CLASSEMENT GENERAL

1 R. VINGERHOEDT (Belgique)

4	Rudolph	2	60	49	1,224	5
6	de Ruyter	2	60	50	1,200	5
10	Scherz	2	60	63	0,952	5
24	Boulanger	2	60	51	1,176	6
28	Blanc	2	60	48	1,250	7
32	Hanoun	2	60	56	1,071	7
36	Tiedtke	2	60	63	0,952	4
8	Sogard	14	420	380	1,105	7
		2	60	52	1,153	8
		16	480	432	1,111	7

2 A. TIEDTKE (Allemagne)

14	Blanc	2	60	62	0,967	8
16	Hanoun	2	60	45	1,333	6
20	Boulanger	2	60	62	0,967	7
23	Rudolph	2	60	58	1,034	7
27	Scherz	2	60	68	0,882	4
31	de Ruyter	2	60	60	1,000	6
36	Vingerhoedt	0	55	63	0,873	5
18	Fontova	12	415	418	0,992	8
		2	60	71	0,845	5
		14	475	489	0,971	8

3 L. BOULANGER (Belgique)

15	Blanc	2	60	47	1,276	6
17	Hanoun	2	60	45	1,333	9
20	Tiedtke	0	45	62	0,741	7
24	Vingerhoedt	0	42	51	0,823	5
25	Rudolph	2	60	59	1,016	5
29	Scherz	0	42	51	0,823	6
35	de Ruyter	2	60	57	1,052	9
11	Fontova	8	370	372	0,994	9
		2	60	71	0,845	4
		10	430	443	0,970	9

4 H. de RUYTER (Hollande)

1	Rudolph	2	60	58	1,034	6
6	Vingerhoedt	0	37	50	0,740	4
7	Scherz	2	60	60	1,000	15
22	Blanc	2	60	75	0,800	4
26	Hanoun	0	58	83	0,722	6
31	Tiedtke	0	53	60	0,883	8
35	Boulanger	0	50	57	0,877	6
3	Sogaard	6	378	443	0,853	15
		2	60	72	0,833	5
		8	438	515	0,850	15

5 J. SCHERZ (Autriche)

5	Rudolph	2	60	66	0,909	5
7	de Ruyter	0	49	60	0,816	6
10	Vingerhoedt	0	54	63	0,857	5
21	Hanoun	1	60	59	1,016	7
27	Tiedtke	0	53	68	0,779	5
29	Boulanger	2	60	51	1,176	7
33	Blanc	0	50	68	0,735	7
2	Sogaard	5	386	435	0,887	7
		2	60	58	1,034	7
		7	446	493	0,904	7

6 R. HANOUN (France)

12	Blanc	2	60	85	0,705	8
16	Tiedtke	0	33	45	0,733	3
17	Boulanger	0	35	45	0,777	4
21	Scherz	1	60	59	1,016	4
26	de Ruyter	2	60	83	0,722	6
32	Vingerhoedt	0	55	56	0,982	9
34	Rudolph	0	56	80	0,700	5
13	Fontova	5	359	453	0,792	9
		1	60	69	0,869	5
		6	419	522	0,802	9

7 E. RUDOLPH (Allemagne)

1	de Ruyter	0	34	58	0,586	6
4	Vingerhoedt	0	50	49	1,020	6
5	Scherz	0	45	66	0,681	5
23	Tiedtke	0	50	58	0,862	6
25	Boulanger	0	49	59	0,830	7
30	Blanc	2	60	75	0,800	6
34	Hanoun	2	60	80	0,750	7
9	Sogaard	4	348	445	0,782	7
		2	60	69	0,869	8
		6	408	514	0,793	8

8 J. BLANC (Suisse)

12	Hanoun	0	50	85	0,588	5
14	Tiedtke	0	43	62	0,693	3
15	Boulanger	0	31	47	0,659	4
22	de Ruyter	0	48	75	0,640	8
28	Vingerhoedt	0	22	48	0,458	3
30	Rudolph	0	54	75	0,720	4
33	Scherz	2	60	68	0,882	6
19	Fontova	2	308	460	0,669	8
		2	60	87	0,689	5
		4	368	547	0,672	8

9 J. FONTOVA (Espagne)

11	Boulanger	0	47	71	0,661	13
13	Hanoun	1	60	69	0,869	5
18	Tiedtke	0	59	71	0,830	5
19	Blanc	0	55	87	0,632	4
		1	221	298	0,741	13

10 S. SOGAARD (Danemark)

2	Scherz	0	34	58	0,586	4
3	de Ruyter	0	37	72	0,513	3
8	Vingerhoedt	0	41	52	0,788	6
9	Rudolph	0	45	69	0,652	4
		0	157	251	0,625	6

RECORDS ET PERFORMANCES DE CHAQUE CONCURRENT, AU COURS DU XVIII^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AUX TROIS BANDES

Nombre de parties		Vingerhoedt	Tiedike	Boulanger	de Ruyter	Scherz	Hanoun	Rudolph	Blanc	Fontova	Sogaard
Moyennes particulières	1	1,250	1,333	1,333	1,034	1,176	1,016	0,869	0,882	0,869	
	2	1,237	1,165	1,304	1,016	1,100	0,937	0,833	0,774		
	3	1,224	1,104	1,208	0,947	1,028	0,852	0,803			
	4	1,212	1,066	1,153	0,905	1,025	0,810				
	5	1,200	1,045	1,071							
	6	1,176	1,014								
	7	1,138	0,985								
	8	1,111									
Moyennes générales	2	1,237	1,165	1,304	1,016	1,100	1,000	0,932	0,799	0,850	0,710
	3	1,224	1,104	1,208	0,971	1,028	0,951	0,909	0,765	0,796	0,671
	4	1,212	1,066	1,153	0,949	1,025	0,917	0,888	0,743	0,741	0,625
	5	1,200	1,045	1,071	0,921	0,989	0,886	0,867	0,731		
	6	1,176	1,014	1,005	0,897	0,960	0,848	0,843	0,714		
	7	1,138	0,985	0,982	0,861	0,931	0,821	0,820	0,693		
	8	1,111	0,971	0,970	0,850	0,904	0,802	0,793	0,672		
Séries		8	8	9	15	7	9	8	8	13	6

Moyenne générale d'ensemble de la poule finale : 2.984 points en 3406 reprises = 0,876.

Moyenne générale d'ensemble du tournoi : 3842 points en 4504 reprises = 0,853.

NOUVEAUX RECORDS D'EUROPE ETABLIS AU COURS DU XVIII^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AUX 3 BANDES

Moyennes particulières (toutes parties gagnées ou nulles) :

2 parties	1,304	L. Boulanger	(Belgique)
3 parties	1,224	R. Vingerhoedt	(Belgique)
4 parties	1,212	R. Vingerhoedt	(Belgique)
5 parties	1,200	R. Vingerhoedt	(Belgique)
6 parties	1,176	R. Vingerhoedt	(Belgique)
7 parties	1,138	R. Vingerhoedt	(Belgique)
8 parties	1,111	R. Vingerhoedt	(Belgique)

Moyennes générales (toutes parties gagnées, nulles ou perdues) :

2 parties	1,304	L. Boulanger	(Belgique)
3 parties	1,224	R. Vingerhoedt	(Belgique)
4 parties	1,212	R. Vingerhoedt	(Belgique)
5 parties	1,200	R. Vingerhoedt	(Belgique)
6 parties	1,176	R. Vingerhoedt	(Belgique)
7 parties	1,138	R. Vingerhoedt	(Belgique)
8 parties	1,111	R. Vingerhoedt	(Belgique)

RECORD D'EUROPE EGALE

Série : 15

H. de Ruyter

(Hollande)

XXIV^{ème} Championnat d'Europe

au Cadre de 47/2

Epreuve internationale
fondée en 1930-1931
par la
Fédération Royale Néerlandaise
de Billard. (K.N.B.B.)



Emile WAFFLARD
Champion d'Europe

Organisée par la
Fédération Française de Billard,
du 4 au 7 Février 1960,
à Tours.



Le Billard Club Tourangeau et la Ligue de Touraine, auxquels la Fédération française avait confié l'organisation de ce XXIV^{ème} championnat d'Europe au cadre de 47/2, ont très aimablement reçu les concurrents et officiels. Pour la circonstance, l'hôtel de ville de Tours avait sa façade ornée de drapeaux des nations participantes. Nous en sûmes gré à la municipalité et celle-ci nous prodigua d'autres agréables attentions. Tous les visiteurs et organisateurs furent accueillis à l'hôtel de ville par M. le député-maire ROYER, assisté de MM. SIMON et MATHIEU, adjoints. Après une allocution d'un style remarquable, M. le député-maire voulut bien nous montrer la salle des fêtes, en nous promettant que celle-ci serait à la disposition de la Fédération française, avec d'autres appréciables avantages, pour un éventuel championnat mondial ou européen. Offre généreuse dont nous avons pris acte avec enthousiasme et dont nous remercions la Municipalité de Tours.

La salle du Billard Club Tourangeau, aménagée avec gradins, drapeaux, etc., eût été meilleure encore si un peu plus de chaleur et un peu moins de bruit nous avaient été dispensés. Le billard est un sport de salle, demandant le silence et une température propice aux billes et agréable aux joueurs et spectateurs. Néanmoins, que M. HUGUET, président de la Ligue de Touraine, et M. COMPAGNON, secrétaire général, se rassurent. Nous avons emporté de Tours le meilleur souvenir et nous reviendrons avec empressement dans la capitale du Val de Loire lorsque les circonstances le permettront. Si aucun record n'a été battu, disons-nous que les miracles ne se font pas

tous les jours et que la moyenne générale du tournoi : 26,78, prouve avec éloquent combien monte le niveau du billard, dans tous les pays d'Europe.

Le banquet final, servi aux chandelles dans les caves de Vouvray et précédé d'une intronisation dans l'ordre de Chantepleure, à laquelle participèrent des capitulaires pleins de verve et un récipiendaire aux incontestables capacités bachiques, a ravi les participants. Nous avons retrouvé à Tours bon nombre de personnalités amies : M. Louis GALEY, président de la Fédération Française de Billard ; M. CABEL, vice-président ; M. DUMAGE, trésorier ; M. HAUTOT, président de la Commission des Arbitres ; M. Pierre BARBEY, membre d'honneur de la Confédération Européenne de Billard, et Madame ; M. Louis DRUART, secrétaire général de la C. E. B., et Madame ; M. KORTING, trésorier de la Fédération Royale Néerlandaise de Billard.

Remercions le Billard Club Tourangeau, la Ligue de Touraine, la Fédération française et tous leurs dévoués collaborateurs, pour l'organisation de ce championnat d'Europe, où le sport nous prodigua d'intenses émotions jusqu'à la dernière minute du dernier match. Emile WAFFLARD, Martin WIJNEN et Jacques GRIVAUD ont été les trois grands de cette épreuve. Si le tenant du titre a confirmé sa suprématie, ses suivants immédiats ont montré une valeur ascendante. Ils nous ont donné, avec leurs camarades européens, un tournoi très animé et plein d'imprévu.

G. T.



*gins &
liqueurs*

BOLS

XXIV. Europameisterschaft

im Cadre 47/2 in Tours

Die XXIV. Europameisterschaft-Cadre 47/2 hat viel mehr hergegeben als wir uns ursprünglich davon versprochen hatten. Einige hatten gedacht, eine ungefährdeten Spaziergang des Titelverteidigers Emile Wafflard zu erleben. Aber Fortuna hielt den Daumen drauf. Ehe nicht die letzte Karambolage der letzten Begegnung erledigt war, war nichts entschieden; sogar eine Stichpartie schien noch möglich. Aber vorher war es nötig, dass Wafflard Wijnen bezwang und Vervest Grivaud besiegte, damit der Titelverteidiger — ohne eine zusätzliche Partie — den Titel wiederum für ein Jahr in Pacht nehmen konnte.

Der holländische Meister, dessen Leistungen kontinuierlich uns sicher im Anstieg begriffen sind, bewies Mut und einen unerhörten Schneid, der fast bis zum Ende des Finales anhielt, als er mit einer untadeligen Serie von 265 Points nur noch 14 Points für den Titel benötigte. Mit ein wenig mehr Erfahrung im Partiaufbau, ein wenig mehr Gefühl für die Schwächen des Gegners und die Momente, wo man auf's Ganze gehen muss, wäre der grosse holländische Spieler, wenn er gewollt hätte, Europameister geworden.

Der sympathische Franzose Grivaud war die grosse Entdeckung des Turniers. Sein Spiel hat an Würze gewonnen; aber auch ihn überkam in der Hauptpartie ein Moment der Schwäche, als er seine Chancen, Vervest zu besiegen und Wafflard ein Unentschieden aufzuzwingen, unwiederbringlich vergab. Als intelligenter und kluger Spieler muss Grivaud sich von seinem Komplex der Minderwertigkeitsgefühle befreien. Erst in dem Augenblick wird er den besten ebenbürtig sein.

Wafflard verbesserte seinen Generaldurchschnitt nicht, aber er hielt seine Leistungen vom Vorjahr. Von Galmiche überrascht, der sich in acht Aufnahmen über ihn hinwegsetzte, beherrschte er doch den Rest des Aufgebots aufgrund seiner überlegenen Klasse. Eine reiche Ernte an Titeln erwartet ihn, möge er sich aber vor übertriebener Zuversicht hüten!

Vervest hatte Fieber und war an den ersten beiden Tagen kaum in der Lage zu spielen. Er erholte sich, als es bereits zu spät war.

Spielmann ist trotz seiner robusten Erscheinung ein delikater und sensibler Spieler. Er begegnet einer allgemeinen Sympathie durch sein elegantes Spiel und seine vorbildliche Korrektheit. Fähig zum besten, kann er jeden schlagen, doch lässt er sich oft durch seine Gegner, die er für überlegen hält, unnötig beeindrucken.

Galmiche hatte die Ehre, den Europameister zu schlagen; auch die beiden letzten, de Ruyter und Rosselet schlugen sich ehrenvoll. Der Turnierdurchschnitt von 26.78 ist sehr gut. Das allgemeine Spielniveau ist im Steigen begriffen. Das ist ein gutes Zeichen. Billardeuropa ist auf dem Marsch!

Der Turniersaal war tadellos mit einigen kleinen Nachteilen, was die Temperatur und den Lärm angeht. Wir sind in charmanter Form von von Bezirksbürgermeister M. Royer im Rathaus der Stadt Tours empfangen worden, der uns erklärte, man wäre gerne bereit den grossen, herrlich ausgestatteten Festsaal der Fédération Française für die nächste internationale Veranstaltung zur Verfügung zu stellen.

Wir haben in der Hauptstadt der Touraine, dem Garten Frankreichs, dem gottbegnadeten Land, eine stattliche Reihe angesehener Freunde angetroffen: M. Louis Galey, den Präsidenten der französischen Federation. M. Cabel, den Vizepräsidenten, M. Dumage, den Schatzmeister, M. Hautot, den Präsidenten des Schiedsrichterkomitees. M. Pierre Barbey, Ehrenmitglied der CEB und seine Gattin, M. Louis Druart, den Generalsekretär der CEB, ebenfalls mit Gattin und M. Korting, Vorstandsmitglied des Königlich Niederländischen Billardbundes.

Wir haben uns bei M. Huguet, dem Präsidenten des Distrikts Touraine zu bedanken; bei M. Compagnon, dem Generalsekretär und bei allen ehrenwerten Mitarbeitern für die Organisation dieser Europameisterschaft, deren Bankett bei Kerzenlicht im Caves de Vouvray nicht zu den geringsten Höhepunkten. Tours wird uns in ausgezeichneter Erinnerung bleiben.

G. T.

Bokma

Oude genever



Bessenrood



Citroen genever

het allerbeste!



CLASSEMENT GENERAL

1 Emile WAFFLARD (Belgique)

4	Vervest	2	400	11	36,36	134
8	Galmiche	0	192	8	24,00	54
10	Spielmann	2	400	6	66,66	161
14	Rosset	2	400	9	44,44	151
19	Grivaud	2	400	6	66,66	130
23	de Ruyter	2	400	2	200,00	360
28	Wijnen	2	400	5	80,00	159
		12	2592	47	55,14	360

2 Martin J. WIJNEN (Hollande)

3	de Ruyter	2	400	12	33,33	172
7	Rosset	2	400	10	40,00	105
12	Galmiche	2	400	14	28,57	89
16	Vervest	2	400	6	66,66	229
20	Spielmann	2	400	9	44,44	121
24	Grivaud	0	275	15	18,33	81
28	Wafflard	0	286	5	57,20	265
		10	2561	71	36,07	265

3 Jacques GRIVAUD (France)

1	Galmiche	2	400	20	20,00	78
5	de Ruyter	2	400	16	25,00	119
11	Rosset	2	400	24	16,66	58
15	Spielmann	2	400	12	33,33	70
19	Wafflard	0	261	6	43,50	109
24	Wijnen	2	400	15	26,66	136
27	Vervest	0	370	9	41,11	147
		10	2631	102	25,70	147

4 Joseph VERVEST (Belgique)

4	Wafflard	0	122	11	11,09	63
6	Spielmann	2	400	11	36,36	146
9	de Ruyter	0	90	14	6,42	29
16	Wijnen	0	68	6	11,33	48
17	Galmiche	2	400	20	20,00	75
21	Rosset	2	400	8	50,00	152
27	Grivaud	2	400	9	44,44	216
		8	1880	79	23,79	216

5 Siegfried SPIELMANN (Allemagne)

2	Rosset	2	400	16	25,00	130
6	Vervest	0	194	11	17,63	41
10	Wafflard	0	179	6	29,83	152
15	Grivaud	0	188	12	15,66	110
20	Wijnen	0	192	9	21,33	130
21	Galmiche	2	400	8	50,00	145
23	de Ruyter	2	400	14	28,57	168
		6	1953	76	25,69	168

6 Jean GALMICHE (France)

1	Grivaud	0	156	20	7,80	78
8	Wafflard	2	400	8	50,00	241
12	Wijnen	0	306	14	21,85	140
13	de Ruyter	2	400	11	36,36	99
17	Vervest	0	261	20	13,05	84
22	Spielmann	0	191	8	23,87	92
25	Rosset	2	400	10	40,00	98
		6	2114	91	23,23	241

7 Cees de RUYTER (Hollande)

3	Wijnen	0	334	12	27,83	141
5	Grivaud	0	189	16	11,81	155
9	Vervest	2	400	14	28,57	173
13	Galmiche	0	373	11	33,90	128
18	Rosset	2	400	15	26,66	113
23	Wafflard	0	139	2	69,50	114
26	Spielmann	0	179	14	12,78	62
		4	2014	8	23,97	173

8 Marcel ROSSELET (Suisse)

2	Spielmann	0	144	16	9,00	51
7	Wijnen	0	212	10	21,20	56
11	Grivaud	0	227	24	9,45	97
14	Wafflard	0	257	9	28,55	151
18	de Ruyter	0	117	15	7,80	58
21	Vervest	0	108	8	13,50	62
25	Galmiche	0	386	10	38,60	98
		0	1451	92	15,77	151

RECORDS ET PERFORMANCES DE CHAQUE CONCURRENT AU COURS DU XXIV^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE DE 47/2

NOMBRE DE PARTIES		Wafflard (Belgique)	Wijnen (Hollande)	Grivaud (France)	Vervest (Belgique)	Spielmann (Allemagne)	Galmiche (France)	de Ruyter (Hollande)	Rosset (Suisse)
Moyennes particulières	1	200,00	66,66	33,33	50,00	50,00	50,00	28,57	
	2	114,28	53,33	29,62	47,05	36,36	44,44	27,58	
	3	92,30	48,00	27,90	42,85	31,57	41,38		
	4	84,21	43,24	25,39	33,33				
	5	71,42	39,21	22,99					
	6	61,53							
Moyennes générales	2	114,28	62,36	43,50	47,05	48,50	44,44	39,30	33,84
	3	92,30	54,30	42,06	42,85	38,53	41,38	33,77	29,48
	4	84,21	49,53	38,18	33,33	33,61	37,59	31,94	26,02
	5	71,42	44,90	34,07	30,88	31,33	33,27	30,48	19,50
	6	61,53	40,82	31,56	27,63	29,14	27,57	26,85	16,02
	7	55,14	36,07	25,79	23,79	25,69	23,23	23,97	15,77
SERIES		360	265	147	216	168	241	173	151

Moyenne générale d'ensemble : 17.196 points en 642 reprises = 26,78.

IVème Championnat d'Europe au Cadre de 47/1

Epreuve internationale fondée en 1947-1948

par la Fédération Française de Billard

organisée par la

Fédération Royale Belge de Billard

avec le concours de l'Académie Royale Liégeoise de Billard,

du 3 au 6 mars 1960, à Liège.



Emile WAFFLARD, champion d'Europe

La magnifique salle de l'Académie Royale Liégeoise de Billard était trop petite pour accueillir, aux deux derniers jours du tournoi, le très nombreux public fidèle au rendez-vous des grandes circonstances. Il faut dire qu'Eurovision et la télévision belge avaient mobilisé une bonne partie de la salle pour l'installation de leurs appareils et de leurs speakers. Nous sommes les premiers à nous réjouir de cet envahissement. La T. V. constitue, pour notre sport, une propagande efficace, atteignant des millions de foyers, dans tous les pays d'Europe. Si elle n'existait pas, nous devrions l'inventer.

Le tournoi fut ce qu'il devait être : une avalanche de records qui sont, désormais, l'apanage des joueurs belges Emile Wafflard et Joseph Vervest. Nous pouvons écrire que ces deux hommes ont dominé de loin. Leurs performances constituèrent l'essentiel du championnat, encadrées par celles, toutes fort honorables, de l'ensemble des concurrents, notamment de Jacques Grivaud. Nous regrettons fort que la mauvaise grippe dont souffrait le grand champion néerlandais WIJNEN empêcha celui-ci d'inquiéter les représentants de la Fédération Royale Belge.

La conclusion sportive du tournoi de Liège est qu'avec l'accoutumance au 47/1, cadre extrêmement difficile, épreuve de vérité à chaque carambole, les champions internationaux atteindront les moyennes élevées déjà connues au cadre de 71/2. Les chiffres ne mentent jamais et montrent que les prestations fournies à Metz, en 1953, lors du III^e championnat d'Europe, ont été dépassées de loin, doublées pour les moyennes générales et presque triplées pour certaines moyennes particulières. Les amateurs de grand sport peuvent en être satisfaits.

L'Académie Royale Liégeoise de Billard, sous la direction éclairée de son dynamique président, M. J. BISSOT, avait consenti de grands sacrifices pour mettre à la disposition de la fédération nationale sa salle au standing prestigieux, dotée de tribunes fort bien aménagées. Le luxe du décor enchantait les regards. Au cours de la cérémonie de clôture du tournoi, après la lecture du pal-

marès, M. le Président J. BISSOT reçut des mains du président de la F. R. B. B. A. l'insigne d'or pour services exceptionnels. Cette récompense largement méritée fut saluée d'applaudissements chaleureux.

Les consulats généraux de France, Hollande et Allemagne s'étaient fait représenter et M. Los van AARLANDERVEEN, consul général des Pays-Bas, offrit une médaille d'argent. De nombreuses personnalités internationales du billard nous avaient prodigué l'honneur et le plaisir de leur présence : M. Antonio VENTURA, vice-président de la C. E. B. et de la Fédération Espagnole ; M. Karlheinz KRIENEN, directeur sportif général de la C. E. B., président de la Fédération Allemande, et Madame ; M. Pierre BARBEY, membre d'honneur de la C. E. B., et Madame ; M. Jacques van BEEM, trésorier général de la C. E. B. et membre du comité de la Fédération Royale Néerlandaise ; M. W. EEUWIJK, vice-président de la C. E. B., Madame et Mademoiselle ; M. J.-J. van VLIET, président de la Fédération Royale Néerlandaise ; M. HAUTOT, membre du comité de la Fédération Française ; M. Emanuele GRASSI, secrétaire général de la Fédération Italienne, et M. Paolo FRANZETTI, trésorier ; M. Louis DRUART, secrétaire général de la C. E. B. et de la F. R. B. B. A. ; M. Claudio NADAL, joueur international espagnol.

La municipalité de Liège nous reçut très aimablement à l'échevinat des sports et M. DESTENAY, échevin, fut présent chaque jour. Enfin, la province de Liège fut représentée par M. OTTE, député permanent.

En conclusion, le IV^e championnat d'Europe au cadre de 47/1 marquera une date de l'histoire du billard, par l'intérêt et l'engouement manifestés à l'égard d'un mode de jeu où prédominent la mesure et l'intelligence. Le 47/1 offre un spectacle passionnant et mérite que le public s'y attache. Il est classique au même titre que le 71/2 et réservé, comme celui-ci, à l'élite. Nous formons le vœu que les fédérations d'Europe ne l'oublient plus.

G. T.

RÉSULTATS TECHNIQUES

1 Emile WAFFLARD (Belgique)

4	Vervest	2	300	13	23,07	143
8	Witte	2	300	15	20,00	134
11	Ossorio	2	300	23	13,04	72
15	Wijnen	2	300	16	18,75	69
20	Spielmann	2	300	10	30,00	109
23	van de Pol	2	300	5	60,00	176
28	Grivaud	2	300	9	33,33	119
		14	2100	91	23,07	176

2 Joseph VERVEST (Belgique)

4	Wafflard	0	241	13	18,53	99
6	Grivaud	2	300	14	21,42	72
9	Wijnen	2	300	10	30,00	89
13	Ossorio	2	300	15	20,00	65
19	Witte	0	174	23	7,56	41
22	Spielmann	2	300	7	42,85	82
27	van de Pol	2	300	6	50,00	174
		10	1915	88	21,76	174

3 Jacques GRIVAUD (France)

1	Ossorio	2	300	42	7,14	47
6	Vervest	0	101	14	7,21	57
10	Spielmann	2	300	19	15,78	61
14	Witte	2	300	30	10,00	88
17	van de Pol	2	300	28	10,71	93
24	Wijnen	0	213	18	11,88	82
28	Wafflard	0	163	9	18,11	103
		8	1677	160	10,48	103

4 Siegfried SPIELMANN (Allemagne)

2	Witte	2	300	19	15,78	76
5	Wijnen	1	300	24	12,50	52
10	Grivaud	0	197	19	10,36	79
16	van de Pol	2	300	18	16,66	48
20	Wafflard	0	71	10	7,10	26
22	Vervest	0	132	7	18,85	78
26	Ossorio	2	300	26	11,53	48
		7	1600	123	13,00	79

5 Piet van de POL (Hollande)

3	Wijnen	2	300	18	16,66	84
7	Ossorio	2	300	20	15,00	50
12	Witte	2	300	15	20,00	85
16	Spielmann	0	229	18	12,72	84
17	Grivaud	0	207	28	7,39	23
23	Wafflard	0	38	5	7,60	23
27	Vervest	0	35	6	5,83	12
		6	1409	110	12,80	85

6 José Alvarez OSSORIO (Espagne)

1	Grivaud	0	276	42	6,57	36
7	van de Pol	0	156	20	7,80	29
11	Wafflard	0	226	23	9,82	43
13	Vervest	0	190	15	12,66	59
18	Wijnen	2	300	19	15,78	58
21	Witte	2	300	31	9,67	80
26	Spielmann	0	189	26	7,26	40
		4	1637	176	9,30	80

7 Norbert WITTE (Allemagne)

2	Spielmann	0	97	19	5,10	32
8	Wafflard	0	181	15	12,06	44
12	van de Pol	0	97	15	6,46	21
14	Grivaud	0	225	30	7,50	39
17	Vervest	2	300	23	13,04	48
21	Ossorio	0	157	31	5,06	21
25	Wijnen	2	300	17	17,64	75
		4	1357	150	9,04	75

8 Marrinus WIJNEN (Hollande)

3	van de Pol	0	157	18	8,72	32
5	Spielmann	1	300	24	12,50	52
9	Vervest	0	255	10	25,50	88
15	Wafflard	0	163	16	10,18	50
18	Ossorio	0	227	19	11,94	62
24	Grivaud	2	300	18	16,66	69
25	Witte	0	245	17	14,41	40
		3	1617	122	13,25	88

RECORDS ET PERFORMANCES DE CHAQUE JOUEUR AU COURS DU IV^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE DE 47/1

Nombre de parties		Wafflard	Vervest	Grivaud	Spielmann	van de Pol	Ossorio	Witte	Wijnen
Moyennes particulières	1	60,00	50,00	15,78	16,66	20,00	15,78	17,64	16,66
	2	42,85	46,15	12,77	16,21	18,18	12,00	15,00	14,28
	3	37,50	39,13	11,68	14,75	16,99			
	4	32,43	32,43	10,08	13,79				
	5	28,84	28,84						
	6	26,47							
	7	23,07							
Moyennes générales	2	42,85	46,15	16,53	17,28	18,18	14,41	15,00	19,82
	3	37,50	39,13	14,69	16,63	16,99	12,56	14,20	17,77
	4	32,43	32,43	13,18	15,17	15,90	11,54	11,82	15,94
	5	28,84	28,84	12,26	14,17	15,35	10,85	11,03	15,07
	6	26,47	26,78	11,83	13,53	13,21	10,16	10,08	14,32
	7	23,07	21,76	10,48	13,00	12,80	9,30	9,04	13,25
Séries		176	174	103	79	85	80	75	88

Moyenne générale d'ensemble : 13.312 points en 1.020 reprises = 13,05.

RECORDS D'EUROPE ETABLIS AU COURS DU IV^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE DE 47/1

Moyennes particulières (toutes parties gagnées ou nulles) :

1	60,00	E. Wafflard	(Belgique)
2	46,15	J. Vervest	(Belgique)
3	39,13	J. Vervest	(Belgique)
4	32,43	J. Vervest	(Belgique)
		E. Wafflard	(Belgique)
5	28,84	J. Vervest	(Belgique)
		E. Wafflard	(Belgique)
6	26,47	E. Wafflard	(Belgique)
7	23,07	E. Wafflard	(Belgique)

Moyennes générales (toutes parties gagnées ou non) :

2	46,15	J. Vervest	(Belgique)
3	39,13	J. Vervest	(Belgique)
4	32,43	J. Vervest	(Belgique)
		E. Wafflard	(Belgique)
5	28,84	J. Vervest	(Belgique)
		E. Wafflard	(Belgique)
6	26,78	J. Vervest	(Belgique)
7	23,07	E. Wafflard	(Belgique)

Série : 176, E. Wafflard (Belgique).

ORGANISATION DES TOURNOIS INTERNATIONAUX

La C. E. B. accueille, depuis deux ans, de nombreuses fédérations nouvelles, de fondation plus ou moins récente. Ces fédérations peuvent, naturellement, manquer d'expérience dans l'organisation des tournois internationaux. Elles n'ont, notamment, qu'une connaissance assez mitigée du mécanisme des tours de jeu, en cours de championnat.

Le devoir du comité de la C. E. B. étant de rendre claire et facile pour tous l'application des règles internationales d'organisation, en favorisant la formation de cadres nationaux avertis et expérimentés, il nous a paru opportun de publier, au sujet des tours de jeu, une étude établie en collaboration par MM. Marcel BOCOIGNANO, vice-président de la fédération française et commissaire technique de la C. E. B., et Robert MACIA, secrétaire administratif de la F. F. B.

Cette étude expose parfaitement toutes les données du problème et les dirigeants sportifs des fédérations, nouvelles et anciennes, en feront leur profit.



MÉCANISME DES TOURS DE JEU

ETUDE

présentée par

MM. M. BOCOIGNANO,

Vice-président de la Fédération Française de Billard,

Commissaire technique de la C. E. B.

R. MACIA,

Secrétaire administratif de la F. F. B.

Exemple à 8 concurrents

A

Le processus d'organisation technique des tours de jeu d'une épreuve disputée en « POULE » répond à un triple objectif :

- 1) Être certain qu'à chaque tour de jeu, les huit concurrents peuvent se rencontrer,
 - a) sans qu'un match ait déjà eu lieu ;
 - b) sans qu'un concurrent se trouve sans adversaire disponible ;
 - c) sans qu'un concurrent joue 2 fois au cours du même tour de jeu.
- 2) Éviter que les deux joueurs qui doivent, par leur classement, disputer le match final, se rencontrent avant le dernier tour de jeu.
- 3) Continuer à préserver, à partir du tour de jeu du milieu du tournoi, la priorité due aux concurrents d'après leur classement.

B

Le responsable doit donner, après chaque tour, la composition du tour suivant en un minimum de

temps, afin de faciliter l'organisation matérielle : communication des matches aux concurrents, au public, à la presse, etc...

Il est donc indispensable de procéder avec une stricte méthode.

C

DOCUMENTS UTILISES

- 1) La liste préliminaire officielle des concurrents sur laquelle les dits concurrents sont classés de 1 à 8.

Ces numéros (1 à 8) resteront attribués aux joueurs jusqu'à la fin du tournoi. Ils sont, en quelque sorte, leur « matricule » et remplaceront leur nom, à partir du 4^e tour.

Ceci pour la meilleure et plus rapide composition des 4 derniers tours de jeu, et en outre un contrôle plus efficace.

- 2) Reporter cette liste préliminaire en une figure octogonale (étoile) sur une grande feuille (numéros et noms).

• 1 Dupont

8 •

• 2 Martin

7 •

• 3 Durand

6 •

• 4 etc...

5 •

Le but de cette étoile étant le **contrôle des matches joués**, il importe de les faire figurer, aussitôt établi le tour de jeu par un trait reliant les numéros des joueurs matchant ensemble.

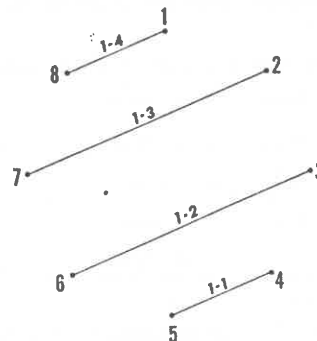
Ainsi le 1^{er} tour de jeu sera :

Match n° 1 : 4—5

Match n° 2 : 3—6

Match n° 3 : 2—7

Match n° 4 : 1—8.



Préciser sur le trait le numéro du tour de jeu et celui du match.

3) Etablir une fiche individuelle pour chaque concurrent, portant son nom et son matricule, et sur laquelle sera noté :

- le numéro des matches joués ;
- le nom des concurrents rencontrés ;
- le résultat technique de chaque match soit :

Points de classement ;
Nombre de carambolages ;
Nombre de reprises ;
Moyenne particulière ;
Série ;

d) la moyenne générale après chaque match.

4) Après chaque tour de jeu, **et après vérification des feuilles de matches par le responsable**, établir une feuille de classement des 8 concurrents.

Pour la Poule de 8, la composition des 3 premiers tours est automatique, en prenant soin, toutefois, d'observer la priorité en commençant par le premier classé.

D

ETABLISSEMENT DU 4^e TOUR

Le 4^e tour s'établit en s'assurant également des 5^e, 6^e et 7^e tours.

1) Reporter le classement après le 3^e tour en remplaçant le nom des concurrents par leur numéro matricule.

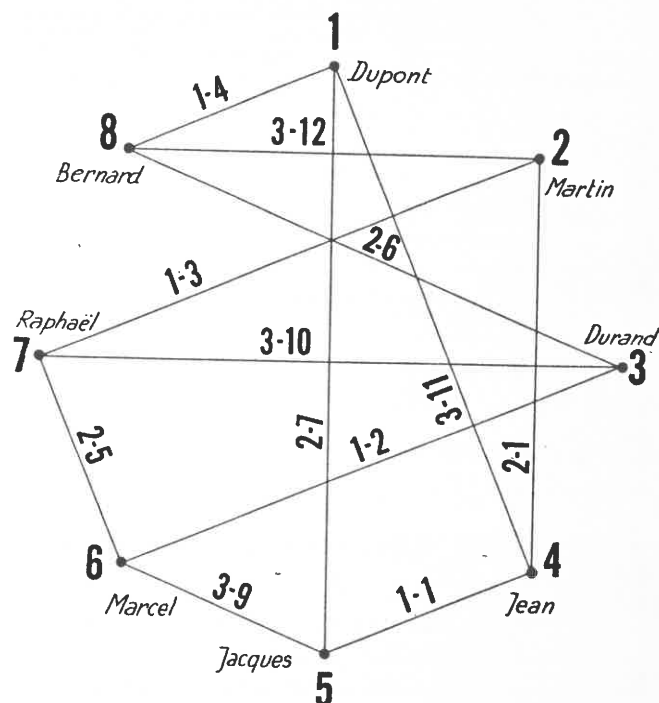
EXEMPLE :

Classement
des
concurrents
après le
3^e tour

2	5	6	3	1
1	8	7	3	2
3	4	5	1	2
7	4	8	5	1
6	4	8	1	2
5	8	7	3	2
8	4	5	6	7
4	8	6	7	3

Adversaires
restant
à rencontrer

- Se reporter à l'étoile pour connaître les matches restant à jouer (ci-joint l'étoile après le 3^e tour de jeu).
- Les inscrire dans les cases correspondantes, de gauche à droite, du moins bien classé au mieux classé.



4) Faire figurer, en chiffres, sur le tableau ci-dessous les matches des 4 derniers tours, en respectant le classement et la priorité.

EXEMPLE :

Le 2, classé premier doit d'abord rencontrer le 5, le moins bien classé de ses adversaires (sauf s'il faut déplacer ce match, mais en dernière extrémité).

4 ^e tour	5 ^e tour	6 ^e tour	7 ^e tour
	8—4		
		5—8	
		6—4	6—8
7—8	7—5		7—4
3—4			3—5
1—6	1—3	1—7	
2—5	2—6	2—3	2—1

Dans chaque colonne doivent figurer les huit numéros.

Pour ce faire, il faut parfois sur le métier remettre l'ouvrage !

5) Ne jamais changer de colonne un match de joueurs mieux classés **tant que l'on peut** déplacer un match de joueurs moins bien classés.

E

ETABLISSEMENT DU 5° TOUR

Si le classement, après le 4° tour est différent, reporter ce nouveau classement en procédant de même qu'au 4° tour.

F

6° ET 7° TOURS

Le classement après le 5° tour indique le match final.

Si ce match final figure au tableau au 7° tour, ne rien changer.

S'il figure au 6° tour, intervertir les 2 derniers tours.

*
**

VARIANTES

SELON LE NOMBRE DES CONCURRENTS

Le nombre des tours de jeu étant toujours **IMPAIR**, quel que soit le nombre des concurrents, c'est toujours à partir du tour de jeu du milieu du tournoi que l'on s'assure de tous les matches restant à disputer.

- Poule à 5 joueurs (5 tours de jeu) 3° tour
- Poule à 6 joueurs (5 tours de jeu) 3° tour
- Poule à 7 joueurs (7 tours de jeu) 4° tour
- Poule à 8 joueurs (7 tours de jeu) 4° tour
- Poule à 9 joueurs (9 tours de jeu) 5° tour
- Poule à 10 joueurs (9 tours de jeu) 5° tour
- etc...

EXEMPLE de poule à nombre impair : 9.

Tours de jeu : 9.

Tours automatiques : 4 premiers.

EXEMPT

L'exempt du 1^{er} tour étant le n° 1 de la liste préliminaire, l'exempt des 2°, 3° et 4° tours sera, à chaque tour, le concurrent le mieux classé.

A partir du 5° tour, l'exempt sera désigné automatiquement par la composition de chaque tour de jeu, quel que soit son classement.

CLASSEMENT DES CONCURRENTS

Dans tous les tournois comportant un exempt par tour, c'est-à-dire à nombre impair de concurrents, le classement s'effectue :

Par points de défaite

ET, à égalité de points de défaite, par **la moyenne générale**.

En effet, du fait que l'exempt est désigné, au cours des 4 premiers tours, par **son meilleur classement**, 4 joueurs possèdent un match de retard pendant cette période des 4 premiers tours et il serait injuste que leur meilleur classement les pénalisât.

EXEMPLE :

Classement après le 3° tour

	Matches joués	Défaites	Points de clas.	Moy. gén.
Dupont	2	0	4	1,115
Durand	2	0	4	0,995
Martin	3	1/2 (nul)	5	0,810

Le joueur Martin qui n'a pas encore été exempt ne saurait être classé premier malgré ses 5 points.

Dans ce dernier cas, le joueur Martin a une 1/2 défaite (match nul), mais voici le cas qui choque toujours les non-initiés :

Dupont	2	0	4	1,115
Durand	2	0	4	0,995
Martin	3	0	6	0,810

Bien que le joueur Martin soit sans défaite, et possède 6 points, il ne peut être classé premier puisque, seul, son classement inférieur lui a permis de disputer **3** matches.

Classement et priorité sont donc attribués aux joueurs Dupont et Durand.

FÉDÉRATION ROYALE NÉERLANDAISE DE BILLARD (K. N. B. B.)

Changements d'adresse :

Président : Dr J. J. van VLIET, Statenlaan, 18, ROTTERDAM-N. - Tel. 010. - 18.27.80

SIÈGE SOCIAL : Le 1^{er} avril 1960, le Siège Social a été transféré :

Rooseveltlaan, 161, AMSTERDAM-ZUID - Tel. 79.13.73

Prière d'y adresser la correspondance à :

M. J. E. van der HOECK, jr., Administrateur de la K. N. B. B.

Le

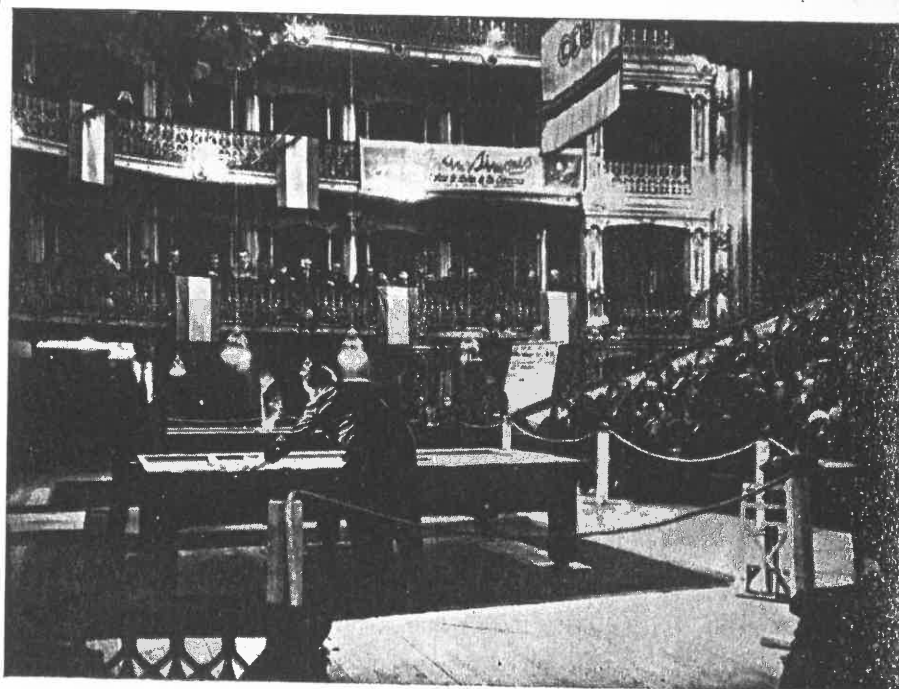
BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

	Pages
Confédération Européenne de Billard	1
Commission de Sport et Propagande pour l'Europe de l'Est	2
Confédération Sud-Américaine de Billard	4
Championnats sud-américains	6
XV ^e championnat d'Europe au cadre de 71/2	8
XI ^e championnat d'Europe au jeu par la bande	11
II ^e coupe d'Europe Interclubs aux trois bandes	14

LE XV^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE 71/2
Théâtre Romea, Murcie



Le champion allemand S. SPIELMANN,
en action sous le regard attentif de l'arbitre international,
M. Manuel GAYO HURTADO.



Juillet 1960

No 7

Direction - Publicité :

L. DRUART, Secrétaire Général C. E. B.
Kroonstraat, 192, ANVERS-Borgerhout (Belgique)
TÉL. : 32.13.86

Administration :

J. van BEEM, Trésorier C. E. B.
Javalaan, 40, HEEMSTEDE (Pays Bas)
TÉL. : 355.49 — Banque : Ned. Handel- My. Heemstede

CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des 9 et 10 juillet 1960 à Vienne (Autriche)

- 1) Vérification des pouvoirs de MM. les Délégués.
- 2) Allocution de M. W. REISINGER, président de la Fédération Autrichienne des Amateurs de Billard.
- 3) Allocution de M. G. TROFFAES, président de la C. E. B.
- 4) Rapport de M. le Secrétaire Général L. DRUART.
- 5) Rapport de M. le Directeur Sportif Général K. KRIENEN.
- 6) Rapport de M. le Trésorier J. van BEEM.
- 7) Nomination de deux Commissaires aux Comptes.
- 8) Homologation des résultats des épreuves de la saison 1959-1960, et des records établis au cours de ces épreuves.
- 9) Examen et discussion des propositions des Fédérations et du Comité de la C. E. B.
- 10) Etablissement du calendrier international pour la saison 1960-1961.
- 11) Fixation des cotisations et droits d'engagement.
- 12) Fixation de l'indemnité journalière à allouer aux joueurs et du mode de règlement des frais et indemnités de déplacement.
- 13) Nomination d'arbitres internationaux.
- 14) Examen et discussion des questions sportives à revision annuelle : distance des parties, moyennes, coefficients, etc.
- 15) Examen et discussion du rapport de MM. les Commissaires aux comptes. Décharge de sa gestion à donner au Comité de la C. E. B.
- 16) Sanctions envers les fédérations en retard de paiement de cotisation.
- 17) Agréation de Membres d'Honneur de la C. E. B. :
 - a) agréé, après séance, par l'ensemble des Délégués à l'Assemblée Générale de Bruxelles : M. Pierre BARBEY, ancien président de la Fédération Suisse ;
 - b) présenté par le Président de la C. E. B. : M. Louis GALEY, président de la Fédération Française, co-signataire des accords de Paris 1957.
- 18) Elections statutaires :

Est sortant et démissionnaire : M. le Vice-Président W. EEUWIJK.

Candidat présenté à cette vice-présidence, par la Fédération Royale Néerlandaise de Billard : M. J. van VLIET, président de la K. N. B. B.

Sont sortants et rééligibles :

M. le Vice-Président Antonio VENTURA.

M. le Directeur Sportif Général Karlheinz KRIENEN.
- 19) Désignation du lieu et fixation de la date de la prochaine assemblée générale de la C. E. B.
- 20) Clôture de l'Assemblée Générale.

Modifications intervenues au sein du Comité de la FEDERATION PORTUGAISE DE BILLARD

Assemblée Générale.

Président : Docteur Mario Augusto FERNANDES REIS.
Vice-président : Docteur Fernando da Silva CARVALHO LIMA.
Secrétaire général : M. Alvaro da LUZ CARVALHO.

Comité exécutif.

Président : Docteur Enrique VEROL de OLIVEIRA MARQUES,
Rua Alvaro Coutinho 52, 2°, LISBOA.

Vice-président : M. Joao de CARVALHO FERREIRA VAZ,
Rua Actor Vale 5, 2°, Dº, LISBOA.

Secrétaire général : M. Alvaro Francisco José PIMENTAO CATARINO,
Rua Gonçalves Crespo, 28, b., LISBOA, tél. 73.32.60.
Prière d'envoyer toutes correspondances à cette adresse.
Trésorier : M. Luis da SILVA COELHO,
Rua Carvalho Araujo 120, r/c Esqº, LISBOA.

Comité Technique.

Président : Docteur Alberto PEREIRA de MESQUITA.

Comité des Comptes.

Président : M. Francisco Augusto SIMOES SOARES.

COMITE DE LA FEDERATION ALLEMANDE DE BILLARD (D. B. B.)

Président: M. Karlheinz KRIENEN,
M. GLADBACH, Postschliessfach 30. — T. 24371.

Vice-président : M. Walter KERSCHER,
NUREMBERG.

Secrétaire général : M. Oscar KRÜGER,
OBERHAUSEN, Grenzstrasse 79. — T. 26257.

Directeur sportif : M. Theo MOHR,
DÜSSELDORF, Birkenstrasse 88. — T. 663053.

Trésorier : M. Otto GÖDICKER,
ESSEN.

Assistant pour le billard petit format :
M. Werner SCHÖNEBERG,
DUISBURG-HAMBORN.

**COMMISSION DE SPORT ET PROPAGANDE
POUR L'EUROPE DE L'EST**

**Conférence tenue à KRAKOW (Pologne),
à l'occasion du IV^e Tournoi international,
du 31 mars au 3 avril 1960**



RESUME

La création, par la C. E. B., en 1958, de la Commission de Sport et de Propagande pour l'Europe de l'Est, et la participation aux travaux de cette commission des dirigeants des Fédérations Polonaise, Tchéco-Slovaque et de la République Démocratique Allemande, va permettre d'approcher les derniers pays d'Europe de l'Est, pratiquant le billard et non encore affiliés à la C. E. B.

La première manifestation de l'activité de la dite commission a été l'introduction en Pologne des billards de 2.10 × 1.05, en attendant les tables du format international de 2.845 × 1.4225, et la participation des joueurs allemands du D. B. S. V. au Tournoi international de Cracovie.

Ce tournoi fut organisé, pour la première fois, en 1946. Il fut repris en 1948 et 1957, ne réunissant, les trois fois, que les représentants de Pologne et de Tchécoslovaquie. Cette année, le D. B. S. V. s'est joint aux deux premières fédérations et c'est l'un de ses champions qui a remporté le IV^e Tournoi International de Cracovie, au cadre de 35/2 avec ancres, devant six compétiteurs, dont deux Tchéco-Slovaques, trois Polonais et un second joueur de la R. D. A.

Les résultats obtenus par le vainqueur, M. Rolf SCHEERMES-SER, sont, après barrage :

points de matches	12
caramboles	2718
reprises	126
moyenne générale	21,57
meilleure moyenne particulière	44,44
plus forte série	256

Les parties se jouaient sur la distance classique de 400 points.

La Commission de Sport et Propagande pour l'Europe de l'Est s'est réunie au complet, à Cracovie, sous la présidence de M. E. STRÖHLA, président du D. B. S. V. Y siégeaient, notamment, MM. W. HORAIN, président de la Fédération Polonaise ; A. KRUPKA, président de la Fédération Tchéco-Slovaque, et M. FELLMANN, secrétaire général du D. B. S. V. et de la Commission. Les problèmes internes des trois fédérations intéressées ont été évoqués et étudiés. Les contacts avec les pays de l'Est européen ont été répartis comme suit : la R. D. A. assurera les rapports avec l'U. R. S. S. et la Finlande ; la Pologne s'entendra avec la Roumanie et la Bulgarie ; la Tchéco-Slovaquie travaillera la Hongrie et la Yougoslavie.

Le D. B. S. V. créera une nouvelle épreuve internationale, dotée d'une coupe offerte par lui et se jouant dans les trois pays représentés à la Commission. Cette épreuve itinérante est destinée à encourager les joueurs de l'Est et accroître leur potentiel, afin de leur permettre d'affronter, plus tard, sur billard de match, les grandes épreuves internationales de la C. E. B.

La Commission a constaté, avec satisfaction, que les résultats sportifs obtenus par les participants au IV^e Tournoi international de Cracovie révèlent une amélioration sensible par rapport aux résultats précédents. Elle voit dans cette hausse du niveau général de jeu la récompense des efforts et du travail fournis par les trois fédérations et une base solide pour l'expansion de l'avenir.

Witold HORAIN,
Président de la Fédération Polonaise,
Vice-président de la Commission de
Sport et Propagande pour l'Europe de l'Est.

**COMISION DE DEPORTE Y PROPAGANDA
PARA LA EUROPA DEL ESTE**

**Conferencia celebrada en KRAKOV (Polonia),
con ocasión del IV Torneo Internacional,
del 31 Marzo al 3 Abril 1960**



RESUMEN

La creación, par la C. E. B., en 1958, de la Comisión de Deporte y Propaganda para la Europa del Este y la participación en los trabajos de esta Comisión de los dirigentes de las Federaciones Polaca, Checoslovaca, y de la República Democrática Alemana, permitirá acercar los últimos países de la Europa del Este practicantes del billar y todavía no afiliados a la C. E. B.

La primera manifestación de la actividad de dicha Comisión, ha sido la introducción en Polonia de billares de 2.10 × 1.05, en espera de las nuevas mesas de formato internacional de 2.845 × 1.4225, y la participación de jugadores alemanes del D. B. S. V. en el Torneo internacional de Gracovia.

Este torneo, fué organizado por primera vez en 1946. Se reanudó en 1948 y en 1957, no reuniendo las tres veces, mas que los representantes de Polonia y de Checoslovaquia. Este año, la D. B. S. V. se unió a aquellas dos primeras federaciones y fué uno de sus campeones quien ha conquistado el IV Torneo internacional de Gracovia, al cuadro 35/2 con áncoras, delante de otros seis participantes, de los que dos eran checoslovacos, tres polacos y un segundo jugador de la D. B. S. V. Los resultados logrados por el vencedor M. Rolf SCHEERMES-SER, fueron, después de desempate :

Puntos	12
Carambolas	2718
Entradas	126
Promedio general	21,57
Mejor promedio particular	44,44
Mejor tacada	256

Las partidas se jugaron a la distancia clásica de 400 carambolas.

La Comisión de Deporte y Propaganda para la Europa del Este se ha reunido en pleno, en Gracovia, bajo la presidencia de M. E. STRÖHLA, Presidente de la D. B. S. V. Asistieron los Sres. W. HORAIN, Presidente de la Federación Polaca ; A. KRUPKA, Presidente de la Federación Checoslovaca y M. FELLMANN, Secretario General de la D. B. S. V. y de la Comisión. Los problemas internos de las tres federaciones interesadas fueron evocados y estudiados. Los contactos con los países del Este europeo fueron repartidos como sigue : la R. D. A. asegurará las relaciones con la U. R. S. S. y Finlandia ; Polonia se entenderá con Rumania y Bulgaria ; Checoslovaquia lo hará con Hungría y Yugoslavia.

La D. B. S. V. creará una nueva prueba internacional, dotada de una copa ofrecida por ella y se jugará en los tres países representados en la Comisión. Esta prueba itineraria se destina a encorazonar a los jugadores del Este y a acrecer su potencial, con el fin de permitirles enfrentarse mas tarde, las grandes pruebas de la C. E. B.

La Comisión ha constatado, con satisfacción, que los resultados deportivos obtenidos por los participantes en el IV Torneo internacional de Gracovia, revelan una mejora sensible con relación a los resultados precedentes. Vé en esta alza del nivel general de juego la recompensa de los esfuerzos y del trabajo aportados por las tres federaciones y una solida base para la expansión en el futuro.

Witold HORAIN,
Presidente de la Federación Polonesa,
Vice-Presidente de la Comisión de
Deporte y Propaganda para la Europa del Este.

SPORT- UND PROPAGANDAKOMMISSION FÜR OSTEUROPA

Konferenz in KRAKAU (Polen)
anlässlich des IV. Internationalen Turniers
vom 31. März bis 3. April 1960



BERICHT

Die durch die CEB ins Leben gerufene Sport- und Propagandakommission für Osteuropa und die Mitarbeit der Leiter der polnischen, tschechoslowakischen Federation sowie des DBSV haben es ermöglicht, daß man mit den osteuropäischen Ländern, wo man zwar Billard spielt, aber noch nicht der CEB angeschlossen ist, in Verbindung treten kann.

Der erste Beweis der Aktivität besagter Kommission ist die Einführung von Billards 2.10 x 1.05 mtr in Polen, die Erwartung weiterer Tische in der internationalen Turniergröße von 2.845 x 1.4225 und die Teilnahme von Spielern des DBSV am internationalen Turnier von Krakau.

Dieses Turnier wurde zum ersten Mal im Jahre 1946 ausgerichtet. Es wurde wiederholt im Jahre 1948 und 1957; diese drei Male allerdings nur mit Spielern aus Polen und der Tschechoslowakei. In diesem Jahre hat sich der DBSV diesen beiden Federationen beigesellt und es ist einer seiner Spieler, der das IV. Internationale Turnier von Krakau im Cadre 35/2 mit Ankern vor sechs Mitspielern gewonnen hat. Es waren zwei Tschechoslowaken, drei Polen und noch ein zweiter Spieler des DBSV.

Die Resultate des Siegers nach der Barrage :
Rolf Scheermesser 12 2718 126 21.57 44.44 256.
Die Partien wurden in der klassischen Distanz von 400 Points ausgetragen.

Die Kommission nahm Gelegenheit zu einer Versammlung aller Beteiligten. Unter dem Vorsitz des Herrn Ströhla Präsident des DBSV trafen sich die Herren Horain, Präsident der polnischen Federation, Krupka, Präsident der tschechischen Federation und Fellmann, Generalsekretär des DBSV und der Sport- und Propagandakommission. Interne Probleme, die die drei Federationen interessierten, wurden angeführt und geprüft. Die Kontakte mit den anderen osteuropäischen Ländern sollen wie folgt aufgenommen werden : die RDA wird sich mit der URRS und Finnland austauschen ; Polen wird sich mit Rumänien und Bulgarien in Verbindung setzen ; die Tschechoslowakei wird mit Ungarn und Jugoslawien zusammenarbeiten.

Der DBSV kreierte eine neue internationale Meisterschaft, zu der er einen Pokal stiftete, der in den drei der Kommission angehörnden Ländern ausgespielt werden soll. Dieser Wandpokal ist dazu bestimmt, die Spieler des Ostens aufzumuntern und somit das Potential zu vergrößern, damit es später einmal möglich werden soll, sie auch zu den großen internationalen Meisterschaften der CEB zu entsenden.

Die Kommission hat festgestellt, daß die Resultate des IV. Internationalen Turniers von Krakau — verglichen mit früheren Resultaten — eine spürbare Verbesserung erkennen lassen. Sie sieht in diesem Aufschwung des gesamten Spielniveaus den Erfolg der Bemühungen und der intensiven Arbeit der drei Federationen und eine solide Basis für die Ausbreitung in der Zukunft.

Witold HORAIN

Präsident des Polnischen Billard-Verbandes
Vizepräsident der Sport- und Propagandakommission für Osteuropa

COMMISSIE VOOR SPORT EN PROPAGANDA VOOR OOST-EUROPA

Vergadering gehouden te KRAKAU (Polen)
bij gelegenheid van het IV^e Internationaal
Toernooi van 31 maart tot en met 3 april 1960



RESUME

De instelling in 1958 door de C. E. B. van de Commissie voor Sport en Propaganda voor Oost-Europa en de deelneming aan de werkzaamheden dezer Commissie door de bestuurders van de biljartbonden van Polen, Tsjecho-Slowakije en de Duitse Democratische Republiek, maakte het mogelijk de laatste landen van Oost-Europa te benaderen, welke de biljartsport beoefenen en nog niet aangesloten zijn bij de C. E. B.

De eerste uiting van activiteit van voornoemde Commissie is de invoering in Polen geweest van biljarts van 2,10 x 1,05, in afwachting van de tafels van de internationale afmetingen van 2,845 x 1,4225, en de deelneming van de Duitse spelers van de D. B. S. V. (Oost-Duitse Biljartbond) aan het Internationaal Toernooi van Krakau.

Dit toernooi werd voor de eerste maal georganiseerd in 1946. Het werd herhaald in 1948 en 1957 en alle drie keren werd er slechts aan deelgenomen door de vertegenwoordigers van Polen en Tsjecho-Slowakije. Dit jaar echter voegde het D. B. S. V. zich bij de twee eerste bonden en het was een van zijn kampioenen, die de overwinning behaalde in het IV^e Internationaal Toernooi van Krakau. De spelsoort in dit toernooi was het kader 35/2 met ankers en er waren zes mededingers, namelijk twee Tsjecho-Slowaken, drie Polen en twee Oost-Duitse spelers. De resultaten van de winnaar, Rolf SCHEERMESSE, waren na barrage :

matchpunten	12
caramboles	2718
beurten	126
algemeen gemiddelde	21.57
particulier gemiddelde	44.44
hoogste serie	256

De lengte der partijen was 400 punten (de klassieke afstand).

Onder het voorzitterschap van de heer E. STRÖHLA, president van het D. B. S. V., kwam de Commissie voor Sport en Propaganda voor Oost-Europa voltallig te Krakau bijeen. Aanwezig waren de heren W. HORAIN, president van de Poolse Biljartbond ; A. KRUPKA, president van de Tsjecho-Slowaakse Bond, en M. FELLMANN, secretaris van het D. B. S. V. en van de Commissie. De interne problemen der drie betrokken bonden werden behandeld en bestudeerd. De op te nemen contacten met de landen van Oost-Europa werden als volgt verdeeld : Oost-Duitsland verzekert de betrekkingen met Rusland en Finland ; Polen zal zich verstaan met Roemenië en Bulgarije ; Tsjecho-Slowakije zal Hongarije en Zuid-Slawië bewerken.

Het D. B. S. V. zal een nieuw internationaal toernooi in het leven roepen, waarvoor het een beker beschikbaar stelt en dat verspeeld zal worden tussen de drie in de Commissie vertegenwoordigde landen, telkens in een ander land. Dit toernooi is bestemd om de spelers uit de Oostelijke landen aan te moedigen een hun potentieel te versterken, zodat zij later zullen kunnen deelnemen aan de grote internationale toernooien van de C. E. B.

De Commissie heeft met voldoening geconstateerd, dat de spelresultaten van de deelnemers aan het IV^e Internationaal Toernooi van Krakau een aanzienlijke verbetering betekenen tegenover de uitslagen in de vorige ontmoetingen. Zij ziet in deze verhoging van het spelniveau de beloning van arbeid en streven der drie bonden en een solide basis voor de expansie in de toekomst.

Witold HORAIN,

President van de Poolse Bond,
Vice-President van de Commissie voor
Sport en Propaganda voor Oost-Europa.

CONFEDERATION SUD-AMERICAINE DE BILLARD

Le premier championnat sud-américain, au cadre de 71/2, s'est déroulé à Montevideo (Uruguay), du 4 au 6 avril 1960. Il ne réunissait que deux concurrents argentins et deux uruguayens. L'ancien champion du monde Pedro L. CARRERA y a fait sa rentrée, après six ans d'absence. Vainqueur du tournoi, avec 16,07 de moyenne générale, le nouveau champion sud-américain a fait excellente impression.

Le X^e championnat sud-américain aux trois bandes a eu lieu à Buenos-Aires, du 9 au 17 mai 1960. Réunissant sept concurrents, il se termina par la victoire de C. MONESTIER, représentant de la Fédération Uruguayenne. La grande surprise du tournoi fut fournie par le jeune joueur équatorien Galo LEGARDA, pratiquement inconnu et qui fit preuve d'excellents moyens, mis au service d'un courage extraordinaire. Il termina troisième, derrière l'Argentin C. FRIEDENTHAL, second, titulaire de la meilleure moyenne générale 0,830, et particulière 1,200. Les résultats techniques des deux championnats sont donnés aux pages suivantes.

Le XVI^e championnat du monde aux trois bandes, prévu à Buenos-Aires, aura lieu en cette ville, dans la salle du théâtre de la Maison de Catalogne, contenant 1.500 places, du 5 au 16 septembre 1960.

Douze compétiteurs sont prévus par la Fédération Argentine des Amateurs de Billard, organisatrice :

- a) Enrique NAVARRA, Argentine, tenant du titre ;
- b) Zone européenne :
René VINGERHOEDT, Belgique, champion d'Europe ;
un représentant pour chacune des trois fédérations, sauf la Fédération Belge, classées après le tenant du titre, au XVIII^e championnat d'Europe, organisé à Dusseldorf, en janvier 1960, soit :
August TIEDTKE, Allemagne ;
Henny de RUYTER, Hollande ;
Johann SCHERZ, Autriche ;
- c) Zone sud-américaine :
selon les résultats du X^e championnat sud-américain :
Carlos MONESTIER, Uruguay ;
Galo LEGARDA, Equateur
Adolfo SUAREZ, Pérou ;
José IGLESIAS-DIAZ, Chili ;
un cinquième joueur à choisir entre le Brésil, la Colombie et Costa-Rica ;
- d) Fédération Argentine :

un deuxième joueur, selon les dispositions de l'art. 3, (2), b), des Règlements de l'Union Mondiale de Billard ;
un troisième joueur, selon les dispositions de l'art. 3, (2), f), des mêmes Règlements, afin de parfaire le nombre de 12 joueurs, décidé par la fédération organisatrice.

Ce championnat du monde, pour lequel le gouvernement argentin a versé un subside de 500.000 pesos, sera inclus dans les fêtes du cent cinquantième de la Révolution de Mai. Il sera patronné par la Commission Nationale Exécutive du Jubilé et la Confédération Argentine des Sports. Félicitons le président de la Confédération Sud-Américaine de Billard, M. Alberto I. CONTE et le président de la Fédération Argentine, M. Alfredo LOPEZ SANTIAGO. Nous leur souhaitons le plus grand succès.

CONFEDERACION SUDAMERICANA DE BILLAR

El primer Campeonato Sudamericano al Cuadro 71/2, se ha desarrollado en Montevideo (Uruguay), del 4 al 6 de Abril 1960. Se compuso tan solo de dos representantes argentinos y dos uruguayos. El antiguo campeón del mundo Pedro L. CARRERA, ha hecho su reaparición, después seis años de ausencia. Vencedor del torneo, con 16,07 de promedio general, el nuevo campeón Sudamericano ha causado excelente impresión.

El X Campeonato Sudamericano de tres bandas tuvo lugar en Buenos Aires, del 9 al 17 de Mayo 1960. Se compuso de siete concurrentes y terminó con la victoria de C. MONESTIER, representante de la Federación Uruguaya. La gran sorpresa del torneo corrió a cargo del joven jugador ecuatoriano Galo LEGARDA, practicamente desconocido, quien dió pruebas de excelentes medios, puestos al servicio de un extraordinario coraje. Se clasificó tercero, detrás del argentino C. FRIEDENTHAL, segundo, titular del mejor promedio general 0,830 y particular 1,200. Los resultados técnicos de los dos campeonatos se dan en las páginas siguientes.

El XVI Campeonato del Mundo a Tres Bandas, previsto en Buenos Aires, tendrá lugar en esa ciudad, en la sala de teatro del « Casal de Cataluña », con capacidad para 1.500 localidades, del 5 al 16 Septiembre 1960.

Se han previsto doce concurrentes por la Federación Argentina de Aficionados al Billar, organizadora :

- a) Enrique NAVARRA, Argentina, poseedor del título ;
- b) Zona Europea :
René VINGERHOEDT, Bélgica, Campeón de Europa ;
un representante por cada una de las tres federaciones, salvo la Federación Belga, clasificadas después del poseedor del título, en el XVII Campeonato de Europa, organizado en Dusseldorf, en Enero 1960, o sean :
August TIEDTKE, Alemania ;
Henny de RUYTER, Holanda ;
Johann SCHERZ, Austria ;
- c) Zona Sudamericana :
según los resultados del X Campeonato Sudamericano :
Carlos MONESTIER, Uruguay ;
Galo LEGARDA, Ecuador ;
Adolfo Suarez, Perú ;
José IGLESIAS DIAZ, Chile ;
un quinto jugador a escoger entre Brasil, Colombia y Costa-Rica ;
- d) Federación Argentina :
un segundo jugador, según las disposiciones del art. 3, (2), b), de los Reglamentos de la Unión Mundial de Billar ;
un tercer jugador, según las disposiciones del art. 3, (2), f), de los mismos Reglamentos, con el fin de completar el número de 12 jugadores, decidido por la federación organizadora.

Este Campeonato del Mundo, para el cual el Gobierno Argentino a aportado un subsidio de 500.000 pesos, será incluido en las fiestas del CIENTO CINCUENTENARIO de la Revolución de Mayo. Será patrocinado por la Comisión Nacional Ejecutiva del Jubileo y la Confederación Argentina de Deportes.

Felicidades al Presidente de la Confederación Sudamericana de Billar, Sr. Alberto I. CONTE y al Presidente de la Federación Argentina, Sr. Alfredo LOPEZ SANTIAGO. Les deseamos el mayor éxito.

Bokma

het allerbeste!

Oude genever



Bessenrood



Citroen jenever



SUDAMERIKANISCHE BILLARD-KONFEDERATION



Die erste Südamerikanische Meisterschaft im Cadre 71/2 fand vom 4.-6. April 1960 in Montevideo (Uruguay) statt. Sie wurde nur zwischen zwei Konkurrenten aus Argentinien und zweien aus Uruguay ausgetragen. Der Alt-Weltmeister Pedro L. CARRERA feierte hierbei seine Wiederkehr nach sechsjähriger Abwesenheit. Als Sieger des Turniers machte der neue südamerikanische Meister mit 16.07 GD einen hervorragenden Eindruck.

Die X. Südamerikanische Dreibandmeisterschaft fand von 9.-17. Mai 1960 in Buenos Aires statt. Sie vereinigte sieben Konkurrenten und endete mit dem Sieg von C. MONESTIER, Repräsentant der Federation Uruguay. Die große Überraschung des Turniers bot sich in dem jungen Mann aus Ecuador, Galo LEGARDA, praktisch ein Neuling, der sich mit einem prächtigen Durchschnitt empfahl und außerordentlichen Mut bewies. Er wurde Dritter gleich hinter C. FRIEDENTHAL aus Argentinien, der als Zweiter den besten Generaldurchschnitt von 0.830 und den besten Einzeldurchschnitt von 1.200 aufwies. Die technischen Resultate dieser Meisterschaften sind auf der folgenden Seite nachzulesen.

Die XVI. Weltmeisterschaft im Dreiband ist in Buenos Aires vorgesehen. Sie findet vom 5.-16. September 1960 im Theatersaal vom «Maison de Catalogne» statt, das 1500 Sitzplätze aufweist. Zwölf Teilnehmer sind geplant von der ausrichtenden Federation, dem Argentinischen Billardverband.

- a) Enrique NAVARRA, Argentinien, Titelverteidiger;
- b) Europäische Konfederation:
René VINGERHOEDT, Belgien, Europameister;
ein Repräsentant der drei Federationen, außer der belgischen Federation, die sich nach dem Titelhalter der XVIII. Europa-meisterschaft-Dreiband im Januar 1960 in Düsseldorf qualifiziert haben:
August TIEDTKE, Deutschland
Henny DE RUYTER, Holland
Johann SCHERZ, Österreich;
- c) Südamerikanische Konfederation:
gemäß den Resultaten der X. Südamerikanischen Dreibandmeisterschaft:
Carlos MONESTIER, Uruguay
Galo LEGARDA, Ecuador
Adolfo SUAREZ, Peru
José IGLESIAS DIAZ, Chile
ein fünfter Repräsentant ist auszuwählen unter den Federationen aus Brasilien, Columbien und Costa-Rica;
- d) Argentinische Federation:
ein zweiter Spieler nach den Spielbestimmungen des Art. 3 (2)b des Reglements der Union Mondiale de Billard;
ein dritter Spieler gemäß den Spielbestimmungen des Art. 3 (2) f des gleichen Reglements, damit die von der ausrichtenden Federation beschlossene Teilnehmerzahl komplettiert wird.

Diese Weltmeisterschaft, für die die argentinische Regierung eine Beihilfe von 500.000 Pesos vorgesehen hat, ist ein Teil der Veranstaltungen, die anlässlich der 150. Wiederkehr der Mai-Revolution gefeiert werden. Sie steht unter der Patronage der nationalen Jubiläumskommission und des argentinischen Sportverbandes. Wir beglückwünschen den Präsidenten der Südamerikanischen Konfederation, Herrn Alberto CONTE und den Präsidenten der argentinischen Federation, Herrn Alfredo LOPEZ SANTIAGO; wir wünschen ihnen allerbesten Erfolg.

ZUID-AMERIKAANSE BILJARTBOND



Het eerste kampioenschap van Zuid-Amerika kader 71/2 is van 4 tot en met 6 april 1960 te Montevideo (Uruguay) verspeeld. Er namen slechts twee Argentijnen en twee Uruguëzen aan deel. De oud-wereldkampioen Pedro L. CARREIRA maakte er zijn rentrée na zes jaren afwezigheid. Hij werd met een algemeen gemiddelde van 16.07 winnaar van het toernooi en de nieuwe Zuid-Amerikaanse kampioen heeft een uitstekende indruk achtergelaten.

Het tiende kampioenschap van Zuid-Amerika driebanden heeft van 9 tot 17 mei 1960 te Buenos-Aires plaats gehad. Het telde zeven deelnemers en eindigde met de overwinning van C. MONESTIER, de vertegenwoordiger van de Uruguëse Biljartbond. De grote verrassing van het toernooi kwam van de zijde van de jonge speler Galo LEGARDA, uit Ecuador, die hoewel nagenoeg onbekend merkwaardige prestaties boekte en zeer moedig speelde. Hij werd derde achter de Argentijn C. FRIEDENTHAL, die behalve zijn tweede plaats het beste algemeen gemiddelde had (0.830) benevens het beste particulier gemiddelde (1.200). De technische resultaten van deze twee kampioenschappen zult u op de volgende bladzijden vinden.

Het XVI^e wereldkampioenschap driebanden, dat volgens de internationale kalender in Buenos-Aires geprojecteerd was, zal inderdaad in deze stad worden gehouden en wel in de schouwburgzaal van het Huis van Catelonië, welke 1500 plaatsen kan bevatten. De data van verspeling zijn van 5 tot 16 september 1960.

De organiserende Argentijnse Biljartbond rekent op twaalf deelnemers:

- a) Enrique NAVARRA, Argentinie, titelhouder;
- b) Europese zone:
René Vingerhoedt, België, kampioen van Europa;
één vertegenwoordiger van de drie bonden, behalve de Belgische, die zich onmiddellijk klasseerden na de titelhouder in het XVIII^e kampioenschap van Europa driebanden van Düsseldorf in januari 1960, dus:
August TIEDTKE, Duitsland;
Henny de RUYTER, Nederland;
Johann SCHERZ, Oostenrijk;
- c) Zuid-Amerikaanse zone:
volgens de resultaten van het X^e kampioenschap van Zuid-Amerika:
Carlos MONESTIER, Uruguay;
Galo LEGARDA, Peru;
Adolfo SUAREZ, Peru;
José IGLESIAS DIAZ, Chili;
en vijfde speler te kiezen tussen Brazilië, Columbië en Costa-Rica;
- d) Argentijnse Biljartbond:
een tweede speler, volgens de bepalingen van artikel 3, (2), b) van het reglement van de Wereldbiljartbond;
een derde speler, volgens de bepalingen van art. 3, (2), f), van hetzelfde reglement ten einde te komen tot een aantal van 12 spelers, zoals besloten door de organiserende bond.

Dit wereldkampioenschap, voor hetwelk de regering van Argentinie een subsidie van 500.000 pesos heeft beschikbaar gesteld, zal een onderdeel vormen van de grote feesten ter herdenking van de 150^e geboortedag van de Mei-Revolutie. Het zal staan onder beschermheerschap van het nationaal uitvoerend Jubileum-Comité en van de Argentijnse Sport Federatie.

Laten we de President van de Zuid-Amerikaanse Biljartbond, de heer Alberto I. CONTE, en de President van de Argentijnse Biljartbond, de heer Alfredo LOPEZ SANTIAGO, met deze grootse daad gelukwensen. Wij wensen hun gaarne het grootste succes toe.

1^{er} CHAMPIONNAT SUD-AMERICAIN AU CADRE 71/2

organisé par la Federación Uruguaya de Billar, du 4 au 6 avril 1960,
au siège du club « Casa del Billar »
à **Montevideo** (Uruguay)

CLASSEMENT GENERAL

1. Pedro L. CARRERA

(Buenos-Aires — Argentine)

2	Girves	2	300	21	14,28	81
4	Porteiro	2	300	21	14,28	80
6	Fonticiella	2	300	14	21,42	61
		6	900	56	16,07	81

3. Luis M. FONTICIELLA

(Montevideo — Uruguay)

1	Porteiro	2	300	44	6,81	39
3	Girves	0	237	30	7,90	37
6	Carrera	0	60	14	4,28	17
		2	597	88	6,78	39

2. Manuel GIRVES

(Buenos-Aires — Argentine)

2	Carrera	0	187	21	8,90	67
3	Fonticiella	2	300	30	10,00	49
5	Porteiro	2	300	30	10,00	58
		4	787	81	9,71	67

4. José H. PORTEIRO

(Montevideo — Uruguay)

1	Fonticiella	0	194	44	4,40	19
4	Carrera	0	232	21	11,04	31
5	Girves	0	140	30	4,66	17
		0	566	95	5,95	31

X^e CHAMPIONNAT SUD-AMERICAIN AUX TROIS BANDES

Epreuve internationale disputée pour la première fois, en 1949, à Montevideo,
sous les auspices de la Federación Uruguaya de Billar.

Organisée par la Federación Argentina de Aficionados al Billar,
salle « Casal de Cataluna », du 9 au 17 mai 1960, à **Buenos-Aires** (Argentine).

CLASSEMENT GENERAL

1. Carlos MONESTIER

(Uruguay)

2	Cordero	2	60	65	0,923	5
9	Suarez	2	60	83	0,722	8
12	Friedenthal	0	39	64	0,609	5
14	Legarda	1	60	85	0,705	6
17	Iglesias	2	60	82	0,731	6
20	Miro	2	60	60	1,000	5
		9	339	439	0,772	8

3. Galo LEGARDA

(Equateur)

1	Iglesias	1	60	93	0,645	4
5	Miro	2	60	102	0,588	5
8	Friedenthal	2	60	81	0,740	6
10	Cordero	2	60	93	0,645	5
14	Monestier	1	60	85	0,705	5
21	Suarez	0	36	79	0,455	4
		8	336	533	0,630	6

2. Carlos FRIEDENTHAL

(Argentine)

3	Miro	0	51	78	0,653	5
6	Suarez	2	60	64	0,937	4
8	Legarda	0	57	81	0,703	6
12	Monestier	2	60	64	0,937	5
16	Cordero	2	60	50	1,200	6
19	Iglesias	2	60	82	0,731	5
		8	348	419	0,830	6

4. Enrique MIRO

(Argentine)

3	Friedenthal	2	60	78	0,769	4
5	Legarda	0	48	102	0,470	4
7	Cordero	2	60	84	0,714	5
15	Iglesias	2	60	78	0,769	4
18	Suarez	0	48	63	0,761	7
20	Monestier	0	57	60	0,950	5
		6	333	465	0,716	7

5. Adolfo SUAREZ
(Pérou)

6	Friedenthal	0	29	64	0,453	4
9	Monestier	0	47	83	0,566	5
11	Iglesias	0	55	89	0,617	5
13	Cordero	2	60	88	0,681	7
18	Miro	2	60	63	0,952	5
21	Legarda	2	60	79	0,759	5
		6	311	466	0,667	7

6. José IGLESIAS DIAZ
(Chili)

1	Legarda	1	60	93	0,645	5
4	Cordero	2	60	90	0,666	5
11	Suarez	2	60	89	0,674	4
15	Miro	0	42	78	0,538	4
17	Monestier	0	42	82	0,512	3
19	Friedenthal	0	58	82	0,707	5
		5	322	514	0,626	5

7. Hector CORDERO
(Uruguay)

2	Monestier	0	48	65	0,738	6
4	Iglesias	0	43	90	0,477	5
7	Miro	0	31	84	0,369	4
10	Legarda	0	45	93	0,483	6

13	Suarez	0	39	88	0,443	4
16	Friedenthal	0	30	50	0,600	3
		0	236	470	0,502	6

RECORDS ET PERFORMANCES DE CHAQUE CONCURRENT AU COURS DU X^e CHAMPIONNAT SUD-AMERICAIN AUX 3 BANDES

Nombre de parties		Monestier	Friedenthal	Legarda	Miro	Suarez	Iglesias Diaz	Cordero
Moyennes particulières	1	1,000	1,200	0,740	0,769	0,952	0,674	
	2	0,960	1,052	0,722	0,769	0,845	0,670	
	3	0,869	1,011	0,691	0,750	0,782	0,661	
	4	0,827	0,923	0,680				
	5	0,800						
Moyennes générales	2	0,960	1,052	0,722	0,862	0,845	0,689	0,678
	3	0,869	1,011	0,691	0,819	0,782	0,681	0,591
	4	0,827	0,923	0,680	0,806	0,736	0,669	0,557
	5	0,800	0,870	0,634	0,840	0,691	0,642	0,531
	6	0,772	0,830	0,630	0,716	0,667	0,626	0,502
Séries		8	6	6	7	7	5	6

Moyenne générale d'ensemble du championnat : 2.225 points en 3.306 reprises = 0,672.

NOUVEAUX RECORDS SUD-AMERICAINS ETABLIS AU COURS DU CHAMPIONNAT

Moyennes particulières (toutes parties gagnées ou nulles) :

1	1,200	C. Friedenthal	Argentine
2	1,052	C. Friedenthal	Argentine
3	1,011	C. Friedenthal	Argentine
4	0,923	C. Friedenthal	Argentine
5	0,800	C. Monestier	Uruguay

Moyennes générales (toutes parties gagnées, nulles ou perdues) :

2	1,052	C. Friedenthal	Argentine
3	1,011	C. Friedenthal	Argentine
4	0,923	C. Friedenthal	Argentine
5	0,870	C. Friedenthal	Argentine
6	0,830	C. Friedenthal	Argentine

XV^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE DE 71/2

Epreuve internationale
fondée en 1946-1947,
par la Fédération Royale
Néerlandaise de Billard (K. N. B. B.)

Organisée par
la Fédération Espagnole de Billard
(F. E. B.)
avec le concours de
la Fédération Murcienne de Billard,
du 6 au 9 avril 1960,
à MURCIE



Emile WAFFLARD,
champion d'Europe
au cadre de 71/2.

XV CAMPEONATO DE EUROPA AL CUADRO 71/2

Prueba internacional
fundada en 1946-1947
por la Real Federación Holandesa
de Billar (K. N. B. B.)

Organizado por la
Federación Española de Billar
(F. E. B.)
con el concurso de la
Federación Murciana de Billar
del 6 al 9 de Abril 1960,
en MURCIA



Murcie a fait au président de la Confédération Européenne de Billard l'honneur sans précédent de le nommer hôte officiel de la ville. Cette délicate attention des pouvoirs publics, représentés par son Excellence M. l'Alcalde don Antonio GOMEZ JIMENEZ de CISNEROS, nous a profondément touché et rejaillit sur le billard européen tout entier, constituant une preuve nouvelle de l'importance que notre sport s'est acquise. En même temps, la Fédération Murcienne de Billard nous a nommé Membre d'Honneur. A son très distingué et très dévoué président, Don Alejandro GARCIA CASTILLO, nous avons exprimé notre gratitude et notre fierté.

Indolemment endormie dans sa huerta féconde, Murcie est synonyme de soleil, de fleurs et de primeurs aussi nombreuses que savoureuses. Hercule découvrant les pommes d'or du jardin des Hespérides ne pouvait être que dans cette radieuse contrée où chaque année apporte, grâce au soleil et aux canaux d'irrigation, où circule une eau limpide et glacée, trois récoltes de légumes et deux cueillettes d'oranges, olives et citrons. Ville pittoresque, à la fois ancienne et moderne, possédant d'inestimables œuvres d'art dans ses musées et ses églises, Murcie est aussi une ville chaleureuse et accueillante, où nous avons passé d'agréables jours, parmi des amis pleins de gentillesse et passionnément acquis à notre sport.

La salle du Théâtre Romea offrait un magnifique spectacle. Des parfums subtils s'exaltaient d'innombrables guirlandes de fleurs naturelles ornant tous les balcons. La loge d'honneur était réservée à la Confédération Européenne et d'amples gradins étaient disposés sur la scène et une partie de la salle, d'où les fauteuils avaient disparu pour faire place à un plancher provisoire supportant les deux billards et le ring. C'était à la fois charmant, imposant et solennel. M. le Maire de Murcie, don Antonio GOMEZ JIMENEZ de CISNEROS, entouré de diverses hautes personnalités, fut présent chaque jour. Nous savons quelle part importante a prise la municipalité dans le financement et l'organisation du championnat d'Europe.

L'organisation du tournoi fut ce qu'elle devait être : absolument parfaite. Certes, il n'est pas un seul pays d'Europe qui puisse se targuer d'organiser un championnat international sans que la critique avertie sache trouver une faille, un défaut, un

Murcia confirió al Presidente de la Confederación Europea de Billar, el honor sin precedente, de nombrarlo huésped oficial de la Ciudad. Esta delicada atención de los poderes públicos, representados por su Excmo. Sr. Alcalde Don Antonio GOMEZ JIMENEZ de CISNEROS, nos ha afectado profundamente y repercutido en todo el billar europeo, constituyendo una nueva prueba de la importancia que nuestro deporte está adquiriendo. Al mismo tiempo, la Federación Murciana de Billar nombró miembro de honor. A su muy distinguido y afecto Presidente, don Alejandro GARCIA CASTILLO, le expresamos nuestra gratitud y nuestro orgullo.

Indolentemente dormida en su fecunda huerta, Murcia es sinónimo de sol, de flores y de primicias, tan numerosas como apetitosas. Sólo en esta radiante campiña donde cada año ofrece, gracias a su sol y a sus canales de irrigación donde circula una agua limpiada y helada, tres cosechas de legumbres y dos recolectas de naranjas, aceitunas y limones, puede situarse a Hércules descubriendo las manzanas de oro del jardín de las Hespérides. Ciudad pintoresca, a la vez antigua y moderna, poseyendo inestimables obras de arte en sus museos y en sus iglesias, Murcia, es también una villa ardiente y acogedora, donde hemos pasado agradables días entre amigos llenos de gentileza y apasionados por nuestro deporte.

La sala del Teatro Romea ofrecía un magnífico espectáculo. Sútiles perfumes se exhalaban de innumerables guirlandes de flores naturales, que adornaban todos los balcones. El palco de honor estaba reservado a la Confederación Europea y amplios graderios estaban dispuestos sobre la escena y una parte de la sala, de donde habían desaparecido los sillones para dejar plaza a un tablado provisional que soportaba los dos billares y el ring. Era a la vez encantador, imponente y solemne. El Sr. Alcalde de Murcia, don Antonio GOMEZ JIMENEZ de CISNEROS, rodeado de diversas altas personalidades, estuvo presente cada día. Sabemos que importante participación ha tomado la Alcaldía en el financiamiento y organización del Campeonato de Europa.

La organización del torneo fué lo que debía ser : absolutamente perfecta. Ciertamente, no hay un sólo país en Europa que pueda vanagloriarse de poder organizar un campeonato internacional sin que la crítica experta pueda encontrar un

oublie involontaire dans les mille soucis et problèmes que posent de telles circonstances. Avant de juger qui ce soit, songeons avec modestie aux erreurs que nous avons nous-mêmes pu commettre. Personne n'est infaillible et seuls doivent compter la bonne volonté des organisateurs, leur désir de bien faire et de se perfectionner.

L'arbitrage, sous la direction de M. Manuel GAYO HURTADO, fut excellent. Tous les détails de l'organisation avaient été l'objet de soins attentifs, dont nous devons remercier et féliciter le très distingué et très aimable président de la Fédération Murcienne, Don Alejandro GARCIA CASTILLO et ses dévoués collègues de Murcie. C'est avec plaisir que nous avons revu dans la belle Espagne notre cher ami, M. Eduardo MARTIN MARTIN, président de l'Union Mondiale et de la Fédération Espagnole, accompagné de Madame ; M. Pierre BARBEY, membre d'honneur de la C. E. B. et Madame, fidèles spectateurs des tournois européens ; M. Roger DELMOTTE, membre d'honneur de la C. E. B., et notre bon collègue belge Ulysse SOUPLY, administrateur de la F. R. B. B. A. ; enfin, MM. R. TURPIN et M. PARRE, respectivement président de la Ligue des Pyrénées et président de la Ligue Atlantique, représentaient la Fédération Française. La Fédération Royale Néerlandaise avait délégué M. Henk de HEUS et la Confédération Européenne de Billard pouvait se flatter d'être représentée par MM. Antonio VENTURA RIBA, vice-président de la C. E. B. et de la F. F. B. ; Karlheinz KRIENEN, directeur sportif général et José PONS MUMBRU, membre d'honneur et vice-président de la Fédération Espagnole. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le lendemain de la finale, l'insigne d'or du Mérite Sportif, décerné par le gouvernement espagnol, a été remis au Président Don Alejandro Garcia CASTILLO et à l'arbitre international Don Manuel GAYO HURTADO. Nous félicitons chaleureusement ces deux éminentes personnalités, ces deux amis fidèles.

Le championnat d'Europe s'est terminé par la victoire du tenant du titre Emile WAFFLARD. Le champion invaincu égala son record européen de la moyenne particulière : 300 points en trois reprises. Sa suprématie actuelle ne peut être mise en doute. D'entre les compétiteurs connus émergea un espoir nouveau, en la personne du jeune Suisse R. GUYOT, susceptible de considérables progrès. La moyenne générale d'ensemble du championnat : 16,11, est très honorable et témoigne d'un niveau de jeu assez élevé.

En résumé, Murcie est devenue l'un des grands pôles attractifs du billard européen. Le tournoi que nous y avons vécu fut un modèle du genre, par la cordialité et la serviabilité des organisateurs, par la splendeur de la réception et la générosité espagnole. Ineffaçable souvenir dont s'enrichit notre mémoire.

G. T. *

fallo, un defecto, un olvido involuntario entre las mil preocupaciones y problemas que se presentan en tales circunstancias. Antes de juzgar a quien sea, pensemos con modestia a los errores que nosotros mismos hayamos podido cometer. Nadie es infalible y solo debe contar la buena voluntad de los organizadores, su deseo de hacerlo bien y de perfeccionarse.

El arbitraje, bajo la dirección de Don Manuel GAYO HURTADO, fué excelente. Todos los detalles de la organización habían sido objeto de atentos cuidados, por los que nosotros debemos dar las gracias y felicitar al muy distinguido y muy amable Presidente de la Federación Murciana, Don Alejandro GARCIA CASTILLO y a sus devotos Colegas de Murcia. Es con placer que hemos vuelto a ver en la hermosa España a nuestro querido amigo, Don Eduardo MARTIN MARTIN, Presidente de la Unión Mundial y de la Federación Española, acompañado de su señora ; a Mr. Pierre BARBEY, Miembro de Honor de la C. E. B. y señora, fieles espectadores de los torneos europeos ; a Mr. Roger DELMOTTE, Miembro de Honor de la C. E. B. y a nuestro buen colega belga Ulysse SOUPLY, administrador de la F. R. B. B. A. ; y en fin, a los Sres. Mr. R. TURPIN y Mr. PARRE, respectivamente Presidente de la Ligue des Pyrénées y Presidente de la Ligue Atlantique, representando la Federación Francesa. La Real Federación Holandesa había delegado a M. Henk de HEUS y la Confederación Europea de Billar puede enorgullecerse de ser representada por los Sres. Don Antonio VENTURA RIBA, Vice-Presidente ; Karlheinz KRIENEN, Director Deportivo General y José PONS MUMBRU, Miembro de Honor y Vice-Presidente de la Federación Española. En el curso de una ceremonia que se desarrolló el día siguiente de la final, fué impuesta la insignia de oro al Mérito Deportivo, concedida por el Gobierno Español al Presidente Don Alejandro GARCIA CASTILLO y al árbitro internacional Don Manuel GAYO HURTADO. Calurosamente felicitamos a estos dos eminentes personalidades, a estos dos fieles amigos.

El Campeonato de Europa terminó con la victoria del poseedor del título Emile WAFFLARD. El Campeón, invencido, igualó su record europeo de promedio particular : 300 carambolas en tres entradas. Su supremacía actual no puede ser puesta en duda. Entre los conocidos participantes, emergió una nueva esperanza, en la persona del joven suizo R. GUYOT, susceptible de considerables progresos. El promedio general conjunto del Campeonato : 16,11 es muy honorable y testimonia un nivel de juego bastante elevado.

En resumen, Murcia a venido a ser uno de los grandes polos de atracción del billar europeo. El torneo que hemos vivido fué un modelo en su género, por la cordialidad y afán de servir de los organizadores, por el esplendor de la recepción y por la generosidad de la hospitalidad española. Imborrable recuerdo con el que se enriquece nuestra memoria.

G. T.


gins & liqueurs
BOLS

CLASSEMENT GENERAL

1. E. WAFFLARD (Belgique)

3	Vingerhoedt	2	300	16	18,75	143
7	Guyot	2	300	9	33,33	147
11	Spielmann	2	300	8	37,50	122
15	Witte	2	300	3	100,00	224
20	Ossorio	2	300	20	15,00	95
24	Domingo	2	300	11	27,27	113
28	Wijnen	2	300	10	30,00	111
		14	2100	77	27,27	224

2. R. VINGERHOEDT (Belgique)

3	Wafflard	0	160	16	10,00	45
5	Domingo	0	141	17	8,29	53
10	Ossorio	2	300	6	50,00	92
14	Guyot	2	300	14	21,42	83
19	Witte	2	300	7	42,85	127
23	Wijnen	2	300	10	30,00	146
27	Spielmann	2	300	14	21,42	99
		10	1801	84	21,44	146

3. M. WIJNEN (Hollande)

1	Guyot	2	300	18	16,66	54
8	Spielmann	2	300	25	12,00	69
9	Witte	2	300	10	30,00	101
16	Ossorio	2	300	12	25,00	169
19	Domingo	2	300	23	13,04	75
23	Vingerhoedt	0	274	10	27,40	98
28	Wafflard	0	63	10	6,30	26
		10	1837	108	17,00	169

4. J. DOMINGO (Espagne)

4	Ossorio	2	300	23	13,04	107
5	Vingerhoedt	2	300	17	17,64	69
12	Guyot	1	300	18	16,66	51
13	Spielmann	2	300	9	33,33	171
19	Wijnen	0	295	23	12,82	100
24	Wafflard	0	210	11	19,09	110
25	Witte	0	91	6	15,16	48
		7	1796	107	16,78	171

5. N. WITTE (Allemagne)

2	Spielmann	2	300	32	9,37	45
6	Ossorio	0	277	27	10,25	71
9	Wijnen	0	85	10	8,50	59
15	Wafflard	0	20	3	6,66	10
18	Vingerhoedt	0	97	7	13,85	83
22	Guyot	2	300	29	10,34	72
25	Domingo	2	300	6	50,00	117
		6	1379	114	12,09	117

6. J. ALVAREZ OSSORIO (Espagne)

4	Domingo	0	243	23	10,56	78
6	Witte	2	300	27	11,11	62
10	Vingerhoedt	0	174	6	29,00	106
16	Wijnen	0	142	12	11,83	40
20	Wafflard	0	272	12	13,60	49
21	Spielmann	2	300	19	15,78	82
26	Guyot	0	231	22	10,50	79
		4	1662	129	12,88	106

7. R. GUYOT (Suisse)

1	Wijnen	0	123	18	6,83	26
7	Wafflard	0	123	9	13,66	40
12	Domingo	1	300	18	16,66	57
14	Vingerhoedt	0	184	14	13,14	54
17	Spielmann	0	76	7	10,85	21
22	Witte	0	288	29	9,93	46
26	Ossorio	2	300	22	13,63	72
		3	1394	117	11,91	72

8. S. SPIELMANN (Allemagne)

2	Witte	0	273	32	8,53	56
8	Wijnen	0	291	25	11,64	88
11	Wafflard	0	229	8	28,62	95
13	Domingo	0	112	9	12,44	24
17	Guyot	2	300	7	42,85	131
21	Ossorio	0	261	19	13,73	46
27	Vingerhoedt	0	263	14	17,78	57
		2	1729	114	15,16	131

Records et performances de chaque concurrent au cours du XV^e championnat d'Europe au cadre de 71/2.

Nombre de parties		Wafflard	Vingerhoedt	Wijnen	Domingo	Witte	Ossorio	Guyot	Spielmann
Moyennes particulières	1	100,00	50,00	30,00	33,33	50,00	15,78	16,66	42,85
	2	54,54	46,15	27,27	23,07	17,14	13,04	15,00	
	3	45,00	39,13	22,50	20,45	13,43			
	4	40,00	32,43	20,68	17,91				
	5	36,58	29,41	18,51					
	6	31,57							
	7	27,27							
Moyennes générales	2	54,54	46,15	28,70	25,50	30,53	18,96	15,66	35,26
	3	45,00	39,13	27,31	21,89	16,59	16,57	14,75	27,21
	4	40,00	32,43	23,48	20,18	13,71	15,57	14,40	21,93
	5	36,58	29,41	20,19	19,68	12,36	14,14	14,04	20,43
	6	31,57	24,76	18,10	17,86	12,21	13,01	12,83	17,75
	7	27,27	21,44	17,00	16,78	12,09	12,88	11,91	15,16
Séries		224	146	169	171	117	106	72	131

Moyenne générale d'ensemble du tournoi : 13698 points en 850 reprises = 16.11.

Record d'Europe égalé au cours du XV^e Championnat d'Europe au cadre de 71/2.

Moyenne particulière (toutes parties gagnées ou nulles) :

1 partie 100,00 E. Wafflard (Belgique)

XI^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU JEU PAR LA BANDE

Epreuve internationale
fondée en 1949-1950,
par
la Fédération Française de Billard
Organisée par
la Fédération Espagnole de Billard,
avec le concours de
la Fédération Catalane,
du 4 au 8 mai 1960,
à **TARRASA**



René VINGERHOEDT,
champion d'Europe
une bande.

XI CAMPEONATO DE EUROPA A LA BANDA

Prueba internacional
fundada en 1949-1950,
por la
Federación Francesa de Billar,
organizada por la
Federación Española de Billar,
con el concurso de la
Federación Catalana,
del 4 al 8 de Mayo 1960,
en **TARRASA**



L'antique Egara romaine, bâtie, il y a plus de vingt-deux siècles, sur les ruines d'un village ibère et détruite lors de l'invasion arabe, est devenue Tarrasa, ville industrielle de 80.000 habitants... Ce centre du textile catalan, à 30 kilomètres de Barcelone, est séparé de cette ville par le mont Tibidabo, dont la route pittoresque compte 97 virages. Parcourir cette route deux fois par jour, dont la dernière chaque fois vers trois heures du matin, avec l'admirable perspective de Barcelone illuminée, la place de Catalogne ruisselante de lumière et le château de Montjuich dressant sa masse imposante et claire sur les collines dominant la Méditerranée, nous a permis de connaître une région pleine de charmes et d'imprévus.

Au centre de Tarrasa, perdu dans un dédale de petites rues, le Casino de Commerce, important bâtiment de construction moderne, nous accueillit, par ses escaliers monumentaux, dans sa prestigieuse salle des fêtes. De dimensions très vastes, décorée avec goût et aménagée en amphithéâtre pour 600 personnes, rien n'y manquait pour contenter les spectateurs. Le ring central, avec les deux billards, était bien dégagé ; la presse et les officiels avaient tout le confort et l'espace requis. Les dirigeants du Casino de Commerce, fêtant le centenaire de leur association, avaient bien fait les choses. La section de billard, dont le président Don Enrique PALAU RALLO, fut un hôte charmant et généreux, s'était chargée de l'organisation matérielle, de concert avec la Fédération Catalane assurant, de surcroît, l'organisation sportive. Le transport journalier des concurrents, de Barcelone à Tarrasa, fut un problème délicat s'avérant parfois difficile. Mais, tout compte fait, les petits inconvénients s'oublèrent rapidement et le banquet final, servi à plus de 400 convives, agrémenté de sardanes et danses folkloriques ravissantes, nous enchantait par sa réussite musicale, gastronomique et spectaculaire, noyant dans un enthousiasme débordant les dernières et légères critiques entendues. Les prix distribués aux participants furent abondants et de grande valeur. Bref, le Casino de Commerce de Tarrasa, le président de sa section billard Don Enrique PALAU RALLO et ses très dévoués collègues, ont droit à nos plus chaleureux remerciements.

Le tournoi s'avéra difficile et mouvementé, provoquant des surprises et de l'intérêt. Le tenant du titre, René VINGERHOEDT, malade, perdit un match d'un point et un autre de quatre points. Ses concurrents les plus directs Joachim DOMINGO et Bert TEE-

La antigua Egara romana, construida hace mas de veintidos siglos, sobre las ruinas de un poblado ibérico y destruida cuando la invasión árabe, es la actual Tarrasa, villa industrial de 80.000 habitantes. Este centro de la industria textil catalana, a 30 kilómetros de Barcelona, está separada de esta ciudad por el monte Tibidabo, cuya pintoresca carretera cuenta con 97 virajes. Recorrer esta carretera dos veces por día, la última cada vez hacia las tres de la madrugada, con la admirable perspectiva de Barcelona iluminada, la Plaza Cataluña rutilante de luz et el castillo de Montjuich elevando su masa imponente y clara sobre las colinas que dominan el Mediterráneo, nos ha permitido conocer una región llena de encanto y sorpresas.

En el centro de Tarrasa, perdido en el dédalo de pequeñas calles, el Casino de Comercio, importante edificio de moderna construcción, nos acogió, por sus monumentales escaleras, en su prestigiosa sala de fiestas. De grandes dimensiones, decorada con gusto y habilitada en anfiteatro para 600 personas, nada faltaba para satisfacer a los espectadores. El ring central, con los dos billares, estaba bien despejado ; la prensa y los elementos oficiales tenían todo el confort y el espacio requeridos. Los dirigentes del Casino de Comercio, festejando el centenario de su asociación, habían hecho bien las cosas. La sección de Billar, cuyo Presidente Don Enrique PALAU RALLO, fué un huesped encantador y generoso, se había encargado de la organización material en concierto con la Federación Catalana, aseguraba al máximo, la organización deportiva. El diario transporte de los concurrentes, de Barcelona a Tarrasa, fué un problema delicado, manifestándose algunas veces difícil. Pero, toda cuenta rendida, los pequeños inconvenientes se olvidaron rápidamente y el banquete final, servido a mas de 400 comensales, amenizado con sardanas y danzas folklóricas admirables, nos encantó por su logro musical, gastronómico y espectacular, ahogando en un entusiasmo desbordante las últimas y ligeras críticas. Los premios distribuidos a los participantes fueron abundantes y de gran valor. En resumen, el Casino de Comercio de Tarrasa, el Presidente de su Sección de Billar Don Enrique PALAU RALLO y sus muy adictos colegas, tienen derecho a nuestro mas caluroso agradecimiento.

El torneo se manifestó difícil y movido, provocando sorpresas e interés. El poseedor del título, René VINGERHOEDT, enfermo, perdió un partido por una carambola y

TEGELAAR s'annonçaient prétendants sérieux au titre. Il fallut les deux dernières parties de l'ultime séance pour éviter le barrage, trois hommes étant à égalité de points de matches. La suprématie du champion d'Europe, titulaire d'une moyenne générale de 5,42, ne peut faire aucun doute, ses suivants immédiats tombant à 4,34 et 4,22. Le second représentant belge, Laurent BOULANGER, avec 4,75 et cinq victoires, fit excellente figure. Aucun record ne fut battu, pas même celui de la série, dont José GALVEZ, avec 55, s'attribua la meilleure du tournoi. L'arbitrage fut, dans l'ensemble, excellent. Il convient d'en féliciter la Fédération Catalane.

La Municipalité de Tarrasa voulut bien recevoir les participants et officiels, après la finale. Réception empreinte de la plus grande cordialité et présidée par M. l'Alcalde, Don José CLAPES TARGARONA, orateur de grande classe, s'exprimant en un français impeccable. Une fois de plus, de nombreuses personnalités s'étaient réunies à l'occasion d'un championnat d'Europe. Pour l'Espagne : M. Eduardo MARTIN MARTIN, président de l'Union Mondiale et de la Fédération Espagnole, et Madame ; M. Antonio VENTURA, vice-président de la C. E. B., vice-président de la F. E. B. ; M. José PONS MUMBRU, membre d'honneur de la C. E. B. et vice-président de la F. E. B. et Madame ; M. Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, président de la Fédération Catalane et membre d'honneur de la C. E. B. ; M. Manuel ESTIVILL MERCADER, secrétaire général de la F. E. B. ; M. Juan FONTOVA SANTALLUSIA, directeur sportif de la F. E. B., qui dirigea les opérations sportives. Pour la C. E. B. : M. Louis DRUART, secrétaire général, et Madame ; M. Pierre BARBEY, membre d'honneur, et Madame ; M. le Vicomte SIMONIS, membre d'honneur. Pour la Belgique : M. Henry QUERIN, consul général. Pour la Hollande : M. Henk de HEUS, membre du comité de la K. N. B. B., accompagné de M. le Consul Général à Barcelone. Pour la France : M. R. TURPIN, Président de la Ligue de Gascogne et Pyrénées.

En conclusion, la Fédération Espagnole de Billard fait, depuis qu'elle s'est dotée d'une nouvelle direction, des efforts considérables pour nous présenter des tournois internationaux qui satisfassent les plus difficiles. Félicitons-la et encourageons-la. Le sport du billard traverse une période d'extraordinaire activité et de considérable expansion, dans laquelle l'Espagne tient, avec grandeur et prestige, l'un des rôles les plus importants. Que tous nos chers amis castillans, catalans et murciens en soient fiers et honorés.

G. T.

otro por cuatro. Sus competidores mas directos, Joachim DOMINGO y Bert TEGELAAR, se anunciaban como serios pretendientes al titulo. Fueron precisas las dos últimas partidas de la última sesión para evitar el desempate, por hallarse tres hombres en igualdad de puntos de partidos. La supremacia del campeón de Europa, titular de un promedio general de 5,42, no puede dar lugar a duda alguna, sus inmediatos seguidores quedaban en 4,34 y 4,22. El segundo representante belga, Laurent BOULANGER, con 4,75 y cinco victorias, hizo excelente papel. No fué batido ningún record, ni aún el de la serie, del cual José GALVEZ, con 55, se atribuyó el mejor de la prueba. El arbitraje fué, en su conjunto, excelente. Cabe por ello felicitar a la Federación Catalana.

La Alcaldia de Tarrasa tuvo a bien recibir a los participantes y miembros oficiales, después de la final. Recepción llena de la mas grande cordialidad y presidida por el Señor Alcalde Don José CLAPES TARGARONA, orador de gran clase, que se expresa en impecable francés. Una vez mas, numerosas personalidades se hallaban reunidas en ocasión de un Campeonato de Europa. Por España : D. Eduardo MARTIN MARTIN, Presidente de la Unión Mundial y de la Federación Española ; Don Antonio VENTURA, Vice-Presidente de la C. E. B. y de la F. E. B. ; Don José PONS MUMBRU, Miembro de Honor de la C. E. B. y Vice-Presidente de la F. E. B. y Señora ; Don Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, Presidente de la Federación Catalana ; Don Manuel ESTIVILL MERCADER, Secretario General de la F. E. B. ; Don Juan FONTOVA SANTALLUSIA, Director Deportivo de la F. E. B., quien dirigió las operaciones deportivas ; M. Pierre BARBEY, Miembro de Honor y Señora ; M. el Vizconde SIMONIS, Miembro de Honor. Por Bélgica : M. Henry QUERIN, Consul General. Por Holanda : M. Henk de HEUS, Miembro del Comité de la K. N. B. B., acompañado del Señor Consul General en Barcelona. Por Francia : M. R. TURPIN, Presidente de la Liga de Gascuña y Pirineos.

En conclusión, la Federación Española de Billar realiza, desde que ella se ha dotado de una nueva dirección, esfuerzos considerables para ofrecernos torneos internacionales que satisfagan los mas exigentes. Felicitemosla y animémosla. El deporte del billar atraviesa un periodo de extraordinaria actividad y de considerable expansión dentro del cual España tiene, con grandeza y prestigio, uno de los papeles mas importantes. Que todos nuestros queridos amigos castellanos, catalanes y murcianos estén confiados, se les rinda honor.

G. T.

CLASSEMENT GENERAL

1. René VINGERHOEDT (Belgique)

8	Boulanger	2	200	38	5,26	24
11	Galvez	2	200	38	5,26	30
16	Touzette	2	200	32	6,25	52
20	Alinho	2	200	31	6,45	38
24	Scherz	0	196	37	5,29	31
28	Teegelaar	0	199	41	4,85	28
31	Witte	2	200	23	8,69	30
36	Domingo	2	200	54	3,70	26
		12	1595	294	5,42	52

2. Joaquim DOMINGO (Espagne)

2	Galvez	2	200	37	5,40	22
12	Touzette	2	200	43	4,65	28
15	Alinho	2	200	40	5,00	21
19	Scherz	2	200	41	4,87	26
23	Tegelaar	0	144	39	3,69	15
26	Witte	2	200	45	4,44	23
32	Boulanger	2	200	50	4,00	17
36	Vingerhoedt	0	171	54	3,16	12
		12	1515	249	4,34	28

3. Bert TEEGELAAR (Hollande)

1	Witte	0	190	52	3,65	31
6	Alinho	2	200	35	5,71	40
10	Boulanger	0	134	34	3,94	32
14	Scherz	2	200	42	4,76	35
17	Touzette	2	200	61	3,27	25
23	Domingo	2	200	39	5,12	21
28	Vingerhoedt	2	200	41	4,87	32
35	Galvez	2	200	57	3,50	22
		12	1524	361	4,22	40

4. Laurent BOULANGER
(Belgique)

3	Alinho	2	200	54	3,70	16
8	Vingerhoedt	0	183	38	4,82	19
10	Teegelaar	2	200	34	5,88	51
13	Galvez	2	200	29	6,89	32
22	Witte	2	200	31	6,45	49
27	Scherz	0	159	37	4,29	28
32	Domingo	0	155	50	3,10	22
33	Touzette	2	200	42	4,78	20
		10	1497	315	4,75	51

5. Johann SCHERZ
(Autriche)

4	Touzette	2	200	45	4,44	16
7	Galvez	2	200	48	4,16	23
14	Teegelaar	0	146	42	3,47	11
19	Domingo	0	122	41	2,97	13
24	Vingerhoedt	2	200	37	5,40	21
27	Boulanger	2	200	37	5,40	31
30	Alinho	2	200	43	4,65	28
34	Witte	0	196	56	3,50	21
		10	1464	349	4,19	31

6. Norbert WITTE
(Allemagne)

1	Teegelaar	2	200	52	3,84	27
5	Touzette	2	200	45	4,44	34
9	Alinho	2	200	63	3,17	25
18	Galvez	2	200	43	4,65	41
22	Boulanger	0	93	31	3,00	23
26	Domingo	0	136	45	3,02	23
31	Vingerhoedt	0	109	23	4,73	29
34	Scherz	2	200	56	3,57	26
		10	1338	358	3,73	41

7. José GALVEZ
(Espagne)

2	Domingo	0	83	37	2,24	13
7	Scherz	0	136	48	2,83	21
11	Vingerhoedt	0	131	38	3,44	16
13	Boulanger	0	110	29	3,79	18
18	Witte	0	174	43	4,04	55
21	Alinho	2	200	49	4,08	30
29	Touzette	2	200	66	3,03	18
35	Teegelaar	0	185	57	3,24	25
		4	1219	367	3,32	55

8. Henri TOUZETTE
(France)

4	Scherz	0	117	45	2,60	16
5	Witte	0	89	45	1,97	16
12	Domingo	0	151	43	3,51	19
16	Vingerhoedt	0	75	32	2,34	9
17	Teegelaar	0	119	61	1,95	14
25	Alinho	2	200	65	3,07	18
29	Galvez	0	178	66	2,69	13
33	Boulanger	0	102	42	2,42	9
		2	1031	399	2,58	19

9. Alfredo ALINHIO
(Portugal)

3	Boulanger	0	146	54	2,70	16
6	Teegelaar	0	114	35	3,25	16
9	Witte	0	164	63	2,60	17
15	Domingo	0	99	40	2,47	11
20	Vingerhoedt	0	83	31	2,67	15
21	Galvez	0	148	49	3,02	15
25	Touzette	0	190	65	2,92	18
30	Scherz	0	121	43	2,81	19
		0	1065	380	2,80	19

RECORDS ET PERFORMANCES DE CHAQUE CONCURRENT AU COURS DU XI^e CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR LA BANDE

Nombre de parties		Vingerhoedt	Domingo	Teegelaar	Boulanger	Scherz	Witte	Galvez	Touzette	Alinho
Moyennes particulières	1	8,69	5,40	5,71	6,89	5,40	4,65	4,08	3,07	
	2	7,40	5,19	5,40	6,66	5,40	4,54	3,47		
	3	6,98	5,08	5,21	6,37	5,12	4,28			
	4	6,45	4,96	5,09	5,88	4,93	4,08			
	5	6,17	4,85	4,66	5,26	4,76	3,88			
	6	5,55	4,64	4,36						
Moyennes générales	2	7,40	5,19	5,40	6,66	5,40	4,68	4,06	3,25	3,11
	3	6,98	5,08	5,21	6,37	5,12	4,58	4,00	3,04	3,10
	4	6,45	4,96	5,09	5,88	4,93	4,34	3,86	2,95	2,98
	5	6,17	4,85	4,66	5,26	4,76	4,15	3,70	2,89	2,91
	6	5,55	4,64	4,36	5,18	4,47	3,96	3,54	2,73	2,87
	7	5,51	4,55	4,29	5,06	4,31	3,78	3,41	2,62	2,83
	8	5,42	4,34	4,22	4,75	4,19	3,73	3,32	2,58	2,80
Séries		52	28	40	51	31	41	55	19	19

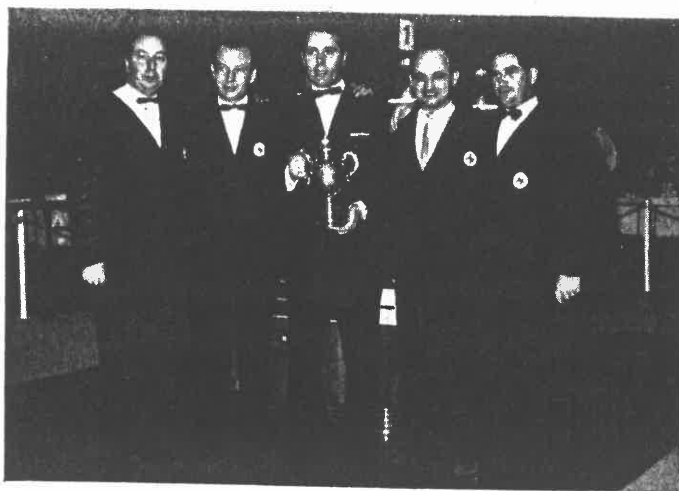
Moyenne générale d'ensemble du tournoi : 12248 points en 3172 reprises = 3,86.

II^e COUPE D'EUROPE INTERCLUBS AUX TROIS BANDES

Epreuve créée par
la Confédération
Européenne de Billard
et dotée du Challenge
offert par le Président
de la C. E. B.

Organisée par la
Fédération Allemande
de Billard (D. B. B.)
avec le concours du
Billard Landesverband
Berlin

du 26 au 29 mai 1960,
au **Columbiahalle,**
BERLIN



L'EQUIPE DU DÜSSELDORFER BILLARDFREUNDE 1954

De gauche à droite : MM. Siegfried SPIELMANN, HANS RUNKEHL,
Theo MOHR, Directeur Sportif, August TIEDTKE, Kurt HARTKOFF.

II^e EUROPA-CUP IM DREIBAND- MANNSCHAFTSSPIEL

Meisterschaft gegründet
von der Confédération
Européenne de Billard,
verbunden mit einem
Wanderpreis des
Präsidenten der C. E. B.

Ausgerichtet vom
Deutschen Billard-Bund
(D. B. B.)

mit der Unterstützung
des Landesverbandes
Berlin

vom 26 bis 29 Mai 1960,
in der **Columbia-Halle**
zu **BERLIN**

La II^eme Coupe d'Europe Interclubs aux trois bandes a vu l'apparition, sur la scène internationale, de trois nouveaux pays : le Danemark, avec le Copenhagen Billard Club ; la Suisse, avec le Billard Club de Genève, et l'Autriche, avec le Billardsportklub Union, de Vienne. Outre ces trois pays, quatre autres inscriptions groupaient : la Belgique, avec l'Académie Anversoise de Billard, tenante du Challenge, et l'Antwerpse Billard Club, d'Anvers ; l'Allemagne, avec le Düsseldorf Billardfreunde 1954, de Düsseldorf ; et la Hollande, avec le Biljartvereniging van den Brandt, de Waalwijk.

La finale étant prévue à Berlin, avec cinq équipes, il convenait d'organiser deux éliminatoires opposant, chacune, deux cercles, en tenant compte, selon le règlement de l'épreuve, de la situation géographique et de la force des équipes. C'est ainsi que le Copenhagen Billard Club, du Danemark, fut opposé, sur terrain neutre, à Münster (Allemagne), à la deuxième équipe belge, l'Antwerpse Billard Club. L'équipe suisse du Billard Club de Genève, dut rencontrer à Munich (Allemagne), le Billardsportklub Union, de Vienne. Furent ainsi éliminés le Danemark et la Suisse.

La finale se déroula au Columbiahalle, de Berlin. Servant à tous les sports de salle : basket, volleyball, handball, lutte, boxe, etc., le Columbiahalle est très spacieux, bien aéré et pourvu de nombreuses tribunes permanentes. L'idéal pour un tournoi de billard. Le public fut très nombreux en soirée, surtout lors de la finale, à laquelle assista Madame la Sénatrice KAY, chargée de la Direction des Sports à Berlin.

La plupart des matches furent très disputés et de nombreux ne se gagnèrent que par une minime différence de points, ce qui démontre le parfait équilibre des forces en présence. Plus que jamais, la formule de l'épreuve, appelant à se produire sur la scène internationale des joueurs non qualifiés pour les championnats d'Europe, s'avéra judicieuse et pleine d'intérêt. Des supporters vinrent à Berlin de partout : Anvers, Bruxelles, Rotterdam, Vienne, Düsseldorf. La Coupe d'Europe Interclubs est assurée d'un bel avenir.

C'est le Düsseldorf Billardfreunde 1954 qui triompha de l'Académie Anversoise de Billard et s'attribua la Coupe d'Europe. Victoire très sympathique et méritée d'un club dynamique et sportif, organisateur, en janvier dernier à Düsseldorf, du Championnat d'Europe aux trois bandes. Si la fortune récompense les audacieux, il nous est encore plus agréable de constater que le sport a comblé à Berlin, les hommes dévoués qui se dépensèrent pour lui.

L'organisation, dont s'était chargé le Billard Landesverband Berlin, section locale de la Fédération Allemande de Billard, (D.B.B.), fut très satisfaisante. Les prix distribués furent nombreux et de bon aloi. Le succès sourit aux organisateurs, à la tête desquels nous avons retrouvé, avec le plus grand plaisir, M. Ernst TRÖGER, Président du Billard Landesverband Berlin et M. Karlheinz KRIENEN, Président de la Fédération Allemande, entourés de nombreux collaborateurs. A tous, nous avons exprimé notre grande satisfaction d'avoir vu, dans de telles heureuses circonstances, se baisser le rideau de la prestigieuse saison sportive européenne 1959-1960.

G.T.

Der II. Europa-Cup im Dreiband-Mannschaftsspiel hat drei neue Länder auf der internationalen Bühne in Erscheinung treten lassen : Dänemark mit Københavns Billard-Klub ; die Schweiz mit dem Billard-Club de Genève und Österreich mit dem Billardsportklub Union aus Wien. Ausser diesen drei Ländern gab es noch vier weitere Meldungen : Belgien mit der Académie Anversoise de Billard als Pokalverteidiger und den Antwerpse Billard-Club ; Deutschland mit den Düsseldorf Billardfreunden 1954 und Holland mit der Biljartvereniging Van den Brandt aus Waalwijk.

Das Finale war für fünf Mannschaften in Berlin vorgesehen. So kam es, dass man zwei Ausscheidungsspiele mit je zwei Klubs ansetzen musste ; dies geschah in Berücksichtigung des Reglements, der geographischen Gegebenheiten und der Mannschaftsstärke. An neutralem Ort standen sich in Münster Københavns Billard-Klub (Dänemark) und der Antwerpse Billard-Club gegenüber. Die Schweizer Mannschaft, der Billard-Club de Genève begegnete dem österreichischen Billardsportklub Union in München. Dänemark und die Schweiz schieden hiernach aus.

Das Finale fand in der Columbia-Halle in Berlin statt. Für alle Saalsportarten wie Basket-ball, Volley-ball, Handball, Ringen Boxen usw. bestimmt, ist die Columbia-Halle äusserst weiträumig, gut durchlüftet und mit ständigen Tribünen für zahlreiche Zuschauer versehen. Die ideale Turnierstätte für den Billardsport ! Das Publikum war an den Abendveranstaltungen besonders zahlreich, besonders am Schlussstag, dem auch der Senator für Jugend und Sport, Frau Ella Kay, beiwohnte.

Die meisten Partien waren sehr spannend und zahlreiche endeten mit allergeringstem Vorsprung, was ein Beweis dafür war, wie ausgewogen die Spielstärken sich darstellten. Mehr als deutlich erwies sich, dass die Formel der Meisterschaft, die solche Spieler, die nicht für Europameisterschaften qualifiziert sind, auf die internationale Bühne ruft, vernünftig ist und interessant. Diese Spieler kamen nach Berlin von überall her : aus Antwerpen, Brüssel, Waalwijk, Wien und Düsseldorf. Der Europa-Cup im Dreiband-Mannschaftsspiel wird eine sichere Zukunft haben.

Es waren die Düsseldorf Billardfreunde 1954, welche die Académie Anversoise de Billard besiegten und der Europa-Pokal erwarben. Ein sympathischer und verdienter Sieg eines dynamischen und sportlichen Klubs, der noch im letzten Januar die Europameisterschaft im Dreiband ausrichtete. Wenn den Mutigen die Welt gehört, können wir darüberhinaus konstatieren, dass der Sport in Berlin diejenigen belohnt hat, die sich für ihn einsetzen.

Die Organisation, die der Landesverband Berlin, eine regionale Gruppe im Deutschen Billard-Bund, auf sich genommen hatte, war wirklich zufriedenstellend. Die zahlreichen Preise waren mit Geschmack ausgesucht. Der Erfolg lächelte dem Ausrichter, an dessen Spitze wir mit dem grössten Vergnügen Herrn Ernst TRÖGER, den Präsidenten des Landesverbandes Berlin und Karlheinz KRIENEN den Präsidenten des Deutschen Billard-Bundes, wiedersahen, sowie viele gute Mitarbeiter. Ihnen allen haben wir unsere grosse Befriedigung darüber zum Ausdruck gebracht, dass sich unter solch glücklichen Umständen der Vorhang über einer so glänzenden internationalen Sportsaison 1959/60 senkte.

G.T.

RESULTATS TECHNIQUES



ELIMINATOIRES

Billardsportklub UNION Wien bat le Billard-Club de Genève.

Samedi 30 avril 1960

WEINGARTNER	50	111	0,450	5
Rognon	25	111	0,225	4
ENGL	50	83	0,602	3
Rosselet	41	83	0,493	4
Leutgeb	47	100	0,470	4
ROMY	50	100	0,500	4
SCHERZ	50	68	0,735	3
Voltas	33	68	0,485	4

Dimanche 1^{er} mai 1960

WEINGARTNER	50	97	0,515	5
Rognon	32	97	0,329	4
ENGL	50	91	0,549	4
Rosselet	28	91	0,307	3
LEUTGEB	50	101	0,495	3
Romy	46	101	0,455	3
SCHERZ	50	45	1,111	5
Voltas	29	45	0,644	3

Billardsportklub UNION Wien

A	J. Scherz	4	100	113	0,884	5
B	E. Leutgeb	2	97	201	0,482	4
C	F. Engl	4	100	174	0,574	4
D	H. Weingartner	4	100	208	0,480	5
		14	397	696	0,570	

Billard-Club de Genève

A	A. Voltas	0	62	113	0,548	4
B	J. Romy	2	96	201	0,477	4
C	M. Rosselet	0	69	174	0,396	4
D	A. Rognon	0	57	208	0,274	4
		2	284	696	0,408	

Antwerpse Billard-Club bat le Københavns Billard Klub.

Samedi 7 mai 1960

van BALLAER	50	104	0,480	3
Nielsen	33	104	0,317	2
LAMBRECHTS	50	124	0,403	3
Jancke	32	124	0,258	3
DE MUYNCK	50	107	0,467	4
Kjeldsen	36	107	0,336	4
van MECHELEN	50	95	0,526*	4
Christensen	45	95	0,473	5

Dimanche 8 mai 1960

van BALLAER	50	95	0,526	3
Nielsen	47	95	0,494	4
LAMBRECHTS	50	142	0,352	5
Jancke	43	142	0,302	4
DE MUYNCK	50	85	0,588	4
Kjeldsen	30	85	0,352	3
van Mechelen	47	79	0,594	4
CHRISTENSEN	50	79	0,632	5

Antwerpse Billard-Club

A	G. van Mechelen	2	97	174	0,557	4
B	G. De Muynck	4	100	192	0,520	4
C	F. Lambrechts	4	100	266	0,375	5
D	P. van Ballaer	4	100	199	0,502	3
		14	397	831	0,477	

Københavns Billard Klub

A	K. Christensen	2	95	174	0,545	5
B	K. Kjeldsen	0	66	192	0,343	4
C	W. Jancke	0	75	266	0,281	4
D	P. Nielsen	0	80	199	0,402	4
		2	316	831	0,380	

FINALE (en poule unique)

Premier tour de jeu.

N° 1	Billardsportklub UNION Wien	6	190	332	0,572
	Biljartvereniging VAN DEN BRANDT	2	130	332	0,391

D	WEINGARTNER	50	91	0,549	4
D	van Helvoirt	20	91	0,219	2
C	ENGL	50	77	0,649	4
C	C. Soeterboek	23	77	0,298	3
B	W. SOETERBOEK	50	104	0,480	5
B	Leutgeb	40	104	0,384	3
A	SCHERZ	50	60	0,833	4
A	de Ruyter	37	60	0,616	4

N° 2	Düsseldorfer Billardfreunde 1954	7	200	366	0,546
	Antwerpse Billard-Club	1	145	366	0,396

D	HARTKOPF	50	112	0,446	4
D	Willems	32	112	0,285	3
C	RUNKEHL	50	111	0,450	3
C	De Muynck	34	111	0,306	3
B	SPIELMANN	50	70	0,714	7
B	Goris	29	70	0,414	5
A	TIEDTKE	50	73	0,684	4
A	van MECHELEN	50	73	0,684	4

Exempt : Académie Anversoise de Billard.

Deuxième tour de jeu.

N° 3	Académie Anversoise de Billard	6	174	353	0,492
	Antwerpsche Billard-Club	2	179	353	0,507

D	KLUGER	50	104	0,480	3
D	Willems	43	104	0,413	3
C	HARTENDORP	50	95	0,526	4
C	De Muynck	43	95	0,452	3
B	GORIS	50	89	0,561	5
B	van der Spiegel	24	89	0,269	3
A	VINGERHOEDT	50	65	0,769	3
A	van Mechelen	43	65	0,661	5

N° 4	Düsseldorfer Billardfreunde 1954	6	198	347	0,570
	Billardsportklub UNION Wien	2	189	347	0,544
	D WEINGARTNER	50	108	0,462	7
	D Hartkopf	48	108	0,444	7
	C RUNKEHL	50	96	0,520	3
	C Engl	49	96	0,510	3
	B SPIELMANN	50	69	0,724	4
	B Leutgeb	41	69	0,594	7
	A TIEDTKE	50	74	0,675	8
	A Scherz	49	74	0,662	6

Exempt : Biljartvereniging VAN DEN BRANDT.

Troisième tour de jeu.

N° 5	Düsseldorfer Billardfreunde 1954	6	196	374	0,524
	Biljartvereniging VAN DEN BRANDT	2	180	374	0,481
	D HARTKOPF	50	111	0,450	3
	D van Helvoirt	40	111	0,360	5
	C RUNKEHL	50	97	0,515	4
	C C. Soeterboek	42	97	0,432	3
	B SPIELMANN	50	108	0,462	4
	B W. Soeterboek	48	108	0,444	4
	A de RUYTER	50	58	0,862	5
	A Tiedtke	46	58	0,793	8

N° 6	Académie Anversoise de Billard	6	196	313	0,626
	Billardsportklub UNION Wien	2	171	313	0,645
	D KLUGER	50	101	0,495	4
	D Weingartner	39	101	0,386	3
	C HARTENDORP	50	85	0,588	7
	C Engl	43	85	0,505	6
	B LEUTGEB	50	84	0,595	4
	B van der Spiegel	46	84	0,547	6
	A VINGERHOEDT	50	43	1,162	6
	A Scherz	39	43	0,906	5

Exempt : Antwerpsche Billard-Club.

Quatrième tour de jeu.

N° 7	Billardsportklub UNION Wien	6	195	322	0,605
	Antwerpsche Billard-Club	2	154	322	0,478
	D WEINGARTNER	50	77	0,649	4
	D Willems	22	77	0,285	2
	C ENGL	50	84	0,595	4
	C De Muynck	34	84	0,404	4
	B GORIS	50	117	0,427	4
	B Leutgeb	45	117	0,384	4
	A SCHERZ	50	44	1,136	5
	A van Mechelen	48	44	1,090	6

N° 8	Académie Anversoise de Billard	8	200	363	0,550
	Biljartvereniging VAN DEN BRANDT	0	139	363	0,389
	D KLUGER	50	115	0,434	4
	D van Helvoirt	34	115	0,295	3
	C HARTENDORP	50	90	0,555	5
	C C. Soeterboek	38	90	0,422	2
	B van der SPIEGEL	50	112	0,446	4
	B W. Soeterboek	47	112	0,419	3
	A VINGERHOEDT	50	46	1,086	11
	A de Ruyter	20	46	0,434	4

Exempt : Düsseldorfer Billardfreunde 1954.

Cinquième et dernier tour de jeu.

N° 9	Antwerpse Billard-Club	4	181	390	0,464
	Biljertvereniging VAN DEN BRANDT	4	174	390	0,446
	D van HELVOIRT	50	106	0,471	4
	D Willems	36	106	0,339	3
	C DE MUYNCK	50	111	0,450	5
	C C. Soeterboek	39	111	0,351	2
	B W. SOETERBOEK	50	82	0,609	4
	B Goris	45	82	0,548	5
	A van MECHELEN	50	91	0,549	3
	A de Ruyter	35	91	0,384	3

N° 10	Düsseldorfer Billardfreunde 1954	8	200	332	0,602
	Académie Anversoise de Billard	0	180	332	0,542
	D HARTKOPF	50	97	0,515	4
	D Kluger	49	97	0,505	6
	C RUNKEHL	50	83	0,602	7
	C Hartendorp	43	83	0,518	4
	B SPIELMANN	50	84	0,595	5
	B van der Spiegel	43	84	0,511	5
	A TIEDTKE	50	68	0,735	7
	A Vingerhoedt	45	68	0,661	4

Exempt : Billardsportklub UNION Wien.

CLASSEMENT GENERAL

1	Düsseldorfer Billardfreunde 1954	5	196	273	0,718	8
	A August Tiedtke	8	200	331	0,604	7
	B Siegfried Spielmann	8	200	387	0,516	7
	C Hans Runkehl	6	198	428	0,462	7
	D Kurt Hartkopf	27	794	1419	0,559	
2	Académie Anversoise de Billard	6	195	222	0,878	11
	A René Vingerhoedt	2	163	369	0,441	6
	B Maurice van der Spiegel	6	193	353	0,546	7
	C Cornelis Hartendorp	6	199	417	0,477	6
	D John Kluger	20	750	1361	0,551	
3	Billardsportklub UNION Wien	4	188	221	0,850	6
	A Johann Scherz	2	176	374	0,470	7
	B Eduard Leutgeb	4	192	342	0,561	6
	C Franz Engl	6	189	377	0,501	7
	D Heinrich Weingartner	16	745	1314	0,566	
4	Antwerpsche Billard-Club	3	191	273	0,699	6
	A Gustave van Mechelen	4	174	358	0,486	5
	B Félix Goris	2	161	401	0,401	5
	C Gaston De Muynck	0	133	399	0,333	3
	D Albert Willems	9	659	1431	0,460	
5	Biljartvereniging VAN DEN BRANDT	2	142	255	0,556	5
	A Henny de Ruyter	4	195	406	0,480	5
	B Willem Soeterboek	0	142	375	0,378	3
	C Cornelius Soeterboek	2	144	423	0,340	5
	D Jan van Helvoirt	8	623	1459	0,427	

Moyenne générale d'ensemble du tournoi : 3571 points en 6984 reprises = 0,511.

Le

BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

	Pages
Deuxième assemblée générale de la C. E. B. à Vienne	1
Procès-verbal	1
Confédération Européenne de Billard	13
Calendrier Sportif Européen	15
Tableau de participation des fédérations	15
Classification des joueurs in- ternationaux	17
Records du Monde et d'Europe	21

VIENNE

Assemblée Générale de la Confédération Européenne de Billard



M. W. REISINGER, Président de l'O. B. A. V.,
prononçant son allocution de bienvenue.

De gauche à droite : MM. M. Bocognano, J. van Beem (en partie caché), L. Druart,
G. Troffaes, A. Ventura, K. Krienen, K. Nussberger, W. Reisinger.



Octobre 1960

No 8

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD
* * * Affiliée à l'UNION MONDIALE DE BILLARD * * *

Direction - Publicité :

L. DRUART, Secrétaire Général C. E. B.
Kroonstraat, 192, ANVERS-Borgerhout (Belgique)
TÉL. : 32.13.86

Administration :

J. van BEEM, Trésorier C. E. B.
Javalaan, 40, HEEMSTEDE (Pays Bas)
TÉL. : 355.49 - Banque : Ned. Handel- My. Heemstede

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD

2ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue à VIENNE,
les 9 et 10 juillet 1960,
à l'EUROPA HOTEL,



sous les auspices de la
Fédération Autrichienne
des Amateurs de Billard

LES PARTICIPANTS :

De gauche à droite : MM. Docteur A. Trillat, Docteur W. Möschler, F. Pellaton, M. Estivill, J. Babut du Marès, O. Krüger, J. van Vliet, C. Bokma, Henscheid (caché par M. Krüger), J. van der Hoeck, E. Reicher, un membre du Comité de la F. A. A. B., R. Thibor (en partie caché), L. Fellmann, Mademoiselle Hübl (cachée), Hoffmann, P. Barbay (caché), avocat A. Mitzithropoulos, Professeur E. Grassi, Docteur R. Rossi, J. Robé.

PROCES-VERBAL

Première séance : samedi 9 juillet 1960.

Le Président ouvre la séance à 10 h. 10 et donne la parole au Président de la Fédération Autrichienne, Monsieur W. REISINGER.

M. W. REISINGER déclare que sa Fédération se réjouit de pouvoir accueillir un si grand nombre de congressistes à cette assemblée, ce qu'il appelle un grand honneur pour sa Fédération. Nous avons beaucoup de choses à débattre et, continue M. REISINGER, étant donné que Vienne est la ville de la bonne vie, il est à souhaiter que les travaux se dérouleront dans le meilleur esprit de compréhension. Il souhaite à l'Assemblée un succès probant et termine son discours en signalant aux congressistes que la dernière page du programme qui a été imprimé à cette occasion, doit être remplie et, après avoir été détachée, remise au Secrétaire général, Monsieur E. REICHER. M. REISINGER annonce encore, qu'une excursion a été prévue pour 18 h. 30, laquelle nous conduira pour finir dans une « Heuriger » des environs de Vienne.

Le Président de la C. E. B., Monsieur G. TROFFAES, remercie M. REISINGER de ses paroles aimables et sincères et se déclare heureux de constater que pas moins de onze Fédérations

ont envoyé leurs délégués à cette Assemblée. Il souhaite une cordiale bienvenue aux représentants des Fédérations Hellénique et Italienne, qui apparaissent pour la première fois sur la scène internationale et termine en félicitant tout particulièrement Monsieur le Professeur Albert TRILLAT de sa récente nomination comme Président de la Fédération Française de Billard.

Le Président TROFFAES remercie également ses Collègues du Comité de la C. E. B., MM. A. VENTURA, Vice-Président, K. KRIENEN, Directeur sportif Général, J. van BEEM, Trésorier, M. BOCOGNANO et K. NUSSBERGER, Commissaires Techniques, et L. DRUART, Secrétaire général. Il regrette que M. le Vice-Président W. EEUWIJK, qui a toujours été pour nous un excellent camarade, s'est vu obligé de résilier ses fonctions à cause de son état de santé déficient.

3. Vérification des pouvoirs de Messieurs les Délégués.

Sont valablement représentées les Fédérations suivantes :

- Le DEUTSCHER BILLARD-BUND e. V. (Allemagne de l'Ouest) par MM. W. KERSCHER, Vice-Président, et O. KRÜGER, Secrétaire général.
- Le DEUTSCHER BILLARD-SPORT VERBAND e. V. (Allemagne de l'Est) par MM. HOFFMANN, Vice-Président, et L. FELLMANN, Secrétaire général.

- L'OESTERREICHISCHER BILLARD AMATEUR VERBAND par MM. W. REISINGER, Président, et E. REICHER, Secrétaire général.
- La FEDERATION ROYALE BELGE DE BILLARD-AMATEURS par M. J. BABUT du MARES, Secrétaire général adjoint.
- La FEDERATION ESPAGNOLE DE BILLARD par M. ESTIVILL MERCADER, Secrétaire général.
- La FEDERATION FRANÇAISE DE BILLARD par MM. A. TRILLAT, Président, et J. ROBE, Vice-Président.
- La FEDERATION HELLENIQUE DES AMATEURS DE BILLARD par M. l'Avocat A. MITZITHROPOULOS, Secrétaire général.
- La FEDERATION ROYALE NEERLANDAISE DE BILLARD par MM. J.-J. van VLIET, Président, et C.-V. BOKMA, Membre du Comité.
- La FEDERATION ITALIENNE DE BILLARD AMATEURS par MM. le D^r ROSSI, Vice-Président, et le Professeur E. GRASSI, Secrétaire général.
- La FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES AMATEURS DE BILLARD par M. R. THIBOR, Secrétaire général.
- La FEDERATION SUISSE DES AMATEURS DE BILLARD par MM. le D^r W. MÖSCHLER, Président, et F. PELLATON, Secrétaire général.

Sont également présents à l'Assemblée :

- M. P.-M. BARBEY ;
- Mademoiselle HÜBL, interprète pour le D. B. S. V. ;
- Monsieur HENSCHIED, interprète pour le D. B. B. ;
- Monsieur J. VAN DER HOEK, administrateur de la Fédération Royale Néerlandaise, et
- des Membres du Comité de la F. A. A. B.

Se sont fait excuser, pour diverses raisons absolument plausibles, les Fédérations Polonaise, Portugaise et Tchécoslovaque ; elles ont cependant exprimé leur opinion par correspondance, sur certains points.

La Fédération Tchécoslovaque nous prie, d'autre part, de noter qu'elle s'abstient de voter sur certains points de l'ordre du jour, car il lui manque l'expérience nécessaire en la matière.

4. Rapport moral de M. le Secrétaire général, L. DRUART.

Le Secrétaire général donne lecture de son rapport qui est approuvé.

« Au cours de la saison qui vient de s'écouler, nous avons eu la satisfaction de pouvoir affilier la Fédération Italienne de Billard — Amateurs (F. I. B. A.), laquelle possède déjà un nombre très imposant de cercles, groupant des milliers d'adhérents. Notre Comité ne s'est décidé à accepter cette Fédération qu'après s'être assuré que toutes les conditions requises étaient remplies, que la F. I. B. A. possède le véritable caractère national et qu'elle s'occupe du billard français.

Puisque nous nous trouvons devant les demandes d'affiliation de deux fédérations italiennes, notre Président, qui ne recule jamais devant l'effort, tant moral que matériel, s'est rendu spécialement à Milan, où une conférence des délégations de ces deux fédérations était organisée. Cette rencontre avait été projetée dans le but de trouver un terrain d'entente pour arriver à une fusion des deux fédérations. Après de longues délibérations, elles ne sont pas parvenues à s'entendre.

Ayant étudié les possibilités d'avenir et les projets d'organisation des deux fédérations en cause, notre Comité a estimé que la F. I. B. A. présentait les garanties les plus fondées sous tous les rapports.

La Fédération Suédoise de Billard, toujours en instance d'affiliation, n'a plus donné signe de vie après les contacts répétés que nous avons eus avec elle, et ce, malgré les efforts de propagande que nous avons prodigués.

Il y a quelques jours, notre éminent Collègue, Monsieur le Vice-Président W. EEUWIJK, a dû se résoudre à démissionner, son état de santé détaillant ne lui permettant plus de consacrer ses loisirs au billard. Nous regrettons vivement de voir cet excellent camarade quitter notre Comité et nous lui souhaitons un rétablissement complet et durable.

Le Comité de la Fédération Suisse des Amateurs de Billard nous a, très justement, fait remarquer que nous n'avions pas respecté les délais fixés pour la convocation de cette assemblée générale, ainsi que pour l'envoi de l'ordre du jour définitif. Nous

nous en excusons auprès des Fédérations, mais voudrions quand même prier instamment celles-ci de ne plus, à l'avenir, attendre le tout dernier moment pour envoyer leurs propositions, dont certaines ne nous sont parvenues que le 20 juin, au matin. Vous pourrez d'ailleurs remarquer, Messieurs les Délégués, que nous n'avons pas pu insérer toutes les propositions des Fédérations au point n° 9 de l'ordre du jour, les textes reçus au dernier courrier du 18 juin ayant été donnés à copier immédiatement après. Les propositions reçues un peu tardivement, ont, forcément, dû être insérées à la suite des autres points de l'ordre du jour.

Afin de parer à certaines difficultés d'ordre technique, le Secrétariat s'est chargé de la gestion financière de notre bulletin trimestriel « LE BILLARD ». Les frais d'impression et de distribution ayant dépassé les prévisions, nous nous serions trouvés devant un déficit d'une certaine importance pour les quatre numéros de l'année 1959. Toutefois, à l'intervention de notre président et grâce à la compréhension et à la générosité de Monsieur le Vicomte F.-X. SIMONIS, de la S. A. IWAN SIMONIS, de Verviers, et de Monsieur R.-E. DELMOTTE, Directeur des USINES DE CALLENELLE, à Callenelle, qui nous ont accordé des subsides publicitaires supplémentaires, nous sommes parvenus à clôturer les comptes de l'année 1959 sans devoir faire appel à notre Trésorerie.

Afin de nous permettre d'honorer les factures de l'éditeur au fur et à mesure qu'elles nous sont présentées, nous voudrions insister auprès des Fédérations pour que celles-ci nous fassent parvenir la contrevaletur des abonnements au plus tard après la parution du numéro du mois d'avril de chaque année. Pour rappel, ces sommes doivent être transférées au crédit du compte personnel du soussigné, auprès de l'AMSTERDAMSCHER BANK VOOR BELGIE S. A., ANVERS, ou transmises par mandat ou chèque postal établi en son nom.

Nous rappelons à l'Assemblée que l'UNION MONDIALE DE BILLARD a été admise à l'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, organisme consultatif des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO. Grâce à cette affiliation, réalisée par notre Président, le bulletin de la C. E. B. est accueilli et certainement lu aux bibliothèques de l'O. N. U., de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe. Cet état de choses constitue pour notre sport une magnifique propagande.

Nous avons été heureux d'apprendre que la CONFEDERATION SUD-AMERICAINE DE BILLARD organisera, dans le courant du mois de septembre prochain, le Championnat du Monde aux trois bandes à Buenos-Aires, pour lequel elle n'invite pas moins de quatre joueurs européens. C'est un geste très généreux qui mérite d'être applaudi.

Nous terminerons sur cette note optimiste, en souhaitant que cette assemblée fasse du bon travail dans le meilleur esprit de compréhension.

Le Président ajoute que, dans l'avenir, compte sera tenu des délais prévus par les Statuts de la C. E. B. en matière d'envoi des invitations et des ordres du jour provisoire et définitif.

En ce qui concerne le bulletin trimestriel « LE BILLARD », le Président fait ressortir que les frais de premier établissement furent assez considérables.

Certains délégués ne sont pas d'accord qu'appel ait été fait à la générosité des USINES DE CALLENELLE, qui fabriquent les billes « SUPER ARAMITH » pour couvrir une partie du déficit de la première année d'édition. Ils sont d'avis que l'aide financière reçue peut nous imposer une certaine obligation morale envers cette société. Par contre, l'Assemblée approuve le geste généreux de la S. A. IWAN SIMONIS d'avoir accordé un subside publicitaire supplémentaire de 10.000 francs belges à notre bulletin.

Le Président tranquillise les interpellants en ajoutant que, dorénavant, nous arriverons à couvrir les frais.

5. Rapport de Monsieur le Directeur Sportif Général, K. KRIENEN.

A la demande de M. le Directeur Sportif Général, M. HENSCHIED lit ce rapport, qui est conçu comme suit :

(Note du Président de la C. E. B. : Nous avons inséré le texte intégral du rapport de Monsieur Krienen, en respectant sa forme littérale, malgré que des fautes de syntaxe rendent de nombreuses phrases peu intelligibles. Il ne nous appartenait pas de modifier quoi que ce fût d'un texte lu en assemblée générale et non soumis, préalablement, à notre examen.)

• Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour du congrès de l'année dernière, le Directeur Sportif Général a demandé le droit de pouvoir chaque année, faire son rapport lui-même étant persuadé qu'il aurait — en dehors du domaine des chiffres — à communiquer des faits importants à l'honorable assistance des délégués de tous les pays et qui, à son point de vue, ne peuvent que servir la cause du sport.

Une fonction comme la sienne ne peut et ne doit pas s'épuiser en maître parfait de chiffres derrière un bureau. On dirait de lui, après un certain temps que le matériel minutieux des chiffres rassemblés et fournis par lui est absolument exact et correct. On pourrait l'appeler donc un comptable, tout simplement. Mais en réalité, n'est-il pas l'économe du sport, l'homme qui chaque année devrait prendre sous la loupe, en une sorte de bilan dynamique, la situation générale du sport, donc de la Confédération. S'il n'en avait pas le droit, cela signifierait purement et simplement de laisser à son sort, à l'avenir, le développement sportif de la Confédération, se fiant à la bonne volonté de tous les intéressés. Cela signifierait, en outre, qu'il faut fermer les yeux là où il y aurait éventuellement à critiquer; du silence plein d'égards; d'égards en ce qui concerne les vieilles habitudes devenues chères, à l'adresse d'organismes de bonne volonté, d'organismes qui ne savent peut-être pas mieux, ou parce que les moyens financiers manquent.

Laissez faire, laissez passer. Ce mot n'a plus de signification là où le but qu'on essaie d'atteindre s'exprime en chiffres, c.-à-d. en séries, en moyennes et en résultats. Le mot résultat signifie la somme de circonstances et de données de différentes espèces. Si donc nous voulons de bons résultats sportifs, nous devons soigner pour que ces circonstances et données soient bonnes.

Le Directeur Sportif Général a, naturellement, le devoir de fournir des chiffres exacts, et de faire prendre toutes les dispositions utiles pour la préparation des tournois. Là, où il est présent, il doit en assurer la direction, de manière absolument neutre. Mais il a également le devoir d'être bien attentif partout où il se trouve et d'apercevoir, d'un œil critique, les moindres mouvements à l'encontre du développement sportif auquel nous aspirons tous.

Permettez-moi, Messieurs, que je vous fasse tout d'abord un rapport bref sur les événements sportifs de la saison dernière. Je crois que cela est utile pour nous donner, après un bref regard en arrière, plus de possibilités pour élaborer d'éventuelles résolutions.

La saison a commencé par le IV^e Tournoi d'Europe des Juniors, au mois de novembre à Munich. La jeunesse de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne, du Grand-Duché et d'Allemagne — des deux Fédérations Allemandes — s'est rencontrée en deux disciplines, c.-à-d. au cadre de 47/2 et à la partie libre. Léo Corin a emporté sa troisième victoire consécutive. Tous les joueurs ont fait preuve de remarquables performances. Ce qui, cependant, a fait le plus de plaisir c'était l'esprit et l'entente cordiale régnant parmi ces jeunes gens. L'ensemble de l'organisation était restreint mais on peut, pour ce tournoi qui intentionnellement n'est pas appelé championnat, toujours avoir recours à une salle de billard d'autant plus si, comme à Munich, on fait ériger une petite, mais bonne tribune.

La III^e Coupe ALEXANDRE AVE, au mois de décembre à Lyon, a été un bon start des seniors dans la nouvelle saison. Vainqueur net au cadre de 47/1 Emile Wafflard, et René Vingerhoedt aux trois bandes. L'organisation à la salle Rameau était parfaite; elle était entre les mains expertes du Prof. Trillat.

Du 6 au 10 janvier s'est joué à Büsseldorf le XVIII^e Championnat d'Europe aux trois bandes, avec 10 participants. Au point de vue sportif, ce championnat a été un plein succès, même quand on pense que la poule marseillaise a éliminé le très fort et sympathique joueur espagnol Juan Fontova, ce qui était particulièrement dur pour lui. D'un autre côté, la poule marseillaise a donné l'occasion à Laurent Boulanger d'y participer après une attente assez longue. Il a démontré sa classe incontestable en établissant deux nouveaux records d'Europe, ce qui lui donnera sans doute une nouvelle et précieuse initiative.

Un fait remarquable au cours de cette organisation était une Télé-Eurovision, faisant vivre à toutes les nations intéressées au billard la finale dramatique, étant ainsi d'un tout grand effet au point de vue propagande pour notre sport, encore soulignée par l'émission d'un documentaire sur le sport du billard, d'une durée de 15 minutes. Il expliquait, facile à comprendre pour tout

le monde, les règles du billard et les différentes disciplines pour en venir finalement aux trois bandes justement disputé.

Quinze records d'Europe, c.-à-d. 14 records améliorés et un record égalé (Henry de Ruyter avec une série de 15 points, égalant ainsi le record de son compatriote Popeljus) étaient le fier résultat, d'un championnat remarquable à tout point de vue. La très belle et spacieuse salle n'avait qu'un défaut: pas de tribunes; le gros des spectateurs devait rester debout. Toutefois, on a promis de remédier à ce mal lors de la prochaine organisation.

René Vingerhoedt en était le net vainqueur devant August Tiedtke, un classement auquel on s'est déjà habitué en Europe.

Le XIV^e Championnat d'Europe au cadre de 47/2 à Tours a également montré du sport brillant et a permis à Emile Wafflard de défendre victorieusement son titre avec la très forte moyenne générale de 55,14, une moyenne particulière de 200 et une plus forte série de 360. Surprise du fait du classement de Martinus Wijnen, avec 36,07 de moyenne général, et de Jacques Grivaud, avec 25,79 de moyenne générale, devant un Joseph Vervest indisposé. La salle était trop bruyante, et le nombre de bons arbitres n'était pas suffisant.

Encore un mois plus tard, le IV^e Championnat d'Europe au cadre de 47/1, à Liège. Victoire double des Belges, Emile Wafflard et Joseph Vervest, établissant chacun 9 nouveaux records d'Europe. Ces deux joueurs ont déclassé tous les autres participants et ont fait preuve, de par leur maîtrise technique, du plus parfait intellect du billard. Jacques Grivaud, dans sa partie finale a fait entrevoir les grands progrès que l'énergique Français a réalisés pendant les deux dernières années. Martinus Wijnen était malade et terminait dernier, en jouant toutefois avec la meilleure moyenne après les deux premiers. Une organisation parfaite, comme toujours en Belgique, mais une trop petite salle pour les affluences d'aujourd'hui.

XV^e Championnat d'Europe au cadre 71/2. Le Teatro Roméa à Murcia est, pour le sport du billard, un lieu tout simplement idéal. L'organisation était remarquable et le tournoi se terminait à nouveau par une double victoire belge. Emile Wafflard a une classe de champion incontesté; performance remarquable du Suisse Guyot et sensationnelle partie finale de Norbert Witte, tels étaient les faits les plus importants de ce championnat, dont le choix des billes était le seul point négatif et donnait lieu à quelques plaintes. Actuellement, le règlement admet encore pour toutes les disciplines, à l'exception du 3 bandes et du billard artistique, des billes en ivoire aussi bien que celles de composition. Pour de bonnes raisons, la Fédération Espagnole s'est décidée pour des billes Super Aramith. Pour avoir, à ce propos, une situation claire à tout point de vue, le congrès devrait prendre une résolution claire et nette (voir demande du Deutscher Billard Bund).

Des matches d'exhibition, le jour après le championnat, ne doivent plus être admis. Pour cette fois, ils étaient à justifier du fait du manque du 9^e joueur.

Le XI^e Championnat d'Europe par la bande à Tarrasa nous montrait des combats dramatiques. Il a été gagné une fois de plus par René Vingerhoedt, qui toutefois ne réussissait qu'à la dernière partie, disputée jusqu'au bout, de refouler à la deuxième place son grand adversaire Joaquim Domingo. Bert Teegelackx terminait, avec le même nombre de points, à la troisième place. Sensationnel aussi, les placements suivants de Boulanger, Scherz et Witte avec chacun 10 points, 2 points seulement derrière le vainqueur. C'était bien un tournoi unique dans notre histoire du billard. Malheureusement, les distances à parcourir de l'hôtel à la salle de billard étaient bien trop longues dont, pour les éviter, les organisateurs n'ont probablement pas pris toutes les dispositions nécessaires. Il en résulte une trop grande fatigue des joueurs, ce qui devrait, pour autant que possible, être évité.

La finale de la II^e Coupe d'Europe par Equipes Interclubs s'est jouée à la Columbia-Halle à Berlin. Deux des sept compétiteurs ont été éliminés en rencontres préliminaires, sur terrain neutre, à Munich et à Münster; le Billard-Club de Genève et le Københavns Billard-Klub. Les 5 finalistes ont joué des rencontres magnifiques, qui démontraient clairement la valeur de cette nouvelle forme de tournoi. Les Düsseldorf Billardfreunde sont sortis gagnants de l'épreuve. Pour déterminer toutefois quelle équipe est vraiment la plus forte pour la Coupe d'Europe, il

faudrait que l'article 6 du règlement de la coupe, avec sa limitation, devrait être abandonné (voir demande du Deutscher Billard Bund). La qualité de membre du club des joueurs doit être contrôlée et confirmée par la Fédération respective.

Le déroulement brillant de la saison passée ne doit toutefois pas nous détromper sur quelques dissonances qui étaient bien visibles et ainsi, ma critique constructive ne veut que le bien, veut le progrès et le développement. Le surplace, c.-à-d. vouloir être aveugle et se taire, cela signifie déjà un pas en arrière. La tendance positive d'une critique devrait être reconnue de chacun comme une chose évidente. Précisément le Directeur Sportif Général devrait avoir le droit — parce que s'occupant principalement des travaux avec les chiffres — et qui doit constamment se demander comment on arrive à tel ou à tel résultat, de rendre, par ses recommandations et conseils, partout égales les conditions extérieures de jeu, c.-à-d. de coordonner et de simplifier toutes les conditions jusqu'aux billes sur le drap vert — maîtrisées individuellement suivant le savoir-faire et la condition de chacun.

Bien de ces inconvénients disparaissent plus vite, si ces recommandations étaient ancrées dans les règles d'organisation, même si elles sont depuis longtemps une vieille habitude pour quelques Fédérations — pour les jeunes Fédérations, manquant encore d'expérience et de tradition. Une réglementation de principe, pour la création de mêmes conditions pour tous les joueurs, se trouve déjà au chapitre XIV, art. 29 — 35, sous la dénomination Conditions d'Exécution Matérielle des Tournois. On s'y est borné toutefois — à quelques exceptions près — à la rencontre directe du joueur avec le matériel.

Le cadre si important pour un tournoi — étant considéré comme chose évidente — n'est pris en considération que sous quelques points. Nous nous épargnons bien des redemands et déceptions, si nous incorporons au règlement les conditions de tournoi apparemment d'importance secondaire.

Permettez-moi de vous fixer les changements et compléments prévus par moi comme suit :

XIV. — Conditions d'exécution matérielle des tournois.

Article 29.

- (1) Texte inchangé.
- (2) Texte inchangé.
- (3) Texte inchangé.
- (4) Aucune boisson alcoolique ne peut être donnée aux joueurs pendant leurs parties.

Article 30.

Local, billards et accessoires.

- (1) Aucun tournoi international ne peut avoir lieu dans une salle de billard (à l'exception de la Coupe d'Europe des Juniors).
- (2) La distance de l'hôtel jusqu'à la salle du tournoi ne doit, pour les joueurs, pas être plus de 3 km.
Au cas où les distances seraient plus grandes, mais qui ne devraient pas dépasser les 6 km., un bon et normal moyen de communication devrait être garanti. Dans ce cas, l'organisateur a à porter soin des voyages après 23 heures.
- (3) La salle de tournoi doit avoir de bonnes conditions d'aération, sans que les billards et les billes soient exposés aux influences nuisibles. Si cela n'est pas possible, la défense de fumer doit s'étendre également aux spectateurs.
- (4) Pour la durée du tournoi, la salle doit être isolée du bruit. Parmi les spectateurs, ni boissons ni manger ne doivent être servis, et non plus aux tables des dirigeants.
- (5) Un vestiaire doit être à la disposition des joueurs.
- (6) Les joueurs doivent, pendant leurs matches, être assis à des tables séparées, tout près des billards, si possible éloignés des spectateurs. Ils doivent avoir l'occasion de se laver les mains dans un bassin mis à leur disposition.
- (7) Voir art. 57 (1). La salle, dans laquelle un championnat international a lieu, doit être décorée des drapeaux des nations participantes.
- (8) Le drapeau de la C. E. B. (voir pour la description exacte aux statuts de la C. E. B., chap. IV (2)), doit se trouver au centre de la salle et des autres drapeaux et doit être fixé de manière à ce qu'il peut être hissé et descendu lors de la cérémonie d'ouverture et de la cérémonie finale.

- (9) Les billards doivent être installés de manière à ce qu'un nombre de spectateurs, en rapport avec notre sport, puisse trouver place. Si les lieux du tournoi n'ont pas de rangs ni d'autres élévations, des tribunes doivent être érigées.
- (10) Des tables séparées sont à prévoir pour les officiels et pour la presse; pour les invités et les membres d'honneur également, il faut faire réserver des places.
- (11) Au moins 2 téléphones doivent être installés pour les journalistes indigènes et étrangers dans les environs de la salle.
- (12) Pour éviter des improvisations, il faut communiquer au Directeur Général Sportif, 8 jours avant le commencement du tournoi, les noms des arbitres et de ceux qui inscrivent, comme d'ailleurs aussi — dans les pays qui ne sont pas de langue française — le nom d'un interprète parlant cette langue, afin de pouvoir régler, pendant le tournoi, toutes les questions ayant trait aux joueurs ou aux hôtes étrangers.
- (13) Voir art. 30 (1).
- (14) Voir art. 30 (2).
- (15) Voir art. 30 (3).
- (16) Voir art. 30 (4).
- (17) Voir art. 30 (5).
- (18) Voir art. 30 (6).
- (19) Voir art. 30 (7).
- (20) Voir art. 30 (8).

- (21) Il est recommandé de faire installer à l'entrée de la salle, ou à une autre place indiquée, un tableau d'affichage sur lequel, après chaque partie, sera peint ou fixé pour les joueurs respectifs un points gagné ou perdu (rouge ou noir). Au cas où une télévision est prévue, ces points doivent être remplacés par les lettres G = gagné, P = perdu ou N = match nul, les couleurs noire ou rouge ne pouvant pas être distinguées sur l'écran. Le carré dans lequel on fixe ou peint ces points ou lettres, mentionne également dans le coin supérieur gauche le nombre de points de la partie, dans le coin supérieur droit les reprises, dans le coin inférieur gauche la moyenne de la partie, et dans le coin inférieur droit la plus forte série de la partie.

Article 56.

Préséances.

- (1) Texte inchangé.
- (2) Texte inchangé.
- (3) Au commencement et à la fin du championnat, tous les joueurs se posent — en tenue de joueur — devant les billards ou à une autre place, qui sera indiquée par l'organisateur.
- (4) La suite des discours lors de la cérémonie d'ouverture d'un tournoi est la suivante :
 - a) l'organisateur de la place (district ou club);
 - b) l'administration de la place (communale ou du pays);
 - c) le président de la Fédération du pays organisateur;
 - d) les officiels (C. E. B.).
- (5) Pour la cérémonie de la finale, les discours officiels seront tenus en sens inverse, le président de la C. E. B. ou son représentant exécutant encore la cérémonie finale.
- (6) Les discours officiels qui sont tenus à cette occasion et lors du banquet doivent sagement être restreints et ne se référer qu'à l'organisation même.

Article 57.

Supprimé, étant traité à l'art. 30 (7). Il empiète donc sur l'article suivant.

Diffusion des résultats.

Article 58.

Exhibitions.

Pendant un championnat international et à la suite de celui-ci, des exhibitions de n'importe quel genre ne sont pas permises.

Si toutes ces recommandations, qui semblent d'importance secondaire sont réglementées et suivies, le résultat pour tous les intéressés en serait fort heureux, que ce soient les joueurs, les organisateurs ou les spectateurs, mais cela demande un surcroît de travail assez considérable et, le cas échéant, des frais sup-

plémentaires. C'est pourquoi le Deutscher Billard Bund demande un programme plus restreint de championnats internationaux. Les raisons n'en doivent plus être répétées à cette place.

Mais j'arrive au problème principal.

Nous sommes à Vienne, la ville de l'historique congrès de Vienne, dont partout au monde on disait « Le congrès s'amuse ». Lorsque je me disposais à faire ce rapport, je me suis dit que le 9 juillet, on dira à Vienne « Le congrès se fâche ». J'avais effectivement de tempêter un peu avec quelques Fédérations. Du fait toutefois que je me suis, comme vous l'avez vu, si minutieusement occupé avec les paragraphes (alors que d'habitude, je ne suis nullement un homme des paragraphes) je suis heureusement tombé sur le « trou dans les lois », à cause duquel j'avais l'intention de vous faire chaud. J'en ai eu chaud moi-même, car j'ai été surpris, de la même façon que tous ceux qui croyaient pouvoir se fier à une tradition bien entendue, et qui ne s'apercevaient du manque de prévisions de principe même pas au règlement.

Il semble que l'année dernière, on s'est bien tenu aux paragraphes existants, on semble les avoir suivis à la lettre, car : pour 4 championnats d'Europe, je n'ai eu que de 2 ou 3 Fédérations les engagements des joueurs, mais probablement par pure complaisance. Où est dit au chapitre VII, art. 13-18, que le Directeur Sportif Général doit avoir une copie des engagements ? Pour les dispositions circonstancielles, il est fait mention sous i) de l'obligation du rapport de la C. E. B. Mais est-ce que Monsieur Ventura ou Monsieur Van Beem ne sont pas aussi bien C. E. B. que ce Monsieur Krienen ? Et le Secrétaire Général, Monsieur Druart, pour commencer ! Lorsque le rapport lui avait été fait, cela devait vraiment en être assez. Pauvre Directeur Sportif Général, car à nouveau, il y avait, pour les 4 championnats d'Europe, dans les tout derniers jours avant l'ouverture, des télégrammes et des coups de téléphone désespérés, un joueur ayant subitement déclaré forfait, ou un autre avait trop peu d'engagements. Les organisateurs agissaient bien en s'adressant au Directeur Sportif Général, car d'après les art. 13 (5), 18 (2) et 19 (2), celui-ci est compétent pour toute difficulté qui pourrait surgir. Je ne puis que vous dire, Messieurs, que ces paragraphes ont coûté, non seulement à moi, mais à tous les autres intéressés, beaucoup d'argent.

À qui en incombe la faute ? Je crois à nous tous, peut-être en premier lieu au comité, auquel j'appartiens également. Nous avons bien dormi et nous nous sommes étonnés, pourquoi les préparatifs d'un tournoi ont occasionné chaque fois tant de difficultés. Quoique le réveil marchait à chaque réclamation, je me réveillais seulement lorsque voulant me référer à des paragraphes inexistantes, j'avais l'intention de vous passer à la douche froide. J'y suis passé moi-même.

Je dois donc, et je dis ceci non pour moi, mais pour tous mes successeurs pendant les prochains cent ans, insister pour que nous fassions des compléments aux chapitres respectifs du règlement, qui épargnent au Directeur Sportif Général et à tous les organisateurs de devoir aller nager.

Article 13.

Régime des invitations.

- (1) Texte inchangé.
Complément : et au Directeur Sportif Général.
- (2) Texte inchangé.
- (3) Texte inchangé.
- (4) Texte inchangé.
Complément : et au Directeur Sportif Général.
- (5) Texte inchangé.

Article 14.

Règlement propre à chaque épreuve.

Texte inchangé.

Article 15.

Partie fondamentale.

Texte inchangé.

Article 16.

Partie circonstancielle.

- a) — h) Texte inchangé.
- i) Rapport au Directeur Sportif Général.
- j) Texte inchangé.

IX. — QUALIFICATION.

Article 17.

Texte inchangé.

X. — INSCRIPTIONS.

Article 18.

- (1) Texte inchangé.
Complément : Copie au Directeur Sportif Général.
- (2) Toute inscription doit mentionner ce qui suit :
Nom et adresse du joueur, ses résultats lors du dernier championnat national de la même discipline.
- (3) Voir art. 18 (2).

Si donc le Directeur Sportif Général est l'économe et le comptable de la C. E. B. — il doit l'être — on doit aussi lui fournir tous les renseignements dont il a besoin comme base de travail. Ces renseignements doivent comprendre les résultats des championnats nationaux ainsi que, le cas échéant, les communications de non-lieu, si pour une raison ou l'autre, tel ou tel championnat n'a pas pu se jouer. L'article 2 n'a été suivi que de 3 Fédérations et encore en partie seulement. À cet article, il faudrait ajouter un complément, lequel épargne au Directeur Sportif Général de devoir redemander et qui lui garantit de pouvoir projeter à peu près à coup sûr.

Si le congrès pouvait se décider en faveur de la motion du Deutscher Billard Bund, pour une fixation approximative de la date et des disciplines du calendrier international (voir l'exposé des motifs), nous pourrions également, en ce qui concerne l'envoi des résultats des championnats nationaux resp. des avis de non-lieu : fixer la date. Cela se présenterait comme suit :

Article 2.

Championnats nationaux.

- (1) Texte inchangé.
Complément : c.-à-d. 4 semaines avant le commencement d'un championnat international.
- (2) Les avis de non-lieu doivent être remis à la même date.
A la documentation nécessaire au contrôle du Directeur Sportif Général dans le cas où il n'a pas lui-même assumé l'organisation du tournoi, il faut absolument compter les feuilles avec les résultats de chaque partie. Ces feuilles doivent lui être envoyées, ensemble avec les résultats techniques. Le règlement en serait ainsi :

Article 40.

- (1) Texte inchangé.
Complément : ainsi que toutes les feuilles des parties jouées.
- (2) Après examen par le Directeur Sportif Général, les résultats techniques seront envoyés par le Secrétaire Général, de la C. E. B., dans la huitaine qui suit, à toutes les Fédérations qui étaient représentées au championnat en question par un joueur, resp. qui éditent un journal de billard.
- (3) Texte inchangé.
- (4) Texte inchangé.

Le tableau de classement qui résulte de ces chiffres sera établi par la C. E. B. d'après l'article 41 (1), le tableau de classement des Fédérations toutefois par le Directeur Sportif Général suivant les art. 7(3) et 17.

Dans la pratique des années précédentes, le Directeur Sportif Général a établi aussi bien le classement international que le classement de participation. Toutefois, ce dernier a été changé de la C. E. B., malgré une correspondance énergique et allant à l'encontre des résolutions protocolaires de Bruxelles. Cette affaire demande donc d'être mise au point.

Il y a 3 semaines environ, j'ai fini par établir un tableau de classement mondial, auquel ne doivent être ajoutés que les résultats du championnat mondial des trois bandes, qui se jouera le mois de septembre prochain à Buenos Aires. Cette liste aurait dû être soumise ce jour aux délégués présents.

Pour la raison citée ci-dessus toutefois, je n'ai pas préparé de classement de participation, ayant voulu attendre d'abord le résultat de la question revenue à l'ordre du jour, de la « défense du titre sans nationalité », et les conséquences qui en résultent.

Le tableau de classement, suivant art. 41 (1) doit tenir compte de tous les joueurs de tête européens, c.-à-d. de tous

les joueurs qui ont, au cours d'un championnat international, atteint la moyenne de première catégorie, ainsi que supplémentairement qui, au cours d'un championnat national, ont atteint la moyenne internationale, moins 10 %.

Cette clause des 10 % ne doit toutefois être considérée que comme un moyen auxiliaire, qui nous donne la possibilité d'augmenter le nombre de joueurs pour un championnat international. Dans un tableau de classement toutefois, il n'est pas possible de faire ranger des valeurs réelles à côté de celles qui sont irréelles. Une autre conséquence de la clause des 10 % serait une augmentation des résultats d'un championnat du monde de 10 %, si nous établissons un tableau de classement mondial ou si nous incorporons les résultats d'un championnat du monde au tableau de classement européen.

Cette instruction exprimée par l'article 41 (1) est au surplus, au sens du mot, à l'encontre des prescriptions d'après l'article 53 (2a) et b) à propos des conditions des records : des records mondiaux seulement à l'occasion d'un championnat mondial, les records d'Europe seulement à l'occasion d'un championnat international. Si nous agissions d'après l'article 41 (1), nous devrions faire valoir, avec le même droit, des records d'Europe joués lors d'un championnat national.

L'inviolabilité absolue de notre classement sportif aux cercles, organisant et jouant d'après le mode classique, a en dernier lieu contribué au fait que nous avons été reconnus par le grand monde sportif. C'est sur ces piliers que repose le seul argument d'activité sportive que nous pourrions jeter à la discussion. Il est de notre devoir de nous conserver ce fondement.

La reprise de valeurs irréelles dans un tableau officiel ébranlerait cependant ce fondement. Le statu quo représente, comme jusqu'à présent, une solution optimale.

Si effectivement, nous voulions établir un tableau de classement in-officiel de tous les joueurs européens, celui-ci n'aurait qu'une valeur symbolique. Les joueurs qui y sont classés (championnat national avec la clause des 10 %) ne pourraient y figurer qu'en apparence, aussi longtemps que nous ne voyons pas la possibilité de les faire jouer sur le plan international.

Que le congrès veuille en délibérer et décider de reviser l'article 41.

C'est la pratique peu satisfaisante pendant l'année dernière qui m'a amené à examiner le règlement tel qu'il existe. Mon travail ne prétend pas d'être complet. Je crois cependant avoir trouvé des lacunes qui principalement étaient la cause pour des choses peu agréables et des difficultés survenues. Je demande au congrès de bien vouloir examiner mes propositions et comme déjà dit initialement, je prie de comprendre ma critique positive de telle manière que des conseils et recommandations ne peuvent que soutenir la cause de notre sport, et faciliter aussi les rapports entre tous les intéressés.

Avec le nombre toujours croissant de Fédérations, le travail des membres du comité de la C. E. B. ne cesse d'augmenter. Ceci est surtout valable pour le travail du Directeur Sportif Général, si on veut donner suite à la demande inévitable des petites Fédérations de vouloir participer activement à la vie sportive internationale. Cette tâche ne peut être remplie que difficilement à côté du travail journalier, et pas à la satisfaction absolue de tous ceux qui y sont intéressés. Dans mon cas, il s'y ajoute de manière aggravante le fait que la langue française n'est pas ma langue maternelle, ce qui m'oblige de fournir un surplus de travail qui ne se laisse plus mesurer. D'autre part, il ne sert pas à la fonction du Directeur Sportif Général si, pour simplifier les choses d'importantes décisions de son ressort sont prises par d'autres membres du comité et qui sont de langue française. Une telle méthode doit forcément amener des conflits. Si le sport doit encore, ces temps-ci, être le frère du travail, une fonction honoraire devrait, comme de juste, signifier un délassement. S'il devient au contraire un tourment, une oppression permanente de l'âme, il lui manque tout moment de satisfaction tant vanté et vraiment nécessaire.

Je ne parviens pas à résoudre ce problème. Je crois avoir mis, pendant une importante période, mes forces à la disposition du sport du billard international et espère avoir fondé pour mon successeur une solide base pour son travail.

Karlheinz KRIENEN. »

Le Président remercie M. HENSCHIED d'avoir bien voulu lire ce remarquable rapport. Il ajoute que ce document contient bon

nombre de propositions, qui ne sont pas connues des Fédérations et au sujet desquelles nous ne pourrions pas valablement discuter.

Le Président dit, en outre, que le Directeur Sportif Général a parfaitement raison là où il exige de recevoir les copies des engagements. Il faut absolument qu'il soit tenu au courant de tout ce qui se passe dans le domaine sportif et ce, dans les délais prévus, lesquels, hélas, sont souvent négligés. Le Directeur Sportif Général ne peut utilement opérer un contrôle sérieux des championnats sans être en possession de toutes les feuilles de match. Les Fédérations sont instamment priées de se soumettre à cette obligation.

Le Président remercie le Directeur Sportif Général, dont le rapport est adopté par l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER, M. J. VAN BEEM

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,
Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après et de soumettre à votre approbation le bilan de l'année sociale 1959-1960.

Puisque ma façon de comptabiliser les écritures — en Florins des Pays-Bas — n'a pas été désapprouvée, je me suis permis de continuer de la même façon. J'ai appliqué les mêmes cours de conversion que précédemment et, ceux-ci étant connus, j'estime ne pas être obligé de les répéter ici.

L'assemblée générale de Genève ayant décidé de mettre la contre-valeur des cotisations, dues par les Fédérations de l'Europe de l'Est à la disposition de la Commission de Propagande pour les pays de l'Est, j'ai maintenu le statu quo pour l'exercice qui vient de s'écouler. Je dois cependant relever que, jusqu'à présent, je n'ai pas encore reçu de justification de ces fonds. J'espère que la Commission responsable fera le nécessaire bientôt, afin de me permettre d'en faire état dans mon prochain rapport.

Vous savez qu'il m'est difficile de vous soumettre des prévisions budgétaires, puisque la majeure partie des recettes doit résulter du nombre d'épreuves internationales qui seront organisées. D'autre part, j'ai usé de prudence dans l'estimation des frais restant à couvrir à charge du présent bilan. Tout compte fait, je crois que nous pouvons envisager l'avenir de la trésorerie avec confiance.

La grande majorité des trésoriers nationaux ont rendu ma tâche très facile grâce à leur ponctualité dans les transferts de fonds. Je tiens à les en féliciter bien vivement.

C A I S S E

DEBIT

	Sommes perçues Fl.	Sommes à percevoir Fl.
Solde au 1-7-1959	985,92	

COTISATIONS DE FEDERATIONS

13 fédérations à \$ 20 (= Fl. 75)	975,—	
Cotisation Fédération Portugaise :		
1958-1959	75,—	
1959-1960		75,—

DROITS D'ENGAGEMENT

Fédération Autrichienne 1958-1959 .	135,—
Fédération Française 1958-59 . . .	202,50

CHAMPIONNATS D'EUROPE 1959-60 :

1. Trois bandes (Düsseldorf)	
Tenant du titre	—,—
7 joueurs à \$ 12,— (= Fl. 45,—)	315,—
2 joueurs à \$ 18,— (= Fl. 67,50)	135,—
2. Cadre 47/2 (Tours)	
Tenant du titre	—,—
4 joueurs à \$ 12,—	180,—
3 joueurs à \$ 18,—	202,50

3. Cadre 47/1 (Liège)		
5 joueurs à \$ 12,—	225,—	
3 joueurs à \$ 18,—	202,50	
4. Cadre 71/2 (Murcie)		
Tenant du titre	—,—	
4 joueurs à \$ 12,—	180,—	
3 joueurs à \$ 18,—	202,50	
5. Une bande (Terrasa)		
Tenant du titre	—,—	
5 joueurs à \$ 12,—	225,—	
2 joueurs à \$ 18,—	135,—	
Engagement M. Alhinho \$ 12,—		45,—

COTISATIONS MEMBRES D'HONNEUR

Une cotisation 58/59 à \$ 20,—	75,—	
Cotisations 59/60		
7 Membres d'Honneur à \$ 20,—	525,—	
1 Membre d'Honneur		75,—
1 Membre d'Honneur 60/61	75,—	
Totaux :	5.050,92	195,—

CREDIT :

	Fl.
Assemblée Générale de Bruxelles	432,03
Créditeurs Bilan 1959	729,88
Diverses notes Huis Meire (travaux copie)	189,52
Notes M. Descamps (médaillies)	372,75
Notes de frais secrétariat	676,13
Notes de frais du trésorier	169,35
Notes de frais du directeur sportif	108,45
Commission de Sport et de Propagande pour l'Europe de l'Est	
Cotisations dues, non perçues, étant mises à la disposition de la Commission	225,—
Solde au 30-6-1960	2.137,81
Totaux :	Fl. 5.050,92

B I L A N

ACTIF

Caisse	2.137,81
Imprimés (prix de revient)	293,70
Débiteurs : Fédération Portugaise	120,—
Membre d'Honneur	75,—
	Fl. 2.626,51

PASSIF

Créditeur : une cotisation payée pour 1961	75,—
	Fl.
Frais assemblée générale de Vienne (estimation)	2.000,—
Capital	551,51
	Fl. 2.626,51

Heemstede, le 1^{er} juillet 1960.

Le Trésorier,
Jacques VAN BEEM.

Le rapport financier de M. VAN BEEM est approuvé.

En conclusion, le Président constate que, si nous ne sommes pas riches, nous n'avons tout de même pas de dettes. Nous avons des perspectives nouvelles, qui seront exposées au cours d'une prochaine séance.

Le Président propose d'applaudir le Secrétaire Général, le Directeur Sportif Général et le Trésorier pour le travail assidu qu'ils ont fourni.

7. Nomination de deux Commissaires aux Comptes.

Messieurs ESTIVILL et KRÜGER, sollicités par le Président, acceptent de se charger de la vérification des comptes de la Trésorerie.

8. Homologation des résultats des épreuves de la saison 1959/1960 et des records établis au cours de ces épreuves.

Aucune observation n'étant formulée, les résultats des épreuves disputées pendant la saison 1959/1960 et les records établis au cours de ces épreuves sont homologués.

9. Examen et discussion des propositions des Fédérations.

Fédération Luxembourgeoise des Amateurs de Billard

Le Président fournit des explications au sujet de l'offre faite par la S. A. IWAN SIMONIS. La F. L. A. B. ayant été sollicitée en premier lieu de se charger de l'organisation de la COUPE INTERNATIONALE IWAN SIMONIS, a accepté et propose les 24 et 25 septembre 1960 comme dates. Le mode de jeu sera le cadre de 47/2. S'il y a des Fédérations qui ont une préférence pour un autre mode de jeu, elles n'ont qu'à en informer la S. A. IWAN SIMONIS, et les donateurs se conformeront volontiers au désir exprimé. Ainsi, la Fédération Suisse, qui a été pressentie pour cette organisation au cours de la saison 1961/1962, a, elle aussi, proposé le cadre de 47/2 comme mode de jeu. L'organisation pourrait être réalisée dans le courant des mois de septembre ou octobre 1961.

Fédération Autrichienne des Amateurs de Billard

a) La Fédération Espagnole et la Fédération Autrichienne ont, toutes deux, demandé l'organisation de la finale du 3^e Tournoi de la COUPE D'EUROPE. M. ESTIVILL déclare sur le champ que la Fédération Espagnole retire sa demande, geste qui est accueilli avec sympathie, et propose de confier cette finale à la F. A. A. B. M. REICHER remercie M. ESTIVILL.

b) Reporté au point 13 de l'ordre du jour.

Fédération Royale Néerlandaise de Billard

a) Suppression totale du barrage.

Divers points de vue sont développés au cours de la discussion de cette proposition. M. KRIENEN opine pour le barrage intégral en affirmant que le joueur combattif doit être récompensé quand il arrive à avoir le même nombre de points de classement que certains de ses adversaires. M. VAN VLIET met l'accent sur le danger de voir un tournoi se prolonger pendant un ou deux jours, alors que, la plupart du temps, la salle n'est plus disponible et doit parfois être évacuée le soir même de la finale. M. BOCOGNANO est partisan du statu quo et conseille de prévoir un décalage de deux heures s'il y a lieu de prévoir un barrage entre deux joueurs. Le Président est d'avis que nous ne pouvons pas imposer aux organisateurs bénévoles des obligations supplémentaires, non prévues dans leur cahier de charges.

Afin d'avoir la confirmation de l'opinion générale, le Président demande de passer aux votes. La grande majorité se rallie au statu quo. La Fédération Portugaise a exprimé le même avis. La Fédération Tchécoslovaque est partisane de la suppression totale.

b) Convoquer l'Assemblée Générale en 1961, en Hollande.

Accord unanime. Le Président fait remarquer que le Congrès de l'UNION MONDIALE DE BILLARD doit également avoir lieu à la même date et dans le local affecté à l'A. G. de la C. E. B.

c) Etablissement du calendrier sportif.

Cette proposition paraît réalisable sur papier, mais dans la pratique c'est impossible, puisque nous devons tenir compte des possibilités d'organisation. Les organisateurs ne peuvent disposer des salles à n'importe quelle période de la saison et, en d'autres cas, ils ne reçoivent des subsides que pendant une période déterminée. La question a déjà fait l'objet de discussion lors des assemblées générales de 1953 et 1954. Les épreuves avaient été scindées en deux catégories : 1) les championnats indispensables ; 2) les championnats facultatifs. Cette résolution est restée lettre morte parce qu'elle s'est avérée irréalisable.

d) Imposition intégrale de l'ivoire.

La grande majorité des délégués ne veut rien savoir de pareille obligation. Il y a encore trop de pays où le bon ivoire est rare, et d'autres, où l'importation de l'ivoire n'est pas autorisée. M. KRIENEN donne aussi son avis sur la question. Puisqu'une uniformisation dans un sens ou dans l'autre n'est pas encore possible, déclare-t-il, nous devrions, momentanément, nous en tenir à une seule bille en composition, la bille R. C., à condition

que l'avenir nous prouve que la polissure reste intacte à l'usage. La proposition néerlandaise est rejetée.

e) Candidature de M. J.-J. VAN VLIET.

L'Assemblée est unanime à accepter cette candidature.

f) Réunir les Assemblées Générales dans des villes centrales.

Le Président est d'avis que nous ne pouvons pas toujours imposer l'organisation des assemblées générales aux mêmes deux ou trois fédérations, dont les grandes villes ont une situation plus ou moins centrale. D'autre part, depuis la création de la C. E. B., l'organisation de l'Assemblée Générale a été assimilée à l'obligation d'organiser périodiquement un championnat international. L'Assemblée est d'accord de maintenir le statu quo.

g) Abolition de l'interdiction de fumer.

La Fédération Espagnole ayant introduit une proposition relative à la même question, l'Assemblée est d'accord d'en discuter plus tard.

Fédération Royale Belge de Billard-Amateurs

Paragraphe 47 des Règles Internationales d'Organisation (page 32).

La proposition d'ajouter au texte de ce paragraphe, in fine, les mots :

« ... où ces joueurs seront placés dans des poules différentes. »
est acceptée sans objections. Le texte, consigné sur une feuille volante, signée par le Président et le Secrétaire Général, est rédigé comme suit :

- Joueurs de même nationalité.
- Page 32, paragraphe 47.
- Supprimer : ... „ ou de poule de barrage” ;
- ajouter : ... „où ces joueurs seront placés dans des poules différentes.”

Fédération Suisse des Amateurs de Billard

A) Point supplémentaire à porter à l'ordre du jour des A. G. futures.

« Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée. »

Le Président estime, qu'en principe, nous ne pouvons pas approuver un procès-verbal un an après l'Assemblée. Les délégués reçoivent le P.-V. environ un mois après l'Assemblée. S'ils ont des objections à formuler, ils peuvent les communiquer au Secrétaire Général, au plus tard fin août, de façon à pouvoir les insérer encore au Bulletin du mois d'octobre, dont le texte doit parvenir à l'imprimeur le 1^{er} septembre.

M. PELLATON déclare que le nouveau Comité de sa Fédération n'a eu connaissance des décisions prises l'année dernière que quelques mois après son installation.

Puisque personne ne s'oppose à la proposition suisse, le Président propose de mettre la question à l'ordre du jour de l'A. G. extraordinaire, qui aura lieu immédiatement avant la prochaine A. G. ordinaire. Accord unanime.

B) Procès-verbal polycopié, seul document valable.

La Fédération Suisse a relevé une discordance entre un texte noté au P. V. et celui publié dans « Le Billard ».

Le Président dit que nous avons créé le Bulletin afin de nous permettre de retrouver, à tout moment, toute l'activité du billard européen. Par conséquent, il est logique que seuls les textes paraissant dans le Bulletin soient considérés comme officiels. L'Assemblée reconnaît le bien fondé de cette assertion.

C) Seules les décisions prises officiellement peuvent être publiées.

La Fédération Suisse a signalé que le bulletin mentionne que M. BARBEY a été nommé par acclamation lors de l'A. G. de Bruxelles, ce qui est inexact. M. MÖSCHLER ajoute que cette observation ne vise pas particulièrement le fait qui est relevé, mais il ne peut admettre que des choses, dont l'A. G. n'a pas eu connaissance, soient publiées dans « Le Billard ».

Le Président fait observer, qu'au cours du déjeuner offert à l'issue de l'Assemblée Générale Constitutive, à Genève, les convives ont acclamé M. C.-V. BOKMA comme nouveau Membre d'Honneur de la C. E. B. Personne n'a objecté contre cette nomination, laquelle a d'ailleurs été ratifiée, comme il se doit, par l'A. G. de Bruxelles. Il serait malséant pour nous de revenir sur pareille nomination par acclamation proposée immédiatement après une A. G. Le Président cite comme exemple l'installation des Membres de la « Chambre des Lords » en Angleterre : en attendant que la Chambre agréé le Membre, ce qui prend parfois de un à deux ans, le candidat est considéré comme Lord de courtoisie.

Le Président fait observer à M. Pellaton que la proposition de nomination de Membre d'Honneur de M. Barbey n'émanait pas de lui, mais de deux de ses collègues, MM. van BEEM et DRUART. Ceux-ci s'empressent de confirmer la chose.

Conclusion du Président : Si nous sommes allés un peu vite en besogne en ce qui concerne la publication de la nomination de M. BARBEY, l'Assemblée voudra tout de même admettre que l'esprit des Statuts a été respecté, puisque l'agrégation définitive de M. BARBEY, comme Membre d'Honneur, figure à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

D) a. Page 20 des Règles Internationales d'Organisation — paragraphe 9.

Après une discussion, à laquelle prennent part plusieurs délégués, le texte remanié suivant est adopté. Il est consigné sur une feuille volante et signé par le Président, le Directeur Sportif Général et le Secrétaire Général.

« Priorité Fédération du tenant du titre.

» Page 20, paragraphe 9.

» Le premier tour d'examen des engagements comprend :

(1) » a) le tenant du titre, sans nationalité.

» b) un représentant de la fédération organisatrice, sauf si celle-ci a déjà le tenant du titre.

» c) le représentant de chacune des fédérations ayant envoyé leur engagement, sauf la fédération organisatrice, mais » y comprise la fédération possédant le tenant du titre, si son » représentant est champion national et possède la moyenne » générale internationale, et à condition que le tenant du titre » ait disputé le championnat national de la saison en cours.

(2) » Si le premier tour d'examen n'a pas permis d'atteindre » le nombre de concurrents désiré par la fédération organisatrice, » le deuxième tour d'examen aura lieu, au cours duquel » la fédération possédant le tenant du titre sera première prioritaire si son droit a été annulé au premier tour, la fédération » organisatrice étant seconde prioritaire. »

Le Président lève la séance à 12 h. 50 et propose de reprendre les travaux à 15 heures.

Deuxième séance : samedi 9 juillet (après-midi).

Le Président ouvre la séance à 15 h. 05. Mêmes présences que lors de la première séance.

Ordre du jour de la F. S. A. B. (suite).

D) b. Composition du calendrier sportif : dates fixes.

Cette question figurait à l'ordre du jour de la Fédération Royale Néerlandaise et a été discutée.

c. Augmentation du nombre de participants aux championnats.

Toutes les fédérations ont reçu les plans d'organisation, élaborés par le Président, prévoyant des championnats à 10, 12 et 14 concurrents.

Le Président prie l'Assemblée d'étudier ces plans, conçus pour l'avenir.

M. PELLATON trouve qu'il faudrait abaisser les moyennes exigées si on veut arriver à voir plus de 10 concurrents en ligne pour un championnat.

Le Président estime que les minima imposés sont loin d'être exagérés ; il ne trouve personne pour le contredire.

d. Réduction du nombre de championnats à 3 par saison.

La Fédération Allemande ayant la même proposition à son ordre du jour, MM. KERSCHER et KRIENEN prennent successivement la parole pour expliquer que plusieurs raisons nous obligent à réduire le nombre des championnats par saison. Pour certaines fédérations ce sont presque toujours les mêmes joueurs, qui doivent prendre part à plusieurs modes de jeu.

La Fédération Suisse, qui avait demandé de mettre la question à l'étude, déclare retirer sa proposition.

Le Président constate que le nombre des fédérations augmente. Il est donc normal que les demandes d'organisation s'accroissent. La Fédération Allemande insiste pour que l'Assemblée passe aux votes. Le Président propose de revenir à la décision prise à MUNCHEN-GLADBACH : organisation annuelle de quatre championnats « indispensables », c.-à-d. la partie libre, les cadres de 47/2 et de 71/2 et les trois bandes.

M. KERSCHER insiste de nouveau sur le vote immédiat, qui donne comme résultat : 6 Fédérations votent pour la réduction (18 voix), 4 Fédérations votent contre (12 voix) et la Fédération Tchécoslovaque (2 voix) a également exprimé un vote négatif. La Fédération Française n'a pas voté. M. ROBE explique, qu'il voulait proposer une solution intermédiaire, à savoir : un minimum de 3 et un maximum de 5 championnats par saison, mais à la suite de l'empressement avec lequel l'Assemblée a procédé aux votes, il ne lui a pas été possible d'avancer sa contre-proposition.

Le Président exprime la crainte que la décision prise pourrait nous mener à la catastrophe ; les joueurs ne demandent pas mieux que de jouer. Une réduction du nombre des championnats diminue, en même temps, les chances de participation des joueurs moins forts ; qui sont déjà obligés de se spécialiser dans un seul mode de jeu.

La Fédération Tchécoslovaque opine dans le même sens : « Le but de la C. E. B. n'est certes pas de réduire le nombre des championnats ; nous n'avons pas la possibilité de déléguer des représentants, mais pourquoi mettre un frein aux autres participants ? »

M. KERSCHER fait valoir qu'on est en train de critiquer un vote à peine exprimé et demande que toutes les Fédérations se soumettent à la décision prise.

e. But, fonctions, devoirs et obligations du Comité de Patronage.

Le Comité de Patronage est formé par les Membres d'Honneur et les Membres Honoraires. Ils ne doivent exercer aucune fonction. (Voir Art. 25 des Statuts).

f. Annulation de la nomination de M. BARBEY comme Membre d'Honneur.

M. MÖSCHLER propose l'annulation pure et simple de cette nomination en soulignant qu'il s'agit surtout d'une question de principe, seule l'assemblée générale étant habilitée à prendre pareille décision.

On passe aux votes, qui donnent comme résultat : 12 pour et 12 contre. Aucune décision n'est prise.

Fédération Allemande de Billard (D. B. B.)

a) Organisation d'un championnat d'Europe.

Reporté au point 10 de l'ordre du jour.

b) Demande de requalification.

Comme il ne s'agit pas d'un joueur ayant déjà représenté son pays en championnat international et, après explications fournies par la délégation du D. B. B., M. Auguste WIESE est requalifié amateur.

c) Demande d'agrégation de M. Martin FASSBENDER, comme Membre d'Honneur.

La proposition du D. B. B. est appuyée par le Président, qui assure que M. FASSBENDER est un homme de valeur ayant bien mérité de notre sport. La nomination est approuvée à l'unanimité.

d) COUPE D'EUROPE INTERCLUBS — trois bandes.

Le Président confirme que cette épreuve a été créée pour encourager les joueurs qui, sans elle, ne pourraient jamais se faire valoir sur la scène internationale.

M. KRIENEN opine dans le même sens, mais ajoute que nous devrions donner un plus grand essor encore à la Coupe d'Europe et donner plus d'occasion aux joueurs modestes, en admettant des équipes de 5 joueurs.

Le Président explique que, au point de vue juridique, nous devons maintenir le même règlement pendant trois ans encore, c.-à-d. jusqu'à extinction du Challenge. Les délégués allemands n'insistent plus. On s'en tiendra donc au statu quo.

e) i. Art. 13 des Règles Internationales d'Arbitrage.

Le Président fait observer que les règlements sont déjà d'application depuis de nombreuses années et l'expérience a prouvé qu'ils donnent satisfaction.

En ce qui concerne les cas exceptionnels, ceux-ci sont vraiment trop nombreux pour être relevés et d'autres cas imprévisibles peuvent se présenter à tout moment.

Nous devons faire confiance à nos arbitres internationaux pour juger des cas exceptionnels.

e) ii. Règlements Sportifs — Art. 8 et 13.

Ces règlements étant clairs et précis, on ne voit pas l'utilité d'y apporter des modifications, ni d'y ajouter des textes qui ne font, en somme, que confirmer ce qui est écrit.

f) Billes.

Les motifs exposés par le D. B. B. méritent d'être retenus. Toutefois, la question ayant été débattue précédemment, il n'y a pas lieu d'y revenir.

Le Président ajoute pourtant qu'il a eu connaissance d'un fait qui s'est produit lors du championnat d'Europe 47/1, à Liège, et qu'il juge devoir porter à la connaissance de l'Assemblée.

Un joueur belge, qualifié pour disputer le championnat d'Europe 71/2, à Murcie, a essayé de convaincre d'autres joueurs de ne pas prendre part à ce championnat parce que des billes en composition seraient utilisées pour cette épreuve. Le joueur en question a été menacé d'une suspension de six mois, par la Fédération Royale Belge, s'il persévérait dans son attitude. Il a compris et a joué.

Nous pouvons admettre, continue le Président, qu'un joueur désire se désister pour une raison quelconque, genre de billes, voyage trop lointain, absence trop longue, etc. Mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est que ce joueur essaie de convaincre d'autres joueurs de ne pas participer à un championnat international.

M. KERSCHER s'étonne de voir les propositions du D. B. B. accueillies d'une façon négative par le Président.

Le Président oppose le démenti le plus formel à ces paroles. Il est de son devoir, dit-il, d'éclairer l'Assemblée et c'est à elle à décider si certaines propositions peuvent être retenues ou non.

Un des délégués, dont le nom nous a échappé, demande s'il n'y a pas moyen d'organiser des tournois internationaux pour joueurs de second plan.

Le Président répond que nous avons connu, il y a plus de trente ans, la COUPE REROLLE, qui fût créée pour les joueurs de deuxième et troisième catégories. Cette compétition a à peine vécu, faute d'organisateurs.

Les jeunes fédérations peuvent créer des épreuves internationales non officielle, pour joueurs de n'importe quelle catégorie. Cependant, ces épreuves ne seront pas inscrites au calendrier international. L'autorisation devra être demandée au Directeur Sportif Général.

M. KRIENEN ne manquera pas d'encourager ces initiatives et souscrit aux paroles du Président.

Fédération Italienne de Billard Amateur

Demande d'organisation.

Cette demande est reportée au point 10 de l'ordre du jour.

1) Création d'une troisième vice-présidence.

Cette proposition ne peut être discutée dans le cadre de cette assemblée, car il s'agit d'une proposition de modification des Statuts. D'accord avec les délégués de la F. F. B., elle sera portée à l'ordre du jour de l'A. G. extraordinaire de 1961.

2) Demande d'organisation.

A reporter au point 10 de l'ordre du jour.

Les propositions sub 3 et 4 b son retirées.

La proposition 4 a de normalisation des dimensions intérieures des tables de jeu est adoptée par l'assemblée. Les nouvelles mesures seront $2,84 \times 1,42$ m.

Fédération Espagnole de Billard

a) Règlement de jeu — Billes.

La question des billes ayant été résolue, cette proposition ne doit plus être discutée.

b) Interdiction de fumer (suppression).

M. VAN VLIET expose les motifs invoqués par la Fédération Royale Néerlandaise. M. ESTIVILL ajoute, qu'à Murcie, on a souvent vu certains joueurs-fumeurs disparaître de la salle, soi-disant pour aller se rafraîchir à la toilette.

M. KRIENEN se prononce pour l'interdiction totale, même pour le public et pour les officiels.

Quand on passe aux votes, on constate que seule la Fédération Royale Néerlandaise s'oppose à l'interdiction de fumer.

Il reste entendu qu'en tout cas les arbitres en fonctions sont également frappés par cette interdiction.

c) Demandes d'organisation.

Outre la demande figurant à l'ordre du jour, M. ESTIVILL demande aussi l'organisation du pentathlon, à Valencia.

A reporter également au point 10 de l'ordre du jour.

d) Réélection de M. A. VENTURA, Vice-Président.

Reportée au point 18 de l'ordre du jour.

10. CALENDRIER INTERNATIONAL.

MM. KRIENEN et DRUART se chargeront d'établir le calendrier provisoire en se basant sur les demandes d'organisation reçues. Le Président propose de donner la préférence au championnat à la partie libre, ce mode de jeu n'ayant plus figuré au calendrier international depuis 1958: Approbation générale.

Le Président lève la deuxième séance à 18 h. 25 et convie l'Assemblée à se rendre au rendez-vous fixé par nos amis autrichiens pour l'excursion du soir.

Troisième séance : dimanche 10 juillet (matin).

Mêmes présences qu'aux séances précédentes.

Le Président ouvre la dernière séance à 11 h. 05.

Il dit devoir réparer deux oublis :

1) La Commission de Propagande et de Sport de l'Europe de l'Est a envoyé le procès-verbal de la réunion qu'elle a organisée les 3 et 4 avril 1960, à Cracovie, dont le texte est reproduit en annexe afin de permettre à toutes les Fédérations d'en prendre connaissance.

2) Le Président donne ensuite lecture du contrat par lequel la S. A. IWAN SIMONIS offre d'accorder un subside annuel à la C. E. B., à condition que tous les championnats et tournois, patronnés par la C. E. B. soient joués sur draps de la S. A. IWAN SIMONIS.

Cette offre de contrat ne nous étant parvenue que quelques jours avant l'Assemblée, la question n'a pu être insérée dans l'ordre du jour. En conséquence, l'affaire ne pourra être débattue que si aucune opposition ne se manifeste.

Afin de s'assurer l'opinion des Délégués, le Président pose une première question, laquelle ne sera suivie d'une deuxième que si elle rallie la totalité des suffrages :

« d'accord de prendre en considération l'offre faite par la S. A. IWAN SIMONIS ? »

Aucune opposition ne se manifestant, le Président en conclut que la deuxième question peut être posée :

« L'Assemblée est-elle d'accord d'accepter le contrat tel qu'il est rédigé ? »

L'Assemblée étant unanimement d'accord, le contrat est signé sur le champ par le Président et le Secrétaire Général.

10) Etablissement du calendrier international pour la saison 1960/1961.

Avant de faire procéder à la lecture du calendrier, le Président attire l'attention de l'Assemblée sur le fait, que le Comité de la C. E. B. est déjà en possession de deux demandes d'organisation de la part de la Fédération Belge pour les saisons 61/62 et 62/63.

M. KRIENEN, de son côté, annonce que la Fédération Allemande se désistara, en faveur de la Fédération Française, de l'organisation du championnat d'Europe au cadre de 47/2, pour la saison à venir, mais qu'elle aussi demande d'ores et déjà la priorité pour :

— un championnat d'Europe à préciser encore pour la saison 61/62 ;

— le championnat du monde au cadre de 47/2, à Düsseldorf, pour 61/62 ;

— le championnat du monde une bande ou 47/1, à Oberhausen, pour 61/62.

Le Président fait ressortir que, la plupart du temps, les organisateurs sont obligés de louer les salles au moins un an d'avance. Ils sont donc tenus de prendre leurs précautions et de faire leurs demandes en temps utile.

Le Secrétaire Général donne lecture du calendrier international, qui a été établi de commun accord avec le Directeur Sportif Général, et qui a été basé sur les demandes introduites, compte tenu des désistements des Fédérations Espagnole et Allemande :

1) Championnat du Monde.

— TROIS BANDES : Amsterdam (Hollande), du 19 au 23 avril 1961. Joueurs invités : 7 Européens et 2 Sud-Américains.

2) Championnats d'Europe.

— AU CADRE DE 71/2 : Thionville (France), du 19 au 22 janvier 1961.

— TROIS BANDES : Trieste (Italie), du 9 au 12 mars 1961.

— PARTIE LIBRE : Lisbonne (Portugal), du 4 au 7 mai 1961.

— BILLARD ARTISTIQUE : San Sebastian (Espagne), du 24 au 27 août 1961.

Demande présentée en Assemblée :

— PENTATHLON : Valencia (Espagne), du 23 au 29 mai 1961.

Commentaires du Président :

Nous voilà devant cinq championnats d'Europe, dont deux devraient être supprimés si nous voulions nous en tenir à la décision prise. Or :

— la Fédération Française avait priorité depuis l'année dernière pour un championnat de cadre ; nous ne pouvons refuser ;

— notre nouvelle affiliée, la Fédération Italienne, s'offre d'organiser une épreuve, pouvons-nous la décourager ;

— le championnat à la partie libre n'a plus été organisé depuis 1958 ; obligation morale de l'accepter ;

— il en est de même pour le Billard Artistique, qui n'a pas été organisé la saison dernière, et le Pentathlon, non joué depuis 1954. Avons-nous le droit de décevoir la Fédération Espagnole qui s'offre chaque saison d'organiser une ou plusieurs épreuves ?

Le Président ajoute qu'il ne désire pas intervenir dans le débat qui va suivre et prie l'Assemblée de se prononcer.

Une longue discussion s'engage et lorsque l'Assemblée paraît vouloir accepter les quatre premières demandes, M. ESTIVILL se lève pour dire qu'il exige l'application de la décision prise en la matière (maximum trois championnats d'Europe), ou l'acceptation intégrale des cinq demandes d'organisation.

A ce moment, M. MÖSCHLER intervient et propose un compromis pour la saison 60/61 : Acceptons cette fois-ci encore les cinq demandes afin de ne mécontenter aucun des organisateurs. Tout le monde se rend à la raison et le calendrier, y compris le pentathlon, pour Valencia (Espagne) est approuvé.

11) FIXATION DES COTISATIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT.

Le Président ne voit pas de raisons pour une modification quelconque et propose le statu quo. Approuvé.

12) FIXATION DE L'INDEMNITE JOURNALIERE A ALLOUER AUX JOUEURS ET DU MODE DE REGLEMENT DES FRAIS ET INDEMNITES DE DEPLACEMENT.

M. VAN VLIET propose de permettre aux joueurs, obligés de faire un déplacement de plus de mille kilomètres, d'utiliser l'avion comme moyen de transport. L'Assemblée se déclare d'accord pour le déplacement par avion EN CLASSE TOURISTE et à condition de ne pas allouer de journées supplémentaires de défraiement.

13) NOMINATION D'ARBITRES INTERNATIONAUX.

Le Secrétaire Général a reçu de certaines Fédérations les noms des arbitres, pour lesquels la nomination comme arbitre international est sollicitée :

- Fédération Tchécoslovaque : M. Jaroslav SADILEK.
- Fédération Néerlandaise : MM. M. GOBETS et M. SOLIEN.
- Fédération Autrichienne : MM. Rudolf KRISPIN, Rudolf SCHOLZ, Hans BAUMGARTNER, Karl GRANDL, Franz KORTNER, Fritz SIMADER, Walter BERNDL, Hermann STADLMAYR
- Fédération Luxembourgeoise : MM. René HENTGES, Francis METZLER, Charles ERPELDING, René THIBOR, Nello GATTI, Alphonse MERES, D' Eugène MEYER, J.-L. ESCHBOUR, Robert ANDRIES, Roger GALL, Robert GROFF, Alphonse GRETHEN, Nicolas GOEDERT, J.-P. NOURSCHEID, Aloyse STEIN, KRECKE.
- Fédération Portugaise : MM. Mario RIBEIRINHO, Américo SOUSA, José BELMONTE PESOOA, José MORAIS AMADO, João VAZ, Manuel LEITO RIBEIRO, Vladimiro MONTEIRO, Fr. SIMOES SOARES, Alberto MESQUITA, Humberto SANTOS, Raul VIDAL, Jaime PIMENTA, Ari SARAIVA, Armando SANTOS, Jorge PINTO, Antonio VINAGRE, Claudio MOREIRA.

Nous devons faire confiance aux Fédérations qui nous présentent ces Messieurs, dit le Président, et il invite le Secrétaire Général à établir les cartes et à les faire parvenir aux Fédérations respectives. Pour rappel, ces cartes doivent être contre-signées par les présidents fédéraux et être munies de la photo des titulaires.

14) EXAMEN ET DISCUSSION DES QUESTIONS SPORTIVES A REVISION ANNUELLE :

Distances des parties, moyennes, coefficients, etc.
Statu quo.

15) EXAMEN ET DISCUSSION DU RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES. DECHARGE DE SA GESTION A DONNER AU COMITE DE LA C. E. B.

M. ESTIVILL, parlant en même temps au nom de M. KRUGER, donne lecture du rapport, rédigé comme suit :

« Les soussignés, Oskar KRUGER et Manuel ESTIVILL, ont procédé à la vérification des écritures comptables de la Tré-

» sorerie. Ils attestent par le présent rapport que les écritures » sont absolument conformes aux pièces comptables. Ils félici- » tent M. VAN BEEM de sa gestion financière et proposent à » l'Assemblée d'approuver les comptes et lui donner décharge » de sa gestion.

» Vienne, le 10 juillet 1960.

» (s.) O. KRUGER, (s.) M. ESTIVILL. »

Les comptes ayant été vérifiés et trouvés corrects, décharge de sa gestion est donnée au Comité de la C. E. B.

16) SANCTIONS ENVERS LES FEDERATIONS EN RETARD DE PAIEMENT DE COTISATION.

Une seule Fédération n'a pas encore réglé sa cotisation pour la saison écoulée. Comme cette Fédération est en pleine réorganisation, le Président propose de ne pas envisager de prendre des sanctions, tout en espérant que la cotisation arriérée sera bientôt réglée. Accord unanime.

17) AGREGATION DE MEMBRES D'HONNEUR DE LA C. E. B.

a) M. Pierre M. BARBEY, ancien Président de la Fédération Suisse.

M. MÖSCHLER prend la parole pour déclarer qu'une nomination comme Membre d'Honneur de la C. E. B. d'un membre d'une fédération devrait être un honneur pour cette Fédération. Or, ce n'est pas le cas en ce qui concerne M. BARBEY, car celui-ci est nommé pour son activité internationale alors qu'une assemblée extraordinaire de la F. S. A. B. lui avait interdit de s'occuper activement sur le plan international. M. MÖSCHLER continue en disant, qu'il est obligé de déclarer que la grande majorité des clubs suisses ne seraient pas d'accord avec la nomination proposée, et que la nomination de M. BARBEY serait un gifle pour la Fédération Suisse.

M. PELLATON, après traduction des paroles de M. MÖSCHLER, exprimées en allemand, ajoute que la Fédération Suisse s'abstiendra de prendre part au vote.

Le Président demande si quelqu'un est opposé à la nomination de M. BARBEY comme Membre d'Honneur de la C. E. B. Aucune opposition ne se manifestant, M. BARBEY est agréé à l'unanimité, moins l'abstention des Fédérations Portugaise et Suisse, comme Membre d'Honneur de la C. E. B. avec dispense de cotisation.

b) M. Louis-E. GALEY, ancien Président de la Fédération Française.

Le Président fait l'éloge de M. GALEY, qui a accompli un effort gigantesque pour le redressement de sa Fédération et pour la réunification du Billard.

L'Assemblée est unanime à le nommer Membre d'Honneur de la C. E. B. ; avec dispense de cotisation.

18) ELECTIONS STATUTAIRES.

Le Président déclare que M. W. EEUWIJK ne s'est pas présenté à la réélection à cause de son état de santé moins brillant. Il convient de lui adresser nos remerciements pour la bonne compréhension dont il a toujours fait preuve et d'exprimer nos regrets de le voir disparaître de notre Comité. Nous ne doutons pas qu'il sera dignement remplacé par M. J.-J. VAN VLIET, polyglotte averti et Président de la Fédération Néerlandaise.

Le Président met en valeur le dévouement de M. VENTURA et le travail énorme que fournit toujours M. KRIENEN et ne doute pas que l'Assemblée voudra leur témoigner son entière confiance.

M. KRIENEN se lève et demande, à la consternation générale, de ne pas le réélire. Il invoque comme motifs que la collaboration avec d'autres Membres du Comité laisse à désirer et qu'on lui a retiré une partie de ses responsabilités. Entretemps, M. KRIENEN est allé s'asseoir auprès des membres de la délégation du D. B. B.

Le Président réplique en disant qu'il ne désire pas s'engager dans une polémique, mais qu'il se voit bien obligé de dire, que tout ce qui paraît dans le bulletin « LE BILLARD » est de

sa main. Il avait demandé M. KRIENEN, à l'époque de la création du bulletin, s'il lui était possible de s'occuper de la rédaction. M. KRIENEN lui répondit qu'il avait déjà trop à faire pour le billard et qu'il ne pouvait s'occuper de cela.

M. REICHER intervient pour dire que l'Autriche a toujours essayé d'arrondir les angles dans les différends qui surgissent. Il propose de suspendre la séance afin de permettre au Président et au Directeur Sportif Général de s'expliquer. M. REICHER termine en disant qu'il n'y a rien au monde qui ne puisse être arrangé, quand on y met un peu de bonne volonté de part et d'autre.

Le Président répond qu'une suspension de séance n'est pas souhaitable et propose de clarifier la situation au cours d'une entrevue avec M. KRIENEN dans le courant de l'après-midi. En attendant, le Président invite M. KRIENEN à rejoindre ses Collègues à la table du Comité.

M. KRIENEN reste où il est et déclare qu'il n'y a pas de différend personnel entre le Président et lui. Il revient ensuite encore sur la question des billes. Nous devons encourager les fabricants de billes à continuer leurs recherches, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la composition, qui peut rivaliser effectivement avec la qualité de l'ivoire. Mais le fait de recevoir une subvention de 5.000 francs belges ne doit pas nous imposer une obligation quelconque.

Le Président souligne que le donateur a accordé cette subvention exceptionnelle sans aucune arrière pensée. C'est un geste généreux, que nous devons tout de même apprécier.

M. KRIENEN prétend que le Président a attaqué la nation allemande en faisant allusion à l'empire de mille ans, lorsqu'il a commenté la conclusion du rapport du Directeur Sportif Général. M. KRIENEN demande au Président de retirer ces paroles.

Le Président déclare qu'il n'est pas entré dans son esprit, de blesser qui que ce soit et que l'allusion qu'il a faite n'a rien à voir avec la nation allemande actuelle.

Après que M. KRIENEN ait encore refusé de reprendre sa place de dirigeant en affirmant qu'il lui est impossible de continuer à faire ce travail, qui s'accroît de plus en plus, il se résoud quand même à revenir à la table du Comité devant l'insistance de nombreux délégués. Le tout se termine par un vigoureux « shake hands » entre le Président et M. KRIENEN.

Et on passe, enfin, aux votes.

M. PELLATON veut bien se charger de la tâche de scrutateur.

MM. VENTURA et KRIENEN sont réélus dans leurs fonctions respectives et M. VAN VLIET est élu comme Vice-Président, tous trois à l'unanimité des voix.

Le Président félicite ses Collègues réélus et élu en ajoutant que le vote est parfaitement justifié. Il invite M. VAN VLIET à venir s'asseoir à la table du Comité.

M. KRIENEN insiste une fois de plus sur certains points des Règles Internationales d'Organisation, notamment :

- l'envoi d'une copie des engagements,
- l'envoi de toutes les feuilles de match quand il ne s'occupe pas lui-même de l'organisation,

défense absolue de fumer dans la salle quand il y a émission de la T. V.

- remplacement des points de couleur sur les tableaux d'affichage par les lettres G (gagné), P (perdu), N (nul) pour la T. V.,
- envoi des résultats des championnats nationaux, ou avis au Directeur Sportif Général si un championnat n'aura pas lieu, ou s'il a été remis à une date ultérieure.

Bien que certaines de ces obligations n'ont pas encore reçu la consécration officielle, les délégués ne manifestent aucune opposition, d'où on peut conclure qu'ils sont d'accord de s'y soumettre.

19) DESIGNATION DU LIEU ET FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE LA C. E. B.

La prochaine A. G. aura lieu les 8 et 9 juillet 1961 en Hollande, dans une ville à désigner encore par la Fédération Royale Néerlandaise.

Le Président remercie le délégué néerlandais de l'aimable invitation et le prie de noter, qu'en même temps que notre Assemblée Générale, le CONGRES DE L'UNION MONDIALE DE BILLARD devra se réunir.

20) CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Parlant au nom de la Fédération Italienne, M. le D^r ROSSI remercie le Président et ses Collègues de lui avoir permis de participer aux travaux de cette Assemblée. Il donne l'assurance que l'Italie fera tout ce qui est en son pouvoir pour collaborer au développement du billard européen.

M. MITZITHROPOULOS, au nom de la Fédération Hellénique, met l'accent sur la corde sensible en citant un vieux dicton grec. Dans le sport, dit-il, le corps doit s'harmoniser avec l'âme et l'esprit. Si cette Assemblée ne s'est pas toujours passée avec calme et sérénité, nous avons pu constater que les délégués se sont toujours exprimés avec franchise. Le délégué de la Grèce termine en souhaitant les plus grands succès sportifs à la C. E. B., en exprimant l'espoir que sa Fédération sera bientôt à même d'y contribuer de façon effective.

Dans son allocution de clôture, le Président dit que nous partageons entièrement les principes de courtoisie et de bonne volonté pour voir se dérouler les assemblées dans un esprit de parfaite compréhension. Nous avons encore connu des Assemblées agitées, mais cela ne veut pas dire que de pareils chocs d'idées ne donnent pas de bons résultats. Espérons que le principe européen prendra toujours le dessus sur les intérêts particuliers. Le billard est en bonne voie ; il se démocratise de plus en plus et les adhérents affluent par milliers.

Enfin, le Président remercie ses collaborateurs et les Délégués, du travail accompli et souhaite les revoir tous l'an prochain en Hollande.

Le Président clôt la 2^e Assemblée Générale Ordinaire de la C. E. B. Il est 12 h. 40.

Le Secrétaire Général,

L. DRUART.

Toutes les épreuves patronnées par la C. E. B. se jouent sur draps de la
S. A.

IWAN SIMONIS

à VERVIERS (Belgique)

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE BILLARD

COMITE DE LA FEDERATION FRANÇAISE

Le Bureau de la Fédération Française de Billard, pour l'exercice 1960/61, élu par le Comité Directeur à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 1960, est constitué comme suit :

Président :	M. le Docteur Albert TRILLAT, 19, rue Montgolfier, LYON.
1^{er} Vice-Président :	M. M. BOCOGNANO.
2^e Vice-Président :	M. E. ROBE.
3^e Vice-Président :	M. G. DUMAGE.
4^e Vice-Président :	M. A. CABEL.
Secrétaire Général :	M. E. BLANCHET, 47, avenue de Wagram, Paris XVII ^e .
Secrétaire Général adjoint :	M. R. HANNE.
Trésorier Général :	M. R. BERNARD.
Trésorier Général adjoint :	M. W. STRICKER.

M. Louis-E. GALEY, ancien Président de la Fédération Française, a été nommé Président d'Honneur, aux acclamations de l'assemblée générale.

COMITE DE PATRONAGE

L'assemblée générale de Vienne a confirmé à M. Pierre BARBEY, ancien Président de la Fédération Suisse des Amateurs de Billard, le titre de Membre d'Honneur de la C. E. B.

Elle a conféré le même titre de Membre d'Honneur à :
M. Louis-E. GALEY, ancien Président de la Fédération Française de Billard, co-signataire des accords de Paris, du 29 octobre 1957, ayant réuni le billard mondial.

M. Martin FASSBENDER, Président du Landesverband Mittelrhein, à Düren (Allemagne), personnalité très dévouée et très sympathique, s'intéressant depuis de nombreuses années au billard européen.

En conséquence, le Comité de Patronage de la C. E. B. est actuellement composé de :

M. Josse MASUY, Bruxelles, Membre d'Honneur de la F. R. B. B. A.
M. Joseph VAN HAUTRYVE, Gand, Membre d'Honneur de la F. R. B. B. A.
M. José PONS MUMBRU, Barcelone, Vice-Président de la F. E. B.
M. Coert-Victor BOKMA, Leeuwarden, Membre du Comité de la K. N. B. B.
M. le Vicomte SIMONIS, Verviers, Membre d'Honneur de la F. R. B. B. A.
M. Albert POENSGEN, Mannheim, Président d'Honneur du D. B. B.
M. Roger DELMOTTE, Callenelle, Membre d'Honneur de la F. R. B. B. A.
M. Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, Barcelone, Président de la F. C. B.
M. A.-W.-H. van HAAREN, Amsterdam, Membre de la K. N. B. B.
M. Pierre-M. BARBEY, Genève, ancien Président de la F. S. A. B.
M. Louis-E. GALEY, Paris, Président d'Honneur de la F. F. B.
M. Martin FASSBENDER, Düren, Président du Landesverband Mittelrhein.

COMITE DE LA C. E. B.

Président :	M. G. TROFFAES, Bruxelles 5, rue du Relais, 75.
Vice-Présidents :	M. A. VENTURA RIBA, Barcelone. M. J.-J. van VLIET, Rotterdam.
Secrétaire Général :	M. Louis DRUART, Kroonstraat 192, Anvers-Borgerhout.
Directeur Sportif Général :	M. Karlheinz KRIENEN, Postfach 30, M. Gladbach.
Trésorier :	M. Jacques van BEEM, Javalaan 40, Heemstede (Pays-Bas).
Commissaires Techniques :	M. Marcel BOCOGNANO, M. Klaus NUSSBERGER.

CONFEDERACION EUROPEA DE BILLAR

COMITE DE LA FEDERACION FRANCESA

La Junta de la Federación Francesa de Billar, para el ejercicio 1960/61, elegida por el Comité Directivo en ocasión de la Asamblea general ordinaria de 1^o. Junio 1960, quedó constituido como sigue :

Presidente :	D ^r . Don Alberto TRILLAT, 19 rue Montgolfier, LYON.
1^o. Vice-Présidente :	Sr. M. BOCOGNANO.
2^o. Vice-Présidente :	Sr. E. ROBE.
3^o. Vice-Présidente :	Sr. G. DUMAGE.
4^o. Vice-Présidente :	Sr. A. CABEL.
Secretario General :	Sr. E. BLANCHET, 47 av. de Wagram, Paris XVII ^e .
Secretario General adjunto :	Sr. R. HANNE.
Tesorero General :	Sr. R. BERNARD.
Tesorero General adjunto :	Sr. W. STRICKER.

Don Louis-E. GALEY, antiguo Presidente de la Federación Francesa, ha sido nombrado Presidente de Honor, por aclamación de la Asamblea General.

COMITE DE PATRONAZGO

La Asamblea general de Viena ha confirmado a Mr. Pierre-M. BARBEY, antiguo Presidente de la Federación Suiza de Aficionados al Billar, el título de Miembro de Honor de la C. E. B.

La misma a conferido el mismo título de Miembro de Honor a :

Mr. Louis-E. GALEY, antiguo Presidente de la Federación Francesa de Billar, cosignatario de los acuerdos de París de 29^o. Octubre 1957; que reunificó el billar mundial.

M. Martin FASSBENDER, Presidente del Landesverband Mittelrhein, en Düren. (Alemania), personalidad muy afectuosa y simpática, que desde hace numerosos años se interesa por el billar europeo.

En consecuencia, el Comité de Patronazgo de la C. E. B., está constituido actualmente por :

M. Josse MASUY, Bruselas, Miembro de Hon. de la F.R.B.B.A.
M. Joseph VAN HAUTRYVE, Gante, Miembro de Honor de la F. R. B. B. A.
M. José PONS MUMBRU, Barcelona, Vice-Pres. de la F.E.B.
M. Coert-Victor BOKMA, Leeuwarden, Miembro del Comité de la K. N. B. B.
M. el Vizconde SIMONIS, Verviers, Miembro de Honor de la F. R. B. B. A.
M. Albert POENSGEN, Mannheim, Presidente de Honor de la D. B. B.
M. Roger DELMOTTE, Callenelle, Miembro de Honor de la F. R. B. B. A.
Don Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, Barcelona, Presidente de la F. C. B.
M. A.-W.-H. van HAAREN, Amsterdam, Miembro de la K. N. B. B.
M. Pierre-M. BARBEY, Ginebra, antiguo Pres. de la F.S.A.B.
M. Louis-E. GALEY, Paris, Presidente de Honor de la F. F. B.
M. Martin FASSBENDER, Düren, Presidente del Landesverband Mittelrhein.

COMITE DE LA C. E. B.

Presidente :	M. G. TROFFAES, Bruselas 5, rue du Relais 75.
Vice-Présidente :	Don A. VENTURA RIBA, Barcelone.
Secretario General :	M. J.-J. van VLIET, Rotterdam. M. Louis DRUART, Kroonstraat 192, Amberes-Borgerhout.
Director Deportivo General :	M. Karlheinz KRIENEN, Postfach 30, M. Gladbach.
Tesorero :	M. Jacques van BEEM, Javalaan 40, Heemstede, Holanda.
Comisarios Técnicos :	M. Marcel BOCOGNANO, M. Klaus NUSSBERGER.

CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

VORSTAND DES FRANZOESISCHEN VERBANDES

Im unmittelbaren Anschluss an die ordentliche Generalversammlung des Französischen Verbandes vom 19. Juni 1960 wählte der Gesamtvorstand aus seiner Mitte folgenden Geschäftsführenden Vorstand für die Geschäftszeit 1960/61 :

Präsident : Herr Dr. Albert Trillat,
19 Rue Montgolfier, Lyon

1. Vizepräsident : Herr M. Bocognano
2. Vizepräsident : Herr E. Robé
3. Vizepräsident : Herr G. Dumage
4. Vizepräsident : Herr A. Cabel
Generalsekretär : Herr E. Blanchet,
47 Avenue de Wagram, Paris (XVII)

Stellvertretender

Generalsekretär : Herr R. Hanné
Schatzmeister : Herr R. Bernard
Stellvertretender
Schatzmeister : Herr W. Stricker

Herr Louis E. Galey, bisheriger Präsident des Französischen Verbandes, wurde mit Zustimmung der Generalversammlung zum Ehrenpräsidenten des Verbandes ernannt.

EHRENKOMITEE

Der Jahreskongress der CEB zu Wien bestätigte die Ernennung des Herrn Pierre M. Barbey, des früheren Präsidenten des Schweizerischen Amateur-Billard-Verbandes, zum Ehrenmitglied der CEB.

Die Ehrenmitgliedschaft wurde desweiteren verliehen an :

Herrn Louis E. Galey, bisherigen Präsidenten des Französischen Verbandes, Mitunterzeichner des Abkommens von Paris vom 29. Oktober 1957, das zur Wiedervereinigung des Weltbillardsports führte ;

Herrn Martin Fassbender, Vorsitzenden des Billard-Verbandes Mittelrhein, wohnhaft in Düren (Deutschland). Herr Fassbender ist ein dem Billardsport sehr ergebener und sympathischer Herr, der seit vielen Jahren sein besonderes Augenmerk dem europäischen Billardsport schenkte.

Nach diesen Ernennungen setzt sich das Ehrenkomitee der CEB aus folgenden Persönlichkeiten zusammen :

Herr Josse Masuy, Brüssel, Ehrenmitglied der FRBBA
Herr Joseph van Hautryve, Gent, Ehrenmitglied der FRBBA
Herr José Pons Mumburu, Barcelona, Vizepräsident der FEB
Herr Coert Victor Bokma, Leeuwarden, Vorstandesmitglied des KNBB
Herr Burggraf Simonis, Verviers, Ehrenmitglied der FRBBA
Herr Albert Poensgen, Mannheim, Ehrenpräsident des DBB
Herr Roger Delmotte, Callenelle, Ehrenmitglied der FRBBA
Herr Eudaldo Trave Montserrat, Barcelona, Präsident der FCB
Herr A.W.H. van Haaren, Amsterdam, Mitglied des KNBB
Herr Pierre M. Barbey, Genf, bisheriger Präsident der FSAB
Herr Louis E. Galey, Paris, Ehrenpräsident der FFB
Herr Martin Fassbender, Düren, Vorsitzender des Billard-Landesverbandes Mittelrhein

DER VORSTAND DER CEB

Präsident : Herr Georges Troffaes, Brüssel 5, Rue du Relais 75

Vizepräsidenten : Herr Antonio Ventura Riba, Barcelona
Herr J.J. van Vliet Ec. Drs., Rotterdam

Generalsekretär : Herr Louis Druart, Kroonstraat 192, Antwerpen-Borgerhout

Oberster Sportleiter : Herr Karlheinz Krienen, M. Gladbach, Postschliessfach 30

Schatzmeister : Herr Jacques van Beem, Javalaan 40, Heemstede (Niederlande)

Technischer Beirat : Herr Marcel Bocognano,
Herr Klaus Nussberger.

EUROPESE BILJARTBOND (C.E.B.)

BESTUUR VAN DE FRANSE BILJARTBOND

Het Dagelijks Bestuur van de Franse Biljartbond is voor het verenigingsjaar 1960/61 door het Hoofdbestuur na afloop van de gewone algemene vergadering als volgt gekozen en samengesteld :

Voorzitter : Dr Albert TRILLAT,
19, rue Montgolfier, LYON.

Tweede Voorzitter : M. BOCOgnano.

Derde Voorzitter : E. ROBE.

Vierde Voorzitter : G. DUMAGE.

Vijfde Voorzitter : A. CABEL.

Secretaris Generaal : E. BLANCHET,
47, avenue de Wagram, Parijs, 17^e.

Adjunct-Secretaris : R. HANNE.

Algemeen Penningmeester : R. BERNARD.

Adjunct-Penningmeester : W. STRICKER.

De heer Louis-E. GALEY, oud-voorzitter van de Franse Biljartbond, is door de Algemene Vergadering bij acclamatie tot Ere-Voorzitter benoemd.

COMITE DE PATRONAGE

(Membres d'Honneur de la C. E. B.)

De algemene vergadering van Wenen heeft de heer Pierre-M. BARBEY, oud-voorzitter van de Zwitserse Biljartbond, bevestigd als « Membre d'Honneur » van de C. E. B.

Zij heeft dezelfde titel van Membre d'Honneur toegedend aan :

De heer Louis-E. GALEY, oud-voorzitter van de Franse Biljartbond, mede-ondertekenaar van de accorden van Parijs van 29 oktober 1957, welke in de wereldbiljartsport de reunificatie hebben bewerkstelligd.

De heer Martin FASSBENDER, voorzitter van het « Landesverband Mittelrhein », te Düren (Duitsland), een zeer toegewijd en sympathiek persoon, die zich reeds tal van jaren voor de Europese biljartsport heeft geïnteresseerd.

Bijgevolg is het « Comité de Patronage » van de C. E. B. thans als volgt samengesteld :

Josse MASUY, Brussel, Erelid van de Belgische Biljartbond.
Joseph VAN HAUTRYVE, Gent, Erelid van de K. B. B. L.
José PONS MUMBRU, Barcelona, tweede voorzitter van de Spaanse Biljartbond.
Coert-Volken BOKMA, Leeuwarden, bestuurslid van de Kon. Ned. Biljartbond.
Vicomte SIMONIS, Verviers, Erelid van de K. B. B. L.
Albert POENSGEN, Mannheim, Ere-Voorzitter van de Duitse Biljartbond.
Roger DELMOTTE, Callenelle, Erelid van de K. B. B. L.
Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, Barcelona, voorzitter van de Catalaanse Biljartbond.
Antoon-W.-H. van HAAREN, Amsterdam, Lid van Verdienste van de Kon. Ned. Biljartbond.
Pierre-M. BARBEY, Genève, oud-voorzitter van de Zwitserse Biljartbond.
Louis-E. GALEY, Parijs, Ere-Voorzitter van de Franse Biljartbond.
Martin FASSBENDER, Düren, voorzitter van het Landesverband Mittelrhein.

BESTUUR VAN DE EUROPESE BILJART BOND (C.E.B.)

President : G. TROFFAES, Brussel.

Vice-Präsidenten : A. VENTURA RIBA, Barcelona.
J.-J. van VLIET, Rotterdam.

Secretaris Generaal : Louis DRUART, Antwerpen.

Algemeen Wedstrijdleader : Karlheinz KRIENEN,
Postbox 30, M. Gladbach.

Penningmeester : Jacques van BEEM,
Javalaan 40, Heemstede.

Technische Commissarissen : Marcel BOCOgnano.
Klaus NUSSBERGER.

CALENDRIER SPORTIF EUROPEEN

Saison 1960-1961

Epreuves	Lieux	Dates
Coupe Internationale Iwan Simonis	Luxembourg	24 et 25 sept. 1960
Championnat d'Europe au cadre de 71/2	Thionville	19 au 22 janv. 1961
Campionnat d'Europe aux trois bandes	Trieste	9 au 12 mars 1961
Championnat du monde aux trois bandes	Amsterdam	19 au 23 avril 1961
Championnat d'Europe, partie libre	Lisbonne	4 au 7 mai 1961
Championnat d'Europe de pentathlon	Valencia	23 au 29 mai 1961
Coupe d'Europe Interclubs, aux trois bandes	Vienne	Date à fixer
Championnat d'Europe de billard artistique	San Sebastian	24 au 27 août 1961

TABLEAU DE PARTICIPATION DES FÉDÉRATIONS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE ET D'EUROPE

Saison 1960-1961

XIII^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU CADRE DE 71/2

THONVILLE (France)

du 19 au 22 janvier 1961

- Tenant de l'épreuve E. WAFFLARD (Belgique).
 - Fédération organisatrice France.
 - Fédérations ayant obtenu la moyenne générale de 1^{re} catégorie

Allemagne	31,16
Belgique	28,86
(droit annulé ou non au 1 ^{er} tour. — Régl. Int., § 9)	
Hollande	20,48
France	19,50
(droit annulé au 1 ^{er} tour : voir Régl. Int., § 9)	
Espagne	16,78
Autriche	14,91
Suisse	11,91
 - Fédérations n'ayant jamais eu de représentant

Allemagne (D. D. R.).
Danemark.
Grèce.
Italie.
Luxembourg.
Pologne.
Portugal.
Tchéco-Slovaquie.
- Limite inférieure des moyennes générales
- | | |
|---------------------------|-------|
| 1 ^{re} catégorie | 10,00 |
| Cat. internationale | 12,00 |

XIX^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AUX 3 BANDES

TRIESTE (Italie)

du 9 au 12 mars 1961

- Tenant de l'épreuve R. VINGERHOEDT (Belgiq.).
 - Fédération organisatrice Italie.
 - Fédérations ayant obtenu la moyenne générale de 1^{re} catégorie

Belgique	1,111
(droit annulé ou non, au 1 ^{er} tour : voir Régl. Int., § 9)	
Allemagne	0,971
Autriche	0,904
France	0,954
Hollande	0,850
Espagne	0,830
Portugal	0,690
Danemark	0,687
Suisse	0,672
Italie	
(droit annulé au 1 ^{er} tour : voir Régl. Int., § 9)	
 - Fédérations n'ayant jamais eu de représentant

Allemagne (D. D. R.).
Grèce.
Italie.
Luxembourg.
Pologne.
Tchéco-Slovaquie.
- Limite inférieure des moyennes générales
- | | |
|---------------------------|-------|
| 1 ^{re} catégorie | 0,600 |
| Cat. internationale | 0,700 |

Ce tableau pourra, éventuellement, être modifié selon les résultats enregistrés au championnat du monde, qui aura lieu à Buenos-Aires, du 5 au 16 septembre 1960.

AUX TROIS BANDES

AMSTERDAM (Pays-Bas)

du 19 au 23 avril 1961

1. Tenant de l'épreuve R. VINGERHOEDT (Belgiq.).
2. Fédération organisatrice Hollande.
3. Représentants de la C. E. B. et de la C. S. B. Voir Règlements Sportifs de l'U. M. B. — article 3 (2).

Limite inférieure des moyennes générales 1^{re} catégorie 0,600
Cat. internationale . 0,700

XI^e CHAMPIONNAT D'EUROPE A LA PARTIE LIBRE

LISBONNE (Portugal)

du 4 au 7 mai 1961

1. Tenant de l'épreuve VERVEST (Belgique).
2. Fédération organisatrice Portugal.
3. Fédérations ayant obtenu la moyenne générale de 1^{re} catégorie Belgique 114,28
(droit annulé ou non, au 1^{er} tour : voir Règl. Int., § 9)
Allemagne 51,67
Hollande 51,36
France 46,62
Portugal 36,35
(droit annulé au 1^{er} tour : voir Règl. Int., § 9)
Espagne 28,42
Autriche 20,35
4. Fédération n'ayant pas obtenu la moyenne générale de 1^{re} catégorie Suisse 15,35
5. Fédérations n'ayant jamais eu de représentants Allemagne (D. D. R.).
Danemark.
Grèce.
Italie.
Luxembourg.
Pologne.
Tchéco-Slovaquie.

Limite inférieure des moyennes générales 1^{re} catégorie 20,00
Cat. internationale . 30,00

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE PENTATHLON

VALENCIA (Espagne)

du 23 au 29 mai 1961

1. Tenant de l'épreuve J. DOMINGO (Espagne)
(pour mémoire).
2. Fédération organisatrice Espagne.
3. Fédérations qualifiées Suivant les résultats techniques des championnats nationaux respectifs.

Limite inférieure des moyennes générales proportionnelles 1^{re} catégorie 20,00
Cat. internationale . 25,00

III^e COUPE D'EUROPE D'INTERCLUBS AUX TROIS BANDES

Finale à VIENNE (Autriche)

Date à fixer.

1. Tenant de l'épreuve DÜSSELDORFER BILLARD
FREUNDE 1954 (Allemagne)
2. Fédération organisatrice Autriche.
3. Éliminatoires éventuelles, selon le nombre d'équipes engagées
4. Finale en poule directe, groupant les cinq meilleures équipes d'Europe

XII^e CHAMPIONNAT D'EUROPE AU BILLARD ARTISTIQUE

SAN SEBASTIAN (Espagne)

du 24 au 27 août 1961

1. Tenant de l'épreuve R. STEYLAERTS (Belgique).
 2. Fédération organisatrice Espagne.
 3. Fédérations ayant obtenu la moyenne générale de 1^{re} catégorie Belgique ... 249—179—40
(droit annulé ou non au 1^{er} tour : voir Règl. Int., § 9)
Espagne ... 188—189—30
(droit annulé au 1^{er} tour : voir Règl. Int., § 9)
France ... 159—197—28
Allemagne . 150—198—27
Hollande ... 127—208—22
 4. Fédérations n'ayant jamais eu de représentant Allemagne (D. D. R.).
Autriche.
Danemark.
Grèce.
Italie.
Luxembourg.
Pologne.
Portugal.
Suisse.
Tchéco-Slovaquie.
- Limite inférieure des points 1^{re} catégorie ... 100 points
Cat. intern. ... 150 points



gins & liqueurs

BOLS

CLASSIFICATION DES JOUEURS INTERNATIONAUX

Suivant les Moyennes Générales
obtenues dans les Championnats Internationaux des trois dernières années
(1957-58, 1958-59 et 1959-60)

PARTIE LIBRE

1	J. VERVEST	Bel.	114.28	500.00	995	1 ^{er}	C. E. Berlin	1957-58
2	C. VAN HASSEL	Bel.	79.88	250.00	489	2 ^e	C. E. Berlin	1957-58
			62.50	125.00	484	1 ^{er}	T. E. Amersfoort	1958-59
3	L. BOULANGER	Bel.	61.15	100.00	473	1 ^{er}	C. Avé Lyon	1957-58
4	S. SPIELMANN	All.	51.67	125.00	480	3 ^e	C. E. Berlin	1957-58
			41.50	71.42	428	5 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
			36.71	166.66	411	3 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
5	P. BEEKMAN	Hol.	51.36	50.00	415	2 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
			29.48	125.00	381	4 ^e	C. E. Berlin	1957-58
6	J. GALMICHE	Fra.	46.62	83.33	317	3 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
			21.60	29.41	225	6 ^e	C. E. Berlin	1957-58
7	J. GALVEZ	Esp.	42.70	62.50	411	4 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
8	C. de RUYTER	Hol.	36.39	166.66	459	4 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
9	J. PINTO	Por.	36.35	500.00	986	5 ^e	C. E. Berlin	1957-58
10	P. van de POL	Hol.	34.24	55.55	289	2 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
11	N. WITTE	All.	32.44	83.33	317	7 ^e	C. E. Berlin	1957-58
12	R. AGUILERA	Esp.	28.42	62.50	254	5 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
13	S. ORTI VELEZ	Esp.	26.12	—	170	8 ^e	C. E. Berlin	1957-58
14	E. REICHER	Aut.	20.35	125.00	279	6 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
15	J. DOMINGO	Esp.	18.97	—	190	9 ^e	C. E. Berlin	1957-58
16	K. NUSSBERGER	Sui.	15.35	—	175	10 ^e	C. E. Berlin	1957-58
17	E. KIENTZ	Fra.	8.68	—	83	6 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59

CADRE 47/2

1	E. WAFFLARD	Bel.	57.56	200.00	258	1 ^{er}	C. E. Gand	1957-58
			55.14	200.00	360	1 ^{er}	C. E. Tours	1959-60
			45.16	80.00	209	1 ^{er}	C. E. Murcia	1958-59
2	P. van de POL	Hol.	57.42	400.00	678	3 ^e	C. E. Gand	1957-58
			27.82	44.44	149	4 ^e	C. E. Murcia	1958-59
			19.57	25.00	227	5 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
3	J. VERVEST	Bel.	50.47	80.00	300	2 ^e	C. E. Gand	1957-58
			31.57	57.14	219	2 ^e	C. E. Murcia	1958-59
			31.25	200.00	298	1 ^{er}	T. E. Amersfoort	1958-59
			23.79	50.00	216	4 ^e	C. E. Tours	1959-60
4	S. SPIELMANN	All.	40.37	66.66	241	4 ^e	C. E. Gand	1957-58
			28.96	36.36	183	3 ^e	C. E. Murcia	1958-59
			25.69	50.00	168	5 ^e	C. E. Tours	1959-60
5	M. WIJNEN	Hol.	36.07	66.66	265	2 ^e	C. E. Tours	1959-60
6	E. RUDOLPH	All.	26.04	50.00	195	6 ^e	C. E. Gand	1957-58
			18.44	25.00	90	3 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
7	J. GRIVAUD	Fra.	25.79	33.33	147	3 ^e	C. E. Tours	1959-60
			18.26	57.14	153	6 ^e	C. E. Murcia	1958-59
8	H. SCHOLTE	Hol.	24.58	36.36	141	2 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
9	C. de RUYTER	Hol.	23.97	28.57	173	7 ^e	C. E. Tours	1959-60
10	J. GALMICHE	Fra.	23.23	50.00	241	6 ^e	C. E. Tours	1959-60
11	J. GALVEZ	Esp.	20.78	30.76	150	4 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
			18.27	28.57	115	7 ^e	C. E. Gand	1957-58
			12.07	12.12	111	7 ^e	C. E. Murcia	1958-59
12	K. NUSSBERGER	Sui.	18.96	40.00	124	5 ^e	C. E. Gand	1957-58
13	J. DOMINGO	Esp.	18.87	25.00	159	5 ^e	C. E. Murcia	1958-59
14	M. ROSSELET	Sui.	15.77	—	151	8 ^e	C. E. Tours	1959-60
			12.18	—	104	8 ^e	C. E. Murcia	1958-59
15	L. CHASSEREAU	Fra.	11.43	—	84	6 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
16	J. ALVAREZ OSSORIO	Esp.	11.24	—	85	8 ^e	C. E. Gand	1957-58

CADRE 71/1

1	E. WAFFLARD	Bel.	23.07	60.00	176	1 ^{er}	C. E. Liège	1959-60
			17.44	42.85	100	1 ^{er}	C. Avé Lyon	1959-60
2	J. VERVEST	Bel.	21.76	50.00	174	2 ^e	C. E. Liège	1959-60
3	M. WIJNEN	Hol.	13.50	16.66	88	8 ^e	C. E. Liège	1959-60
			9.44	14.28	115	3 ^e	C. Avé Lyon	1959-60
4	S. SPIELMANN	All.	13.00	16.66	79	4 ^e	C. E. Liège	1959-60
5	P. van de POL	Hol.	12.30	20.00	85	5 ^e	C. E. Liège	1959-60
6	J. GRIVAUD	Fra.	10.48	15.78	103	3 ^e	C. E. Liège	1959-60
			7.80	10.71	76	4 ^e	C. Avé Lyon	1959-60
7	J. ALVAREZ OSSORIO	Esp.	9.30	15.78	80	6 ^e	C. E. Liège	1959-60
			7.64	11.53	47	2 ^e	C. Avé Lyon	1959-60
8	N. WITTE	All.	9.04	17.64	75	7 ^e	C. E. Liège	1959-60
			8.25	9.37	44	5 ^e	C. Avé Lyon	1959-60
9	M. ROSSELET	Sui.	5.83	—	40	6 ^e	C. Avé Lyon	1959-60

CADRE 71/2

1	W. LÜTGEHETMANN	All.	31.16	60.00	202	2 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
			27.85	60.00	224	2 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			27.27	60.00	159	1 ^{er}	T. E. Amersfoort	1958-59
2	E. WAFFLARD	Bel.	28.86	100.00	196	1 ^{er}	C. E. Bruxelles	1958-59
			28.81	75.00	155	1 ^{er}	C. M. Berlin	1958-59
			27.27	100.00	224	1 ^{er}	C. E. Murcia	1959-60
			25.87	60.00	175	1 ^{er}	C. Avé Lyon	1957-58
			25.30	33.33	129	1 ^{er}	C. E. Arnhem	1957-58
			21.00	33.33	101	2 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
3	J. VERVEST	Bel.	24.56	50.00	252	3 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			22.54	60.00	115	2 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
			18.87	23.07	112	3 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
4	R. VINGERHOEDT	Bel.	21.44	50.00	146	3 ^e	C. E. Murcia	1959-60
5	M. WIJNEN	Hol.	20.48	30.00	122	5 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
			18.17	25.00	156	4 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			17.00	30.00	169	3 ^e	C. E. Murcia	1959-60
6	P. van de POL	Hol.	20.30	60.00	210	5 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
			17.02	60.00	165	5 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			15.83	23.07	77	4 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
7	C. VAN HASSEL	Bel.	19.71	25.00	135	4 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
8	J. GRIVAUD	Fra.	19.50	27.27	158	6 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			15.92	37.50	94	3 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
			10.62	12.50	57	8 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
			9.09	13.04	62	8 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
9	S. SPIELMANN	All.	18.85	27.27	201	3 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
			15.16	42.85	131	8 ^e	C. E. Murcia	1959-60
			12.41	14.28	82	8 ^e	C. M. Berlin	1958-59
10	J. DOMINGO	Esp.	16.78	33.33	171	4 ^e	C. E. Murcia	1959-60
11	P. CARRERA	Arg.	16.07	21.42	81	1 ^{er}	C. S.-A. Montevideo	1959-60
12	E. RUDOLPH	All.	15.48	18.75	94	6 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
			15.44	30.00	101	6 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
			11.77	15.78	73	7 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
13	J. SCHERZ	Aut.	14.91	18.75	57	7 ^e	C. E. Bruxelles	1958-59
			14.57	15.78	87	7 ^e	C. M. Berlin	1958-59
			10.35	15.00	75	2 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
14	J. ALVAREZ OSSORIO	Esp.	12.883	15.78	106	6 ^e	C. E. Murcia	1959-60
			11.59	23.07	88	4 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
			9.59	9.37	59	6 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
15	H. de KLEINE	Hol.	12.881	11.53	98	6 ^e	C. E. Arnhem	1957-58
			12.10	15.00	83	3 ^e	C. Avé Lyon	1957-58
			10.62	9.67	56	4 ^e	T. E. Amersfoort	1958-59
16	N. WITTE	All.	12.09	50.00	117	5 ^e	C. E. Murcia	1959-60
17	R. GUYOT	Sui.	11.91	16.66	72	7 ^e	C. E. Murcia	1959-60

18	M. GIRVES	Uru.	9.71	10.00	67	2°	C. S.-A. Montevideo	59-60
19	F. del VECCHIO	Bré.	8.88	—	82	9°	C. M. Berlin	1958-59
20	L. CHASSEREAU	Fra.	8.65	12.50	80	5°	C. Avé Lyon	1957-58
21	L. GONTICIELLA	Uru.	6.78	6.81	39	3°	C. S.-A. Montevideo	59-60
22	J. PORTEIRO	Uru.	5.95	—	31	4°	C. S.-A. Montevideo	59-60

UNE BANDE

1	E. WAFFLARD	Bel.	5.94	9.09	45	3°	C. E. Louvain	1957-58
			4.95	6.06	41	5°	C. E. Oberhausen	1958-59
2	R. VINGERHOEDT	Bel.	5.92	7.40	39	1 ^{er}	C. E. Oberhausen	1958-59
			5.56	7.69	56	1 ^{er}	C. E. Louvain	1957-58
			5.42	8.69	52	1 ^{er}	C. E. Tarrasa	1959-60
			5.07	5.55	32	2°	T. E. Amersfoort	1958-59
3	W. LÜTGEHETMANN	All.	5.63	8.00	42	2°	C. E. Louvain	1957-58
			5.15	7.14	41	3°	C. E. Oberhausen	1958-59
4	J. DOMINGO	Esp.	5.46	9.09	59	1 ^{er}	T. E. Amersfoort	1958-59
			4.34	5.40	38	2°	C. E. Tarrasa	1959-60
			4.17	4.25	37	6°	C. E. Oberhausen	1958-59
5	J. SCHERZ	Aut.	4.80	6.06	48	6°	C. E. Louvain	1957-59
			4.50	8.00	43	2°	C. E. Oberhausen	1958-59
			4.19	5.40	31	5°	C. E. Terrasa	1959-60
6	L. BOULANGER	Bel.	4.75	8.89	51	4°	C. E. Tarrasa	1959-60
7	C. VAN OOSTERHOUT	Hol.	4.54	5.88	41	3°	T. E. Amersfoort	1958-59
			4.39	6.66	44	4°	C. E. Louvain	1957-58
8	N. WITTE	All.	4.52	6.06	41	7°	C. E. Oberhausen	1958-59
			4.20	4.44	42	4°	T. E. Amersfoort	1958-59
			3.73	4.65	41	6°	C. E. Tarrasa	1959-60
9	H. SCHOLTE	Hol.	4.35	5.40	39	5°	C. E. Louvain	1957-58
10	B. TEEGELAAR	Hol.	4.28	5.88	37	4°	C. E. Oberhausen	1958-59
			4.22	5.71	28	3°	C. E. Tarrasa	1959-60
			4.04	4.65	36	5°	T. E. Amersfoort	1958-59
11	J. PADROS GIRO	Esp.	3.76	4.65	31	7°	C. E. Louvain	1957-58
12	J. GALVEZ	Esp.	3.32	4.08	55	7°	C. E. Tarrasa	1959-60
13	P. HERVE	Fra.	3.31	—	22	6°	T. E. Amersfoort	1958-59
			3.02	—	23	8°	C. E. Oberhausen	1958-59
14	H. TOUZETTE	Fra.	3.21	—	20	8°	C. E. Louvain	1957-58
			2.58	3.07	19	8°	C. E. Tarrasa	1959-60
15	A. ALHINHO	Por.	2.80	—	19	9°	C. E. Tarrasa	1959-60

TROIS BANDES

1	R. VINGERHOEDT	Bel.	1.111	1.250	7	1 ^{er}	C. E. Düsseldorf	1959-60
			1.076	1.515	11	2°	C. M. Barcelona	1957-58
			1.041	1.363	9	1 ^{er}	C. E. Hilversum	1958-59
			0.964	1.333	12	1 ^{er}	C. Avé Lyon	1959-60
			0.946	1.724	11	3°	C. E. Cannes	1957-58
2	A. TIEDTKE	All.	0.971	1.333	8	2°	C. E. Düsseldorf	1959-60
			0.935	1.428	10	2°	C. E. Hilversum	1958-59
			0.921	1.612	9	3°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.863	1.063	8	2°	C. E. Cannes	1957-58
3	L. BOULANGER	Bel.	0.970	1.333	9	3°	C. E. Düsseldorf	1959-60
4	E. NAVARRA	Arg.	0.926	1.351	10	1 ^{er}	C. M. Barcelona	1957-58
5	J. SCHERZ	Aut.	0.904	1.176	7	5°	C. E. Düsseldorf	1959-60
			0.902	1.315	10	1 ^{er}	C. E. Cannes	1957-58
			0.817	1.282	13	10°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.817	0.967	6	2°	C. Avé Lyon	1959-60
			0.813	0.937	6	7°	C. E. Hilversum	1958-59
6	A. SUAREZ	Pér.	0.806	1.388	8	7°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.667	0.952	7	5°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60

7	B. SIGURET	Fra.	0.854	1.200	9	3°	C. E. Hilversum	1958-59
			0.805	1.071	8	3°	T. E. Amersfoort	1958-59
			0.792	1.162	9	4°	C. E. Cannes	1957-58
			0.791	1.000	7	5°	C. M. Barcelona	1957-58
8	H. de RUYTER	Hol.	0.850	1.034	15	4°	C. E. Düsseldorf	1959-60
			0.849	0.952	6	2°	T. E. Amersfoort	1958-59
			0.765	0.952	8	6°	C. E. Hilversum	1958-59
9	B. TEEGELAAR	Hol.	0.833	0.980	7	4°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.622	0.724	7	9°	C. E. Cannes	1957-58
10	J. DOMINGO	Esp.	0.8307	1.111	7	8°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.817	1.000	11	4°	C. E. Hilversum	1958-59
11	C. FRIEDENTHAL	Arg.	0.8305	1.200	6	2°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60
12	A. VENTURA	Esp.	0.821	1.388	9	6°	C. M. Barcelona	1957-58
			0.684	0.862	7	6°	C. E. Cannes	1957-58
			0.657	0.779	6	5°	C. Avé Lyon	1959-60
			0.627	0.759	5	6°	T. E. Amersfoort	1958-59
13	H. POPEIJUS	Hol.	0.810	0.952	7	1 ^{er}	T. E. Amersfoort	1958-59
			0.802	1.016	11	5°	C. E. Hilversum	1958-59
14	R. HANOUN	Fra.	0.802	1.016	9	6°	C. E. Düsseldorf	1959-60
			0.677	0.769	4	5°	C. E. Cannes	1957-58
			0.671	0.722	6	4°	C. Avé Lyon	1959-60
15	E. RUDOLPH	All.	0.793	0.869	8	7°	C. E. Düsseldorf	1959-60
16	C. MONESTIER	Uru.	0.772	1.000	8	1 ^{er}	C. S.-A. Buenos Aires	59-60
			0.746	1.136	6	9°	C. M. Barcelona	1957-58
17	J. FONTOVA	Esp.	0.741	0.869	13	9°	C. E. Düsseldorf	1959-60
18	P. FAUCONNIER	Bel.	0.732	0.882	5	4°	T. E. Amersfoort	1958-59
19	E. MIRO	Arg.	0.716	0.769	7	4°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60
20	J. PEREIRA	Por.	0.690	0.862	10	11°	C. M. Barcelona	1957-58
21	S. SØGAARD	Dan.	0.687	0.937	5	8°	C. E. Hilversum	1958-59
			0.625	—	6	10°	C. E. Düsseldorf	1959-60
22	J. BLANC	Sui.	0.672	0.882	8	8°	C. E. Düsseldorf	1959-60
			0.561	—	5	9°	C. E. Hilversum	1958-59
23	F. ROMBOUTS	Bel.	0.642	0.781	11	7°	C. E. Cannes	1957-58
24	G. LEGARDA	Equ.	0.630	0.740	6	3°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60
25	J. IGLESIAS DIAZ	Chi.	0.626	0.674	5	6°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60
26	R. APELT	All.	0.582	0.740	7	5°	T. E. Amersfoort	1958-59
27	H. CORDERO	Uru.	0.502	—	6	7°	C. S.-A. Buenos Aires	59-60

BILLARD ARTISTIQUE

500 Points (100 %), 76 Figures (100 %), 3 Essais

			Points	Essais	Coups		
1	R. STEYLAERTS	Bel.	249	179	40	1 ^{er}	C. E. Madrid 1958-59
2	R. VINGERHOEDT	Bel.	212	183	37	2°	C. E. Madrid 1958-59
3	J. DOMINGO	Esp.	188	189	30	3°	C. E. Madrid 1958-59
4	C. NADAL	Esp.	184	183	31	4°	C. E. Madrid 1958-59
5	F. MUNTE	Esp.	177	196	30	5°	C. E. Madrid 1958-59
6	J. JUBLOT	Fra.	159	197	28	6°	C. E. Madrid 1958-59
7	A. TIEDTKE	All.	150	198	27	7°	C. E. Madrid 1958-59
8	G. LACHMANN	Fra.	136	194	25	8°	C. E. Madrid 1958-59
9	P. KRUYTHOF	Hol.	127	208	22	9°	C. E. Madrid 1958-59

Bokma

het allerbeste!

Oude genever ★

Bessenrood ★

Citroen jenever



RECORDS DU MONDE ET D'EUROPE

Liste arrêtée au 1^{er} octobre 1959, pour tous les modes de jeu.

PARTIE LIBRE

RECORDS DU MONDE

Moyennes particulières. (Toutes parties gagnées ou nulles).

1.	500,00	R. GARCIA,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
		J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
		J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
2.	500,00	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	500,00	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	166,66	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
5.	147,05	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
6.	125,00	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
7.	78,50	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Vigo	53.
8.	72,72	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Vigo	53.

Moyennes générales. (Toutes parties gagnées ou non).

2.	500,00	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	500,00	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	166,66	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
5.	147,05	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
6.	125,00	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
7.	106,53	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
8.	81,17	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.

Séries.

1 coup de queue :

500	R. GARCIA,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.

2 c. d. q. :

1.000	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
-------	-------------------	------	-------------------------	-----

3 c. d. q. :

1.500	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
-------	-------------------	------	-------------------------	-----

4 c. d. q. :

1.828	J. IGLESIAS-DIAZ,	Chi.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
-------	-------------------	------	-------------------------	-----

RECORDS D'EUROPE

Moyennes particulières.

1.	500,00	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Vienne	50.
		R. GARCIA,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
		J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
		C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe St-Etienne	51.
		C. de RUYTER,	Hol.	C. Europe St-Etienne	51.
		J. GALMICHE,	Fra.	C. Europe Marseille	52.
		J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Sarrebruck	55.
		S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
		J. GRIVAUD,	Fra.	C. Europe Sarrebruck	55.
		C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
		S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Barcelone	56.
		R. GARCIA,	Esp.	C. Europe Barcelone	56.
		J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
		J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Berlin	58.
		J. PINTO,	Por.	C. Europe Berlin	58.

2.	500,00	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Vienne	50.
		S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
		C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
3.	375,00	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
4.	333,33	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
5.	250,00	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
		J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
6.	214,28	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
7.	175,00	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
8.	133,33	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.

Moyennes générales.

2.	500,00	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
		S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
3.	375,00	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
4.	333,33	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
5.	250,00	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
6.	214,28	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
		J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
7.	207,18	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
8.	133,33	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
9.	107,82	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
10.	69,55	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Marseille	52.
11.	62,53	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Marseille	52.

Séries.

1 coup de queue :

500	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Vienne	50.
	J. DOMINGO,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
	R. GARCIA,	Esp.	C. Monde Madrid	50.
	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe St-Etienne	51.
	C. de RUYTER,	Hol.	C. Europe St-Etienne	51.
	J. GALMICHE,	Fra.	C. Europe Marseille	52.
	K. NUSSBERGER,	Sui.	C. Europe Marseille	52.
	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Sarrebruck	55.
	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
	J. GRIVAUD,	Fra.	C. Europe Sarrebruck	55.
	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.
	R. GARCIA,	Esp.	C. Europe Barcelone	56.
	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Barcelone	56.
	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
	C. de RUYTER,	Hol.	C. Europe Anvers	57.
	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Berlin	58.
	J. PINTO,	Por.	C. Europe Berlin	58.

2 c. d. q. :

1.000	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Vienne	50.
	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Anvers	57.
	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Europe Barcelone	56.

3 c. d. q. :

1.500	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
-------	---------------	------	----------------------	-----

4 c. d. q. :

1.984	S. SPIELMANN,	All.	C. Europe Sarrebruck	55.
-------	---------------	------	----------------------	-----

RECORDS DU MONDE

Moyennes particulières.

1.	133,33	C. VAN HASSEL,	Bel.	C. Monde Amsterdam	49.
2.	88,88	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	80,00	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	69,56	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
5.	58,82	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
6.	48,00	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
7.	42,42	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.

Moyennes générales.

2.	88,88	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	80,00	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	69,56	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
5.	58,82	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
6.	48,00	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
7.	43,23	R. GABRIELS,	Bel.	C. Monde Amsterdam	49.
8.	34,83	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	51.

Série.

273	C. VAN HASSEL	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	51.
-----	---------------	------	-----------------------	-----

RECORDS D'EUROPE

Moyennes particulières.

1.	400,00	P. van de POL,	Hol.	C. Europe Gand	58.
2.	133,33	P. van de POL,	Hol.	C. Europe Gand	58.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
		J. VERVEST,	Bel.	T. Amersfoort	59.
3.	109,09	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
4.	100,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
5.	86,95	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
6.	68,57	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
7.	57,14	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.

Moyennes générales.

2.	133,33	P. van de POL,	Hol.	C. Europe Gand	58.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
		J. VERVEST,	Bel.	T. Amersfoort	59.
3.	109,09	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
4.	100,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
5.	89,36	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
6.	81,58	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
7.	67,46	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.
8.	57,56	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Gand	58.

Séries.

1 coup de queue :

400	P. van de POL,	Hol.	C. Europe Gand	58.
-----	----------------	------	----------------	-----

2 c.-d. q. :

678	P. van de POL,	Hol.	C. Europe Gand	58.
-----	----------------	------	----------------	-----

RECORDS DU MONDE

Moyennes particulières.

1.	75,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
2.	66,66	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
3.	60,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
4.	46,15	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
5.	40,54	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
6.	36,73	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
7.	33,33	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
8.	30,76	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.

Moyennes générales.

2.	66,66	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
3.	60,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
4.	52,45	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
5.	45,43	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
6.	39,86	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
7.	35,18	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
8.	31,04	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
9.	28,81	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.

Série.

252	J. VERVEST,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
-----	-------------	------	-----------------	-----

RECORDS D'EUROPE

Moyennes particulières.

1.	100,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe M. Gladb.	57.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Murcia	60.
2.	85,71	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
3.	64,28	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
4.	52,71	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
5.	44,11	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
6.	36,73	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
7.	33,33	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
8.	30,76	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.

Moyennes générales.

2.	85,71	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
3.	64,28	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Bruxelles	59.
4.	52,45	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
5.	45,43	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
6.	39,86	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
7.	35,18	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
8.	31,04	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Monde Berlin	59.
9.	28,81	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Monde Berlin	59.

Série.

252	J. VERVEST,	Bel.	C. Monde Berlin	59.
-----	-------------	------	-----------------	-----



CADRE 47/1

RECORDS DU MONDE

Pas de records, aucun Championnat du Monde n'ayant eu lieu.

RECORDS D'EUROPE

Moyennes particulières.

1.	60,00	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
2.	46,15	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
3.	39,13	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
4.	32,43	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
5.	28,84	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
6.	26,47	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
7.	23,07	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.

Moyennes générales.

2.	46,15	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
3.	39,13	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
4.	32,43	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
5.	28,84	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
6.	26,78	J. VERVEST,	Bel.	C. Europe Liège	60.
7.	23,07	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.

Série.

176	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Liège	60.
-----	--------------	------	-----------------	-----

UNE BANDE

RECORDS DU MONDE

Distance de la partie : 150 points.

Moyennes particulières.

1.	7,50	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
2.	7,14	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	6,92	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	6,59	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
5.	6,53	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
6.	5,88	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.

Moyennes générales.

2.	7,14	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
3.	6,92	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
4.	6,59	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
5.	6,53	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
6.	5,88	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
7.	5,65	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.

Série.

61	P. L. CARRERA,	Arg.	C. M. Pent. Buen.-Aires	54.
----	----------------	------	-------------------------	-----

RECORDS D'EUROPE

Distance de la partie : 200 points.

Moyennes particulières.

1.	9,52	A. TIEDTKE,	All.	C. Europe Groningen	57.
2.	7,69	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Louvain	58.
		J. DOMINGO,	Esp.	T. Amersfoort	59.
3.	7,22	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
		R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Oberhausen	59.
4.	6,89	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
5.	6,66	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
6.	6,28	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Louvain	58.
		R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Oberhausen	59.
7.	5,44	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Louvain	58.

Moyennes générales.

2.	7,19	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
		E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Louvain	58.
		J. DOMINGO,	Esp.	T. Amersfoort	59.
3.	7,22	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
		R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Oberhausen	59.
4.	6,89	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
5.	6,66	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
6.	6,36	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
7.	6,15	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.
8.	5,63	W.LUTGEHETMANN,	All.	C. Europe Louvain	58.

Série.

68	E. WAFFLARD,	Bel.	C. Europe Groningen	57.
----	--------------	------	---------------------	-----

TROIS BANDES

ANCIENS RECORDS DU MONDE

Distance de la partie : 50 points.

Moyennes particulières.

1.	1,612	A. TIEDTKE,	All.	C. Monde Buenos-Aires	52.
		R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	52.
2.	1,515	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	52.
3.	1,428	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
4.	1,388	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
5.	1,358	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
6.	1,292	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
7.	1,223	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
8.	1,162	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
9.	1,100	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	52.
10.	0,963	E. NAVARRA,	Arg.	C. Monde Anvers	53.

Moyennes générales.

2.	1,515	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	52.
3.	1,428	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
4.	1,388	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
5.	1,358	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
6.	1,292	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
7.	1,236	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
8.	1,186	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
9.	1,138	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
10.	1,101	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
11.	1,076	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.

Série.

13	J. SCHERZ,	Aut.	C. Monde Barcelone	58.
----	------------	------	--------------------	-----

Les nouveaux records du monde, distance de la partie 60 points, paraîtront dans le n° 9, du 1^{er} janvier 1961.

ANCIENS RECORDS D'EUROPE

Distance de la partie : 50 points.

Moyennes particulières.

1.	1,724	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Cannes	58.
2.	1,515	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	52.
3.	1,428	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
4.	1,388	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
5.	1,358	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
6.	1,293	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
7.	1,228	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Mannheim	54.
8.	1,190	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Mannheim	54.
9.	1,053	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Anvers	53.

Moyennes générales.

2.	1,515	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	52.
3.	1,428	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
4.	1,388	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
5.	1,358	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
6.	1,293	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
7.	1,236	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
8.	1,190	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Mannheim	54.
9.	1,138	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
10.	1,101	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.
11.	1,076	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Barcelone	58.

Série :

15	H. POPEIJUS,	Hol.	C. Europe Amsterdam	55.
----	--------------	------	---------------------	-----

NOUVEAUX RECORDS D'EUROPE

Distance de la partie : 60 points.

Moyennes particulières.

1.	1,428	A. TIEDTKE,	All.	C. Europe Hilversum	59.
2.	1,304	L. BOULANGER,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
3.	1,224	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
4.	1,212	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
5.	1,200	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
6.	1,176	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
7.	1,138	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
8.	1,111	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.

Moyennes générales.

2.	1,304	L. BOULANGER,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
3.	1,224	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
4.	1,212	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
5.	1,200	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
6.	1,176	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
7.	1,138	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.
8.	1,111	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Europe Düsseldorf	60.

Série.

15	H. POPEIJUS,	Hol.	C. Europe Amsterdam	55.
	H. de RUYTER,	Hol.	C. Europe Düsseldorf	60.



NEO PENTATHLON

RECORDS DU MONDE

Moyennes particulières proportionnelles. (5 matches gagnés ou nuls).

1.	65,29	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
2.	60,65	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
3.	56,82	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.

Moyennes générales proportionnelles. (5 matches gagnés ou non).

2.	60,65	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
3.	58,01	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
4.	56,74	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
5.	55,34	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
6.	53,46	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.
7.	51,94	P. L. CARRERA,	Arg.	C. Monde Buenos-Aires	54.

RECORDS D'EUROPE

Moyennes particulières proportionnelles.

1.	57,81	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
2.	28,98	J. DOMINGO,	Esp.	C. Europe Valencia	54.

Moyennes générales proportionnelles.

2.	51,46	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
3.	49,04	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
4.	47,77	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
5.	46,69	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
6.	44,61	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.
7.	43,14	R. VINGERHOEDT,	Bel.	C. Monde Buenos-Aires	54.

BILLARD ARTISTIQUE

RECORD DU MONDE

(ancien programme)

263 points (52,60 %); 37 figures (57,81 %); 202 essais.

J. DOMINGO, Esp. C. Monde Murcie 57.

RECORD D'EUROPE

(nouveau programme)

Distance : 76 figures (100 %) et 500 points (100 %)

3 essais par figure.

249 points (49,80 %); 40 figures (52,63 %); 179 essais.

R. STEYLAERTS, Bel. C. Europe Madrid 59.

RECAPITULATION

RECORDS DU MONDE

Belgique	45
Argentine	26
Espagne	13
Chili	9
Autriche	1
Allemagne	1

Total : 95

RECORDS D'EUROPE

Belgique	120
Allemagne	33
Hollande	13
Espagne	7
France	4
Portugal	2
Suisse	1

Total : 180



RECORDS D'AMERIQUE DU SUD

TROIS BANDES

Distance de la partie : 60 points.

Moyennes particulières.

1.	1,200	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
2.	1,052	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
3.	1,011	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
4.	0,923	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
5.	0,800	C. MONESTIER,	Uru.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.

Moyennes générales.

2.	1,052	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
3.	1,011	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
4.	0,923	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
5.	0,870	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.
6.	0,830	C. FRIEDENTHAL,	Arg.	C. S.-A. Buen.-Aires	60.

RESUME DES RECORDS

Records d'Amérique du Sud	Nouveaux
C. FRIEDENTHAL (Argentine)	8
C. MONESTIER (Uruguay)	1
	9

Toutes les épreuves patronnées par la C. E. B. se jouent sur draps de la
S. A.

IWAN SIMONIS

à VERVIERS (Belgique)